

Groupe de Sociologie Pragmatique et Réflexive

Nucléaire et démocratie délibérative

Les technologies nucléaires à l'épreuve du débat public

*Pour un observatoire informatisé
des débats publics sur l'avenir du nucléaire civil*

Anne Bertrand, Francis Chateauraynaud et Jean-Michel Fourniau

Rapport de l'étude de faisabilité

Convention GRETS/GSPR

30 novembre 2005

SOMMAIRE

1.	LES CORPUS ÉTUDIÉS : UNE ACCUMULATION DOCUMENTAIRE CONTINUE _____	7
2.	PROCESSUS DE TRANSFORMATION ET CONTEXTE DE L'OUVERTURE DES DÉBATS PUBLICS ____	13
3.	LE DÉBAT SUR LE PROJET EPR _____	25
4.	PENDANT CE TEMPS, LE PROJET ITER _____	59
5.	LE DÉBAT SUR LES DÉCHETS RADIOACTIFS _____	65
6.	DES RAPPORTS DE FORCE ET DE LEUR TRADUCTION ARGUMENTATIVE _____	77
7.	CONCLUSION : POUR UN OBSERVATOIRE CRITIQUE ET COOPÉRATIF _____	83
8.	ANNEXES _____	91
	TABLE DES MATIÈRES _____	185

La place du nucléaire dans la politique énergétique française est le produit d'une histoire déjà longue, saturée d'événements marquants, de décisions politiques et de conflits. De ce point de vue, l'ouverture de débats publics à la fin de l'année 2005 compose une configuration originale, un véritable précédent susceptible de modifier durablement les jeux d'acteurs et d'arguments qui portent l'existence publique de ce dossier¹. On a déjà montré comment les questions nucléaires ont changé de configuration, non seulement au fil d'événements marquants (accidents de Three Mile Island et de Tchernobyl, affaires de La Hague, accident de criticité de Tokaïmura, inondation de la centrale du Blayais) mais aussi en fonction des ressorts critiques développés par les acteurs qui interviennent et des formes de confrontation, ou d'arènes publiques, qu'ils se donnent². A priori, la procédure de débat public telle qu'elle a fonctionné jusqu'alors semble assez peu adaptée à un cas comme celui du nucléaire, dossier marqué par une évidente prédominance des rapports de forces. De multiples protagonistes entendent pourtant saisir l'occasion des débats autour de l'EPR à Flamanville et de la question du devenir des déchets radioactifs, pour produire des épreuves publiques exemplaires, dans lesquelles seuls les bons arguments doivent l'emporter³. Comme l'introduction de nouvelles formes d'alerte (sur les leucémies, ou la dissémination de radioéléments dans l'environnement) ou de recours judiciaires (contentieux autour de l'usine de La Hague, plainte des malades de la thyroïde), le détour par des débats publics de type CNDP constitue une expérimentation sociopolitique qui mérite d'être décrite et analysée en tant que telle.

La CNDP a été chargée d'organiser, entre l'automne 2005 et l'hiver 2006, trois débats : un débat « générique » sur les déchets nucléaires portant sur les « options générales en matière de gestion des déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue » ; un débat autour du nouveau réacteur « tête de série » EPR, dont l'implantation est projetée sur le site de Flamanville (Manche) ; et un débat, souvent jugé annexe par les commentateurs, sur la ligne THT Cotentin-Maine destinée à insérer l'EPR dans le réseau public de transport d'électricité. Organisés selon des modalités propres par des commissions particulières distinctes, ces trois débats sont à l'évidence très imbriqués, pesant à la fois sur les attentes des acteurs et sur les attendus des décisions de la CNDP⁴. Ils donnent l'opportunité d'étudier de manière approfondie comment se déploient les jeux d'acteurs et d'arguments autour du nucléaire dans le temps très concentré des débats publics, et d'analyser comment les procédures délibératives peuvent transformer, ou non, les registres et modalités de la critique, aussi bien dans ses aspects politiques que techniques⁵.

L'étude des différents débats articule quatre niveaux d'analyse : 1/ la manière dont des événements ou des actes sont saisis, qualifiés, repris, mis en série ou perdus de vue ; 2/ l'organisation des outils cognitifs et des prises de positions axiologiques de chaque acteur intervenant dans les débats qui

¹ La notion de « débat public » est entendue ici au sens précis que lui donne la procédure officielle définie par les textes législatifs et incarnée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

² F. Chateauraynaud et D. Torny, Les sombres précurseurs – Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque, Paris, éditions de l'EHESS, 1999, 480 p. ; F. Chateauraynaud, avec A. Bertrand et J.-P. Charriau, Un Observatoire des alertes et des crises environnementales – Une application des concepts développés à propos des lanceurs d'alerte. Programme EPR du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, convention CEMAGREF/GSPR-EHESS, mars 2003.

³ Voir par exemple le communiqué de presse 06/12/2004 des Amis de la Terre, Agir pour l'environnement, FNE, Greenpeace, du RAC et WWF, qui exige « un vrai débat public ». Plus généralement, sur le dilemme de la force et de l'argumentation, voir F. Chateauraynaud, « Invention argumentative et débat public - Regard sociologique sur l'origine des bons arguments », Cahiers d'Economie politique, n° 47, mai 2004. Ces questions font l'objet d'un séminaire annuel de l'EHESS, « Sociologie des controverses et des débats publics », qui a lieu tous les mois, en alternance à Paris et à la Vieille Charité à Marseille.

⁴ Cf. le communiqué des décisions de la CNDP du 2 mars 2005. Le site de la CNDP : <http://www.debatpublic.fr/>

⁵ Sur le caractère hybride des débats en la matière, voir P. Lascoumes, M. Callon, Y. Barthe, Agir dans un monde incertain, Paris, Seuil, 2001.

permettent la production collective d'un espace de variations argumentatives et la cristallisation, plus ou moins graduelle, des prises de position ; 3/ l'agencement des dispositifs et des dispositions capables de transcender les options particulières ou partisans à travers l'émergence de nouveaux objets de discussion et de lieux communs ; enfin, 4/ l'analyse des « méta-configurations » auxquelles se réfèrent les acteurs (eg. enjeux énergétiques, principe de précaution et charte de l'environnement, mondialisation et compétition économique, privatisation des services publics, etc.). Ces différentes lignes de raisonnement permettent de mettre en place un dispositif d'observation des débats sur l'avenir du nucléaire civil, en créant, au plan cognitif, des fenêtres de visibilité et d'explicabilité des jeux d'acteurs et d'arguments. En outre, loin d'être traités isolément, les trois débats peuvent être replacés dans une série longue d'épreuves passées⁶.

Au plan méthodologique, on s'est d'abord appuyé sur un corpus de référence permettant de retracer les principales épreuves politiques et cognitives qui ont marqué les 60 dernières années en matière d'alerte à la radioactivité, de sûreté nucléaire et de politique énergétique : à travers 1874 documents, sélectionnés pour leur pertinence, on peut se déplacer depuis l'après-guerre (août 1945) jusqu'aux derniers événements ou déclarations de l'automne 2005, et analyser les transformations des relations entre les principaux acteurs du domaine (CEA, EDF, Cogéma, aujourd'hui Areva), les groupes porteurs d'alertes ou de critiques radicales (Greenpeace, Réseau Sortir du nucléaire, association des malades de la thyroïde, coordination contre l'enfouissement des déchets nucléaires, etc.), et les populations riveraines. On peut surtout disposer de marques et de repères solides pour évaluer comment les différents débats prolongent, ou non, le processus de déplacement des capacités d'expertise déjà observé à travers les jeux complexes entre de multiples instances et acteurs collectifs (ASN, Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques, IRSN, associations écologistes et laboratoires indépendants, etc.).

Un des enjeux majeurs du projet de dispositif d'observation est de traiter avec les mêmes outils quatre séries différentes :

- la série des événements, des expertises et des déclarations qui ont précédé le débat proprement dit (et notamment la manière dont sont reliés par les protagonistes les trois débats décidés par la CNDP) ;
- la série des pièces constitutives de la procédure de débat public ;
- une série d'entretiens réalisés avec des protagonistes du débat et permettant de saisir les logiques tant argumentatives que stratégiques dans lesquelles ils se placent ;
- enfin, la série des commentaires, reprises et rebondissements, essentiellement médiatiques qui rétroagissent sur le déroulement des débats et les synthèses qui en sont produites.

Concrètement, le dispositif d'observation proposé dans la conclusion de cette étude de faisabilité devrait permettre de suivre les lignes de transformation des débats publics à partir des documents insérés au fur et à mesure dans les corpus, puisqu'il s'agit de rapporter continûment les nouvelles prises de parole, les arguments et les acteurs qui surgissent aux séries de fond que l'on a accumulées au fil du temps.

Partant, si elle suppose d'entrer assez profondément dans le cœur du dossier, cette étude de faisabilité porte avant tout sur les conditions cognitives et pratiques d'un observatoire permanent des débats et des controverses. On a privilégié le débat sur l'EPR dans cette pré-étude, tout en

⁶ Rappelons qu'une concertation locale a été organisée fin 2001 sous l'égide de la CNDP autour du projet du CEA de Conditionnement et d'Entreposage de Déchets Radioactifs à Cadarache (Cedra). L'impact de ce débat sur l'ensemble du dossier est resté assez faible mais, dans la logique de notre problématique, on peut lire par exemple : « Les rapporteurs du premier débat local organisé sur l'implantation d'un site de déchets radioactifs ont dressé mardi à Manosque un bilan en demi-teinte des réunions publiques, " polluées ", selon eux, par l'absence de débat national sur le nucléaire », 15 jan 2002 (AFP) Plus récemment, la CNDP a confié au maître d'ouvrage, AREVA, l'organisation d'un débat public sur le projet de renouvellement de son usine d'enrichissement d'uranium Georges Besse à Tricastin. Le débat est resté purement local.

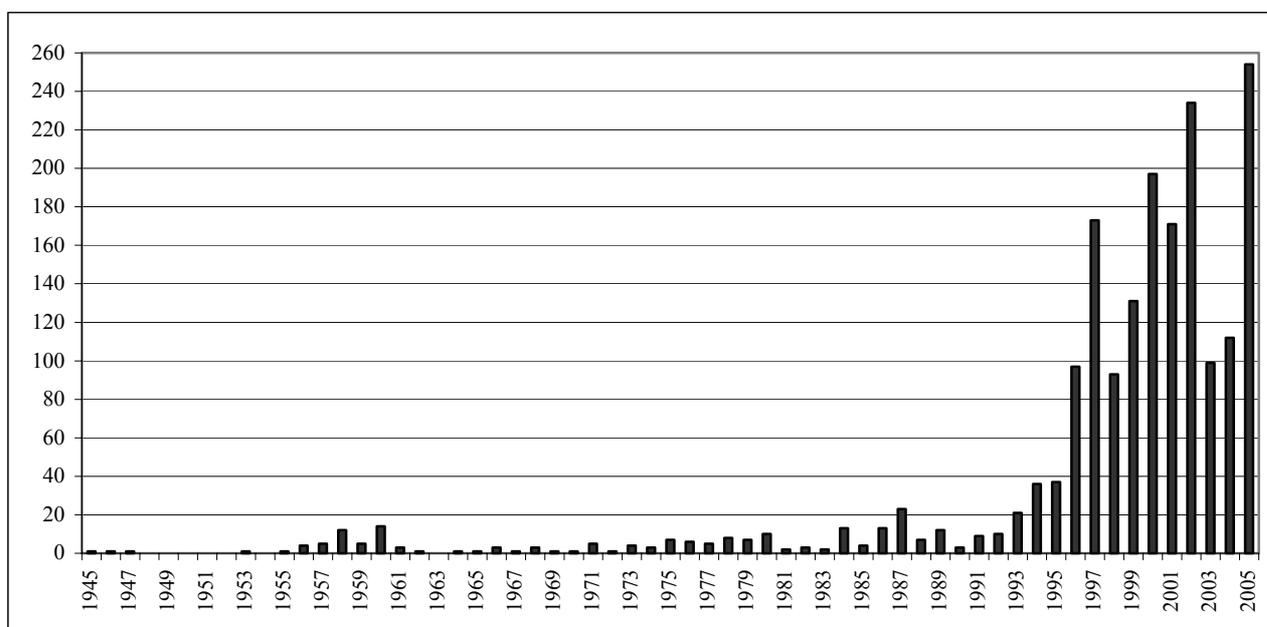
suivant parallèlement l'évolution de la procédure concernant les déchets nucléaires. Mais quel que soit le débat en cause, l'étude de faisabilité a surtout pour objectif d'éclairer les problèmes méthodologiques que pose l'observation continue de processus délibératifs qui donne lieu à une multiplication d'arènes ou d'actions dérivées, assez bien couvertes par les médias, pris ici au sens très large, puisque l'on inclut dans le champ d'observation les sites Internet qui relatent ou reprennent des éléments liés aux différents débats. S'il apparaît nécessaire d'équiper une telle enquête à l'aide d'outils informatiques, il va de soi que l'objectif n'est pas de clore la liste des analyses ou interprétations « secondaires » de ce qui se trame dans une telle masse discursive. Il ne s'agit pas de substituer des automatismes supposés « objectifs » à la pluralité des interprétations développées par des acteurs humains, bien au contraire : l'objet d'un observatoire informatisé est de fournir un socle documentaire et un répertoire d'outils d'analyse permettant d'ancrer les échanges de vue dans un espace coopératif fonctionnant comment un dispositif réflexif collectif. Aucun point de vue ne peut être exclu et l'enquête informatisée, ou non, peut être relancée constamment.

Il est important de noter que le présent rapport n'est pas la seule production de cette étude puisqu'elle se double de la construction de plusieurs corpus informatisés qui seront disponibles pour de multiples investigations ultérieures. Conformément à la convention passée avec le GRETS, ce rapport est livré avec un corpus documentaire, dûment indexé, ainsi qu'une version dédiée du logiciel Prospéro qui permet son exploration et son analyse.

1. Les corpus étudiés : une accumulation documentaire continue

Nous avons recueilli et organisé le matériel disponible en distinguant trois problématiques.

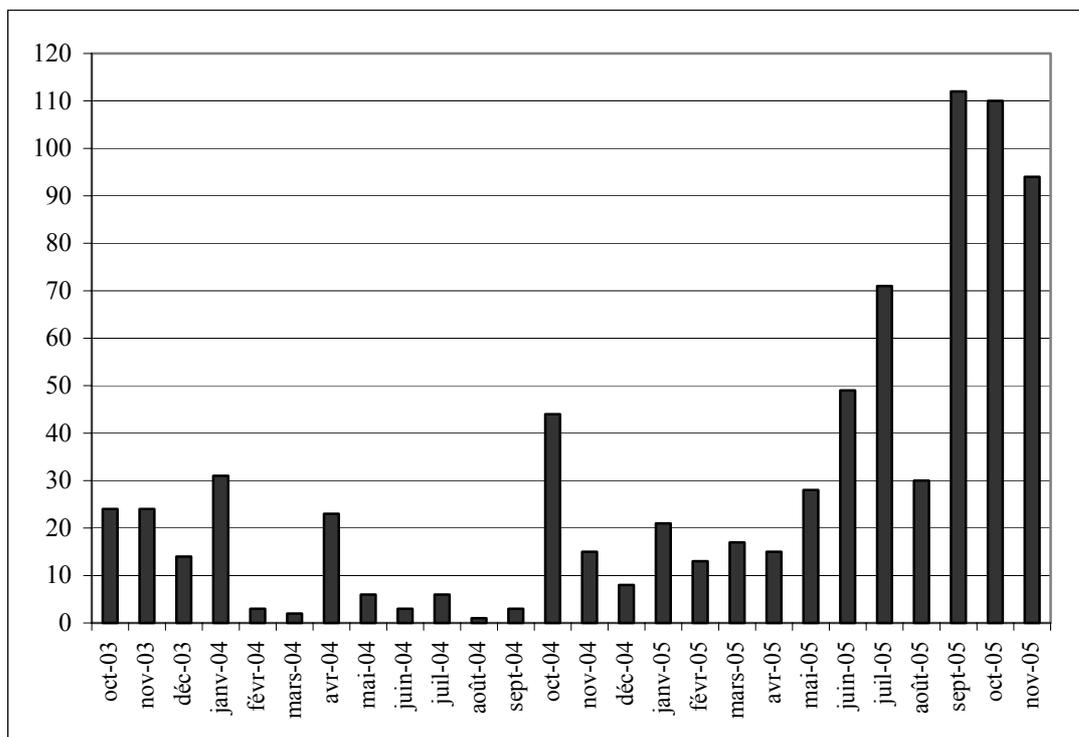
On entre d'abord dans le dossier par une problématique assez générale : comment évoluent sur la longue durée les jeux d'acteurs et d'arguments au fil des événements, des alertes, conflits, débats et décisions liés au nucléaire ? Cette problématique, qui dépasse le nucléaire civil et porte aussi bien sur des questions internationales que nationales, est étudiée au travers d'un corpus générique couvrant l'ensemble des événements liés au nucléaire et à la radioactivité depuis 60 ans. En effet, pour observer ce que les différents débats publics en préparation produisent par rapport à tout ce que le dossier nucléaire a déjà drainé comme jeux d'acteurs et d'arguments depuis que des alertes et des critiques ont été formulées dans l'espace public à l'encontre de l'énergie atomique – au moins depuis les années 1950 –, on dispose d'un corpus de textes contenant peu ou prou l'ensemble des figures argumentatives disponibles. Si l'enrichissement du corpus est poursuivi quotidiennement, on ne prend pas en compte pour le présent rapport tout ce qui a lieu après le 20 novembre. À cette date le corpus contenait 1874 documents (soit 9144 pages de texte et 18 276 876 octets) dont voici la répartition temporelle :



La problématique centrée sur la place des débats publics dans l'espace politico-médiatique, ou espace de mobilisation des acteurs dotés de puissances d'expression, nous a conduits à créer un deuxième corpus, qui permet de déployer plus systématiquement certaines configurations déjà contenues dans le corpus générique : comment les différents débats publics sont-ils plongés dans l'espace politico-médiatique par les acteurs intéressés ? Nous avons créé un corpus de presse mais aussi de déclarations, communiqués et documents divers émanant de différents auteurs-acteurs s'exprimant sur les débats publics à venir ou en cours et sur les dossiers concernés par ces débats publics. Le corpus centré sur les débats publics est donc un « zoom » du corpus générique dans le sens où, basé sur celui-ci, il est alimenté d'une manière beaucoup plus systématique sur les seules thématiques spécifiques aux débats publics qui nous occupent. Comme point d'origine pour ce corpus « externe »⁷, nous n'avons pas choisi une décision concernant l'un de ces débats, ou

⁷ Par opposition aux corpus suivants, « internes » aux débats publics étudiés.

l'apparition du projet de réacteur européen de troisième génération⁸, mais une déclaration faite le 8 octobre 2003 par Nicole Fontaine, alors Ministre déléguée à l'Industrie, demandant au Premier Ministre de « choisir l'EPR » pour renouveler le parc électronucléaire français, ceci à un moment où un débat national sur les énergies était en cours. Cette déclaration suscita une vive polémique et ouvrit véritablement, à notre sens, le dossier du débat public sur le projet EPR auquel est consacrée la troisième partie de ce rapport. Comme le précédent, ce corpus est enrichi quotidiennement mais arrêté, pour ce qui concerne l'étude de faisabilité et le présent rapport qui en rend compte, au 20 novembre 2005 – date à laquelle il contenait 767 documents (2109 pages et 4 214 858 octets) ainsi répartis :



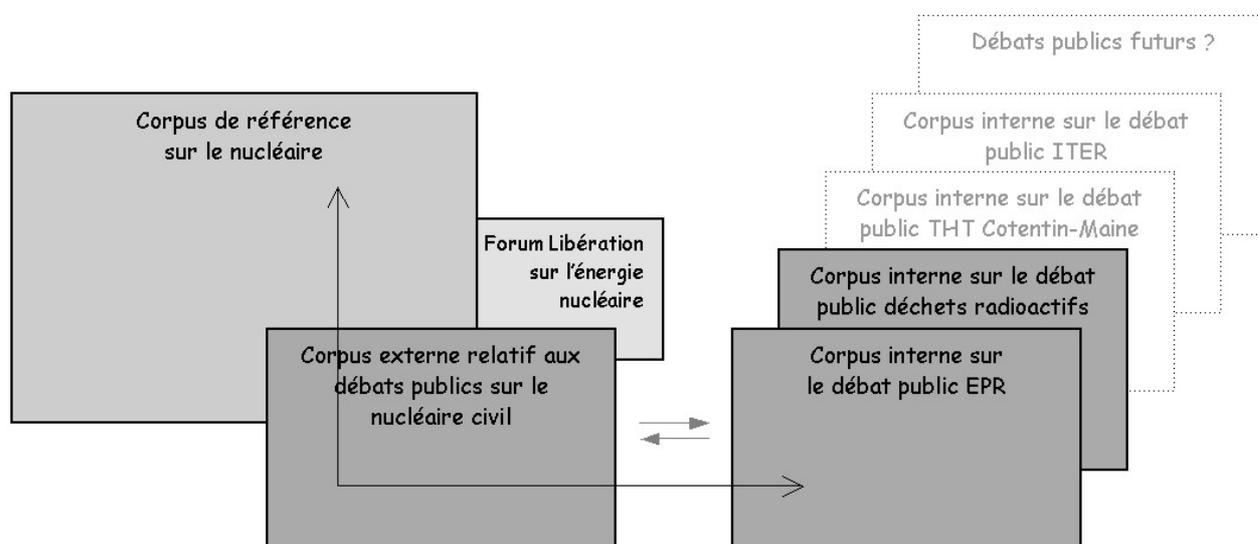
Enfin, une troisième problématique concerne le contenu des débats proprement dits : comment, au sein de l'espace d'expression créé par un débat public, se distribuent les arguments, et quelles sont les créations du processus délibératif lui-même par rapport à ce qui est déjà constitué comme lieux communs et figures argumentatives ? Des prises de parole inédites ont-elles lieu ? De nouveaux acteurs ou actants, jusqu'alors absents des arènes concernant le nucléaire, font-ils leur apparition ? On peut parler ici de « corpus interne », et en théorie il doit y en avoir un pour chaque procédure de débat public. Notons par exemple qu'aux trois débats publics en cours (sur la gestion des déchets radioactifs de haute activité, sur le projet « EPR tête de série » à Flamanville et sur la ligne à très haute tension associée au projet EPR), on pourra ajouter à terme celui qui devrait avoir lieu autour du projet ITER⁹.

⁸ C'était un des choix possibles puisqu'on avait prévu de privilégier le débat public sur le projet EPR à ce stade d'étude de faisabilité. L'origine chronologique que l'on donne à chaque dossier est évidemment réversible, susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution des questions de recherche.

⁹ Saisie le 5 mai 2003, la CNDP avait décidé le 2 juillet suivant d'organiser un débat public sur le projet « ITER en Provence » et en avait confié la conduite à une CPDP présidée par Patrick Legrand. Celle-ci avait suspendu la préparation du débat public en juillet 2004 en raison d'incertitudes encore trop grandes sur ce dossier (voir la décision CNDP n°2004/27/ITER/5 du 07/07/2005) et notamment de la décision internationale non encore intervenue sur le lieu d'expérimentation d'un réacteur à fusion thermonucléaire. En juillet 2005, suite à la décision internationale de construire le projet en France, et suite à la lettre du Ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, la

Dans le cadre de cette étude de faisabilité nous avons amorcé deux corpus « internes ». Le premier, consacré au débat public sur le projet EPR à Flamanville, regroupe les pièces préparatoires au débat (dossier du maître d'ouvrage, contributions aux « cahiers d'acteurs »). Le second, consacré au débat public sur la gestion des déchets radioactifs, comprend quant à lui les premiers comptes-rendus exhaustifs des réunions publiques. Cette différence de contenu s'explique par la disponibilité desdits comptes-rendus : pour le débat EPR, privilégié dans notre projet de pré-étude, les premiers sont seulement en train de paraître à l'heure où nous rédigeons ce rapport ; par contre, nous avons très en amont amorcé ce corpus interne et numérisé les dossiers préparatoires. L'embryon de corpus spécifique au débat public sur l'EPR¹⁰ permet donc surtout de voir, comparativement aux autres corpus, quelles sont les positions versées – par écrit – à ce débat. À l'inverse, l'amorce de corpus spécifique au débat sur la gestion des déchets radioactifs¹¹ se limite pour l'instant aux *verbatim* de réunions et nous permet de commencer à envisager les thématiques effectivement abordées dans ce débat public. Ces corpus internes étant en cours de génération, ils ne sont abordés dans le présent rapport qu'à titre indicatif.

Chacun des corpus ainsi constitués fait l'objet d'une présentation en annexe : auteurs, types de documents, quelques caractéristiques de contenu.



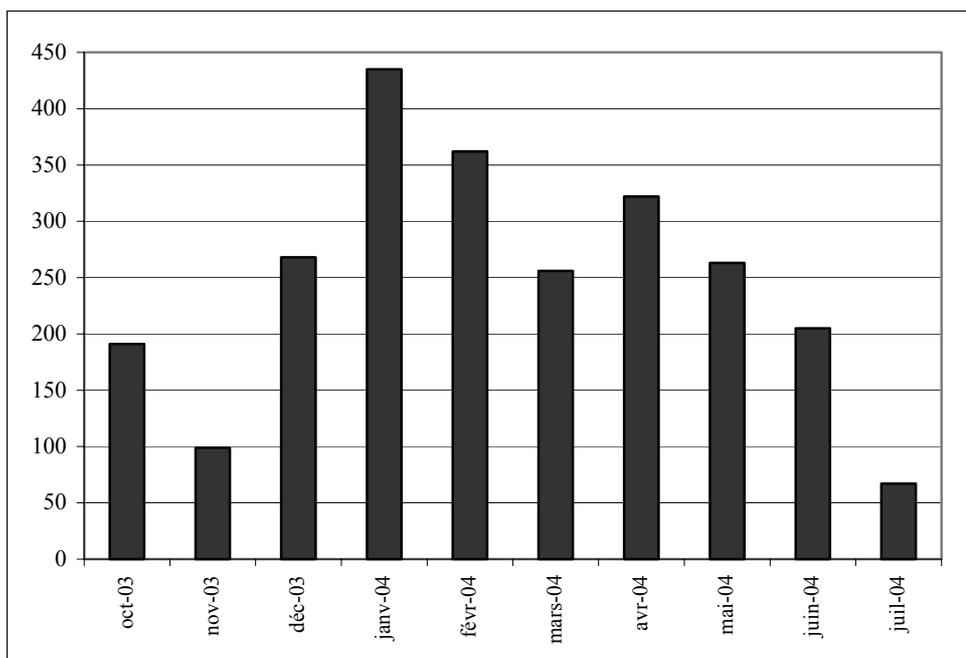
L'expérience ayant montré que la validation des analyses dépendait de la nature de l'espace de variation créé par les séries textuelles étudiées, on s'est encore donné d'autres points d'appui.

Le premier réside dans un corpus témoin, un forum organisé sur le site du quotidien Libération (stratégie assez banalisée aujourd'hui pour attirer les internautes...) : on a récupéré l'ensemble des messages échangés, entre octobre 2003 et juillet 2004, par des internautes invités à s'exprimer sur un forum intitulé « Le nucléaire, une énergie d'avenir ? ».

CNDP a décidé la reprise des travaux de cette commission particulière qui prépare actuellement un débat public dont les dates n'ont pas encore été fixées.

¹⁰ 71 textes, 317 pages, 633 829 octets.

¹¹ 11 textes, 856 pages, 1 711 800 octets.



Ce corpus de 2468 textes et 1426 pages (2 381 851 octets)¹² présente un triple intérêt : il débute simultanément à notre corpus externe ; il est basé sur les contributions d'auteurs individuels (et anonymes) supposés non porteurs de positions institutionnelles ou associatives – en d'autres termes, le profil des participants à ce forum peut être rapproché de celui des participants attendus dans les débats publics CNDP ; comme dans les réunions des débats publics, les contributeurs au forum partagent un même espace d'expression dans lequel l'ensemble des contributions est immédiatement disponible, contrairement aux corpus externe et de référence où, s'il peut y avoir « interaction » entre les différents documents, celle-ci n'est pas immédiate ; une différence majeure entre le forum Internet et la réunion publique est évidemment la possibilité, pour le premier, de voir se déployer parallèlement plusieurs fils de discussion.

Avec ces différents corpus on sera donc en mesure d'observer les processus argumentatifs propres à trois types d'arènes ou, tout au moins, à trois espaces de parole publique qui se différencient principalement par le mode d'accès des participants ou, en d'autres termes, par le type d'acteurs qui y prennent légitimement la parole :

Corpus	Espace d'expression	Auteurs-acteurs
Le corpus de référence et le corpus « externe » sont identiques du point de vue de l'espace d'expression qu'ils forment et des types d'acteurs qui y prennent la parole, le second étant un « zoom » thématique du premier	Espace politico-médiatique	Tous les acteurs qui prennent la parole ou qui produisent des interventions publiques, y compris ceux qui passent par la médiation de l'entretien sociologique ou par des courriers adressés à des instances
Le corpus « forum Internet »	Forum	Théoriquement tout le monde
Les corpus « internes »	Débat public organisé	Acteurs collectifs et intervenants émergeant au fil des débats

¹² Le rapport pages/textes est évidemment nettement inférieur à celui d'autres corpus dans lesquels on trouve des articles, rapports, comptes rendus de réunions... plus longs que le format standard d'un message électronique.

Le second point d'appui, de plus en plus utilisé dans les recherches effectuées avec le logiciel Prospéro, est formé par d'autres corpus de la bibliothèque Chéloné¹³, puisque l'on peut comparer les corpus étudiés avec ceux qui présentent un « air de famille », comme ceux qui concernent des processus d'alerte, de controverse ou de crise. La comparaison systématique permet d'attester des spécificités propres au domaine étudié ou aux transformations observées. Par exemple, les références au « principe de précaution » ou au « développement durable », à la « démocratie délibérative » ou à la « mondialisation », les formes d'engagement de l'Etat, les figures critiques, les listes d'alertes ou d'affaires servant de précédents, sont-elles radicalement différentes dans le cas du nucléaire et dans ceux des nanotechnologies, de l'amiante, de la carte nationale d'identité électronique, des OGM, ou encore de la vache folle ou de la grippe aviaire ?¹⁴

Rang occupé par les différents dossiers dans les corpus étudiés :

Générique		PBCD		Forum		Déchets		EPR	
EPR	16,14	EPR	127,3	EPR	12,83	déchets radioactifs	25,47	EPR	168,1
déchets radioactifs	12,95	déchets radioactifs	32,20	cancers	10,31	EPR	5,72	déchets radioactifs	10,09
cancers	10,94	ITER	8,72	déchets radioactifs	5,47	cancers	5,61	ITER	1,26
sous-traitance	1,17	THT	5,41	ITER	4,35	privatisation	0,70	sous-traitance	0,95
ITER	0,95	privatisation	1,66	privatisation	1,82	ITER	0,58	THT	0,63
privatisation	0,73	cancers	0,28	THT	0,49	sous-traitance	0,47	privatisation	0,32
THT	0,22	sous-traitance	0,19	sous-traitance	0,00	THT	0,00	cancers	0,32

NB Pour mener une comparaison systématique, on a créé une collection de dossiers contenant sept représentants des principaux objets de débat et de controverse. On a ajouté à titre de test deux axes de discussion représentés ici par la *privatisation* (d'EDF) et par la *sous-traitance* comme marqueur d'un intérêt pour l'organisation de la filière. L'indice n'est autre que le poids pondéré (score de l'objet rapporté au volume de pages du corpus, seule indication chiffrée permettant de s'affranchir des différences qualitatives entre les corpus).

¹³ L'état de la collection des corpus étudiés par notre sociologue électronique, régulièrement mis à jour, est accessible ici : http://prospero.dyndns.org:9673/prospero/acces_public/02_textes_sur_prospero/etat_bibliotheque.

¹⁴ Voir F. Chateauraynaud, *Nanosciences et technoprophéties. Le nanomonde dans la matrice des futurs*, document de travail, Paris, EHESS, 2005.

2. Processus de transformation et contexte de l'ouverture des débats publics

À partir d'une division interne du corpus générique, réalisée afin de comparer les premières années du XXI^e siècle à la deuxième moitié du XX^e, nous avons souligné, dans une note intermédiaire, le recul de thèmes et personnages qui avaient « occupé le devant de la scène » à différentes époques, comme les conditions de travail des opérateurs du nucléaire dans les années 1970 à 1990 et les alertes sanitaires et environnementales qui avaient dominé le dossier nucléaire des années 1990¹⁵. Inversement, on voit monter essentiellement deux séries de préoccupations dans les années 2000, qui permettent d'identifier un changement de configuration globale : la place démesurée prise par le risque terroriste suite aux attentats du 11 septembre 2001¹⁶ ; le retour des préoccupations énergétiques et la montée des problèmes climatiques. Ces deux axes produisent des effets sensibles sur les arguments des protagonistes. Des objets d'alerte ou de controverse sortent par contre des lignes de préoccupations principales. On a comparé systématiquement la collection des objets d'alerte dans les trois corpus (général / débats / forum). Voir les tableaux en annexe (page 140).

L'actualité la plus récente du dossier concerne essentiellement la politique internationale centrée sur les enjeux du nucléaire militaire (Iran), mais un rapport de l'ONU a fait ressurgir les victimes de l'accident de Tchernobyl et ravivé les critiques récurrentes sur le thème « nucléaire et secret », qui réapparaît également à l'occasion des débats publics (voir infra). Mais si l'on devait résumer en quelques traits le contexte dans lequel surgissent les débats qui nous intéressent, on pourrait le décrire comme le « retour de l'activisme dans les affaires publiques ». On peut de ce point de vue comparer le cas du nucléaire et ceux des OGM (les Faucheurs volontaires) et des nanotechnologies (PMO à Grenoble). De fait, des contraintes assez générales pèsent sur le dossier nucléaire, en vertu du transfert de mots d'ordre, d'acteurs, d'arguments et de modes d'action à l'œuvre dans d'autres dossiers. Chaque dossier garde cependant des spécificités : car autant on voit bien comment des Faucheurs volontaires peuvent saisir des plantes transgéniques, autant on imagine assez mal des antinucléaires s'emparer de fûts radioactifs pour les détruire. Il reste que des actions spectaculaires se produisent (cas des transports de déchets ou de l'intrusion dans des centrales). Greenpeace a incontestablement le leadership en la matière : par exemple, le 19 juin 2002, l'association écologiste organise une « performance » devant le ministère de l'Écologie à Paris : escortés par une camionnette portant le fameux symbole du nucléaire, les militants ont déposé un fût, recouvert d'une enveloppe de plomb, contenant des sédiments radioactifs prélevés dans l'environnement, près de l'usine de retraitement de la Cogéma à La Hague...

Parmi les éléments saillants du contexte dans lequel se produisent les débats publics, il faut compter également avec le processus de privatisation d'eDF. Malgré les effets de construction du corpus, la référence à la privatisation apparaît 35 fois dans le corpus centré sur les débats, occurrences auxquelles il faut ajouter 22 références à l'ouverture du capital (il n'y a que 5 textes qui contiennent les deux thèmes). Si l'on compare avec le corpus générique qui est supposé nous fournir le « contexte » des débats, on enregistre 39 occurrences pour le thème de la privatisation et 26 pour l'ouverture du capital, soit donc des scores très proches – si l'on prend soin naturellement de raisonner sur la même période, à compter du 15 octobre 2003. La question du statut de l'entreprise nationale n'est pas explicitement à l'ordre du jour du débat sur l'EPR. Or il ne fait aucun doute que la concomitance de l'ouverture du capital et du débat EPR est présente à l'esprit des acteurs et que les raisonnements concernant la production et la consommation d'énergie peuvent difficilement faire l'impasse des enjeux associés aux contraintes de marché et aux formes d'organisation qu'elles

¹⁵ F. Chateauraynaud et D. Torny, op. cit.

¹⁶ Sur la méta-configuration engendrée par la rupture du 9/11 et son influence sur les cadres de l'action et du jugement, et plus généralement, l'impact de la « mondialisation » sur les catégories d'analyse des sciences sociales et des sciences politiques, voir U. Beck, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation* (2002), Paris, Flammarion, 2003.

engagent. Dans ce qui suit, on observe que de multiples auteurs-acteurs exigent, à travers des ressorts interprétatifs différents, un rapprochement de la question de la « privatisation » et de celle de la relance du nucléaire rendue tangible par le projet EPR.

Cette libéralisation, impulsée par une directive européenne sur l'électricité de 1996, s'étend par paliers à des consommateurs d'abord industriels puis de moins en moins gros jusqu'aux particuliers ; les prochaines échéances sont le 1er juillet 2004, avec l'ouverture à la concurrence pour 2,3 millions de consommateurs (entreprises, collectivités, artisans, commerçants et professions libérales), et le 1er juillet 2007, l'ouverture totale du marché français ; - ouverture du capital des groupes EDF, aujourd'hui détenu à 100 % par l'Etat, et Areva, dont le capital est détenu à plus de 90 % par des fonds publics. Les incertitudes restent très grandes quant à l'échéancier exact de ces opérations, mais le gouvernement, qui souhaite réaliser un grand programme de privatisation, comme les présidents respectifs de ces groupes, François Roussely et Anne Lauvergeon, multiplient les déclarations sur leur intention de faire vite. (Marignac, 17/11/2003)

"Pour les Verts, le marché européen de l'énergie doit avoir pour objectif essentiel la lutte contre le gaspillage énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'accès pour tous à l'électricité. Ni la course au nucléaire ni la privatisation ne sont à la hauteur de ces défis", poursuit Héléne Flautre. "Nous nous opposons résolument à la construction d'un EPR, que ce soit en France ou ailleurs. (Les Verts, 15/04/2004)

Depuis le début, on parle de "séquestration", "transmutation", "vitrification", organisation de la COGEMA... Les élus et les responsables d'EDF, d'AREVA ou du CEA, répondent à des syndicalistes de la CFDT et de la CGT, ou à des anonymes qui sont sans conteste de la partie. Il est question de détails précis sur la faisabilité du stockage et du retraitement des différents déchets. "Heureusement, les déchets à vie longue sont peu nombreux", note Jean Lefèvre, de la Commission nationale d'évaluation. Un militant CGT ose la question : "La compatibilité du nucléaire et la privatisation des entreprises est-elle possible ?". Les représentants d'AREVA et d'EDF louvoient (L'Humanité, 21/09/2005).

«C'est principalement pour financer la construction de nouveaux réacteurs nucléaires, de type EPR, que la privatisation d'EDF est aujourd'hui engagée. Certes, dans un premier temps, EDF et le gouvernement ont pris soin d'annoncer des investissements dans des secteurs moins sensibles, mais le projet annoncé de remplacer les centrales nucléaires actuelles, vieillissantes, nécessite des sommes colossales [NBP 1]. Il est d'ailleurs évident que la part des actions EDF vendues par l'Etat passera sous peu de 15 à 30 %, et que la limite de 30%, prétendument "gravée dans le marbre", sera remise en cause par une prochaine loi. Ensuite, comme pour France Télécom, la part de l'Etat dans EDF passera sous la barre des 50% sous prétexte que "L'Etat conservera une minorité de blocage". Enfin, l'Etat passera un jour discrètement sous la minorité de blocage comme ce fut le cas le 31 août 2005 pour France Télécom, dans l'indifférence absolue. Il est donc aujourd'hui très clair que, pour empêcher la privatisation du service public de l'énergie, il faut s'opposer à la relance du nucléaire. (Réseau Sortir du nucléaire, 27/10/2005)

Ces associations regrettent également, qu' "aucune réflexion globale sur la production de ces déchets, la filière électronucléaire et la politique énergétique du pays" ne soit engagée. Le débat sur l'EPR, à Flamanville la semaine dernière, n'a pas été de nature à modifier l'opinion de ces associations. Contrôles d'identité des antinucléaires porteurs de banderoles, discours à la gloire du nucléaire par le président de la Chambre de commerce de Cherbourg, micro que l'on ne tend plus à celles ou ceux que l'on estime trop pugnaces ou trop techniques, délégué cégétiste écouté tant qu'il prône le développement de la filière et que l'on trouve soudain trop long lorsqu'il proteste contre la privatisation d'EDF qu'il estime dangereuse pour le nucléaire : les participants à cette réunion n'ont pas senti souffler le vent du dialogue. (Ouest-France, 14/11/2005)

Pour saisir les grandes transformations à l'œuvre dans le dossier nucléaire, on a distingué cinq périodes dans le corpus de référence¹⁷.

	<i>Périodisation</i>	<i>Nombre de textes</i>	<i>Nombre de pages</i>	<i>Événement qui « marque » l'ouverture de la période</i>
1	08/08/1945 - 25/04/1986	140	1368	Hiroshima-Nagasaki
2	26/04/1986 - 29/12/1993	97	760	Tchernobyl
3	30/12/1993 - 30/12/1998	436	3313	Affaire Radiacotrôle / première grande alerte de la CRIIRAD
4	31/12/1998 - 07/10/2003	762	1899	« Surgissement » du réseau Sortir du nucléaire
5	08/10/2003 - 16/11/2005	439	1804	Rapport Besson sur la stratégie énergétique de la France
		1874	9144	

La période la plus importante en nombre de pages est celle qui est liée aux travaux sur les alertes menés dans les années 1995 à 1998. Ces travaux s'appuyaient sur des enquêtes de terrain approfondies, et avaient donné lieu à la numérisation de multiples entretiens, rapports et ouvrages. La période suivante est marquée par une augmentation du nombre de textes mais une nette diminution de leur volume ce qui est lié à la part croissante des textes et communiqués directement récupérés sur des fils d'information numérisés. Les périodes 1 et 2 sont évidemment sous-représentées et l'état actuel du corpus ne permet pas de les traiter autrement que comme des témoins partiels de ce qui animait les auteurs-acteurs dans les quarante premières années du dossier.

Pour recouper la périodisation proposée, on a effectué une série de tests utilisant comme indices le score réalisé, dans chaque période, par différentes catégories discursives. Pour chaque catégorie retenue – et dont on trouvera le contenu en annexe –, on regarde comment se distribuent les différentes périodes, en les triant selon le score pondéré (ie score cumulé de la catégorie pondéré par la part de la période dans le volume total en nombre de pages du corpus). On va examiner un à un des indices permettant d'asseoir cette périodisation sur un outillage analytique précis puisqu'il évite de tout redéployer et que chaque indice pris en compte contient lui-même des centaines voire des milliers d'éléments pointant sur le corpus.

Logique d'alarme

<i>Période</i>	<i>Score</i>	<i>Score pondéré</i>
Période 1	739	166
Période 2	307	114
Période 4	733	110
Période 3	1018	79
Période 5	461	67

La pondération est un moyen radical de relativiser ce qui semble s'imposer massivement en terme de score brut. L'intervalle de variation dans lequel se situent ces valeurs pondérées tend à montrer que la logique d'alerte est grosso modo une constante de ce corpus. La logique d'alarme ou logique d'alerte n'apparaît finalement pas très saillante dans la période 3, si l'on tient compte de la masse textuelle. C'est largement lié au caractère très « profond » des récits et des arguments qui plongent dans des cas d'alerte à la radioactivité ou dans des données épidémiologiques : comme le montre le test suivant réalisé sur la collection des radioéléments, les objets sont particulièrement développés

¹⁷ Dans un état antérieur de nos travaux, il existait trois périodes. Elles avaient été fixées pour permettre des comparaisons lors du rapport remis en 2003 dans le cadre du programme EPR (sic) du Ministère de l'Ecologie. On rappelle que ce rapport est en ligne : http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=4403.

dans cette période. Par contre on note du même coup que la période 5 est en queue de liste de ce point de vue, ce qui confirme la perte d'hégémonie de la configuration « logique d'alerte ».

RADIOELEMENTS*

Période 1	1780	165
Période 3	3171	118
Période 2	561	84
Période 4	1404	82
Période 5	970	57

La mise en œuvre de la table des éléments radioactifs fournit une indication précieuse sur le degré auquel les acteurs prennent appui sur des objets techniques et s'engagent dans des raisonnements sous contrainte métrologique. Tout se passe comme si les radioéléments disparaissaient progressivement des arènes publiques. En fait, cela tient en partie à la nature des supports intégrés dans le corpus (des ouvrages et des articles scientifiques pour les années 1950 et 1960) bien que l'on trouve pas mal de strontium par exemple dans la presse nationale de ces mêmes années (ça renvoie assez bien au rapport à l'instruction scientifique qui a marqué les trente années d'après-guerre – voir l'évolution corrélatrice de la place de l'ingénieur). On note également, à travers le tableau suivant, que les travailleurs, dont les dénominations sont encore très marquées par une logique de classe, réalisent leur meilleur score relatif dans la période qui précède l'effondrement du bloc de l'Est - certains commentaires voyant dans Tchernobyl un prodrome de la fin du communisme (une sorte d' « acte manqué » réussi !).

TRAVAILLEURS@

Période 1	502	159
Période 3	987	133
Période 2	187	98
Période 4	373	74
Période 5	239	47

La deuxième période a donc été construite à partir de l'accident de Tchernobyl (26 avril 1986)

Tchernobyl

Période 2	505	332
Période 4	669	168
Période 3	703	83
Période 5	300	65
Période 1	0	0

Si Tchernobyl sert de point de départ à l'ouverture de cette deuxième période, la référence à l'accident ukrainien ne cesse de se prolonger dans les années ultérieures. Toutefois, dans l'état actuel des affaires nucléaires, on note un léger repli, qui semble corroborer le changement de configuration des années 2000. Ce qui est flagrant c'est que les opérateurs – entendus ici surtout comme agents de conduite – prennent en quelque sorte la place des travailleurs dans cette période.

OPERATEURS@

Période 2	97	407
Période 4	75	100
Période 5	54	72
Période 3	101	68
Période 1	32	55

Notons que la notion d'opérateur a changé de sémantique en l'espace de 10 ans : elle désignait les agents et techniciens sur site et désormais renvoie aux entreprises qui dominent un secteur d'activité. De fait, malgré la mise en œuvre de protocoles de désambiguïsation, il reste quelques formes ambiguës qui exigent une lecture du contexte ¹⁸. Après vérification, on constate que les écarts se creusent encore plus si l'on retire les « opérateurs » au sens de groupes industriels.

La période 2 est aussi celle dans laquelle les figures de dénonciation semblent se déployer le plus fortement. On aurait plutôt associé ce régime à la fin de la première période mais de ce point de vue le corpus reste très minimal et le score de la catégorie est tiré vers le bas par de multiples documents assez techniques, intégrés pour permettre le repérage des entités devenues « naturelles » au fil du temps.

Modes de dénonciation

Période 2	301	165
Période 4	517	110
Période 5	466	103
Période 3	802	94
Période 1	213	57

La période 3 est marquée par toute une série d'alertes sanitaires, environnementales, technologiques et organisationnelles (que l'on pense aux intérimaires du nucléaire ...). Un des meilleurs indices est formé par la catégorie intitulée Approche épidémiologique, renvoyant à toutes les entités associées à la recherche de facteurs de risques en monde ouvert.

Approche épidémiologique

Période 3	1103	301
Période 4	354	96
Période 2	73	48
Période 5	169	43
Période 1	47	15

Le cancer

Période 3	975	163
Période 4	563	147
Période 2	146	85
Période 1	229	72
Période 5	108	23

Le poids réalisé par le cancer redouble le résultat précédent : le cancer reste de loin la maladie, ou plutôt le grand ensemble de maladies, le plus fortement associé à la radioactivité, même si au fil du temps on voit se spécifier les connexions (leucémies, cancers de la thyroïde).

¹⁸ Les termes « opérateurs » et « opérateur », apparaissent respectivement 179 et 74 fois. La forme au singulier est nettement plus ambiguë. Pour désambiguïser, on construit toutes les expressions possibles comme « opérateur français » (5), « opérateur public » (4), « opérateur industriel » (3), « opérateurs privés » (2), « opérateurs pétroliers » (2), « opérateurs énergétiques » (2), etc.

La quatrième période s'ouvre avec l'apparition du Réseau Sortir du Nucléaire dans l'espace public. Cet auteur-acteur, assez typique de l'acteur-réseau des années 2000, totalise à partir de fin décembre 1998, plus de cent contributions dans le corpus générique et une quarantaine dans le corpus centré sur les débats ce qui en fait un des auteurs les plus saillants du dossier.

Modes de protestation

Période 4	860	162
Période 5	749	143
Période 1	565	138
Période 2	143	57
Période 3	563	42

La création du réseau Sortir du Nucléaire, et l'intensification conjointe des actions orchestrées par Greenpeace, se manifestent par une montée spectaculaire de la catégorie Modes de protestation qui contient toutes les formes de mobilisation collective depuis la manifestation et la grève jusqu'aux formes plus insolites ou plus récentes comme la grève de la faim, le die-in ou les Faucheurs volontaires (cités en exemple par certains auteurs).

Logique judiciaire

Période 4	597	258
Période 5	308	107
Période 3	408	66
Période 2	62	48
Période 1	103	42

L'émergence du contentieux judiciaire est aussi une forte caractéristique du tournant du siècle dans le dossier nucléaire. On enregistre ici la coïncidence d'une pluralité de procédures, allant de la contestation de type écologique, assez classique, jusqu'aux plaintes au pénal qui ont fait basculer le dossier nucléaire dans l'affaire, surtout avec la plainte des malades de la thyroïde.

La période ouverte par les débats, et qui nous intéresse en priorité, donne clairement la part belle au registre intitulé Normes délibératives et qui contient des désignations typiques comme « débat », « débat public », « débat national », « démocratie délibérative », « débat nucléaire », « espace public » mais aussi « discussion », « délibérations », etc.

Normes délibératives

Période 5	785	342
Période 4	325	88
Période 1	174	63
Période 3	375	48
Période 2	63	41

On obtient presque une série parfaitement ordonnée, à ceci près que la période 1 passe devant les périodes 2 et 3 : c'est très nettement lié à des usages assez hétéroclites des formes « débat » ou « débats », qui n'ont pas encore la charge sémantique qui devient la leur à partir des années 1990.

Économie de l'Énergie

Période 5	3113	306
Période 1	1111	102
Période 4	1222	76
Période 2	306	48
Période 3	1522	46

La période actuelle est marquée par un retour en force des préoccupations énergétiques : les débats nucléaires ont la particularité de convoquer peu ou prou toutes les formes d'énergie et de servir d'espace de calcul commun aux acteurs les plus divers (voir par exemple les interventions de Global Chance).

À partir du milieu des années 1990, de nouveaux standards de jugement et d'évaluation sont disponibles, qui marquent une nouvelle configuration dans la mise en discussion des affaires nucléaires. On remarque de ce point de vue que la référence au « principe de précaution », qui émerge en 1996 dans le dossier, est moins intense dans les périodes suivantes. La référence au principe de précaution tend même à se perdre dans la période récente puisqu'on n'enregistre que 3 occurrences à partir d'octobre 2005 dans le corpus centré sur les débats, 5 dans le corpus encore très provisoire consacré au débat EPR proprement dit. Il est par contre plus nettement présent dans le débat sur les déchets radioactifs, avec 9 occurrences pour un nombre de textes encore réduit au moment où l'on rédige ces lignes (11 comptes-rendus). S'il est clair qu'il faudra attendre de disposer des séries complètes pour évaluer le rôle que joue le principe de précaution dans les argumentaires, on voit l'importance des séries passées et des périodisations que l'on peut en faire. Notons à ce propos que la périodisation n'est pas une activité réservée aux chercheurs, même si, comme on le voit dans l'extrait ci-dessous, ces derniers peuvent en avoir la paternité :

D'ailleurs, le principe de précaution entériné par la conférence de Rio et par la loi française postule que l'incertitude scientifique ne doit pas retarder la prise de décision. Sous peine d'être accusés de négligence dans quelques années, nous devons agir dès aujourd'hui et engager des programmes de travaux coûteux et souvent impopulaires à partir de connaissances fragmentaires et parfois incertaines. Comme le disait un précédent président de l'Office, M. Jean-Yves Le Déaut, "on demande aux responsables politiques de prendre des décisions dures sur des connaissances molles !" . Dès lors, pour éviter que les décisions prises dans ces conditions dégèrent en crise médiatique où même politique, il faut profondément modifier nos comportements. En l'absence d'évidence scientifique absolue, il faut faire désormais appel à la concertation et à ce que certains sociologues appellent la transaction sociale, qui repose sur la communication et la médiation. À partir du moment où on ne peut plus apporter de démonstration claire de l'absence de dangerosité d'une mesure, il est en effet évident qu'il ne faut plus essayer de " passer en force ", comme on a trop souvent tenté de le faire dans le passé, en particulier dans le domaine du nucléaire. Dans une très intéressante thèse de doctorat en socio-économie sur le stockage des déchets radioactifs (5), M. Jean-Claude Petit a montré que dans l'évolution de ce problème, en France, trois grandes périodes pouvaient être distinguées. 5 Le stockage des déchets radioactifs : perspectives historiques et analyse sociotechnique Thèse de doctorat en socio-économie de l'innovation présentée par M. Jean-Claude Petit Durant la première, de 1940 à 1970 environ, les experts ont eu seuls la parole et se sont considérés comme les seuls garants de l'intérêt général. Au cours de la seconde période, 1970-1990, la grande poussée environnementaliste a conduit à une multiplication des intervenants. Divers groupements, associations, riverains des sites prévus pour le stockage, prennent la parole et s'expriment au nom d'intérêts locaux mais aussi généraux qui n'auraient pas été pris en compte par les experts. C'est la période de la contestation des projets de stockages souterrains qu'on avait voulu fonder uniquement sur la rationalité scientifique et technique et sur l'autorité des experts. C'est aussi une période de confusion de débats, de controverses plus ou moins inextricables, dans lesquels les pouvoirs publics s'enfoncent sans trouver de réponse satisfaisante. La troisième période, à partir de 1990, semble au contraire être celle de la résolution des conflits par la concertation, la négociation et la mise en place de procédures scientifiques associant le public et les responsables des projets.

Christian Bataille, « L'évolution de la recherche sur la gestion des déchets nucléaires à haute activité - tome 1 les déchets civils », 1996

Si la référence au principe de précaution retient notre attention ici c'est qu'un événement « juridique » majeur a eu lieu un peu plus d'un an avant l'ouverture des débats publics : l'inscription de la charte de l'environnement dans la Constitution, laquelle contient désormais une référence explicite au « principe de précaution ».

Auteurs qui se réfèrent au principe de précaution dans les différents corpus

Générique	Centré sur les débats	Forum Libé	Débat EPR	Débat déchets
Wynne 8	Ouest-France 3	Makoukoue.... 4	ACRO 3	Fouquet..... 3
Vrousos 5	Bourdillon (lecteur Nouvel Obs) 2	Je 3	Global Chance .. 1	Labourot..... 2
Greenpeace..... 5	Greenpeace..... 2	Igloo 3	EPR NON	Minon..... 2
Viel..... 5	Paillart et Zadjerman.... 1	Agrajag..... 2	MERCI..... 1	Collin..... 1
Le Monde 5	Réseau Sortir du nucléaire..... 1	Gbenard 1		Knoche 1
Réseau Sortir du nucléaire4	Réseau Sortir du nucléaire 1	benjamin974.. 1		
Assemblée Nationale..... 3		kastor_magik . 1		
AFP 3		jfs..... 1		
Duclos 2		FB..... 1		
Chateauraynaud..... 2		Carbonik..... 1		
Quotidien du médecin 2				
Reuters 2				
Gendarme 2				
Anger..... 2				
Masse 2				
Libération 1				
LCR..... 1				
AFMT 1				
Commission Nationale d'Evaluation 1				
Coordination nationale des élus contre l'enfouissement 1				
ACRO 1				
GSIEN..... 1				
Commission Turpin..... 1				
Bataille 1				
61	9	18	5	9

Cela méritera sans doute des analyses plus précises, mais on constate que l'usage du principe de précaution est, pour la période récente, plus intense dans le corpus témoin constitué par le forum sur internet. Ce principe semble désormais former une ressource naturelle pour l'expression des opinions dans l'espace public.

Dans le même ordre d'idée, on peut regarder la place relative du changement climatique ¹⁹ dans les différents corpus.

¹⁹ L'objet utilisé ici est évidemment un Etre-Fictif, contenant des représentants aussi divers que « changements climatiques », « réchauffement de la planète », « gaz à effet de serre », « GES », « couche d'ozone », etc.

Corpus	Rang	Poids	Poids relatif
Forum Libération	11	566	39,69
Corpus débat EPR	28	108	34,07
Corpus centré sur les débats	47	378	17,93
Corpus générique	216	444	4,86
Corpus débat déchets	135	26	3,04

Le changement climatique s'impose comme cadre de référence dans le forum de Libération et semble jouer un rôle très important dans le débat sur l'EPR (dont le corpus n'est que très provisoire). Par contraste, ce thème, qui fait figure de nouveau lieu commun du début du XXIème siècle, à la fois produit et signe d'une globalisation assumée par la plupart des acteurs, qu'il renvoie en quelque sorte en miroir, est assez peu présent dans l'état actuel des comptes rendus de réunions publiques autour des déchets radioactifs. Notons que dans le cas du grand corpus générique, il convient de relativiser le score obtenu. En effet si l'on distribue le changement selon les différentes périodes, on obtient une courbe explicite :

Distribution du changement climatique dans le corpus générique

Période 5	281	702
Période 4	83	87
Période 3	76	36
Période 1	3	3
Période 2	1	1

Pour terminer l'analyse des effets de structure associés à la périodisation du corpus, on peut regarder le sort de deux classes de marqueurs temporels : la première rassemble les traits signalant une orientation vers le passé ; la seconde les traits tournés résolument vers l'avenir.

Orientation vers le passé

Période 3	636	156
Période 2	221	102
Période 1	203	85
Période 4	177	74
Période 5	115	72

Orientation vers le futur

Période 5	659	185
Période 2	192	110
Période 3	676	82
Période 1	246	74
Période 4	341	73

La cinquième période du corpus générique correspond de fait au processus de mise en place des différents débats (débat national sur l'énergie puis débats publics) concernant l'avenir du nucléaire civil. Cette période est très logiquement tournée vers le futur. On peut dès lors regarder, dans le corpus dédié à cette étude, les principales épreuves et les événements marquants engagés par les acteurs du dossier.

Quelques événements marquants du corpus externe	
08/10/03	Publication du rapport Besson sur la politique énergétique française – Nicole Fontaine se prononce pour l'EPR
07/11/03	Publication du Livre Blanc sur les énergies
15/04/04	Débat à l'Assemblée Nationale : choix de l'EPR
20/10/04	Choix du site de Flamanville pour l'EPR
01/12/04	Décision CNDP d'organiser un débat sur l'EPR et de le rendre national
20/01/05	Trois journées d'auditions devant l'OPECST sur la gestion des déchets radioactifs
02/03/05	Décision CNDP d'organiser un débat national sur la gestion des déchets radioactifs
02/03/05	Décision CNDP d'organiser un débat sur la ligne THT Cotentin-Maine
16/03/05	Publication du rapport Bataille&Birraux sur la gestion des déchets radioactifs
01/06/05	Décision CNDP de faire débiter le débat public EPR le 19 octobre
28/06/05	Décision internationale : ITER en France (Cadarache)
30/06/05	Remise des rapports du CEA et de l'ANDRA sur les recherches engagées dans le cadre de la loi Bataille de 1991 sur la gestion des déchets radioactifs et décision gouvernementale de repousser de dix ans l'échéance fixée par cette loi pour clore les recherches et prendre des décisions.
06/07/05	Décision CNDP de reprendre l'organisation du débat sur ITER
21/07/05	Greenpeace proteste contre des travaux entamés par EDF pour l'installation d'EPR
12/09/05	Début de la construction d'un EPR en Finlande
12/09/05	Ouverture du débat public sur la gestion des déchets radioactifs
13/09/05	Censure de quelques lignes du cahier collectif d'acteurs du débat public sur l'EPR faisant référence à un document confidentiel défense
12/10/05	Lettre du Ministre Loos rejetant la proposition d' « expertise indépendante sur les questions nucléaires soumises au débat public » et confirmation, le 13/10, du retrait des associations.
19/10/05	Annulation des premières réunions des débats publics EPR et THT Cotentin-Maine
03/11/05	Ouverture du débat public sur le projet EPR
08/11/05	Ouverture du débat public sur la THT Cotentin-Maine

Parmi ces événements on voit poindre non seulement les questions liées à ce que nous avons appelé ci-dessus la catégorie « Norme délibérative », mais encore le thème de la transparence, particulièrement sensible dans les dossiers nucléaires. Peut-on vérifier cette dernière affirmation ?

Nous avons comparé, dans différents corpus de la bibliothèque Chéloné, les taux d'usage du thème de la transparence :

Corpus	Occurrences du thème	Nombre de pages	Indice
Débats publics sur le nucléaire civil	135	2108	6,40
OGM	121	2200	5,50
Nucléaire (corpus générique)	365	9141	3,99
Charte de l'environnement	33	891	3,70
Discours du Ministre de l'Intérieur	57	1602	3,56
Forum Libération (corpus témoin)	48	1426	3,36
Déchets radioactifs (corpus interne)	28	856	3,27
Grippe aviaire	102	3270	3,12
Vache folle	72	3060	2,35
Premier tour (présidentielle 2002)	40	1759	2,27
Gauche	9	419	2,15
Amiante	49	4857	1,01
Nanotechnologies	27	2906	0,93

Le corpus « externe » concernant les débats, construit spécialement pour cette pré-étude, est celui qui vient en tête du point de vue du taux de présence du thème de la transparence. On voit la référence à ce thème diminuer assez fortement dans le corpus générique qui contient un éventail thématique plus large, notamment international, toutefois l'indice en reste très élevé comparativement à certains dossiers d'alertes et de risque comme l'amiante ou les nanotechnologies.

On note que ce thème est très présent également dans le corpus sur les OGM, dans le corpus relatif à l'élaboration de la Charte de l'environnement (la transparence y est érigée au rang de principe, comme le principe de précaution, le principe de participation, etc.) et également dans les discours du Ministre de l'Intérieur²⁰.

En tout état de cause, il s'agit d'un standard de jugement qui opère dans de multiples dossiers. La configuration créée par la récente « affaire » du secret-défense dans le domaine nucléaire donne toutefois au thème une teneur et une amplitude toutes particulières. Il n'est pas très pertinent de comparer dès à présent les scores réalisés dans les différents débats nucléaires en cours mais on note à titre indicatif que le débat sur les déchets (corpus interne provisoire) donne lieu à un usage moins fréquent du thème que les deux autres corpus nucléaires de référence.

²⁰ Ces discours sont suivis dans le cadre de la mise en place de protocoles d'apprentissage du logiciel Marlowe, qui a déjà étudié les programmes politiques du printemps 2002 et qui est spécialement entraîné sur différentes séries discursives pour analyser les programmes politiques de 2007.

3. Le débat sur le projet EPR

Dans le corpus de référence, on trouve une première allusion au projet de réacteur européen de nouvelle génération dans un document de 1989 intitulé « Bilan et perspectives du secteur nucléaire civil en France ». Mais l'EPR n'entre véritablement en scène qu'à partir de janvier 1995 dans des documents qui font état sous un angle plutôt technico-économique des projets de développement de la filière²¹, et les premières critiques du projet n'apparaissent qu'en 1998 dans la Lettre d'information du Comité Stop Nogent, à l'occasion d'un incident à la centrale de Civaux : détaillant cet incident, le comité ironise sur le projet de « réacteur 'absolument' sûr ».

La culture de la sûreté chère à M. Pierre Tanguy lorsqu'il était Inspecteur général pour la sûreté et la sécurité nucléaire à EDF ne semble pas avoir fait des progrès chez les concepteurs. Au vu des performances de l'innovation concernant le circuit RRA il y a lieu de faire un inventaire critique de toutes les innovations qui ont été introduites dans le nouveau palier. EDF et Framatome ont certainement en réserve d'autres améliorations surprenantes pour le futur réacteur EPR "absolument" sûr. (Comité Stop Nogent, 30/06/1998 : « L'incident de Civaux ou quand EDF patauge »)

Mais s'il y a polémique publique, dans les années 2000, autour de l'EPR, ce n'est pas seulement, loin s'en faut, sur le principe, l'opportunité et les caractéristiques techniques du projet de réacteur de nouvelle génération ; c'est aussi sur la manière dont ce projet est mené par les industriels et soutenu par le gouvernement dans une période de débats parlementaires sur la politique énergétique du pays et dans l'attente de la procédure de débat public dont il sera question à partir de l'automne 2004²².

Nous allons donc « entrer dans les textes » pour examiner le projet EPR sous deux angles.

On cherchera d'abord les arguments qui se déploient autour du réacteur lui-même : c'est ainsi que nous pourrions, une fois mis en œuvre l'observatoire informatisé des débats publics, opérer une analyse comparative des arguments pré-existants et des développements générés par un débat public.

On se penchera ensuite sur les commentaires suscités par le processus décisionnel lié au projet EPR : à quel stade intervient le débat public ; quelles sont les décisions encore à prendre et en quoi seront-elles influencées par ce débat ?

²¹ Le Monde, 11/01/1995 (« Framatome et Siemens misent sur un réacteur plus sûr ») expose les obstacles auxquels se heurtent les promoteurs du projet EPR : concurrence internationale ; coût de construction plus élevé même s'il est contrebalancé par « des économies de fonctionnement » ; moratoire sur le nucléaire en Allemagne. Mais, poursuit l'article, il existe « Une certitude : l'EPR servira à remplacer progressivement les cinquante-quatre tranches existantes du parc nucléaire français, auxquelles s'ajouteront prochainement quatre réacteurs à Chooz et Civaux. Ce marché de substitution représente une trentaine d'installations nouvelles. La reconversion des dix-neuf réacteurs allemands, en revanche, n'est pas encore acquise en raison de l'hostilité de l'opinion à la politique nucléaire ».

²² La Commission Nationale du débat Public sera saisie par le Maître d'Ouvrage EDF en novembre 2004, une fois choisi le site d'implantation du réacteur tête de série. Elle prendra le 1^{er} décembre la décision d'organiser un débat public de portée nationale (tête de série) et non seulement régionale ou locale (site d'implantation) comme c'est le plus souvent le cas des débats qu'elle organise.

**L'Humanité, 13/05/2004 : « Quel avenir énergétique pour la France et l'Europe ?
Les Forums de l'Humanité – Compte rendu réalisé par Claude Ravant »
Extraits**

Pourquoi l'EPR, réacteur nucléaire de troisième génération, est-il nécessaire ?

Patrick Germain, porte-parole d'AREVA :

L'EPR, c'est le meilleur de la technologie nucléaire disponible aujourd'hui pour produire un kilowattheure bon marché et sans gaz à effet de serre. Les réacteurs de la quatrième génération ne sont encore que des projets sur le papier, sans réalité industrielle, qui arriveront peut-être à maturité dans une trentaine d'années. Par conséquent, avant de passer à la génération 4, il est indispensable de passer par des réacteurs de troisième génération. En un mot, l'EPR, c'est un réacteur 10 fois plus sûr, un kilowattheure 10 % moins cher, une enceinte fortement renforcée vis-à-vis des agressions extérieures, 15 % de déchets en moins et un "cendrier" sous le cœur du réacteur pour récupérer les matières nucléaires en cas de "fusion" (l'accident le plus grave qu'on puisse connaître). M. Hernu parlait de la nécessité de coopération européenne. L'"European Pressurized Reactor" est, comme son nom l'indique, l'exemple même d'une telle coopération : un réacteur conçu par AREVA et Siemens, en collaboration avec EDF et les principaux électriciens allemands.

Patrice Hernu, président d'Écologie bleue :

Étant donné les impératifs d'indépendance économique et de protection de la biodiversité comme de réduction de l'effet de serre, la France ne peut pas se passer de l'énergie nucléaire. Mais nous privilégions le concept du "nucléaire durable", qui concilie énergie nucléaire et préservation de l'environnement. Nous considérons que l'EPR doit être conçu comme une transition indispensable vers des réacteurs de quatrième génération. De plus, même si les expertises laissent présumer que la durée de vie des réacteurs actuels pourrait être prolongée d'une dizaine d'années, ce n'est pas une certitude. Par ailleurs, l'EPR est indispensable à la pérennité du savoir-faire technique comme à l'ajustement sans heurt des perspectives de l'offre et des besoins, y compris en cas de maîtrise de la consommation. Nous estimons en conséquence le nombre d'EPR nécessaires entre 9 au minimum et 20 ou 30 au maximum pour laisser la place au nucléaire durable le moment venu ; cela signifie qu'il faut chercher un certain nombre de coopérations internationales pour amortir les investissements nécessaires. Par conséquent, l'Europe, base de départ souhaitable, doit enfin avoir un vrai débat sur ces sujets.

Comment gérer la sécurité d'approvisionnement en électricité ?

Jean Barra, CGT, ingénieur EDF :

L'EPR n'est pas simplement un réacteur supplémentaire, c'est un moyen de faire face aux évolutions de consommation. Celles-ci sont telles que la sécurité d'approvisionnement en électricité en Europe et donc en France n'est pas assurée pour les prochaines années. L'EPR va être mis en service en 2012, ce qui est relativement lointain. Il faut donc prévoir des moyens complémentaires de production d'énergie pour passer cette période qui va être, de notre point de vue, une période très difficile en matière de sécurité de l'approvisionnement en Europe. La France dispose aujourd'hui d'une industrie nucléaire performante, reconnue à l'échelle mondiale, mais, pour la première fois depuis 1946, EDF n'a aucun moyen de production en construction. Nous devons donc faire un effort industriel très conséquent sur le nucléaire.

Quels sont les enjeux du renouvellement du parc nucléaire ?

Jean-Pierre Chaussade, délégué au débat public, EDF :

Les enjeux majeurs soulevés par la question des énergies sont la sécurité de l'approvisionnement énergétique et la lutte contre l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Soulignons aussi l'enjeu économique : il est nécessaire pour l'Europe, et pour la France en particulier, d'avoir une énergie à un coût économique suffisamment bas pour permettre une compétitivité de toute notre économie, et donc des emplois. Lorsqu'on combine ces trois enjeux majeurs, le nucléaire a incontestablement une place importante. La durée de vie des centrales nucléaires actuelles pourrait être de quarante ans, durée pour laquelle elles ont été conçues. EDF estime qu'il ne serait pas raisonnable de miser, pour toutes les centrales en exploitation, sur un prolongement jusqu'à soixante ans : il faut donc prévoir, à partir de 2015, le renouvellement progressif du parc nucléaire et l'EPR est indispensable pour s'y préparer. Toute une génération va partir en inactivité et le transfert de connaissances et d'expérience est fondamental. Les jeunes ingénieurs, techniciens, ouvriers, qui vont remplacer la génération qui a construit le parc actuel dans les années soixante-dix, doivent être formés dans les toutes prochaines années. Je suis tout à fait d'accord sur l'intérêt de mener les recherches sur la génération 4, mais la meilleure façon de tuer le nucléaire, c'est de miser aujourd'hui sur des réacteurs qui n'existent pas.

Bernard Brun, président de l'Union française de l'électricité :

Je suis un nucléophile à la fois acharné, ponctuellement satisfait, et néanmoins préoccupé. Acharné car, dans les soubresauts géopolitiques de la planète, l'énergie atomique garantit l'indépendance nationale et la sécurité d'approvisionnement de l'Europe, dont la France est le verrou nucléaire. Ponctuellement satisfait par la décision de Raffarin et de Sarkozy de lancer l'EPR, dont on peut discuter à l'infini de la compétitivité mais qui est indispensable au maintien du savoir-faire. Et néanmoins préoccupé par la difficulté à faire passer le message suivant : le développement du nucléaire dépend du sentiment de l'opinion quant à la sûreté c'est-à-dire à la transparence ; le nucléaire c'est de la politique et tout doit être politiquement mis en oeuvre pour conforter la sûreté et la transparence sur le plan juridique, social et financier.

3.1. Pourquoi l'EPR ?

Recherchons, dans les trois corpus extérieurs au débat public sur le projet EPR²³, les arguments déployés en faveur et à l'encontre de ce projet avant la tenue du débat public. La lecture des textes disponibles fait apparaître une série de critères sur lesquels repose l'évaluation d'un projet comme celui-là, c'est-à-dire sur lesquels vont s'appuyer à la fois les arguments en sa faveur et les critiques qui lui sont adressées²⁴. Ils s'articulent autour de cinq impératifs globalement partagés par l'ensemble des protagonistes :

Des impératifs partagés	Des thématiques autour desquelles on se dispute <i>(entre parenthèses, des préoccupations qui ne semblent portées que par une partie des acteurs)</i>
Sûreté, sécurité	Risque d'accident / Vieillessement du parc nucléaire Risque de séisme Risque d'attentat <i>(Exposition des opérateurs à la radioactivité)</i>
Environnement	Gaz à effet de serre Déchets radioactifs
Rendement économique	Coût du kilowattheure <i>(Coût d'exploitation des centrales)</i> <i>(Durée de vie des centrales)</i>
Développement économique	Emploi Développement industriel Développement ou maintien d'un savoir-faire technique Présence de la France sur le marché international de l'énergie
Indépendance énergétique	Consommation d'énergie Indépendance énergétique

On peut noter la récurrence de certaines formes et créer, dans Prospéro, des familles d'expressions (des « catégories ») renvoyant à ces impératifs partagés. En effet, organiser les énoncés extraits des corpus autour d'une question comme « Pourquoi l'EPR ? », ainsi que nous le proposons ci-dessous, ne vise pas seulement la réalisation d'un état des lieux de l'argumentation autour du projet : cela nourrit également le travail d'automatisation du repérage des arguments déployés autour d'un tel projet et de la répartition des auteurs-acteurs en fonction de leurs positionnements à son égard (on trouvera en annexe quelques exemples de procédures de ce type appliquées au projet EPR).

Mais cette présentation « saucissonnée » ne doit évidemment pas nous faire oublier que de nombreux textes, dont l'objet est précisément de plaider pour ou contre le projet EPR, rassemblent et articulent les différents critères de jugement que nous avons identifiés.

²³ Le corpus de référence sur le nucléaire, le corpus consacré aux procédures de débat public et le corpus témoin c'est-à-dire le forum de Libération. Lorsqu'un extrait provient de ce troisième corpus, la mention « libénaute » suit le nom (pseudonyme) de l'auteur.

²⁴ Par exemple : on attend d'un « bon » réacteur nucléaire qu'il soit « sûr », et les désaccords vont s'exprimer dans l'affirmation que l'EPR *est plus sûr* ou, au contraire, *n'est pas plus sûr* que les réacteurs de la précédente génération.

Des impératifs de sûreté et de sécurité

Les risques liés aux technologies de l'atome sont, dès l'apparition des premières critiques, au centre des controverses sur la filière nucléaire. Même civile, l'activité est soumise à de très fortes contraintes de contrôle et de protection, non seulement civile (protection des travailleurs, contrôle des rejets dans l'environnement) mais également militaire (défense des centrales). La sécurité des centrales est donc au cœur des préoccupations, et les arguments autour de l'EPR n'échappent pas à cette logique.

Quelle marge de progression amène le réacteur EPR du point de vue de la sécurité, de la sûreté et de la gestion des déchets, et celle-ci est-elle suffisante ? Par exemple : Ce réacteur développé dans les années 90 répondra-t-il aux exigences de sûreté des prochaines décennies ? Va-t-on dans les années qui viennent, changer les règles fondamentales de sûreté pour que l'autorité de sûreté garantisse, par exemple, qu'il résiste à une chute d'avion commercial ? Quelles conséquences du recours accru au combustible MOX tant du point de vue de la sécurité (transports de plutonium et de Mox) que de la sûreté ? (Collectif d'associations, 25/11/2004 : « Propositions pour un débat public exemplaire sur le projet de réacteur EPR »)

Ainsi, lorsqu'en octobre 2003 la Ministre déléguée à l'Industrie Nicole Fontaine « propose au Premier Ministre de choisir l'EPR », elle présente ce réacteur comme « dix fois plus sûr [...] par rapport aux centrales actuelles » (Reuters, 08/10/2005), relayant en cela une affirmation présente dans les documents sur l'EPR antérieurs à l'ouverture du corpus centré sur les débats publics. L'argument des constructeurs est repris tout au long de la série documentaire, sur le mode direct ou indirect :

"En terme de sûreté, l'EPR est le réacteur le plus sûr qui sera jamais installé", a fait valoir le président d'EDF.

(AFP, 18/01/2004 : « Réacteur nucléaire EPR : décision française en 2004 ou 2005 »)

Sans marquer de rupture technologique, l'EPR se veut plus sûr, moins polluant et plus compétitif. En matière de sûreté, l'objectif consiste à diviser par 10 le risque d'un accident majeur, grâce en particulier à l'installation de 4 systèmes parallèles destinés à refroidir le cœur en cas de situation anormale. (Les Echos, 07/04/2004 : « L'EPR ne verra pas le jour avant 2007 au plus tôt »)

L'EPR est doté d'un niveau de confinement unique au monde. Le bâtiment qui abrite le réacteur est extrêmement robuste. Il repose sur un soubassement en béton de 6 mètres d'épaisseur et est recouvert d'une coque double : une enceinte interne étanche en béton précontraint et une enceinte externe en béton armé, chacune d'une épaisseur de 1,30 mètre. Cette coque d'une épaisseur totale de 2,60 mètres de béton résisterait de surcroît aux agressions extérieures tels qu'une chute d'avion. Même dans le cas très improbable d'un événement au cours duquel le cœur fondrait, puis percerait la cuve en acier dans lequel il est enfermé, la partie du cœur fondu qui pourrait s'échapper de la cuve serait alors confinée dans un compartiment dédié et refroidie. Les parois de ce réservoir sont protégées par un revêtement qui résiste à de très hautes températures de façon à garantir l'étanchéité de la dalle de béton.

(Areva, 21/10/2004 : « EPR (European Pressurized water Reactor) : Le réacteur nucléaire avancé »)

La sécurité [est] le poste sur lequel on trouve les innovations les plus notables par rapport aux réacteurs N4. L'objectif est double : d'une part réduire la probabilité d'occurrence d'accidents graves (jusqu'à la fusion du cœur) et d'autre part s'assurer que même un accident très improbable ne nécessiterait pas de mesures de déplacement de population sauf au voisinage immédiat du site. En cas de fusion du cœur du réacteur un dispositif de récupération du corium (cœur fondu) est prévu. Les enceintes externes doivent pouvoir résister à la chute d'un avion militaire et l'enceinte interne doit pouvoir résister à une éventuelle explosion d'hydrogène. Un socle unique pour l'îlot nucléaire doit lui permettre de résister aux tremblements de terre.

(Les verts, 10/04/2003 : « Un EPR qui va faire des miracles »)

Mais cette assurance n'est pas partagée par tous les acteurs, notamment sur le fait qu'il s'agisse d'une transformation majeure par rapport aux précédentes générations de réacteurs nucléaires :

Certes, l'EPR est réputé plus sûr que son prédécesseur. Mais il ne s'agit pas d'une sûreté intrinsèque, seulement de précautions supplémentaires qui ont pour but de limiter les conséquences d'un accident majeur. Les risques de prolifération sont plutôt augmentés, puisque l'EPR généralise l'usage du MOX, qui impose de nombreux transports de plutonium.

(Reuters, 08/10/2003 : « Nicole Fontaine favorable au choix du réacteur nucléaire EPR »)

Contrairement aux affirmations de la Ministre déléguée, le réacteur EPR n'est pas intrinsèquement plus sûr que les autres et n'apporte pas d'avancée significative pour la gestion des déchets nucléaires. Il ne répond pas aux risques liés aux agressions extérieures comme la chute d'avion de ligne.

(Greenpeace, 08/10/2003 : « EPR : Nicole Fontaine entre mensonges et précipitation »)

Intervient ici l'analyse d'un critique allemand du projet – que l'on ne retrouve pas dans notre série française, si ce n'est que le document allemand a été traduit et mis en ligne par les militants français – selon laquelle, non seulement l'EPR n'est « pas intrinsèquement plus sûr » mais, au contraire, il semble devoir être *moins* sûr :

D'après la présentation d'Ulrich Fischer, responsable du développement de l'EPR chez Siemens/Framatome, une nouvelle philosophie de gestion de la sûreté a été développée pour l'EPR, selon laquelle - dans le but de la baisse maximale des coûts de production d'électricité - il est question d'une "conception mesurée" (Fischer 1997, p. 40) : "En fin de compte, tout le concept de sûreté a été redéfini afin de développer une nouvelle conception mesurée". Par cette simple déclaration, il devient clair que lors de la conception de ce réacteur, la sûreté n'est pas en tête des priorités. Il est davantage question de limiter autant que possible les frais de production d'énergie dans le cadre du renforcement de la libéralisation du marché européen de l'électricité.

(IPPNW, 09/12/2003 : « Les défauts techniques sur la sûreté du réacteur européen à eau pressurisée
Une première évaluation - Par Henrik Paulitz, Section allemande des
Médecins Internationaux pour la Prévention de la Guerre Nucléaire »)

Si les constructeurs incluent l'exposition réduite du personnel d'exploitation et de maintenance dans la série des éléments qui rendent l'EPR plus sûr²⁵, dans notre série publique cet argument n'est repris ni par les opposants ni par les partisans de ce projet, y compris les syndicats plaçant un renforcement des moyens de production de l'électricité. Comme on l'a vu en parcourant les grandes périodes du dossier générique consacré au nucléaire, la configuration n'est pas dominée par les inquiétudes relatives à la santé au travail²⁶.

Le risque de séisme ou d'accident n'est pas le seul pris en compte et, en termes d'agressions extérieures, les critères de sûreté ont été revus suite aux attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis²⁷ : la résistance à la chute d'un petit avion n'est désormais plus suffisante pour garantir la sûreté des nouvelles installations. Les concepteurs de l'EPR affirment avoir modifié leurs plans suite à cet événement mais, invoquant le secret-défense, disent ne pas pouvoir être publiquement plus précis qu'en certifiant, comme on l'a vu ci-dessus, que « l'EPR est le réacteur le plus sûr qui sera jamais installé ».

²⁵ Voir par exemple le document de présentation de l'EPR publié par Areva en octobre 2004, intitulé « EPR, le réacteur nucléaire avancé » : « Avec l'EPR, la radioprotection des personnels d'exploitation et de maintenance a encore été renforcée. L'objectif est que la dose collective reste proche de 0,4 homme x Sievert par réacteur et par an, contre 1 homme x Sievert observé actuellement en moyenne pour les centrales nucléaires des pays de l'OCDE, **soit une réduction de plus de la moitié du niveau d'exposition** » – les caractères sont en gras dans le document d'origine.

²⁶ On peut faire l'hypothèse que les travailleurs réapparaîtront dans le corpus consacré au débat public EPR lorsqu'il contiendra les comptes-rendus des réunions : ce débat est notamment suivi par des syndicalistes de la filière nucléaire, qui trouvent une arène leur permettant d'évoquer leurs conditions de travail.

²⁷ Voir notamment *Le Figaro* du 25 novembre 2003.

Or, et c'est là une autre caractéristique essentielle des dossiers nucléaires, ces aspects sécuritaires fondent une « culture du secret » qui n'est pas acceptée par les militants anti-nucléaires pour lesquels, au contraire, le secret est facteur de risque bien plus que de sécurité : les citoyens doivent être tenus au courant des « dangers du nucléaire » en général et, en particulier, des risques auxquels ils sont exposés par le fait d'habiter à proximité d'une centrale ou d'un centre de stockage de déchets radioactifs, par le passage d'un transport de matières radioactives, etc.

L'arrêté "secret défense" publié le 9 août 2003 au Journal Officiel et signé par le Haut fonctionnaire de Défense, même dans sa version modifiée de janvier 2004, constitue en effet un instrument particulièrement "efficace" et arbitraire de censure. "Efficace" car le texte stipule que toute information relative aux "matières nucléaires" (y compris l'information publiquement disponible) présente un caractère de secret de la défense nationale et qu'elle peut en conséquence être classifiée. Arbitraire car toute information étant classifiable, l'application de l'arrêté est à l'entière discrétion du Haut Fonctionnaire de Défense.

(extrait d'une lettre envoyée le 19 septembre 2005, par Agir pour l'Environnement, Les Amis de la Terre, France Nature Environnement, Greenpeace France et WWF France, au Premier Ministre, avec copie au président de la CNDP, et publiée sur Internet).

Aussi les activistes cherchent-ils à se procurer les informations tenues secrètes et les publient-ils pour montrer que, contrairement aux déclarations officielles, la sécurité du secteur nucléaire n'est pas garantie. C'est le cas lorsqu'ils organisent des actions contre des convois de déchets radioactifs ; ce sera également le cas, concernant EPR, quand le Réseau Sortir du Nucléaire publiera un document confidentiel-défense évoquant notamment les mesures prises face au risque d'attentat terroriste.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" rend public ce jour un document classé "Confidentiel défense", provenant d'EDF, qui démontre les faiblesses du réacteur nucléaire EPR face au risque de chutes d'avions de ligne.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" publie ce document pour plusieurs raisons :

- le gouvernement et EDF, pour imposer la construction du réacteur nucléaire EPR, veulent cacher aux citoyens les informations qui leur permettraient de se faire un avis sur ce réacteur (Extrait du document : "Les hypothèses, règles utilisées, et analyses associées ne devraient pas figurer dans les rapports de sûreté accessibles ou susceptibles d'être accessibles publiquement").

- l'EPR est un réacteur qui présente les mêmes défauts et faiblesses que les réacteurs actuels. Outre la production de déchets nucléaires et les risques d'accidents, les éléments contenus dans le document "confidentiel défense" montrent la vulnérabilité de l'EPR face à un attentat du style 11 septembre.

- en publiant ce document, le Réseau "Sortir du nucléaire" passe outre l'arrêté "secret défense" qui ne réduit en rien la vulnérabilité du nucléaire face à d'éventuels attentats mais qui vise à interdire aux militants associatifs d'informer leurs concitoyens sur les dangers du nucléaire.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" appelle les citoyens à participer en nombre à la manifestation nationale organisée le samedi 17 janvier 2004 à Paris contre la construction du réacteur nucléaire EPR (Départ 14h - Place de la République).

(Réseau Sortir du nucléaire, Communiqué du 24/11/2003)

Cette opération, largement relatée par la presse, entraînera des poursuites judiciaires et aura notamment des conséquences sur les termes et le déroulement du débat public – mais c'est un aspect sur lequel on reviendra à la section suivante. Pour l'heure, il nous intéresse surtout de souligner qu'une épreuve de vérité est engagée par l'un des protagonistes d'une controverse, qui vise un changement de régime : il n'est plus question d'argumenter *in abstracto*, ou d'avancer des impératifs de sécurité pour éviter d'argumenter ; document à l'appui, le collectif entend « démontrer » les faiblesses du réacteur. Si le terme est discutable (le document indiquant surtout que « les hypothèses relatives à l'impact doivent assurer une couverture "raisonnable" du risque, et ne peuvent prétendre envelopper toutes les éventualités »), il n'en reste pas moins que le doigt est mis sur un décalage entre les affirmations publiques et les documents techniques confidentiels.

Cependant, par référence à l'arrêté secret-défense de janvier 2004²⁸, cette discussion-là ne semble pas pouvoir se tenir²⁹ et la filière « ne souhaite pas s'exprimer ».

Contacté par Reuters, le service de presse d'EDF a refusé de commenter la diffusion de ce document par "Sortir du nucléaire". "En aucun cas nous ne commentons un document confidentiel défense", a déclaré à Reuters un porte-parole du groupe.

(Reuters, 24/11/2003 : « France – L'EPR vulnérable à un attentat de type 11 septembre ? »)

À la suite de ce « coup » du Réseau Sortir du Nucléaire, et plus largement à cause des attentats du 11 septembre 2001 et de la nature de la filière qui en fait potentiellement une cible de choix pour des attaques de cette envergure, le TERRORISME@ est fortement engagé dans le dossier EPR, tantôt pour contredire l'assurance des constructeurs que le nouveau réacteur est « très sûr », tantôt pour justifier la confidentialité des documents techniques de sécurité le concernant. Or, ce procédé va être dénoncé de part et d'autre :

Les experts du nucléaire s'accordent en tout cas pour trouver "la méthode" des écologistes "très grave". "C'est nauséabond de jouer sur les peurs actuelles", estime-t-on chez Areva.

(Libération, 25/11/2003 : « Les écologistes attaquent EDF avec ses propres documents »)

On pensait trouver facilement un contre-exemple où les opposants dénoncent l'utilisation du terrorisme pour justifier la non-transparence congénitale du secteur... Or, on ne retrouve aucun énoncé de ce type ; cela n'apparaît peut-être que dans la phase de débat encore sous-analysée et ce souvenir nous viendrait alors des réunions auxquelles nous avons assisté...

Quelles que soient leurs conclusions, les acteurs placent tous la sécurité du nucléaire au cœur de leurs préoccupations. Pour les opposants, le nucléaire est en soi trop à risque pour être une option satisfaisante. Pour les pro-nucléaires, les risques justifient que certaines informations ne soient pas divulguées mais, justement, la troisième génération est beaucoup plus sûre que les générations précédentes, ce qui plaide en faveur de la construction d'une série d'EPR. Mais ce critère est aussi jaugé au regard d'autres aspects, comme celui des avantages et inconvénients pour l'environnement de la production d'électricité nucléaire.

Énergie nucléaire et préservation de l'environnement

EDF et les opérateurs nucléaires internationaux travaillent sur des réacteurs "nouvelle génération" plus sûrs, plus compétitifs et plus respectueux encore de l'environnement. Version évoluée de réacteurs actuels, l'EPR (European Pressurised Reactor) fait partie de ces nouvelles technologies nucléaires. (EDF, 01/11/2003 : « Le nucléaire du futur »)

Dernier avatar d'une technologie déjà cinquantenaire, les tenants du nucléaire prennent le risque de soutenir un prototype technologiquement peu novateur, économiquement peu rentable et toujours aussi dangereux pour la santé comme pour l'environnement. L'EPR reçoit pourtant les faveurs de l'Etat, d'Areva et d'EDF, prêts à financer sa construction à hauteur de 3 milliards d'euros ! Or, de la canicule estivale aux intempéries hivernales en passant par les risques sismiques et terroristes, la prolifération nucléaire ou les déchets dont on ne sait que faire, le nucléaire ne peut prétendre être la réponse énergétique du futur !

(Collectif d'associations³⁰, 13/04/2004 : « Face à l'EPR, d'autres choix énergétiques sont possibles »)

²⁸ Vu le nombre de références qui y seront faites par les protagonistes des débats publics en cours, nous reproduisons en annexe (p. 183) le texte de l'arrêté du 26 janvier 2004 relatif à la protection du secret de la défense nationale dans le domaine de la protection et du contrôle des matières nucléaires.

²⁹ À une exception près : « Interrogé, un industriel du nucléaire nous a donné sa lecture du texte : "Il montre que la chute d'un avion commercial sur l'EPR n'avait pas été prise en compte avant le 11 septembre. Mais ce nouveau réacteur étant cofabriqué par l'Allemagne où les chutes d'avions militaires étaient plus fréquentes, ce risque a été intégré et les constructeurs ont estimé que cela donnait à l'EPR la capacité de résister à une attaque de type 11 septembre" » (Libération, 25/11/2003 : « Les écologistes attaquent EDF avec ses propres documents »).

Dans la polémique sur l'EPR, les arguments qui ont trait à la préservation de l'environnement tournent autour de deux questions principales – la production de gaz à effet de serre par les autres sources d'énergie, la gestion des déchets radioactifs – et tendent à élargir le débat au niveau de la politique énergétique et de la filière nucléaire en général.

L'énergie nucléaire consomme un million de fois moins de matières premières que les énergies carbonées (un gramme d'uranium ou de plutonium libère autant d'énergie qu'une tonne de pétrole ou de charbon) et produit environ un million de fois moins de déchets. Les déchets radioactifs sont confinés et auto-dégradables, contrairement aux déchets chimiques stables. Ils sont retraités/recyclés ou peuvent l'être.

(AEPN, 15/06/2005 : « Pourquoi la construction d'un EPR en France est indispensable et urgente »)

Concernant les changements climatiques, l'argument porte sur la place de l'EPR au sein de la filière dans son ensemble : le nucléaire ne produit pas de gaz à effet de serre ; produire une nouvelle génération de centrales nucléaires répond donc aux objectifs de diminution des émissions, et « opter pour l'EPR relève de la politique énergétique décidée par le Gouvernement » (EDF, 01/11/2003).

Le succès du nouveau réacteur semble poussé par une logique imparable : même si la durée de vie des centrales actuelles peut être prolongée jusqu'à 40, 50 ou 60 ans (EDF a d'ores et déjà décidé de reculer l'échéance de dix ans), il faudra tôt ou tard renouveler le parc ; la croissance de la consommation d'électricité et les exigences de la lutte contre l'effet de serre conduisent à la nécessité de nouvelles tranches nucléaires à partir de 2015 ou 2020; parmi les concurrents possibles, seul l'EPR semble en situation de prendre le relais.

(Le Nouvel Observateur, 23/06/2005 : « Plus sûr, moins polluant mais discuté : EPR, un réacteur pour rien ? »)

CONCLUSION Le nucléaire, garant de sécurité d'approvisionnement et de stabilité des coûts, a sa place dans le mix énergétique d'un 21e siècle soucieux du Développement Durable. L'EPR est aujourd'hui le seul réacteur de 3e génération en cours de construction. Réacteur évolutionnaire, il représente une nouvelle génération de réacteurs à eau pressurisée sans rupture technologique avec les modèles les plus récents. L'EPR offre la garantie d'une production d'électricité sûre, à moindre coût, sans accroître l'effet de serre. Conforme aux exigences des autorités de sûreté, il répond aux attentes des compagnies d'électricité. (Areva, 21/10/2004 : « EPR : le réacteur nucléaire avancé »)

S'agissant d'un changement global à l'échelle planétaire de la composition chimique de l'atmosphère, il est urgent d'agir. Il y va de la survie de notre civilisation. [...] Les économies d'énergie et toutes les sources d'énergie propres pouvant contribuer à cet objectif doivent être mises en oeuvre. L'énergie éolienne peut y contribuer pour une petite part, mais il s'agit d'une énergie diffuse et intermittente, nécessitant des surfaces importantes. Pour produire autant d'énergie qu'un EPR, il faudrait aligner des éoliennes de 2MW ayant un rendement d'environ 30%, près de deux fois plus hautes que la cathédrale Notre Dame de Paris, à raison d'une tous les trois cent mètres, sur 800 km de longueur. On voit bien qu'à l'échelle d'un pays comme la France, une telle énergie ne contribuera au plus que quelques pour cent du bilan électrique global. Il en va de même pour l'énergie solaire qui doit être encouragée, mais inapte à assurer la production électrique de base en raison de son caractère intermittent et diffus. [...] Un EPR permet d'éviter le rejet de plus de 10 millions de tonnes de CO2 chaque année dans l'atmosphère (Source : AIE, Key World Energy Statistics, 2004 (260g fuel/kWh)).

(Association des Écologistes Pour le Nucléaire (AEPN), 15/06/2005 : « Pourquoi la construction d'un EPR en France est indispensable et urgente »)

Tous ne se satisfont pas de cet argument, et il est alors question d'évaluer la part du nucléaire dans l'énergie produite à l'échelle du pays et de la planète.

Aussi, pour tenter de masquer cette triste réalité, de nouvelles grandes messes médiatiques ont été organisées pour célébrer les décisions de construire les réacteurs nucléaires Iter et EPR : officiellement, l'atome permettrait de lutter contre le réchauffement climatique et de ne pas trop souffrir de la montée du prix du brut. Comme si les centrales nucléaires aspiraient les gaz à effet de serre ou rafraîchissaient l'atmosphère ! Et comme si le nucléaire n'était pas lui-même hors de prix !

³⁰ Agir pour l'Environnement, Greenpeace, la Confédération Paysanne, la Ligue de l'Enseignement, les Amis de la Terre, le Réseau Sortir du Nucléaire, le Réseau Action Climat France, la Fondation Sciences Citoyennes, Biocoop, l'association 4D, Casseurs de pub, le Cière, le MDRGF, Enda Europe, la LIFPL et Avel Pen Ar Bed - Eoliennes de Bretagne.

Pourquoi, malgré ses 58 réacteurs nucléaires - pratiquement un par million d'habitants ! -, la France est donc, elle aussi, frappée de plein fouet par l'envol du prix du brut ? L'explication est simple : contrairement aux affirmations fantaisistes de diverses personnalités dont M. Sarkozy, l'atome ne représente pas 50% mais seulement 17% de l'énergie consommée en France. Du point de vue antinucléaire, c'est beaucoup trop - 17% de trop ! - mais, en fin de compte, c'est une piètre performance : la France, "royaume de l'atome", dépend en réalité à plus de 75% des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) et reste un des principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre. Sur la planète, avec 440 réacteurs, le nucléaire représente à peine 6% de l'énergie consommée : une part bien trop marginale pour limiter le recours aux hydrocarbures et influencer sur le climat. Et une part en déclin : l'Agence internationale pour l'énergie (AIE), pourtant favorable au nucléaire, a reconnu le 27 octobre 2004 (World Energy Outlook) qu'il passerait sous les 5% vers 2030. Pourtant, refusant de constater leur échec, les tenants de l'atome voudraient généraliser le "modèle" français à l'échelle continentale, et même mondiale. En gardant comme repère le chiffre d'un réacteur nucléaire pour un million d'habitants, cela signifie la construction d'environ 7000 réacteurs nucléaires en 20 ans. Et tout cela pour ne couvrir que 17% de l'énergie mondiale, rester à 75% dépendant des énergies fossiles, et continuer à aggraver le réchauffement climatique... (Réseau Sortir du nucléaire, 25/08/2005 : « Prix du pétrole, réchauffement climatique : le nucléaire est hors jeu »)

Mais de tels comptages sont loin de faire l'unanimité, y compris du côté de ceux qui rejettent l'argument du nucléaire comme moyen de lutte contre l'effet de serre.

D'autres rappellent que les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas le seul fait de la production d'électricité...

Récusant tout retour même partiel et temporaire à la production d'électricité d'origine fossile au nom du légitime accord de Kyoto, la politique intangible du nucléaire en semi-base oublie benoîtement que l'effet de serre provient pour l'essentiel du transport automobile et de l'industrie. (Fabien Chalandon in Les Echos, 16/11/2004 : « Le réacteur nucléaire EPR, un projet pharaonique de plus »)

... ou que l'industrie nucléaire est elle aussi consommatrice d'énergies polluantes :

L'idée d'une énergie propre est battue en brèche par les militants écologistes. "De l'extraction de l'uranium jusqu'à son acheminement dans les centrales, on a une production de gaz à effets de serre". (Midi Libre, 20/10/2005 : « Énergie : Opposés au nucléaire, ils simulent une catastrophe »)

La diminution des consommations d'énergie et la contribution des énergies « propres » ou « renouvelables » à la production de l'énergie dont on a besoin emportent un relatif consensus quant à leur nécessité : pour les uns, il s'agit de tendre progressivement vers ces seules énergies renouvelables ; pour les autres, il est question de trouver le bon équilibre d'un « mix énergétique » « durable ». Schématiquement, on peut dire que le désaccord porte sur la quantification de ces efforts.

OK mais si on fait économies d'énergies + énergies renouvelables + augmentation du nucléaire dans le monde on peut diminuer fortement les GES d'ici 2050. Une chose est sûre : une fois qu'on aura fait tout ce qu'on peut sur les économies et les renouvelables, il restera beaucoup d'énergies fossiles et plus il y aura de nucléaire, moins il y aura de fossile.

(je (libénaute), 02/04/2004 : « Piqûre de rappel... »)

Si la « maîtrise de la consommation », tout au moins en Occident et donc en France, fait partie du vocabulaire des décideurs politiques et des acteurs de la filière, on connaît l'antienne sur les antinucléaires voulant « revenir à la bougie », satirisant leur croyance irréaliste et rétrograde en un monde futur où la consommation d'énergie n'augmenterait plus et diminuerait même. On voit de même que l'énergie éolienne ou solaire est présente chez tous les protagonistes mais que pour certains d'entre eux elle ne peut fournir qu'un appoint, comportant divers inconvénients comme la discontinuité de la production et un rendement jugé faible qui conduirait par exemple à couvrir la planète de forêts d'éoliennes.

De plus il y a un lobbying infernal qui déclare la guerre à toutes les formes d'énergies (sauf le nucléaire) au prétexte qu'elles polluent les paysages. Je ne vais pas m'extasier sur les éoliennes, les panneaux solaires et autres possibilités mais je voudrais dire que les lignes à haute tension n'ont rien de particulièrement esthétique, que les résidus de mines c'est pas ça non plus, et que les tours de 170 m de haut n'améliorent pas les points de vue.

(GSIEN, 15/09/2005 : « Débat public II - Dossier EPR – Introduction au débat »)

La comparaison des différentes sources d'énergie introduit ainsi les aspects paysagers dans ce dossier. Statistiquement parlant, dans notre collection de textes les éléments le plus fortement liés au PAYSAGE@ sont les lignes à haute tension et les éoliennes. Et si l'on sait que des projets de parcs d'éoliennes font régulièrement l'objet de conflits d'implantation³¹ on rencontrera aussi, parmi les protagonistes du débat sur la ligne THT Cotentin-Maine, une association militant pour l'enfouissement des lignes électriques – qui se positionne expressément sur ce seul aspect paysager, précisant qu'elle « ne se revendique en aucun cas anti-nucléaire ou anti-EPR » (association « Respecter le Bocage »). Mais restons-en pour l'instant aux avantages et inconvénients que prêtent à l'EPR les différents auteurs-acteurs de nos corpus.

Concernant les déchets radioactifs, les promoteurs du projet EPR avancent que :

Côté pollution, l'EPR a été conçu pour consommer 15 % de combustible en moins, et donc former moins de déchets radioactifs. (Les Echos, 02/12/2003 : « Nucléaire : l'EPR au coeur du débat »)

Mais les détracteurs du projet contre-argumentent :

En revanche, l'EPR s'appuie sur les mêmes filières de combustible que celles mises en œuvre aujourd'hui et n'intègre donc aucun changement qualitatif, qu'il s'agisse des déchets générés sans retraitement (combustible UOX irradié), ou des déchets générés par la filière plutonium (retraitement et réutilisation du plutonium dans du MOX), essentiellement les déchets vitrifiés, les déchets technologiques et de procédé du retraitement, et le combustible MOX irradié non retraité.

(Global Chance, 15/01/2004 : « L'EPR qu'est-ce que c'est ? »)

Le combustible privilégié par les concepteurs de l'EPR est le MOX, composé pour partie d'uranium et pour partie de plutonium. N'ayant comme unique intérêt que de renforcer la cohérence du système nucléaire français en légitimant le centre de retraitement de la Hague (qui produit ce plutonium), l'utilisation de MOX engendre directement un risque accru de prolifération de plutonium. En généralisant l'usage de combustible à base de plutonium, on dissémine le risque nucléaire sur des sites autres que ceux affectés à la production d'électricité : centre de retraitement de la Hague, usine Mélox, routes françaises sur lesquelles le MOX est transporté... Si des centrales alimentées par le MOX sont construites, les déchets qu'elles produiront seront in fine du même volume et du même poids que les déchets des centrales actuelles. Ni plus ni moins de déchets, mais des déchets plus fortement irradiés seraient ainsi engendrés.

(Collectif d'associations³², 13/04/2004 : Face à l'EPR, d'autres choix sont possibles ! »)

Le risque de prolifération nucléaire lié à l'utilisation du combustible MOX et de sa composante plutonium est avancé à plusieurs reprises et ne trouve pas de réponse, dans notre corpus, auprès des porteurs du projet. Mais au-delà de cet aspect, toujours en restant sur la question des déchets radioactifs, c'est une fois de plus la « relance du nucléaire » qui inquiète plus généralement les anti-nucléaires :

³¹ Un article de notre corpus évoque d'ailleurs, non sans céder à la tentation d'une analyse en termes de « syndrome NIMBY », les « débats passionnés » entre partisans et opposants à l'installation de 24 éoliennes dans les Corbières : Libération, 26/05/2005, « Qui récolte le vent... ».

³² Voir supra, la note 30.

L'EPR représente la relance du programme nucléaire français au moment où les réacteurs actuels sont vieillissants : c'est une reprise pour plusieurs décennies alors qu'aucun des problèmes du nucléaire n'est résolu, à commencer par la protection à long terme contre les déchets radioactifs.

(Les Verts, 16/01/2005 : « ANTI-EPR – Motion votée à l'unanimité au CNIR des Verts les 15-16 janvier 2005)

Aussi, que la quantité de déchets radioactifs produits par l'EPR soit ou non diminuée importe peu si l'on considère qu'il n'existe aucune solution valable pour traiter ces déchets : il faut alors cesser d'en produire immédiatement et pour le moins cesser de construire des centrales nucléaires.

Les déchets actuels, 1200 tonnes par an rien que pour la France, posent déjà un casse-tête INSOLUBLE : on ne peut pas diminuer leur radioactivité, on doit seulement attendre que celle-ci décroisse, sur des laps de temps considérables. [...] Les déchets de ce réacteur EPR seront plus inquiétants encore puisque le combustible utilisé ne sera plus de l'uranium mais un fort pourcentage de MOX ; un mélange d'uranium et de plutonium extrêmement toxique, délicat à manipuler (c'est dans l'industrie du MOX que l'on trouve le plus de contamination chez les ouvriers [³³]), et dont les déchets générés sont sans commune mesure avec ceux actuels, aussi bien en durée de vie, qu'en toxicité, qu'en dégagement de chaleur. Des déchets dont nul au monde ne sait quoi faire !

L'EPR décidé en 2004 alors que le sort de ses déchets ne sera évoqué qu'en 2006 ? Une politique suicidaire et injustifiable !

(Collectifs Bure Stop contre l'enfouissement des déchets radioactifs, 21/10/2004 : « Les déchets radioactifs n'ont pas de solution, le nucléaire n'est donc pas une solution, l'EPR est injustifiable ! »)

Les débats publics sur les déchets radioactifs et sur le projet EPR vont se trouver partiellement liés par cette question, même si c'est surtout le thème de « la transparence » qui les rassemblera dans les textes mais aussi dans les réunions publiques. On peut ainsi faire un « détour » par nos corpus internes et noter que, parmi les onze comptes rendus de réunions publiques du débat sur la gestion des déchets radioactifs d'ores et déjà indexés, huit contiennent une référence au moins à l'EPR :

³³ On trouve donc ici la santé et la sécurité des travailleurs du nucléaire évoquée non en tant que préoccupation en soi mais comme preuve que l'industrie du MOX est dangereuse.

<i>Réunions du débat public sur les déchets radioactifs</i>	<i>EPR@</i>	<i>Commentaire</i>
12 septembre à Bar-le-Duc Audition du public	18	Il est question des conditions dans lesquelles les deux débats publics ont été décidés, du stade auquel ils interviennent par rapport aux deux projets – d’implantation pour l’EPR, de loi pour les déchets.
13 septembre à Saint-Dizier Audition du public	1	Cette seule allusion à l’EPR le lie bien aux déchets radioactifs : « <i>On recule toujours [sur le choix des sites] parce qu'on dit qu'il ne faut pas alarmer les gens, on continue, on construit un EPR sans voir où on va mettre tous ses déchets</i> ».
15 septembre à Pont-du-Gard Audition du public	3	Deux questions sont présentes : celle des liens entre les différents débats sur le nucléaire civil, celle de la décision de construire l’EPR alors qu’on ne sait comment traiter les déchets. « <i>Enfin, encore plus lamentable me semble-t-il, pourquoi alors que ce débat n'est pas terminé, alors que nos députés à qui nous devons faire entièrement confiance et qu'ils sont absents des débats, pourquoi on lance un nouveau réacteur nucléaire EPR, qui lui aussi produira beaucoup de déchets nucléaires ?</i> ».
19 septembre à Cherbourg Audition du public	9	Ici l’EPR est évoqué à différents moments de la réunion, sous les différents angles des débats publics sur le nucléaire civil (<i>le Maire de Cherbourg : « ces [trois] débats sont l'occasion, comme vous l'avez dit Mme la Présidente, pour chacun de pouvoir formuler ses questions, ses interrogations, éventuellement de pouvoir dire ses préférences en interpellant ceux qui, parce qu'ils sont exploitants, ont une responsabilité à l'égard du public ou ceux qui, parce qu'ils sont experts, ont une connaissance très fine et très pointue des sujets qui vont être portés au débat</i> »), de la transparence (secret-défense), et du problème des déchets radioactifs qu’implique la poursuite de l’option nucléaire.
1 ^{er} octobre à Paris - 1 Déchets nucléaires et matières radioactives	1	Conditions d’accès aux informations sur les débats publics : « <i>J'ai reçu une petite lettre de Pau parce qu'on leur a dit : "Discutez dans votre mairie de l'EPR et des déchets". [...] Et on leur a dit, s'ils voulaient des détails, d'aller à Toulouse ou à Bordeaux... C'est à 300 km de Pau</i> ».
1 ^{er} octobre à Paris - 2 Risques des déchets et matières nucléaires	0	
1 ^{er} octobre à Paris - 3 Gestion à long terme des déchets MA/HAVL	5	Liens entre les deux débats publics, dont le président de la CPDP-Déchets Georges Mercadal explique qu’ils sont complémentaires et que les CPDP en tiennent compte dans l’organisation leurs réunions : des réunions de synthèse seront organisées sur les déchets radioactifs, qui seront suivies de réunions du débat EPR « <i>de manière à ce qu'un même public, ou en tous les cas en partie un même public, puisse avoir suivi une réunion synthétique sur le débat déchets et pris connaissance [des] questions que nous avons abordées. Mais il aura eu une idée de ce qui s'est dit dans le débat déchets, pour le transporter s'il le souhaite dans le débat EPR</i> ».
8 octobre à Paris - 1 Composition des combustibles usés	0	
8 octobre à Paris - 2 Séparation-Transmutation	1	B. Dessus s’interroge sur la durée des recherches sur les déchets radioactifs : « <i>Quand on a commencé à faire le premier réacteur nucléaire REP, on en savait beaucoup moins sur le nucléaire qu'on en sait aujourd'hui. Quinze ans plus tard il y avait des réacteurs industriels. Pourquoi nous en faut-il trente-cinq ? Ne serait-ce pas tout simplement parce qu'on a envie de laisser la place au nouvel EPR pour faire plaisir à COGEMA et à EDF ?</i> ».
8 octobre à Paris - 3 Scénarii pour un inventaire des matières et des déchets nucléaires à long terme	12	Un physicien du CNRS, Sylvain David, expose les scénarios établis par un groupe de travail dans le cadre du débat sur les déchets radioactifs pour explorer les options de traitement des déchets sous différentes hypothèses concernant l’évolution du parc nucléaire et notamment la mise en œuvre de la troisième génération.
9 novembre à Joinville Accompagnement économique local des expérimentations	0	

Du rendement économique de la filière nucléaire

Nombreux sont les textes qui attribuent à l'EPR un coût avantageux de production de l'électricité, ce qui est également réfuté comme ici dans le même article.

Fier de son bébé, Framatome estime qu'il est aujourd'hui le réacteur le plus moderne. L'industriel affirme que l'EPR produira un kilowattheure (kWh) 10% moins cher que ses prédécesseurs, en consommant 15% de combustible de moins.

[...] Benjamin Dessus pense que le coût avancé par Framatome repose sur des "hypothèses hasardeuses". Le coût de construction des centrales serait minimisé, l'estimation du taux de charge excessive. Les antinucléaires ajoutent que le coût du démantèlement des centrales est sous-estimé, que le coût des déchets – inconnu – sera à la charge des générations futures et que le coût d'un accident – certes improbable – serait faramineux et couvert par aucune assurance.

(Ouest-France, 17/01/2004 : « Nucléaire : le nouveau réacteur fait débat »)

Le coût du kWh-EPR, pour reprendre le langage des auteurs-acteurs du dossier, est présenté par le maître d'ouvrage comme inférieur à celui des autres filières de production d'électricité : gaz et charbon. Mais en la matière les critiques détaillées ne manquent pas – en particulier par Benjamin Dessus, qui proposera dans les Cahiers de Global Chance (15/01/2004) une mise à plat des méthodes de calcul et paramètres pris en compte respectivement par la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières (DGEMP) dans sa présentation des *Coûts de référence de la production électrique* et par l'étude qu'il avait réalisée en 2000 pour le Premier Ministre Lionel Jospin avec Jean-Michel Charpin et René Pellat : *Etude économique prospective de la filière électrique nucléaire*³⁴.

Alors, que penser des coûts de référence de l'EPR ?

L'analyse des méthodes de calcul, des paramètres pris en compte et des coûts unitaires proposés montre des biais systématiques, tous en faveur du nucléaire :

- la méthode du coût marginal appliquée à des actions non marginales gomme tous les effets de surcapacité éventuelle engendrés par la construction de 10 tranches supplémentaires.
- le choix d'un taux unique pour les intérêts intercalaires et l'actualisation favorise le nucléaire pour des taux bas.
- le déséquilibre dans la prise en compte des effets externes entre les fossiles et le nucléaire conduit à des écarts de coûts externes très exagérés.
- les impasses relevées sur les coûts d'investissement et du cycle du combustible jouent sur 73 % du coût total (respectivement 58 % et 15 % pour un taux d'actualisation de 8 %).

Tous ces points décrédibilisent profondément l'étude. Si on avait passé comme commande la nécessité coûte que coûte de montrer que le nucléaire est sans conteste 20 % moins cher que toute autre solution, on ne s'y serait pas pris autrement. C'est d'autant plus grave qu'aucune expertise indépendante ne semble considérée par la DGEMP comme possible sous le prétexte du secret commercial qui vient un peu trop opportunément compléter les récentes dispositions gouvernementales qui ressortent du secret défense. Comme dans les autres domaines, ce n'est toujours pas la transparence ni la rigueur qui dominent, c'est le moins qu'on puisse en dire... C'est dommage pour le débat, c'est grave pour la démocratie.

(Dessus, 15/01/2004 : « Le point de vue économique - Le coût du kWh EPR »)

On verra dans la phase de débat public proprement dit (c'est-à-dire au sens de la procédure CNDP) que le secret industriel derrière lequel est parfois suspecté de se cacher le maître d'ouvrage est étroitement lié au secret défense dont il s'agira alors, pour le même Benjamin Dessus, de définir les « frontières ».

Pour sortir de documents spécialisés comme celui que l'on vient de citer, c'est surtout à un débat sur les aspects économiques de l'option nucléaire dans son ensemble que donne lieu la polémique autour de l'EPR, avec la prise en compte des coûts de transport de l'énergie (y compris en termes de pertes associées dans le cas d'une ligne THT par exemple) et des incertitudes sur le devenir des déchets radioactifs.

³⁴ Ce document est plusieurs fois cité par les associatifs, sous l'appellation « rapport Charpin-Dessus-Pellat ».

Le devenir économique de la France et de ses régions repose-t-il sur la filière nucléaire ?

Les épisodes concernant le choix d'un site d'implantation pour l'EPR font apparaître des acteurs par ailleurs absents des débats généraux sur le nucléaire ou sur l'EPR : il s'agit des élus locaux et collectivités locales, ainsi que des présidents de régions, qui souhaitent accueillir le projet tête de série ou les EPR qui lui feront suite, au vu des retombées économiques qu'ils en espèrent.

C'est bien, en premier, un ballon d'oxygène, propre à lutter contre le pessimisme ambiant lié au manque de croissance, à stimuler l'économie locale un peu essoufflée et à redonner le moral pour gagner la bataille de l'emploi. Une construction évaluée à 3 milliards d'euros, pour six années de réalisation, mettant en oeuvre environ 2000 emplois est un formidable espoir de stimulation du tissu local. Et le site, dès sa conception a été prévu pour 4 tranches.

(Claude Gagnon in *Contrôle*, 15/05/2005 :

« Les enjeux locaux : l'implantation d'un EPR en France à Flamanville dans la Manche »)

On voit ainsi apparaître des associations comme PROFLAM³⁵, qui fait d'ailleurs partie des « acteurs du débat » sur l'EPR, ou comme « EPR Belleville – Cap 2015 », créée en janvier 2005, qui a pour objet de :

pérenniser le site électro-nucléaire de Belleville-sur-Loire en soutenant les démarches visant à y installer des réacteurs nucléaires "E.P.R." de troisième génération, dans le cadre d'un projet énergétique local cohérent intégrant d'autres sources d'énergie, notamment l'énergie éolienne.

(extrait des statuts de l'association)

Le projet intéresse également, toujours dans une optique de développement local de l'emploi et des savoir-faire, établissements d'enseignement et de recherche tel l'IUT du Creusot qui se félicite de la création d'un Pôle nucléaire de Bourgogne et de la perspective du développement de l'EPR.

L'IUT du Creusot, fondateur du pôle nucléaire Bourgogne, multiplie les initiatives pour répondre aux besoins des entreprises qui ne vont cesser de croître dans les années à venir. Former les futurs opérateurs, techniciens, ingénieurs, chercheurs, voilà l'enjeu majeur du développement dans le bassin bourguignon du pôle nucléaire. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si au sein des structures fondatrices de ce regroupement de compétences, on trouve aux côtés des industriels des sites universitaires.

(Le Journal de Saône et Loire, 08/06/2005 : « Le nucléaire et l'EPR mettent l'IUT du Creusot en ébullition »)

Aux côtés de 66 autres projets qui se sont vu décerner le label "pôle de compétitivité", le pôle bourguignon auquel prend part Le Creusot va se construire autour, d'une part, des technologies nécessaires à la prolongation de vie des centrales nucléaires et, d'autre part, des techniques nécessaires à la fabrication de l'EPR, réacteur de dernière génération.

(Le Journal de Saône et Loire, 15/07/2005 :

« A l'IUT, pôle nucléaire rime avec nouvelles filières »)

Rappelons que si l'implantation d'un ou plusieurs réacteurs EPR est souhaitée par certaines régions qui anticipent des retombées économiques, l'argument apparaît aussi au niveau national : il s'agit pour la France d'être à même de répondre à la demande internationale de nucléaire civil. De ce point de vue, est notamment discutée la succession entre les troisième et quatrième générations de réacteurs nucléaires : il s'agit pour certains de maintenir les savoir-faire techniques et d'assurer à la France d'être à la pointe du secteur lorsque la quatrième génération sera mise en oeuvre.

Le projet d'EPR français n'a toujours reçu aucune justification sérieuse malgré le feu vert gouvernemental. L'argumentaire relatif au maintien du savoir-faire pour permettre un éventuel

³⁵ Association pour la Promotion du Site de Flamanville, créée en janvier 2004 à l'initiative des chambres consulaires de La Manche.

renouvellement du parc nucléaire français dans 20 ans, semble plutôt destiné à rassurer - voire duper - certaines centrales syndicales et la nucléocratie. Il ne justifie en rien un investissement industriel aussi lourd. De plus, le projet ne précise pas quels seraient les savoir-faire et les emplois concernés.

- Ceux de Framatome ANP ?

Le projet finlandais ne permet-il pas de maintenir les compétences de son constructeur ? Le fait que Framatome sous-traite au Japon les pièces essentielles que sont la cuve et les générateurs de vapeur de FIN 5 car son usine française est débordée peut rendre la question pertinente. Personne ne garantit aujourd'hui que Framatome pourra assurer la fabrication des pièces pour l'exemplaire français puisque la question n'est même pas posée.

- Ceux d'EDF ?

Il s'agit ici d'un pari plus qu'hasardeux et lourd de surcoûts pour EDF. Dans une stratégie de remplacement des réacteurs les plus anciens de son parc, EDF aurait intérêt à valoriser le savoir-faire chèrement acquis sur les réacteurs du palier N4 en attendant les générations IV. EDF pourrait aussi envisager d'utiliser le savoir-faire en cours d'acquisition aux Etats-Unis dans le cadre du projet NuStart de développement de deux nouveaux modèles de réacteurs [NBP 3]. EDF pourrait enfin profiter des 20 ans qui viennent pour développer une politique alternative et acquérir ainsi un savoir-faire en phase avec l'évolution du marché réel.

(Greenpeace, 22/06/2004 : « EPR : un éléphant blanc, ça trompe énormément... »)

Désolé, mais si je suis contre une génération III de réacteurs nucléaires (l'EPR déjà obsolète et loin d'être si sûr que tu ne le dis), c'est que je ne souhaite bien évidemment pas non plus de génération nucléaire IV car j'espère bien que d'ici là les esprits auront mûri et sauront réfléchir de façon moins manichéenne qu'aujourd'hui... gageons que le scénario de sortie du nucléaire pour la France aura alors triomphé pour le bien être de nos consciences et pour la santé des générations futures... Mais ce qui est intéressant dans ton message, c'est que tu avoues à demi-mot que la seule raison qui justifie l'EPR, c'est de faire bosser les régiments d'ingénieurs et techniciens du nucléaire déjà en place.

(Zéolien (libénaute), 17/12/2003 : « Génération 3, génération 4... le Sisyphe du nucléaire ! »)

Le souci de l'indépendance énergétique

Un autre argument qui revient massivement peut, très schématiquement, se résumer ainsi : pour les énergies fossiles, la France dépend des autres régions du monde ; avec le nucléaire, à part un peu d'uranium³⁶, elle n'a besoin de personne. C'est un véritable cri d'alarme qui est lancé par les partisans de la troisième génération : il est nécessaire et urgent de renouveler le parc nucléaire vieillissant ; à preuve, la hausse continue du prix du pétrole d'une part, les incidents de fourniture d'autre part.

Alors que les prix du pétrole s'envolent pour dépasser 50 dollars le baril, il est rassurant de donner la preuve que le pays a les moyens de limiter l'impact sur son économie d'une matière première qui pourrait se tarir à partir de 2020-2030 et sur laquelle pèsent de plus en plus de risques politiques. Notre indépendance énergétique ne peut qu'en être confortée.

(Les Echos, 22/10/2004 : « Nucléaire : "l'exception française" »)

Le parc européen actuel, majoritairement thermique à flamme, est vieillissant et exposé aux contraintes environnementales. D'ici 2020, plus de 100 GWe d'installations de production thermiques et nucléaires seront à remplacer (dont la moitié du charbon-lignite installé aujourd'hui), comme le montre la figure n°1. La croissance des besoins, même modeste et freinée par un effort de maîtrise de la demande, même couverte en partie par un développement d'énergies renouvelables, devrait imposer l'équipement d'environ 100 GWe supplémentaires dans ces vingt années. Ces perspectives sont évidemment lourdes d'implications stratégiques pour les acteurs européens, qui sont à la veille de choix de long terme, structurants pour leur compétitivité. Dans ce contexte, le nucléaire, dès lors qu'il est industriellement maîtrisé dans sa conception et son exploitation, et qu'il s'inscrit dans une

³⁶ À la remarque que l'uranium est lui-même une ressource épuisable, il est rétorqué les sources possibles n'ont pas toutes été explorées et que l'on a de bonnes chances de trouver de nouvelles mines d'uranium – en plus on va construire des réacteurs de moins en moins consommateurs.

vision de long terme, s'avère une option robuste face à un avenir énergétique rendu de plus en plus incertain par le risque-prix des matières premières fossiles et par l'évolution des normes environnementales. Pour EDF, être en mesure, au moment du renouvellement de son parc nucléaire, de reconstruire un tel avantage compétitif, constitue donc un enjeu majeur.

(Serge Massart et Goulven Graillat : « La place d'EPR dans la stratégie d'EDF », *Contrôle* n°164, mai 2005).

"La quasi rupture d'approvisionnement électrique qui a failli se produire en France cet été est loin d'être uniquement une conséquence conjoncturelle de la canicule : les derniers hivers ont aussi montré des signes d'alerte", a expliqué la confédération et de ses fédérations des Mines et de l'énergie, et de la Métallurgie dans un communiqué.

(AFP, 06/11/2003 : « CGT : 'urgent' de lancer la première tranche du réacteur nucléaire EPR »)

S'ils se divisent sur d'autres aspects du même dossier, patrons et syndicats du secteur énergétique sont d'accord sur ce point. Dans l'extrait suivant c'est Gérard Mestrallet, PDG de Suez, qui « tire la sonnette d'alarme », selon les termes des journalistes qui l'interrogent :

Le risque d'une pénurie d'électricité est-il réel ?

Si rien n'est fait, oui. Depuis vingt ans, il n'y a pas eu assez d'unités construites en Europe. Or en France, par exemple, la consommation augmente de 3% par an depuis 2003, soit 3000 mégawattheures, l'équivalent de ce que fournissent deux tranches de centrale nucléaire. Cette hausse brutale de la consommation a surpris tous les experts en énergie. [...]

L'Europe n'aura plus ni pétrole ni gaz à moyen terme, et va devoir importer la quasi-totalité de ses énergies fossiles. Pour rester compétitif, il faut investir rapidement et massivement dans de nouvelles capacités de production d'énergie.

Pourquoi ne le faites-vous pas, puisque vous êtes producteur d'électricité ?

Il fallait d'abord que le marché de la production soit libéralisé. Certaines contraintes réglementaires commencent seulement à être levées. Nous venons donc d'annoncer 1 milliard d'euros d'investissements supplémentaires en France. Ils porteront sur les centrales à gaz, qui permettront de faire face aux pics de consommation, sur des projets d'énergies renouvelables, comme l'éolien, et sur le programme de construction du nouveau réacteur nucléaire EPR, qui fonctionnera à partir de 2012. Par ailleurs, nous voulons être opérateur d'une centrale nucléaire de troisième génération en 2015.

(Gérard Mestrallet interviewé par Capital, 01/09/2005 : « Le risque de pénurie d'électricité est très sérieux »)

Mais cette position rencontre de multiples contradictions. Le besoin de nouvelles centrales nucléaires, au centre des interventions des centrales syndicales de la filière, est mis en doute.

Depuis quelques semaines, le lobby nucléaire est sur un petit nuage (non radioactif) et pousse son avantage pour tenter de relancer son business plutôt languissant. L'idée est de profiter d'une nouvelle crise pétrolière pour rendre plus acceptable le démarrage du programme EPR, cette nouvelle machine franco-allemande qui doit remplacer le parc actuel vieillissant. Le Premier Ministre s'est déjà déclaré favorable à la construction d'un EPR, et EDF doit décider cette semaine du lieu d'implantation. [...] Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes nucléaires possibles. A une nuance près : la France n'a aucun besoin de cette merveilleuse machine. Et ce pour trois raisons, sur lesquelles s'accordent - une fois n'est pas coutume - tous les experts.

D'abord il n'y a aucune urgence à renouveler le parc actuel. Les 58 réacteurs en service dans l'Hexagone tournent correctement, et le plus ancien, situé à Fessenheim, n'aura quarante ans (âge de la retraite) qu'en 2017. Et encore il n'est pas exclu que son temps de service soit prolongé.

Deuxième raison de ne pas se précipiter, l'outil nucléaire français est suffisant pour faire face à une augmentation de la consommation. La preuve : EDF a exporté en 2003 environ 72 milliards de kilowattheures, soit 13% de sa production. Ce qui lui donne une marge confortable pour répondre à la demande intérieure. De ce point de vue aussi, l'EPR peut attendre. L'an passé, le directeur de la prospective d'EDF résumait ainsi la situation : "Il n'y a pratiquement pas de choix à faire dans les prochaines années". Un aveu qu'il doit aujourd'hui regretter.

Il faut ajouter à ces deux raisons de tempêter l'ardeur d'une relance précipitée un troisième argument qui clôt l'incidence du prix du brut sur la stratégie d'EDF : en 2003, la part d'électricité produite par l'électricien national en brûlant du fioul n'était que de 1,3 %. Autant dire que le cours du baril laisse les stratèges d'EDF froids comme des pylônes...

(Le Canard Enchaîné, 20/10/04 : « Les vraies-faussees raisons de relancer le nucléaire »)

On se trouve ici au centre des questions concernant les troisième et quatrième générations de réacteurs : tandis que pour les uns il serait dangereux de prolonger la durée de vie des centrales actuelles, ceux-ci considérant la troisième génération comme « de transition », pour les autres on pourrait « sauter » cette troisième génération dans la mesure où la quatrième génération est en voie d'expérimentation : sur ce point, certains pro-nucléaires rencontrent les anti-nucléaires pour rejeter l'EPR.

Mais les associations anti-nucléaires insistent surtout sur la nécessité de diversifier les sources d'énergie, argument ici repris par Ouest-France.

EDF ne s'enferme-t-elle pas dans un choix déjà un peu dépassé du passé ? En donnant l'impression de privilégier, une fois encore, le tout-nucléaire, l'électricien national donne un bon signal à la CGT. Mais il prend le risque de continuer à mettre tous ses oeufs dans le même panier, quitte à être désarmé en cas de tuile. Enfin, EDF semble assumer son choix nucléaire en solo, à contre-courant des grands pays voisins, à contresens de l'Union européenne.

(Ouest-France, 22/10/2004 : « Le grand retour du nucléaire »)

La volonté d'indépendance énergétique de la France s'accompagne du souhait symétrique d'être un fournisseur pour d'autres pays, souhait qui engage l'économie mais aussi, selon cet internaute, la géopolitique :

Savoir s'il faut construire un EPR est déjà dépassé. Les futurs « tigres » industriels que sont la Chine et l'Inde n'auront de toute façon et quoiqu'en pensent les anti nucléaires d'autres solutions que de s'équiper en réacteurs nucléaires pour résorber les énormes besoins en énergie dont ils vont avoir besoin dans les 15 ans à venir. D'abord pour leurs besoins domestiques, car leurs populations respectives ne vont pas se contenter de travailler pour exporter des biens dont ils ne pourront pas eux-mêmes profiter. Ensuite industriel, car la localisation et la délocalisation des industries « occidentales » demandera énormément d'électricité. Ces pays possèdent peu de pétrole mais énormément de charbon. Si une technologie nucléaire et sûre ne leur est pas fournie, ils risquent d'utiliser ce qui leur sera alors proposé sur le marché, Russie, non merci, Japon oui peut être, USA, pourquoi pas ? Nous avons l'opportunité de posséder une technologie éprouvée et reconnue, autant la développer et l'exporter. Si ce n'est pas nous, ce sera un autre pays, mais de toute façon, c'est incontournable.

(Padiran (libénaute), 19/05/2004 : « Combat Franco-Français »)

3.2. Politique énergétique, processus industriel et débat public

L'EPR a été voté par les députés et les sénateurs dans le cadre de la loi d'orientation sur l'énergie. Le lieu d'implantation du futur réacteur a été choisi, et EDF a même négocié avec le producteur d'électricité italien Enel une prise de participation de 12,5 % dans le projet. Autant dire que tout est plié depuis longtemps. "Et aujourd'hui on fait un débat pour savoir si oui ou non on fera l'EPR ? C'est un vernis démocratique sur une décision qui ne l'est pas du tout", ironise Stéphane Lhomme, porte-parole de Sortir du nucléaire. Le réseau et d'autres associations comme Negawatt, qui milite pour plus d'économies d'énergie, ont rédigé un cahier, disponible en ligne pour accompagner le dossier d'EDF.

(Libération, 02/08/2005 : « Atome : l'illusion du débat public. Les déchets et les nouveaux réacteurs en discussion nationale à la rentrée »)

L'histoire du projet EPR telle qu'elle se présente à l'intérieur de notre corpus externe pourrait se caractériser comme une suite de télescopages entre, d'une part, les débats parlementaires en cours et la procédure de débat public qui se mettra progressivement en place et, d'autre part, des décisions-qui-ne-sont-pas-encore-prises mais qui donnent lieu à des actes ou déclarations immédiatement critiqués par de nombreux acteurs, parmi lesquels on ne trouve pas seulement les militants anti-nucléaires.

Le débat public sur le projet EPR intervient à un moment où le processus industriel est très avancé et dans un contexte où le souci politique d'assurer la capacité de la France à produire son énergie est affirmé avec force. Le trio < politique énergétique – processus industriel – débat public > se présente comme assez explosif et, juste avant son ouverture, la tenue effective de ce débat public a d'ailleurs fait l'objet d'incertitudes sur lesquelles on reviendra.

Le gouvernement se prononce à plusieurs reprises en faveur de l'EPR

Comme nous l'avons vu, notre corpus externe sur les débats publics relatifs au nucléaire civil débute avec une déclaration de Nicole Fontaine, alors Ministre déléguée à l'Industrie, qui suscita une vive polémique et ouvrit véritablement, à notre sens, le dossier du débat public sur le projet EPR³⁷ :

"La décision n'est pas encore prise mais j'ai décidé de proposer au Premier ministre de choisir le réacteur EPR", a déclaré Nicole Fontaine lors de la présentation par le député Jean Besson d'un rapport parlementaire sur les énergies.

(Reuters, 08/10/2003 : « Nicole Fontaine favorable au choix du réacteur nucléaire EPR »)

"L'EPR, fruit de la coopération franco-allemande, a des avantages incontestables. Il est moderne et beaucoup plus sûr, dix fois plus que les centrales nucléaires actuelles", a expliqué Nicole Fontaine lors de la présentation du rapport du député Jean Besson (UMP) dans le cadre de la préparation du projet de loi sur les énergies. Le réacteur EPR (Réacteur européen à eau sous pression) "est plus compétitif de 10% par rapport aux centrales nucléaires actuelles donc il va permettre de diminuer le prix de l'électricité", a ajouté la ministre. "Il produit moins de déchets radioactifs que le nucléaire actuel. Je proposerai donc au Premier ministre de prendre cette décision de choisir l'EPR dans les meilleurs délais", a indiqué la ministre déléguée à l'industrie.

(TF1, 08/10/2003 : « Vers du nucléaire moins cher et "plus propre" »³⁸)

³⁷ En consultant la liste des textes de ce corpus (détaillée en annexe, page 159), on verra que la série d'articles et de dépêches ouverte le 8 octobre 2003 par le rapport Besson et par cette déclaration politique est précédée par un article généraliste du Figaro (02/10/2003) sur les activités de la CNDP, que nous avons inclus dans le corpus parce qu'il n'en modifiait pas substantiellement l'origine chronologique.

³⁸ Est-ce à cause de la polémique qu'il a suscitée ? Le texte de la déclaration est introuvable aujourd'hui dans les archives des sites ministériels qui archivent pourtant ce type de documents : sur la page http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualites_20/debat_national_sur_les_40830.html on retrouve les communiqués annonçant la publication du rapport Besson, mais le lien correspondant à la déclaration de Nicole Fontaine est obsolète.

Faite à l'occasion de la présentation à la presse du rapport de Jean Besson sur le volet parlementaire du Débat National sur les Energies³⁹, cette affirmation est très largement critiquée comme précipitée et anti-démocratique parce qu'elle intervient au beau milieu d'une période de débats et de consultations sur le dossier nucléaire ; elle prête alors à la dénonciation d'une soumission politique aux intérêts de l'industrie nucléaire. En effet, deuxième raison du choix de cette origine pour notre corpus externe, le rapport de mission parlementaire qui donne lieu à la déclaration ministérielle, comme les critiques de cette déclaration⁴⁰, placent d'emblée le choix de l'EPR au sein d'un débat plus large sur la politique énergétique française, auquel fera également écho la question de la gestion des déchets radioactifs.

Greenpeace :

Greenpeace ne décolère pas face à la malhonnêteté de la Ministre déléguée à l'Industrie Nicole Fontaine qui vient de demander au Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin, de "choisir" le réacteur nucléaire EPR. Non seulement Madame Fontaine affiche un profond mépris pour le processus de débat national sur l'énergie qu'elle avait elle même initié, mais elle se fait également ici la porte-parole zélée et docile d'une industrie nucléaire aux abois. Les arguments donnés ce matin relèvent clairement de la propagande et auraient été démontés les uns après les autres dans un débat public faisant appel à des experts indépendants sur les questions énergétiques, industrielles et environnementales. Jean-Pierre Raffarin doit maintenant analyser sereinement l'ensemble des données et arguments avant de prendre une décision lourde de conséquences.

(Greenpeace, 08/10/2003 : « EPR : Nicole Fontaine entre mensonges et précipitation »)

Les Verts :

L'interpellation de Mme Fontaine au Premier Ministre proposant de lancer la construction d'un réacteur nucléaire de type EPR est en totale contradiction avec ce que devrait être une nouvelle politique énergétique en France. [...] Une fois de plus, et avant même que le débat parlementaire ne s'engage sur la Loi d'Orientation sur l'énergie, les initiatives gouvernementales contredisent les paroles et font fi des procédures de débat.

(Les Verts, 08/10/2003 : « EPR : L'Énergie au service de qui ? »)

Agir Pour l'Environnement :

En optant pour le réacteur de troisième génération EPR (réacteur européen à eau sous pression), la ministre française déléguée à l'Industrie Nicole Fontaine "fait le choix inacceptable de satisfaire les intérêts corporatistes du lobby nucléaire", déplore mercredi Agir pour l'environnement. [...] "A la veille de la présentation d'un projet de loi sur l'énergie qui devait faire la part belle à la maîtrise de l'énergie, ce gouvernement vient une nouvelle fois de privilégier la production d'électricité", dénonce le groupe écologiste.

(Associated Press, 08/10/2003 : « EPR: Nicole Fontaine satisfait "les intérêts du lobby nucléaire", selon Agir pour l'environnement »)

³⁹ En décembre 2002, Jean-Pierre Raffarin donnait mission au parlementaire Jean Besson de suivre le Débat National sur les Énergies « *pour écouter et informer les élus, directement comme via leurs assemblées et leurs associations [...], mobiliser les élus locaux lors des débats décentralisés en région ainsi que les élus s'intéressant à l'énergie au sein de l'Association des maires de France ou d'autres associations d'élus [...]* » et rédiger un rapport de synthèse. Intitulé « Une stratégie énergétique pour la France », c'est ce rapport qui était présenté à la presse lorsque N. Fontaine a publiquement plaidé pour le projet EPR. « *Le rapport Besson, qui s'inscrit dans une concertation préalable au projet de loi d'orientation sur les énergies en France, plaide à la fois pour l'énergie nucléaire, dont le démarrage du réacteur EPR, et pour la promotion des énergies renouvelables. [...] Le rapport Besson est donc la dernière étape avant la phase d'élaboration de l'avant-projet* » (Reuters, 08/10/2003 : « Nicole Fontaine favorable au choix du réacteur nucléaire EPR »).

⁴⁰ En revanche on n'a pas noté de critiques ou de commentaires explicites sur le rapport lui-même.

Outre ces communiqués d'organismes politiques ou associatifs, paraissent les commentaires de diverses personnalités :

Corinne Lepage :

L'ancienne ministre de l'Environnement Corinne Lepage, présidente de Cap 21, a critiqué jeudi le choix de la ministre de l'Industrie Nicole Fontaine de soutenir le réacteur nucléaire EPR en dénonçant "l'absence de débat démocratique" sur la politique énergétique. "La technologie EPR (ndlr, réacteur européen à eau sous pression) est d'ores et déjà obsolète et son coût est élevé", a affirmé Mme Lepage dans un communiqué. Selon la présidente de Cap 21, "le caractère dogmatique de ce choix exclut tout investissement sérieux dans la recherche d'une nouvelle génération de réacteurs nucléaires et dans le développement massif des énergies renouvelables".

(AFP, 09/10/2003 : « Réacteur EPR : Corinne Lepage dénonce "l'absence de débat démocratique" »)

Nicolas Hulot :

Nicolas Hulot, animateur de l'émission Usuhaïa sur TF1 et conseiller de Jacques Chirac pour les problèmes d'environnement, a déploré le manque de débat sur le réacteur nucléaire de troisième génération EPR et a souhaité une vaste consultation, voire un référendum, sur ce dossier. [...] "Les problèmes d'énergie, nos sources d'énergie, c'est quelque chose d'excessivement complexe, et attention de ne pas simplifier et de ne pas seulement réagir par sensibilité personnelle. La première chose, c'est qu'il est urgent de ne pas se presser", a-t-il dit.

(Libération, 09/10/03 : « Hulot pour une consultation sur le nucléaire de 3e génération »)

Benjamin Dessus :

Qu'est-ce qui a pu pousser la ministre de l'Industrie, Nicole Fontaine, à changer brutalement d'avis et à faire connaître officiellement, la semaine dernière, sa proposition faite au premier ministre de décider dès maintenant la construction d'un "démonstrateur" du dernier-né d'Areva, le réacteur EPR ? Elle avait pourtant annoncé, il y a peine trois semaines, sa volonté d'attendre janvier prochain pour trancher, au vu du résultat d'études complémentaires sur la compétitivité, la sûreté, les déchets, les risques sismiques, etc. Et il est bien vrai qu'au cours du débat national, la nécessité d'études complémentaires s'était fait sentir, au point qu'Edgar Morin, l'un des trois sages du comité mis en place par Nicole Fontaine, jugeait plus prudent d'attendre 2010 pour prendre une quelconque décision. [...] Il ressort de toute cette affaire l'impression d'un double manipulation : la manipulation du ministre du ministre par le lobby nucléaire et ses propres services, la manipulation des citoyens qui avaient cru de bonne foi participer à un débat sérieux et qui prennent conscience d'avoir cautionné un débat bidon. (B. Dessus : « Nucléaire : La double manipulation », Les Echos, 22/10/03)

Jean Dionis du Séjour, député, s'interrogera lui aussi sur les conséquences d'une déclaration faite sans tenir compte du processus décisionnel en cours :

Sous les huées des députés UMP, Jean Dionis du Séjour (député UDF du Lot-et-Garonne) a indiqué la semaine dernière lors de la séance des questions au gouvernement : "Le Parlement et la nation n'ont ni débattu ni décidé en matière d'économies d'énergie, d'ambition nationale, de renouvelables, ni même au niveau de l'arbitrage entre le gaz et le nucléaire", ajoutant que "le gouvernement a pris le risque de raviver le clivage archaïque entre le lobby pro-nucléaire et les associations antinucléaires".

Dans sa réponse, Nicole Fontaine a cité le président de l'UDF, François Bayrou, lors de la convention nationale de l'UDF du 28 avril 2002. "Il faut revoir les positions officielles qui condamnent l'énergie nucléaire. C'est la seule forme de production d'énergie qui supprime les rejets dans l'atmosphère", avait dit le président de l'UDF.

(L'Humanité, 02/12/2003 : « Énergie - L'EPR relance le débat sur l'avenir du nucléaire »).

Yves Cochet, ancien ministre et député, critique l'option qui revient à « relancer le nucléaire », mais ne s'exprime pas, quant à lui, sur la place occupée par la déclaration de Nicole Fontaine dans le processus délibératif en cours.

Le député Vert Yves Cochet a qualifié mercredi de "bêtise écologique, financière et énergétique" la construction d'un prototype de réacteur nucléaire de troisième génération, évoquée le matin même par la ministre déléguée à l'Industrie Nicole Fontaine. [...] "Cela va absorber des crédits considérables, qui seraient mieux utilisés pour investir dans les énergies renouvelables". "Cela va coûter très cher à EDF, qui va être obligée d'acheter ce réacteur", poursuit M. Cochet, "alors que le parc est suffisamment jeune pour qu'on prenne cette décision au plus tôt en 2012-2015". Pour l'ancien ministre de l'Environnement, "l'EPR signifie la relance de l'électronucléaire en France, qui va se retrouver une nouvelle fois isolée" sur la scène internationale.

(AFP, 08/10/03 : « Yves Cochet : lancer l'EPR est une "bêtise financière et énergétique" »)

Suite à ces critiques apparaîtront aussi des prises de position en faveur du choix de la Ministre déléguée :

Pour leur part, les rapporteurs de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sont satisfaits. Les députés Christian Bataille (PS) et Claude Birraux (UMP) déclarent dans un communiqué avoir "pris connaissance avec satisfaction" des déclarations de la ministre en faveur de l'EPR. Ils soulignent que "le lancement rapide de la construction de l'EPR permettra d'acquiescer, avec ce nouveau réacteur, l'expérience indispensable pour pouvoir, le cas échéant et le moment venu, remplacer les réacteurs d'EDF les plus anciens dans les meilleures conditions de sûreté et de performance économique". Les deux élus rappellent que les déclarations de Nicole Fontaine vont dans le sens des conclusions de leur rapport sur "la durée de vie des centrales nucléaires et les nouveaux types de réacteurs" qui a été adopté à l'unanimité en mai par l'Office d'évaluation parlementaire ».

(Libération, 09/10/03 : « Hulot pour une consultation sur le nucléaire de 3e génération »)

"Il est de la plus grande urgence qu'EDF lance sans délai, sur un site EDF, la réalisation d'une première tranche EPR en France avec ingénierie et exploitation EDF, en coopération avec Areva et Alstom, afin de permettre le renouvellement du parc électronucléaire existant dans le cadre de la diversité des moyens de production", a estimé la CGT. Pour le syndicat, "la construction d'une tranche EPR en France doit s'engager dans le cadre du service public pour en conserver la maîtrise totale, de la construction à l'exploitation". "Mais l'EPR à lui seul ne saurait suffire, sa mise en service aura lieu dans 8 à 10 ans", a poursuivi la CGT qui a pointé "l'insuffisance des moyens actuels" et plaidé pour le renouvellement de centrales thermiques à flamme vieillissantes et le développement de nouveaux moyens de production d'électricité (éolienne).

(AFP, 06/11/2003 : « CGT : "urgent" de lancer la première tranche du réacteur nucléaire EPR »)

À la section précédente nous avons donné les principaux termes de la discussion sur les aspects technico-économiques du choix d'initier une tranche EPR, dont certains éléments sont avancés ci-dessus par Nicole Fontaine, par la CGT et par Yves Cochet. Mais à l'automne 2003, l'essentiel de l'affaire tourne autour de « la manière » (antidémocratique) de cette fameuse déclaration, et le Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin tempère dès le lendemain :

Jean-Pierre Raffarin a affirmé jeudi vouloir se donner du temps sur le dossier sensible du réacteur nucléaire de troisième génération EPR, après les propos de sa ministre de l'Industrie Nicole Fontaine, qui avait clairement tranché la veille en faveur de ce projet. "Aucune décision n'est arrêtée", a déclaré le Premier ministre dans un communiqué, prenant ainsi ses distances avec les propos de Mme Fontaine, qui donnaient pour quasiment acquis le feu-vert du gouvernement et qui, surtout, ont été interprétés comme une volonté de relancer le programme nucléaire. "Nicole Fontaine est dans son rôle de propositions", a-t-il dit en précisant qu'il n'avait pas "tiré les conclusions" du débat du printemps sur les énergies.

(AFP, 09/10/2003 : « Réacteur EPR : Jean-Pierre Raffarin veut se donner du temps » ; voir aussi Libération le lendemain)

Cependant, à l'occasion de la publication du Livre Blanc sur les Énergies le 7 novembre 2003, ce choix d'EPR est réaffirmé par Nicole Fontaine au nom du Gouvernement.

"Il ne s'agit pas de préjuger des choix qui devront être faits" à cet horizon "mais de garder toutes les options ouvertes", a-t-elle martelé. "Un autre choix (que l'EPR) serait peu responsable mais ce n'est pas un chèque en blanc à cette filière". La ministre n'a cependant pas caché ses préférences, excluant qu'un gouvernement puisse décider vers 2015 de sortir du nucléaire. "On peut tout imaginer, mais il faut rester sérieux et responsable", a-t-elle observé.

Les associations anti-nucléaires ont dénoncé la position du gouvernement. Le "Réseau Sortir du Nucléaire", a annoncé l'organisation d'une grande manifestation nationale le 17 janvier à Paris.

(AFP, 07/11/03 : « Nucléaire : le gouvernement risque l'affrontement avec les écologistes »)

Est-ce la volonté de noyer le poisson ? Toujours est-il que dans le Livre blanc ou avant-projet de loi d'orientation sur les énergies que la ministre déléguée à l'Industrie, Nicole Fontaine, doit dévoiler aujourd'hui, le nucléaire occupe une place relativement faible. A peine quelques lignes sur un document total de 30 pages : "La France s'assurera que les technologies nécessaires seront disponibles pour le renouvellement de ce parc et pourra dans ce but autoriser le cas échéant la construction d'une nouvelle capacité nucléaire". Pourtant, c'est le sujet d'actualité le plus brûlant et le plus attendu, depuis que le ministre s'est prononcé en faveur du réacteur nucléaire de troisième génération EPR pour renouveler le parc français. De fait, si les décisions concernant le nucléaire restent très floues dans le texte - le mot même d'EPR en est absent - c'est probablement parce que la décision gouvernementale attendue sur le sujet risque d'être prise en haut lieu, pas avant janvier prochain, en marge du vote des parlementaires.

(Le Figaro, 07/11/03 : « Bercy slalome entre les lobbies de l'atome et de l'environnement »)

La sortie du Livre Blanc et la déclaration gouvernementale suscitent une nouvelle vague de textes qui, cette fois, porteront plus sur l'option en elle-même que sur le moment ou la manière dont la (pré-)décision est annoncée.

Contrairement aux nombreux effets d'annonce sur une décision de lancer l'EPR, le Gouvernement n'est pas parvenu, dans le cadre du débat national sur les énergies et du Livre blanc sur les énergies auquel il a abouti, à trancher cette question. Les scénarios envisagés dans le Livre blanc, et les priorités affichées dans l'avant projet de loi d'orientation sur l'énergie font même du "démonstrateur" EPR une question très secondaire pour la future politique énergétique française. L'EPR est en réalité surtout un enjeu pour l'industrie nucléaire française, qui voit dans ce projet la seule option à sa disposition pour se donner une perspective d'avenir, dans un contexte international difficile. Mais l'EPR, conçu dans un contexte politique, économique et énergétique très différent, est une solution du passé inadaptée aux contraintes actuelles et futures.

(Yves Marignac (WISE), 17/11/2003 : « L'EPR : un choix du passé qui fermerait l'avenir ? »)

En décembre, EDF, qui « s'attend à ce que le gouvernement décide, début 2004, la construction d'un premier réacteur EPR »⁴¹, se prépare à ce projet et le présente à son personnel. Greenpeace occupera la centrale de Penly :

Penly est le site pressenti pour la construction éventuelle du réacteur EPR. Les militants venus de sept pays d'Europe demandent à EDF de ne pas leur imposer un nouveau réacteur nucléaire mais d'écouter la volonté des européens, en choisissant la voie des énergies renouvelables, porteuse d'avenir et d'emploi.

Suite à cette action, EDF a enfin appelé "au débat démocratique sur un sujet aussi essentiel que l'avenir énergétique de notre pays".

"Nous sommes prêts à un tel débat" déclare Hélène Gassin, chargée de campagne nucléaire à Greenpeace France. "Cependant ce débat nous paraît à l'heure actuelle très difficile et un peu surréaliste quand le lobby nucléaire confond opération de communication et débat, quand il protège ses activités derrière un arrêté secret défense, quand il demande aux huissiers de mettre notre association sous saisie vente".

Le débat sur l'EPR n'a aujourd'hui pas lieu. Il se résume aux déclarations de Nicole Fontaine lors de ses conférences de presse. La décision de construire un réacteur EPR continuerait à entraîner la

⁴¹ Les Echos, 02/12/03 : « EDF se met en ordre de marche pour construire l'EPR ».

France sur la voie du nucléaire pendant plusieurs décennies et empêcherait tout développement important des énergies renouvelables.

Selon Greenpeace, à tout point de vue, énergétique, économique, environnemental et social, la construction de l'EPR est une mauvaise solution. Cet avis est d'ailleurs partagé par des personnalités pro-nucléaires.

(Greenpeace, 04/12/03 : « Greenpeace à la centrale de Penly : un vrai débat sur l'EPR va-t-il enfin être lancé ? »)

On voit que dès ce stade, très précoce si l'on se place au point de vue de la procédure de débat public (la CNDP sera saisie onze mois plus tard), les conditions de réalisation d'un débat public sur le nucléaire posent question à l'association écologiste : la crainte d'un débat-alibi destiné à légitimer des décisions déjà prises et la question du secret-défense se trouvent d'emblée au centre de la demande de « vrai débat » sur l'EPR.

La manifestation nationale annoncée le 7 novembre par le Réseau Sortir du Nucléaire a lieu le 17 janvier 2004 à Paris et rassemble plusieurs milliers de manifestants (« 5 800 selon la préfecture de police, 10 000 à 15 000 selon les organisateurs », Reuters, 17/01/2004) appelés par diverses associations écologistes et par les Verts, la LCR et la Confédération paysanne (AFP, 17/01/04). Interprétée comme un « retour des opposants au nucléaire » (La Voix du Nord, 18/01/2004), cette manifestation contre l'EPR et la relance du nucléaire ne donne pas lieu à de particuliers rebondissements.

En avril 2004 c'est Jean-Pierre Raffarin qui, dans son discours de politique générale, se prononce pour l'EPR, marquant son souci d'assurer le développement économique avec une technologie par ailleurs forcément respectueuse de l'environnement puisque la Finlande l'adopte :

La France a des décisions à prendre dans le secteur énergétique. Elles ont été préparées par une grande concertation nationale. Le Parlement en sera prochainement saisi. Nous mènerons à bien les évolutions juridiques nécessaires pour nous adapter au nouveau contexte européen, pour assurer l'avenir de ces fleurons de notre secteur public que sont EDF et Gaz de France ainsi que de leurs 140 000 agents. Les économies d'énergie sont elles aussi indispensables à une croissance durable. Elles seront encouragées et les énergies renouvelables seront résolument développées. Mais notre responsabilité est également d'assurer l'avenir de la filière nucléaire. Un pays aussi soucieux de l'environnement que l'est la Finlande vient d'opter pour le réacteur à eau pressurisée, l'EPR, mis au point par l'industrie franco-allemande. La France devra aussi s'engager dans cette voie. Je demanderai au Parlement d'en débattre, là aussi dans les prochaines semaines.

(« Discours de politique générale, prononcé par le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin », 05/04/04)

Une série d'associations appellera au boycott du débat parlementaire annoncé par le Premier Ministre (un débat sans vote, souligne *Libération* le 15 avril au milieu d'une nouvelle série d'articles et communiqués dénonçant une « parodie de démocratie ») :

- Parce que la France s'apprête à annoncer, sans débat ni concertation, le lancement d'un réacteur EPR ;
- Parce qu'il n'existe toujours pas d'ambition en matière de maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables ;
- Parce qu'aucun rapport contradictoire ne vient valider l'intérêt objectif de l'EPR ;
- Parce que la France est en surcapacité électrique chronique ;
- Parce que le nucléaire n'est pas une solution miracle à l'effet de serre ;
- Parce qu'enfin les députés vont subir un débat superficiel aux décisions déjà prises ;

Agir pour l'Environnement, Greenpeace, le Réseau Sortir du Nucléaire, le Réseau Action Climat France, Les Amis de la Terre appellent les députés hostiles à cette mascarade à boycotter le débat parlementaire prévu le jeudi 15 avril 2004 à 15h et à venir participer à l'échange citoyen organisé par la société civile ce même jour à partir de 14h à proximité de l'Assemblée nationale - Place des Invalides.

(Collectif d'associations, 13/04/2004 : « EPR : Les associations appellent les députés à boycotter le "débat" parlementaire jeudi 15 avril 2004 à 15h »)

Et, en effet, rapporte *Le Monde* le 16 avril 2004, « les rares députés présents ont salué la démarche [de lancer le réacteur EPR] », précisant que « Le futur réacteur nucléaire EPR a fait l'objet d'un relatif consensus, à l'exception des Verts ». Le projet de loi sur l'énergie est présenté le 13 mai 2004 par Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

L'adoption, un an plus tard, de la Loi d'Orientation sur les Énergies, ne constitue pas un événement marquant du dossier dans son état actuel : alors même qu'à différents stades d'examen de cette loi on a vu des critiques apparaître dans la presse, notre corpus externe ne mentionne pas de réaction par rapport à son vote en juin 2005 par l'Assemblée Nationale et le Sénat, qui constitue cependant une décision relative à l'EPR. Le mode de présence de la loi, une fois celle-ci adoptée, est celui du rappel :

Lancement rapide. Débat ou pas, l'EPR se fera. Le projet est inscrit noir sur blanc dans la loi d'orientation sur l'énergie votée au Parlement en juin. Le numéro un italien de l'électricité, ENEL, doit participer à hauteur de 12,5 % au financement du projet. Dominique de Villepin estime qu'une partie de l'avenir et de l'indépendance énergétiques du pays repose sur le lancement du projet, qu'il souhaite très rapide. (Le Monde, 22/10/2005 : « Le débat sur le futur réacteur nucléaire d'EDF s'ouvre dans la confusion »)

À l'été 2005 c'est la crise pétrolière qui va entraîner, sans toutefois susciter de grandes réactions au sein du dossier qui nous occupe, la réaffirmation qu'EDF doit accélérer la mise en chantier de l'EPR.

Le 16 août, en pleine flambée des prix de l'or noir, le premier ministre commence par faire d'une conférence de presse impromptue un cours magistral. Il dit s'inscrire dans une stratégie de long terme. Promet de développer le nucléaire et les énergies renouvelables, et préside plusieurs réunions de travail à Matignon. Le ministre de l'économie, Thierry Breton, et celui du budget, Jean-François Copé, lui proposent alors de nouveaux crédits d'impôt pour l'achat de voitures propres et l'acquisition de chauffe-eau solaire ou de pompes à chaleur ; les groupes pétroliers sont invités à investir davantage dans le raffinage ; et EDF à accélérer la mise en chantier du réacteur nucléaire de nouvelle génération de Flamanville. Un groupe d'experts sur l'énergie est convoqué le 26 août.

(Le Monde, 13/09/2005 : « Et le premier ministre, théorisant sur la crise, a dû revenir à la réalité »)

Du point de vue des engagements gouvernementaux dans le projet EPR on a noté, dans la série des articles de presse, une séparation assez nette entre, d'une part, la presse généraliste (presse quotidienne nationale ou régionale) qui place le projet dans le contexte des débats publics à venir et fait assez largement écho aux commentaires notamment associatifs sur la contradiction entre les déclarations gouvernementales et la procédure en cours et, d'autre part, la presse économique qui reprend l'argument de la compétitivité sans évoquer, à de rares exceptions près, le débat public en préparation⁴². Voici, intégralement reproduit, un petit article de la *Lettre de l'Expansion*, publié au moment même où le lancement du débat public sur le projet EPR est suspendu au règlement des tensions entre les impératifs de la défense nationale (secret-défense) et ceux du débat public (transparence).

Dominique de Villepin souhaite lancer l'idée de "réaliser le plus vite possible" plusieurs EPR, le réacteur de la nouvelle génération, et cela en plus de celui en cours de construction à Flamanville, dans la Manche. Cette annonce prolongerait alors sa demande adressée récemment à EDF d'investir 1 milliard d'euros supplémentaire d'ici à 2006. Le "projet EPR", sur lequel travaille actuellement Matignon, comprendrait quatre nouveaux sites en France, dont deux étaient déjà finalistes lors de la sélection en octobre 2004 du premier EPR. Jean-Louis Beffa, le président de l'Agence de l'innovation industrielle, recommanderait même un programme "encore plus ambitieux". Seul Bercy, qui ne voit pas bien la nécessité de multiplier les projets avant de connaître les résultats du "test de Flamanville", manifeste aujourd'hui ses "réticences" à cette extension. Seulement, le Premier ministre estime que la France, qui se veut vitrine de cette technologie, avec de fortes ambitions d'exportations à l'étranger, ne doit pas se montrer en retard sur "son propre sol", tout en trouvant "une réponse" au problème de ses ressources énergétiques. Un "affichage" qui présente également

⁴² Ce n'est peut-être pas une grande découverte. On propose toutefois de montrer en annexe (page 153) comment la perception d'une telle différence peut donner lieu à des vérifications équipées.

d'autres avantages pour Villepin : la promesse de créations d'emplois sur les sites choisis, de recettes pour les collectivités locales, et de ventes d'énergie aux pays européens. Mais aussi, dans l'optique politique de 2007, la perspective de fragiliser l'axe PS-Verts. Et, en prime, de disposer à la veille de l'ouverture du capital d'EDF de la "complicité objective" de la CGT, qui a toujours été, elle, "très pronucléaire".

(La Lettre de l'Expansion, 10/10/2005 : « Nucléaire : Villepin veut lancer quatre nouveaux EPR »)

Ainsi et jusqu'à l'automne 2005, à différents moments – et niveaux – d'affirmation du choix d'EPR comme projet pour la France, le commentaire dominant est celui d'un choix effectué *à côté* et dès lors *au mépris* des processus démocratiques engagés. On verra que ce sentiment pèse fortement sur le déroulement du débat public, en externe avec le refus de certains acteurs d'y participer, et en interne avec la nécessité pour la CPDP de rappeler les objectifs du débat, tant aux participants qui l'interpellent sur le produit final de la procédure qu'au maître d'ouvrage pour lequel cette procédure se résume trop souvent, aux yeux de la CPDP, à une démarche d'*information* du public sur les enjeux et les avantages du projet EPR.

Le choix du site d'implantation interroge quant à ses critères et relance la critique d'EPR

Le choix de Flamanville pour implanter le réacteur EPR est annoncé le 21 octobre 2004⁴³. Avant cette date, de nombreux textes se penchaient déjà sur ce choix, comparant les caractéristiques des sites de Penly et de Flamanville. Comme on l'a montré plus haut, c'était aussi l'occasion de voir s'exprimer des points de vue favorables au projet : nombre d'élus locaux et régionaux, créant parfois des associations, souhaitent accueillir le réacteur.

Le 21 octobre et les jours suivants paraissent toute une série de textes commentant tantôt le choix du site, tantôt le projet lui-même et la « relance du nucléaire » qu'il implique.

Le site de Flamanville, qui abrite déjà une centrale nucléaire, répond aussi à l'ambition du gouvernement de créer des pôles de compétitivité. La relance du programme nucléaire en France va connaître aujourd'hui un sérieux coup d'accélérateur.

(Le Figaro, 21/10/2004 : « EDF implante l'EPR à Flamanville »)

S'il est un point sur lequel pro et anti-EPR peuvent s'accorder, c'est le sentiment que le choix du site n'a pas reposé sur des critères (techniques) « objectifs » mais plutôt sur la volonté de satisfaire des intérêts économiques régionaux ou sur l'anticipation d'oppositions locales :

DIEPPE, 21 octobre 2004

Le maire UMP de Dieppe (Seine-Maritime), Edouard Leveau, a déploré jeudi que "la politique ait pris le pas sur l'économie", après la décision d'EDF d'implanter le réacteur nucléaire EPR à Flamanville (Manche) et non à Penly, près de Dieppe. "Penly était le meilleur, Penly coûtait moins cher, Penly était prêt le plus rapidement... il y a là derrière probablement une décision politique que je ne connais pas", a déclaré à l'AFP le député-maire. "Je ne comprends pas qu'on aille payer plus cher... ce genre de décision qui ne se base pas sur des éléments réels, économiques et techniques, ça me gêne", a-t-il poursuivi.

Alain Le Vern, président socialiste de la région Haute-Normandie a critiqué pour sa part une "décision d'abord marquée par l'opacité". "Le gouvernement a fait un choix mais n'est pas en capacité de l'expliquer, en particulier sur les critères objectifs de sélection", a-t-il ajouté dans un communiqué. "Ce choix ne remet pas en cause l'avenir du site de Penly et le rend disponible pour l'implantation d'un réacteur de quatrième génération, moins polluant et plus sûr", souligne cependant le responsable socialiste.

Le vice-président communiste du conseil général de Seine-Maritime, Sébastien Jumel, a déploré "un mauvais coup de plus contre la région dieppoise et ses habitants". "Cette décision nous satisfait en ce qu'elle donne le signal d'une relance de la production d'énergie nucléaire nécessaire pour le

⁴³ Cette décision donne lieu dès le 20 octobre à une série d'articles reprenant les termes du projet et du choix qui doit être annoncé le lendemain.

développement durable. Mais elle ne répond pas à nos attentes quant au choix du site", a-t-il indiqué dans un communiqué.

(AFP, 21/10/2004 : « EPR : les élus de Haute Normandie critiquent le choix de Flamanville »)

Le Réseau "Sortir du nucléaire" considère que le choix du site de Flamanville (Manche) pour y construire le réacteur nucléaire EPR constitue un repli stratégique du lobby nucléaire dans une région qu'il a littéralement colonisée. En effet, l'opinion française est très majoritairement opposée à la construction de nouveaux réacteurs. Aussi, le lobby nucléaire a choisi d'implanter l'EPR dans une région qu'il contrôle de par le poids des taxes professionnelles et la concentration des emplois. Il s'agit d'un véritable coup de force anti-démocratique. Le Réseau "Sortir du nucléaire" appelle les citoyens à participer à la campagne de "blocage administratif" d'EDF pour contraindre la direction d'EDF à renoncer à la construction de l'EPR.

(Réseau Sortir du Nucléaire, Communiqué de presse du 21 octobre 2004)

La critique du choix de ce site d'implantation marque également, on l'entrevoit, l'ouverture du dossier « Ligne à très haute tension Cotentin-Maine » qui fera l'objet de la section suivante.

"L'EPR n'est pas encore construit". D'ici les élections de 2007, les opposants au projet de nouvelle centrale nucléaire à Flamanville se préparent "à jouer la montre". Ils comptent multiplier les réunions d'informations sur le tracé de la future ligne à très haute tension (400 000 volts) qui devrait voir le jour entre Flamanville et, probablement, Laval. [...] Deux semaines après le choix du Cotentin par EDF pour accueillir la future centrale (début du chantier en 2007, mise en service en 2012), les opposants sont loin de s'avouer vaincus. [...] Aujourd'hui, deux lignes à haute tension de 400 000 V partent de la centrale de Flamanville. L'une prend le chemin de la Bretagne via le secteur de Bricquebec - Périers - Villedieu-les-Poêles. L'autre se dirige vers Caen et la région parisienne en passant par Périers dans la Manche, puis Terrette et Tourbes dans le Calvados. L'EPR, d'ici 2012, aura impérativement besoin d'une troisième ligne. Entre les deux précédentes. Quel tracé empruntera-t-elle ? Actuellement, selon le gestionnaire du réseau, le choix n'est pas encore arrêté (lire ci-dessous). Mais le collectif "EPR, non merci" considère que l'hypothèse du tracé vers Laval est suffisamment probable pour justifier une multiplication des réunions d'information, cantons par cantons, sur cet axe.

(Ouest-France, 06/11/2004 : « Le nouveau réseau à très haute tension pourrait rejoindre la Mayenne - Les anti EPR se battent sur la ligne »)

En revanche, si ce n'est par la dénonciation d'un choix « de facilité » (en terrain favorable) et reposant sur des critères « opaques », le choix du site ne semble pas donner lieu par lui-même aux critiques relevées plus haut en termes de processus menant à la construction de l'EPR, alors que cette question sera soulevée par la suite, à l'occasion du débat public national sur le projet de tête de série : quelles sont les ouvertures de ce débat si le lieu même de son implantation est déjà déterminé ? Nous y reviendrons.

Une fois ce choix posé, EDF est tenue de saisir la CNDP, ainsi que le précisent les termes du décret n°2002-1275 du 22 octobre 2002 relatif à l'organisation du débat public et à la Commission nationale du débat public.

La décision d'organiser un débat public est l'occasion de revenir sur ce processus

EDF saisit la CNDP le 4 novembre 2004 ce qui, dans notre corpus, apparaît avec les *Propositions pour un débat public exemplaire* publiées conjointement, le 25 novembre, par Agir pour l'Environnement, Les Amis de la Terre, France Nature Environnement, Greenpeace et le WWF qui dénoncent les conditions dans lesquelles intervient ce débat :

Mais le Gouvernement s'est empressé d'ignorer ces conclusions du débat [national sur les énergies] qu'il avait lui-même institué. Dans le même document [le Livre blanc sur les énergies], il "envisage" dans son projet de loi "la construction prochaine d'un démonstrateur de nouvelle génération. Un démonstrateur est en effet indispensable, compte tenu de l'importance des évolutions technologiques, d'une part du point de vue de la sûreté et, d'autre part, pour optimiser techniquement et financièrement le déploiement ultérieur des nouvelles centrales". Bien que celle-ci

ne corresponde en rien aux conclusions du débat, le Gouvernement se tient depuis à cette orientation. [...]

La saisine de la CNDP par le maître d'ouvrage EDF se fait donc après que l'avis du Gouvernement a été largement rendu public, alors que la Loi d'Orientation sur l'énergie n'est toujours pas adoptée et surtout alors qu'aucun dossier global et argumenté de justification n'a jamais été produit ni par EDF, ni par Areva, ni par le gouvernement. EDF a même fait preuve, au cours de ce processus, d'un silence parfois assourdissant sur la question. En résumé, si le Débat public censé l'éclairer intervient bien avant l'autorisation formelle du Gouvernement, l'avis de celui-ci est déjà largement connu.

Ne tenant pas la CNDP pour responsable de ces conditions, les associations signataires ont l'intention de participer au débat public mais attirent son attention sur le fait que :

[...] le débat public organisé par la CNDP se trouvera être le seul lieu dans lequel un dossier global de justification sera produit permettant la tenue d'un débat argumenté et sérieux pour un projet pour lequel les avis sont déjà largement connus. Dans cette situation difficile, la crédibilité dépendra fortement du processus qui se doit donc d'être exemplaire.

Lorsque le débat public est décidé en décembre 2004 par la CNDP qui affirme qu'il ne doit pas seulement porter sur l'implantation mais sur le projet dans son ensemble et doit donc être national⁴⁴, quelques articles de presse l'annoncent de manière plutôt factuelle et les associations signataires des « propositions pour un débat public exemplaire » de novembre publient des communiqués qui reprennent l'introduction de ce document et signalent qu'il est disponible.

Les interrogations sur le caractère véritablement ouvert du débat public seront périodiquement soulevées par les associations qui, pour certaines, vont laisser en suspens la décision d'y participer.

Outre la série des expressions propres au Débat Public, le débat, qui fait partie des éléments les plus qualifiés par les auteurs de notre corpus externe, prend les attributs suivants :

vrai.....	16	contradictoire.....	3	pertinent.....	2
tronqué.....	12	ouvert.....	3	utile.....	2
véritable.....	10	serein.....	3	fondamental.....	2
bidon.....	9	nécessaire.....	3	exemplaire.....	2
grand.....	9	superficiel.....	3	nourri.....	2
premier.....	9	réel.....	2	conduit.....	2
large.....	6	officiel.....	2	politique.....	2
consacré.....	5	interne.....	2	recouvert.....	2
argumenté.....	5	engagé.....	2	riche.....	1
sérieux.....	4	bon.....	2	simple.....	1

Quant aux débats (la forme plurielle), on voit qu'ils sont affectés différemment :

organisés.....	6	Plusieurs.....	2	articulés.....	1
contradictaires.....	5	liés.....	2	consécutifs.....	1
premiers.....	5	officiels.....	2	programmés.....	1
difficiles.....	4	reportée.....	1	constructifs.....	1
nationaux.....	3	de ce type.....	1	différents.....	1
grands.....	3	annulés.....	1	décentralisés.....	1
distincts.....	3	reportés.....	1	simultanés.....	1
prévus.....	2	communiquées.....	1	vifs.....	1
concernant.....	2	locaux.....	1	nouveaux.....	1
précédents.....	2	radioactifs.....	1	propres.....	1

⁴⁴ CNDP, séance du 1^{er} décembre 2004, décision n°2004/37/EPR/1 : « [...] considérant que, selon les indications contenues dans le dossier du maître d'ouvrage, les objectifs, la nature et l'importance du projet et sa place dans la politique énergétique nationale lui donnent un caractère d'intérêt national, [...] considérant que ce débat est de nature à soulever des problèmes qui ne peuvent être réglés a priori mais dont la solution fera référence pour d'autres débats, [...] Le projet "Flamanville 3 – réacteur de type EPR" doit faire l'objet d'un débat public que la Commission nationale du débat public organisera elle-même et dont elle confiera l'animation à une commission particulière ».

En attendant le débat, EDF prépare le terrain pour l'EPR

En avril 2005, EDF commence à préparer le terrain pour l'implantation du réacteur :

EDF entame des travaux pour l'implantation du réacteur EPR à Flamanville. Avant le débat public, et avant la décision définitive qui sera connue au premier semestre 2006. Fin mai début juin, une plateforme sera installée au large de la centrale nucléaire de Flamanville. Cet équipement, qui restera en place plusieurs semaines, va permettre à EDF de réaliser des études techniques préparatoires à l'implantation du réacteur EPR. [...] Mais pourquoi ne pas attendre la confirmation de l'implantation du réacteur à Flamanville ? "Parce que ces travaux ne peuvent se faire que pendant les mois d'été, quand la mer est calme", répond Guilhem Armanet. Et si la décision n'était pas confirmée ? "Cela fait partie des risques industriels pris par EDF".

(Ouest-France, 28 avril 2005 : « Des études géologiques pour l'EPR »)

Contrairement à de précédents épisodes cette annonce ne donne pas lieu, dans nos corpus, à des réactions immédiates – à la multiplication d'articles et communiqués. De même, lorsque des inspections des fonds marins sont réalisées au mois de mai, seul *Ouest France* en parle en rappelant que « même si la décision finale de construction n'interviendra qu'après le débat public, qui doit démarrer à la rentrée, EDF a choisi de lancer des études »⁴⁵.

Pourtant l'information n'est pas restée sans suite puisque le 21 juillet, Greenpeace occupe la barge installée à côté de la centrale de Flamanville pour réaliser les études géologiques et publie un communiqué intitulé « eDF méprise le débat public » dont voici un extrait :

Après 50 ans de développement de l'industrie nucléaire, 30 ans après le lancement du programme électronucléaire d'eDF, plus de 5 ans après avoir fini le dernier réacteur sans jamais aucune consultation des français ni de leurs représentants, le premier débat public va enfin avoir lieu lors de la construction du... 69ème réacteur d'eDF !

La législation française impose désormais à eDF de soumettre son projet d'EPR (comme tout projet d'infrastructure lourde) au débat public. Dans les faits, une Commission Particulière du débat public (CPDP) va organiser un débat sous l'égide de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public). La "CPDP EPR" est donc en charge d'organiser et superviser un débat historique pour notre pays.

Pour la première fois, il sera donc possible de discuter directement et publiquement de l'opportunité même de construire l'EPR. Même si la décision finale appartient à eDF et à l'Etat, Greenpeace et d'autres associations de protection de l'environnement ont décidé de saisir cette occasion (tout en connaissant les limites de l'exercice) pour demander des réponses claires à eDF. En même temps, l'avis, les questions et les attentes des citoyens pèseront sur les débats.

"Face à la perspective de s'expliquer clairement sur sa stratégie, eDF préfère préparer le terrain et inonder les consommateurs d'une avalanche de publicités sans aucun respect pour le débat public" constate Hélène Gassin, chargée de campagne Energie. "eDF change de logo mais pas d'identité, la stratégie du pied dans la porte est toujours de mise mais cela n'empêchera pas le débat de fond de se tenir !".

L'action donne lieu à de nombreux articles dans la presse régionale et nationale qui interrogent la procédure de débat public, et l'association sera mise sous astreinte suite à l'assignation en référé du tribunal de Cherbourg par EDF. Cet épisode est donc l'occasion d'un nouveau retour sur les conditions de tenue d'un débat public sur le nucléaire.

⁴⁵ Ouest-France, 26/05/05 : « Des militaires à Flamanville pour sécuriser les fonds marins - Les plongeurs inspectent la centrale ». Dans ce même article sont rapportées les inquiétudes de Didier Anger (CRILAN) sur les rejets de tritium de la centrale mais le militant ne s'y exprime pas sur les opérations préparant l'implantation d'EPR.

La référence à un document confidentiel défense met le débat public en péril

En septembre 2005, la Commission Particulière du Débat Public sur l'EPR, saisie par le Haut Fonctionnaire de Défense du Ministère de l'Industrie, informe les acteurs du débat que quelques lignes de la contribution du Réseau Sortir du nucléaire au premier cahier collectif d'acteurs seront effacées (occultées sur ce document déjà imprimé pour large diffusion) parce qu'elles font référence à un document confidentiel défense.

Paris, le 13 septembre 2005

A l'attention de tous les acteurs du cahier collectif

Madame, Messieurs,

Le « cahier collectif » auquel vous avez participé, dans le cadre de la préparation du débat public sur l'EPR, est composé de textes que vous avez validés.

Considérant que l'évocation, dans le texte du Réseau Sortir du Nucléaire, d'un document classifié « confidentiel défense » posait un important problème, j'avais sollicité de ses auteurs – mais en vain – une modification de leur contribution sur ce point.

Bien que dans l'avant-propos de ce cahier j'aie écrit que chacun des acteurs conserve l'entière responsabilité de son texte, le respect de la légalité nous impose aujourd'hui une mesure supplémentaire.

J'ai décidé, à la demande du Haut Fonctionnaire de Défense du Ministère chargé de l'industrie, en application d'une instruction générale de 2003 traitant, notamment, de la « compromission », et évoquant les articles 413-10 à 413-12 du Code Pénal, de supprimer 6 lignes de cette contribution dans le cahier d'acteurs collectif.

Ces dispositions ont été prises dans l'intérêt de tous, y compris des auteurs, et pour la sérénité du débat.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Luc Mathieu

Président de la Commission particulière
du débat public EPR « tête de série »

Suite à cette décision, que le Réseau Sortir du Nucléaire médiatise immédiatement en publiant un communiqué qui sera largement repris dans la presse et en publiant sur son site Internet « la lettre d'EDF (non couverte par le secret défense) qui accompagne le Document confidentiel défense mais qui est, elle aussi, explicite sur la vulnérabilité de l'EPR »⁴⁶, celui-ci se retire du débat public sur l'EPR, suivi par les autres associations écologistes « emmenées » dans le cahier collectif d'acteurs par Greenpeace⁴⁷ qui estime en outre que cette décision met en péril l'ensemble des débats publics concernant le nucléaire civil :

"L'Etat espère-t-il encore qu'un débat public sérieux ait lieu sur les déchets si l'inventaire des matières radioactives est "secret défense" ? Pense-t-il réellement pouvoir limiter le débat à la couleur des fûts radioactifs que nous allons légués aux dizaines de générations à venir ?" ironise Héléne Gassin. Dans ces conditions, Greenpeace demande au Premier Ministre de Villepin d'abroger immédiatement l'arrêté secret défense. A défaut et dans l'attente, l'association écologiste suspend toute participation aux débats publics.

(Greenpeace, 14/09/2005 : « Le débat public sur le Nucléaire sous contrôle militaire ! »)

La Commission Particulière du Débat Public suspend elle-même sa décision de poursuivre ou non ce débat : si tous les représentants d'une partie (les anti-nucléaires) se retirent, quel débat peut avoir lieu ?

Une solution sera proposée, sous la forme de l'habilitation d'un comité d'experts à consulter les documents confidentiels.

⁴⁶ Réseau Sortir du Nucléaire, 21/09/2005 : « Réacteur EPR - Document confidentiel défense - LE RESEAU "SORTIR DU NUCLEAIRE" PUBLIE LA LETTRE D'EDF ».

⁴⁷ Sans s'attarder dès maintenant sur la composition du premier cahier d'acteurs du débat public EPR, signalons qu'il comprend les contributions de 14 « acteurs du débat », tous collectifs (la participation individuelle aux cahiers d'acteurs est exclue) mais dont certains sont des rassemblements de collectifs. Tel est le cas de la contribution signée, sous l'appellation de Collectif d'associations pour la protection de l'environnement, par Agir pour l'environnement, Les Amis de la Terre, France Nature Environnement, Greenpeace, Réseau Action Climat et le WWF.

Hier s'est tenue une réunion arbitrée par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), regroupant le Haut Fonctionnaire de Défense (auteur de l'arrêté secret défense des matières nucléaires), la Direction Générale Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection, EDF, et des représentants de nos ONG, visant à dégager des solutions susceptibles de permettre la tenue de débats contradictoires, sur des sujets fréquemment couverts par le secret défense, au cours des débats publics EPR et Déchets nucléaires menés ou prévus par la CNDP. [...]

Les ONG ont pu enregistrer plusieurs avancées, montrant une volonté de la CNDP de rendre possible de tels échanges. La principale d'entre elles porte sur l'engagement de l'administration (DGSNR et Haut fonctionnaire de défense) de solliciter l'accord du Premier ministre pour la constitution d'un panel d'experts indépendants, autorisés à accéder aux informations nécessaires pour répondre aux questions posées, même si celle-ci sont à ce jour classifiées "secret défense". Ces experts auraient alors mission de publier un avis argumenté, sans pour autant divulguer les informations précises dont ils auraient eu connaissance ; cet avis serait versé aux débats publics, pour permettre un débat entre les parties antagonistes sur la base d'éléments plus objectifs que les seuls propos des maîtres d'ouvrages.

Compte tenu de ce nouveau contexte, les ONG signataires annoncent qu'elles s'estiment en mesure de reprendre ou poursuivre leur participation au débat public CNDP sur les déchets nucléaires, ainsi qu'à la préparation du débat public EPR dont l'ouverture est prévue pour le mois d'octobre. Cette position sera toutefois réexaminée sur la base de la réponse du Premier ministre aux sollicitations de son administration, attendue dans un délai très rapide.

(Greenpeace, 30/09/2005 : « Les avancées obtenues sur le secret défense ramènent les associations dans les débats publics »)

Mais le Ministre Loos, dans une lettre du 12 octobre, rejette cette solution pour tous les aspects secret-défense. Par contre, des « avancées » sont obtenues en ce qui concerne le secret industriel, EDF s'engageant à donner accès à des experts aux documents techniques et s'engageant à en « préparer une version publique ».

La procédure de débat public sur le projet EPR va donc se poursuivre mais, loin d'éviter la tension ainsi soulevée entre débat public et secret défense, va s'appuyer sur cet événement pour prendre une nouvelle dimension.

Le débat public rebondit sur cet épisode et travaille la tension information/confidentialité

La première réunion du débat public sur le projet EPR a eu lieu le 3 novembre 2005 à Lyon, en l'absence des représentants de l'opposition à ce projet. En effet, aucun des « acteurs du débat »⁴⁸ qui, dans les cahiers d'acteurs, prenaient position contre l'EPR, n'a maintenu sa participation au débat public suite aux décisions relatives au secret défense⁴⁹. Dès lors cette réunion, à laquelle nous avons assisté, nous est effectivement apparue comme fortement déséquilibrée dans l'expression des arguments et points de vue, malgré deux types de tentatives de la CPDP pour faire apparaître leur diversité :

- d'une part, le président de la Commission et président de séance Jean-Luc Mathieu rappelait, à la fin de certaines interventions du Maître d'ouvrage, que « d'autres positions existent », n'ayant toutefois d'autre solution que de renvoyer le public aux contributions écrites des acteurs absents du débat⁵⁰ ;

⁴⁸ Au sens que donne la CPDP à cette expression, c'est-à-dire les « membres de diverses organisations représentatives » (associations, entreprises, administrations, collectivités locales, acteurs socioéconomiques) – voir le premier document à diffusion publique émis par la CPDP-EPR à l'été 2005 : « Débat public, Mode d'emploi », page 3.

⁴⁹ Greenpeace et le Réseau Sortir du Nucléaire organisaient quant à eux une manifestation à l'extérieur de la salle de réunion, ainsi qu'ils en avaient annoncé l'intention pour chacune des réunions publiques de cette « parodie de démocratie ».

⁵⁰ Par exemple : « Dans les cahiers des acteurs, vous trouvez parfois des mises en cause de ces chiffres. Le débat existe donc. Je vous convie à vous y référer ».

- d'autre part, en raison de ces retraits, la CPDP avait organisé les 29 et 30 septembre 2005 des « ateliers préparatoires thématiques » auxquels elle avait convié « un panel d'experts français et étrangers » et dont elle avait confié l'animation et la synthèse au journaliste Paul de Brem avec pour mission de « présenter certaines controverses concernant le projet de centrale électronucléaire Flamanville 3 » ; le journaliste a donc été invité à quelques reprises, lors de cette première réunion et par anticipation des projections documentaires prévues lors des réunions publiques thématiques des mois de novembre et de décembre⁵¹, à exposer des positions contradictoires à celles qui étaient portées par les orateurs de ce 3 novembre.

La discussion à proprement parler des avantages prêtés à l'EPR par le maître d'ouvrage n'a toutefois pas eu lieu, si bien qu'une personne s'est insurgée au bout d'un moment et, court-circuitant le système très cadré alternant interventions préparées et questions du public tirées au sort, a mis en doute ce tirage au sort.

Après ce démarrage difficile et deux autres réunions auxquelles nous n'avons pas assisté (dont une réunion commune avec le Débat public sur la THT Cotentin-Maine dont en revanche il est beaucoup question dans la presse locale) a eu lieu une réunion supplémentaire et commune aux débats publics EPR et Déchets radioactifs, consacrée aux conditions de tenue des débats publics. Ainsi, ce qu'on appellera l' « affaire du secret-défense » est intégré dans l'organisation des débats publics, et cette réunion commune bien que thématiquement partagée entre les deux CPDP vise à rendre possible le passage entre des débats qu'il est délicat de cloisonner...

⁵¹ Quatre films de 7-9 minutes ont été réalisés à partir de ces discussions d'experts, qui sont projetés lors des réunions publiques et consultables sur le site de la CPDP sous la rubrique « Eléments de controverse ». Les quatre thématiques présentées sont : EPR et politique industrielle ; EPR et offre-demande électrique ; EPR et impacts socio-économiques ; EPR et maîtrise des risques.

3.3. La ligne à très haute tension associée au projet EPR

Dans notre corpus externe, la période s'étalant entre les annonces gouvernementales concernant l'EPR (octobre-novembre 2003) et le choix de Flamanville comme site d'implantation (octobre 2004) voit notamment paraître une série d'articles comparant Penly et Flamanville.

Sur le plan technique, Penly et Flamanville ne sont pas tout à fait à égalité. Le premier site dispose de terrains importants à proximité pour accueillir un chantier de cette taille. Ce qui n'est pas exactement le cas de Flamanville, même si ses défenseurs balayaient cet argument du revers de la main. La situation géographique est elle aussi plus favorable à Penly, plus proche des lieux de consommation de l'électricité. Autre différence, les couloirs de lignes nécessaires pour transporter ce courant. Penly est en mesure d'assumer un EPR sans nouvelle ligne, Flamanville non. Un troisième couloir à très haute tension est nécessaire sur la traversée de la Manche et de la Mayenne. Il s'annonce onéreux et sources d'oppositions. Écologistes et Confédération paysanne attendent l'arme au pied. Ils estiment le Cotentin déjà suffisamment servi en matière de nucléaire.

(Ouest-France, 12/07/2004 : « Le réacteur EPR électrifie les Normands. Fin juillet, gouvernement et EDF doivent annoncer son site d'implantation »)

Dès le choix posé par EDF d'implanter son réacteur tête de série à Flamanville s'est ouverte une procédure concernant la construction d'une ligne à très haute tension entre ce site et la Mayenne ; et la CNDP, saisie par le Réseau de transport d'électricité public (RTE), décidera d'organiser un débat public sur ce projet dont elle liera les termes au débat public national sur le projet EPR.

La caractéristique principale de cette partie de notre dossier, avant l'ouverture des débats publics, est la multiplication d'associations locales s'opposant à la ligne THT. On peut suivre ainsi, dans la presse régionale, les « naissances » de collectifs aux noms pour le moins évocateurs :

A contre courant Collectif du Pays de Fougères anti-ligne très haute tension Cotentin-Maine La Mayenne SurVolTée La Passiflore Le Pylône Les contre fils Montaudin anti VOLTHT Respecter le Bocage Saint Berthevin la Tannière at'tension Saint-Hilaire sous tension Saint-Mars, la Dorée contre la ligne haute tension SOS Animaux sous tension THT, 400000 fois non ! Vent de colère en Pré-Bocage Volt'orte sous tension

Comme le laissait entrevoir l'extrait comparant les sites de Penly et de Flamanville, ces associations vont notamment s'appuyer sur l'existence d'un autre site pour l'EPR qui eut été mieux adapté du point de vue du transport d'électricité. Il sera donc intéressant, dans la poursuite de l'étude, d'analyser le cas de la ligne à très haute tension Cotentin-Maine non seulement pour la place

particulière qu'elle occupe dans la série des débats publics sur le nucléaire civil, mais également en tant que conflit d'implantation : le dossier nucléaire en général et le projet EPR en particulier donnent-ils aux opposants un appui particulier pour répondre à la « contrainte de généralisation » que rencontrent tous les opposants-riverains d'implantations ?⁵² Ceux-ci vont-ils prendre part au débat EPR comme les riverains du laboratoire de Bure prennent part au débat général sur les déchets radioactifs ?

⁵² Toujours dans l'idée de la mise en variation des cas étudiés, on pourra ici se reposer sur les observations antérieures de conflits d'implantation « environnementaux » mais aussi « sociaux », allant du plus grand projet d'infrastructure à l'ouverture du plus petit centre d'accueil pour toxicomanes. Voir par exemple : Fourniau, J.-M. et Perono-Cit, A., *Le Carrousel des passions et des raisons. Conflit et délibération sur le projet Boute-Carros*, convention DEST-INRETS/EDF n°94F8DB4, décembre 1998, 84 p. ; Bertrand, A., « Pas d'expert dans mon jardin », *Environnement et Société*, n°18, 1997, pp. 77-93 ; Bertrand, A., « Des nuisances venues du ciel : les riverains d'aéroports et le 'syndrome NIMBY' », in A. Bergmans, A. Bertrand, P. Biren et S. Brunet, *L'expertise en questions. Gérer l'incertitude dans la société du risque*, Bruxelles, Peter Lang, 2002, pp. 63-81.

4. Pendant ce temps, le projet ITER

Le projet ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor) rassemble l'Union Européenne, la Russie, la Chine, les Etats-Unis, le Japon et la Corée du Sud dans un projet scientifique d'expérimentation de la fusion nucléaire.

The overall programmatic objective of ITER is to demonstrate the scientific and technological feasibility of fusion energy for peaceful purposes. As a high-tech endeavour with neither immediate commercial value nor with defence implications, ITER was an ideal topic for east-west collaboration near the end of the cold war in 1985. After increasingly detailed phases, the design of ITER was sufficiently complete in 2001 for the potential future participants to be able to discuss the costs of sharing of hardware construction. The design is currently being developed in finer detail to allow procurement of hardware to start as soon as the ITER Organisation (which will own and build ITER for the participants) has been created. (site officiel du projet ITER : <http://www.iter.org/>)

Le projet ITER intervient à plusieurs reprises dans le dossier EPR, la troisième génération étant d'emblée jugée obsolète par certains acteurs au regard de cette technologie « révolutionnaire » (par opposition à « évolutionnaire »). En effet, après trois générations de réacteurs reposant sur le principe de la fission, dont la troisième est en cours de développement, ITER produit une rupture dans la série des moyens de production énergétiques.

« Le soleil sur la Terre »

Chaleur et lumière du soleil sont produits par une réaction de fusion d'atomes d'hydrogène. Pourquoi ne pas recréer sur terre les conditions qui conduisent à cette fusion et obtenir ainsi de l'énergie ? Pour reproduire ce phénomène, les chercheurs utilisent notamment des réacteurs appelés tokamaks. La fusion contrôlée s'opère à partir d'atomes de deutérium et de tritium. Avec la fusion nucléaire, nous disposerions d'une énergie presque illimitée et qui, comme pour la filière actuelle des réacteurs à fission, n'émettrait pas de gaz à effet de serre. (EDF, 01/11/2003 : « Le nucléaire du futur »)

Les réacteurs issus de ces recherches seraient commercialisables à partir de 2040 ou 2050. S'il vise bien sûr cette perspective, ITER lui-même n'est donc pas un projet de production d'énergie mais un programme de recherche. Ainsi, au niveau de notre corpus externe, ITER apparaît au premier chef comme un enjeu scientifique et industriel pour la France qui, en 2003, se trouve en concurrence avec le Canada, le Japon et l'Espagne pour accueillir le centre de recherche et d'expérimentation. « *ITER est le projet phare de l'espace européen de la recherche et de la coopération mondiale, pour atteindre ensemble la nouvelle frontière d'une énergie abondante et plus respectueuse de la planète* », déclare la Ministre de la Recherche et des Nouvelles Technologies de l'époque, Claudie Haigneré : il s'agit, pour chacun des partenaires en compétition, de remporter la manne que représente l'accueil de ce projet et de ses infrastructures avec toutes les potentialités de développement économique régional qu'on lui attribue (pôle de recherche, emplois directs et indirects).

Une partie des articles consacrés à ce projet porte donc sur la concurrence entre les sites d'accueil candidats. Quand, en novembre 2003, le choix de Cadarache est fait pour l'Europe (face au site espagnol de Vandellòs), ce site européen s'oppose désormais au site japonais de Rokkasho-Mura.

Avenir énergétique ou chimère ?

Mais à côté de cette apparente convergence des scientifiques et des politiques nationaux ou régionaux dans la volonté de l'accueillir, le projet ITER connaît également des critiques et des oppositions : d'une part, la perspective de la fusion nucléaire semble bien illusoire à certains spécialistes et commentateurs.

Dernier prix Nobel japonais de physique, le professeur Masatoshi Koshiha remet en cause le bien-fondé du projet de Réacteur thermonucléaire expérimental international (Iter), accusant ses promoteurs de vouloir faire prendre des vessies pour des lanternes. Citant un proverbe chinois - "Tête de mouton, mais viande de chien" -, le Pr Koshiha, 77 ans, spécialiste de physique fondamentale, reproche aux partisans d'Iter de présenter le projet comme "la source d'énergie de la prochaine génération", ce qu'il n'est pas, selon lui. [...]

Le prix Nobel de physique 2002 estime qu'Iter ne remplit pas "un certain nombre de conditions, à savoir la sûreté et les coûts économiques", pour s'affirmer comme une prochaine source d'énergie quasi inépuisable. En effet, "dans Iter, la réaction de fusion produit des neutrons de grande énergie, de 14 MeV (mégaélectronvolts)", niveau jamais atteint encore, explique M. Koshiha, qui est âgé de 77 ans. "Si les scientifiques ont déjà fait l'expérience de la manipulation de neutrons de faible énergie, ces neutrons de 14 MeV sont tout à fait nouveaux et personne à l'heure actuelle ne sait comment les manipuler", avertit le professeur honoraire de l'Université de Tokyo. Actuellement, souligne-t-il, la fission nucléaire libère des neutrons d'une énergie moyenne d'un ou deux MeV seulement. Pour M. Koshiha, les scientifiques doivent d'abord résoudre ce problème des neutrons de 14 MeV "en construisant des murs ou des absorbeurs" avant de pouvoir affirmer qu'il s'agit d'une énergie nouvelle et durable. C'est, affirme-t-il, une solution très coûteuse.

(AFP, le 30/01/2004 : « Le bien-fondé d'Iter contesté par le dernier prix Nobel de physique japonais »)

"Jamais un programme de recherche international n'aura été aussi ambitieux, fédérateur et porteur d'autant d'espérance". Le site Internet du CNRS ne mégote ni sur le lyrisme ni sur les trémolos quand il s'agit du projet Iter, ce réacteur expérimental destiné à maîtriser la fusion nucléaire. Une énergie "inépuisable", un réacteur "propre", le "Soleil domestiqué", une "étoile artificielle sur terre" et même, les besoins de l'humanité assurés pendant un milliard d'années"...

[...] Le progrès est en marche, rien ne saurait l'arrêter. Sur Internet, un site du CEA explique doctement qu'Iter "produira 500 MW de puissance de fusion sur une durée de quatre cents secondes". Mais pas de quoi alimenter une ampoule électrique. Iter n'a pas cette ambition. On applaudit bien fort. Mais sur quelles études, sur quelles données scientifiques est fondée une telle certitude ? Réponse : c'est top secret.

(Le Canard Enchaîné, 28/01/2004 : « Les chercheurs nous embarquent pour ITER. Le projet de réacteur nucléaire provoque une sacrée surchauffe des cerveaux »)

D'autre part, les militants anti-nucléaires le rejettent en tant que poursuite d'une option énergétique qu'ils voudraient voir abandonnée.

La construction de l'ITER va coûter environ 4,57 milliards et son fonctionnement des milliards de plus [...]. Pourtant, même avec les hypothèses les plus optimistes, une production commerciale ne sera pas possible avant 2050 [⁵³].

"L'ITER et la recherche sur la fusion nucléaire représentent un projet démentiel" a déclaré Bridget Woodman, conseillère pour l'énergie de l'Unité européenne de Greenpeace. "La fusion nucléaire pose exactement les mêmes problèmes que la fission nucléaire, y compris la production de déchets radioactifs et les risques d'accidents nucléaires et de prolifération. Pourquoi l'Europe s'obstine-t-elle à poursuivre une option énergétique néfaste, qui n'est pas susceptible de fonctionner à court terme, alors que d'autres options écologiquement acceptables existent déjà ? Les énergies renouvelables ont un potentiel énorme et pourtant l'UE continue de verser des milliards d'euros à la recherche et au développement de la fusion nucléaire".

(Greenpeace, 26/11/2003 : « L'Europe et la France continuent de soutenir les chimères nucléaires »)

⁵³ Dans un texte ultérieur cette échéance est repoussée de trente ans : « *Ce qui peut paraître simple sur le papier nécessite une technologie ultra complexe et de l'avis même des experts les plus optimistes, une production commerciale ne sera pas possible avant 2080* » (Greenpeace, 28/06/2005 : « Cadarache arrache l'ITER : Beaucoup de bruit pour rien ! »).

Ils le diront lors de manifestations contre le nucléaire en général ou contre l'EPR⁵⁴, ou lors de manifestations spécifiques à l'ITER et à son implantation à Cadarache. Voici par exemple un extrait d'un communiqué de Comaguer⁵⁵ du 27 janvier 2004 dans lequel, outre la critique d'un projet irréaliste, coûteux, polluant, dangereux, nous retrouvons la dénonciation de l'absence de débat qui caractérise l'ensemble des dossiers nucléaires en France :

Comaguer se joint à l'appel pour
Manifestation régionale samedi 14 février 2004 à Pertuis / Vaucluse.
Pas de nouveaux réacteurs nucléaires
NON à ITER
L'Avenir est aux Alternatives

Le gouvernement veut décider début 2004 la construction d'un réacteur nucléaire franco allemand EPR. La construction de ce réacteur est voulue par le groupe nucléaire AREVA pour des considérations industrielles et financières qui n'ont rien à voir avec les intérêts collectifs des citoyens. Alors que le gouvernement sacrifie le budget de la recherche, en baisse d'année en année, il augmente l'argent consacré au nucléaire.

Il n'y a jamais eu de débat démocratique sur le choix nucléaire.

Il n'y en a pas sur l'EPR..... Il n'y en a pas sur ITER.

Un millier de manifestants anti-nucléaires selon les organisateurs, 300 selon la police, ont défilé samedi à Pertuis pour protester contre l'implantation éventuelle du projet de réacteur de fusion expérimental ITER sur le site de Cadarache (Bouches-du-Rhône). "Iter va coûter 10 milliards d'euros. Ce projet dangereux et producteur d'énormes quantités de déchets radioactifs va polluer les nappes phréatiques pour des siècles", a affirmé dans un communiqué le collectif qui appelait à la manifestation. Celui-ci rassemble une trentaine d'associations régionales, de partis politiques et de syndicats, parmi lesquels les Verts, la Confédération paysanne, Attac, la LCR et Greenpeace.

(AFP, 14/02/2004 : « Nucléaire : manifestation d'opposants à l'implantation d'Iter en Provence »)

Un débat public en préparation

Après plusieurs reports et des tractations internationales parfois dénoncées comme « plus politiques que scientifiques ou économiques »⁵⁶, la décision officielle de mener le projet en Europe et donc à Cadarache intervient le 28 juin 2005, donnant lieu à une multiplication d'articles et à la décision de la CNDP, le 6 juillet, de reprendre l'organisation du débat public qu'elle avait suspendue en juillet 2004. En effet, saisie dès le mois de mai 2003, la CNDP avait pris en juillet de la même année la décision d'organiser un débat public sur « ITER en Provence » mais elle en avait suspendu l'organisation en juillet 2004 :

« considérant qu'à l'issue d'une prolongation de 6 mois du délai de présentation à la CNDP du dossier du débat public par le maître d'ouvrage, la commission particulière a reçu du Commissariat à l'Énergie Atomique un premier projet de dossier qui ne peut être considéré comme le dossier complet destiné au débat,

considérant que la décision internationale fondant le projet ITER n'est toujours pas intervenue,

considérant qu'en l'état il n'est pas possible de poursuivre la préparation de ce débat public,

[la CNDP décide que] l'activité de la CPDP sur le projet ITER en Provence est suspendue [et que] M. Legrand est chargé de continuer à suivre l'évolution du dossier ».

(Décision CNDP n°2004/27/ITER/5 du 7 juillet 2004)

⁵⁴ Journal du Dimanche, 11/01/2004 : « Les taupes de l'atome » ; AFP, 17/01/2004 : « Manifestation samedi à Paris contre l'EPR et la "relance du nucléaire" » ...

⁵⁵ Comprendre et Agir Contre la Guerre : <http://comaguermarseille.free.fr/>.

⁵⁶ Le Monde, 16/10/2004 : « Le réacteur ITER au forceps ».

La préparation du débat public a donc repris en juillet 2005 suite à la décision de mener ce projet à Cadarache, mais il en est très peu question dans notre corpus, si ce n'est en évoquant les autres débats publics. L'article dont nous extrayons le passage suivant est consacré au débat sur EPR qui, à la mi-octobre 2005, « a explosé avant d'avoir commencé » :

Sans compter le distrayant débat public (encore !) prévu pour bientôt sur Iter, dont on se demande bien à quoi il servira, puisque là encore le coup est parti : si les riverains de Cadarache décident de renvoyer Iter aux Japonais, on fait quoi ? Un autre débat, sans doute.

(Le Canard Enchaîné, 19/10/2005 : « Nucléaire : des hauts et débats »)

Les bienfaits économiques attendus par les régions

En termes de développement local et régional il en va de l'ITER comme de l'EPR : on attend de la construction du laboratoire des créations d'emplois directs et indirects⁵⁷, un développement industriel devant enrichir toute une région.

"Nous nous sommes battus et nous avons gagné, mais maintenant nous devons nous défendre !" C'est en ces termes que Maryse Joissins-Marini, maire d'Aix-en-Provence, présente le mot d'ordre de la toute nouvelle association "Réussir Iter", regroupant une centaine de communes concernées par l'implantation du réacteur expérimental. "Nous ne voulons pas être un contre-pouvoir, mais faire entendre nos besoins et nous assurer que les retombées de cet équipement seront réparties au mieux sur les cinq départements limitrophes, tout en conservant la qualité de notre environnement provençal", précise Dominique Joubert, maire de Vinon-sur-Verdon, une commune de 4000 habitants qui jouxte le futur site et qui compte réaliser une zone d'activités pour accueillir le "pôle industriel" et les entreprises sous-traitantes amenées à intervenir sur le réacteur.

(Les Echos, 30/06/2005 : « Les élus provençaux veulent maîtriser les retombées d'Iter »)

Des séries parallèles

Parmi les quelque 72 textes de notre corpus externe qui contiennent au moins une allusion à ITER@⁵⁸, on peut distinguer deux séries relativement indépendantes qu'il sera intéressant de comparer méthodiquement :

- articles et documents traitant d'ITER en tant que projet international de recherche de pointe, porteur d'avenir énergétique et dont l'accueil par la France constitue une opportunité économique
- articles et documents traitant d'ITER sous l'angle des risques associés aux activités nucléaires et des problèmes de transparence de la filière.

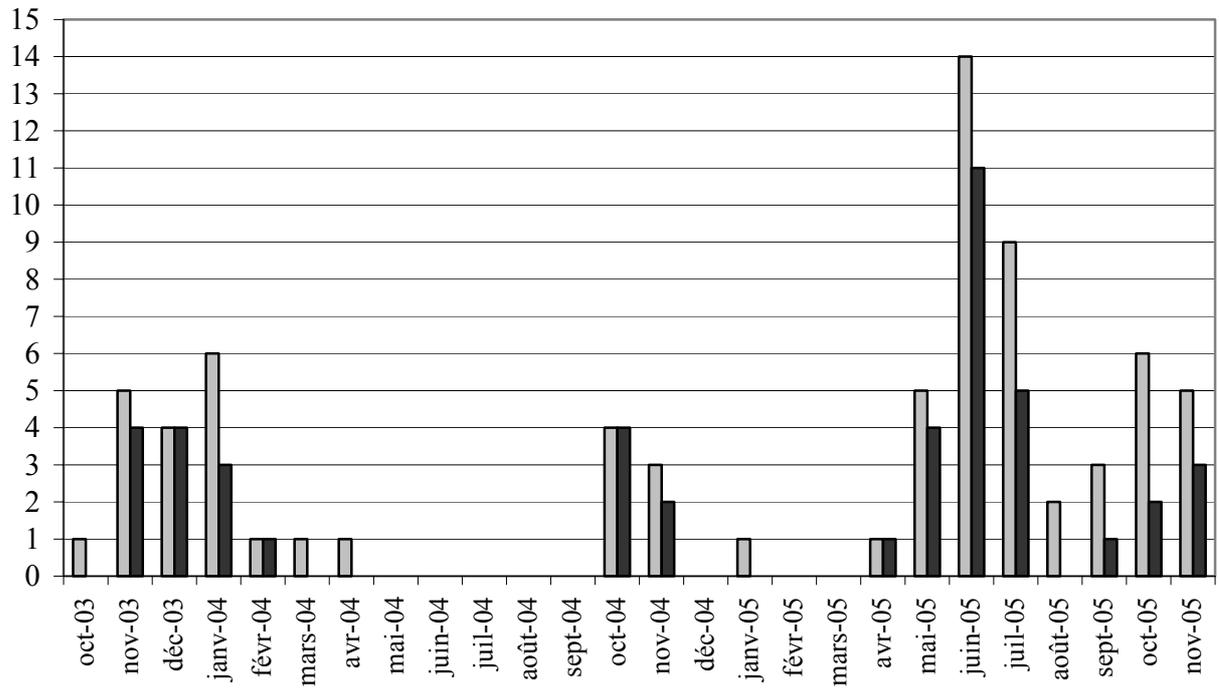
Le graphe suivant présente la répartition temporelle de ces 72 textes et met en évidence les 45 d'entre eux qui portent à proprement parler sur le projet ITER et ne se limitent pas à l'évoquer dans un argumentaire consacré au nucléaire en général ou à l'EPR.

⁵⁷ Anecdote : En recherchant « ITER » et « Cadarache » dans un moteur de recherche bien connu, nous sommes d'ailleurs tombés, parmi les premières pages, sur un site de présentation d'un hôtel qui avait truffé son code source de mentions d'ITER !

⁵⁸ Sous la forme d'un des représentants de cet être fictif, voir annexe.

Corpus centré sur les débats publics :

■ textes dans lesquels ITER@ est présent ■ textes consacrés à ITER



5. Le débat sur les déchets radioactifs

On a vu que le débat sur l'EPR met constamment en scène les déchets radioactifs et que, symétriquement, l'EPR est régulièrement engagé dans le débat sur les déchets. Ce n'est pas une surprise. Mais des différences importantes entre les deux débats doivent être néanmoins soulignées. D'abord, l'épaisseur historique des controverses et des débats politiques autour des déchets nucléaires⁵⁹ est sans commune mesure avec celle qui sous-tend les discussions autour du réacteur de « troisième génération » qui est d'ailleurs conçu et traité comme une étape, un projet de transition, vers d'autres générations de réacteurs et qui, en tant que tel, pourrait ne pas être construit alors que les déchets se sont d'ores et déjà accumulés et créent de fait une irréversibilité. Ensuite, la nature du projet est fort différente puisqu'il s'agit surtout de « faire remonter l'avis du public » et de « faire le point sur la controverse »⁶⁰ avant l'ouverture d'un débat parlementaire qui doit légiférer sur le sort des déchets nucléaires de haute activité et de longue vie, quitte à prolonger le délai d'exploration et de discussion des différentes options possibles – ce qui n'est pas du même ordre que la décision de construire l'EPR et de l'insérer dans le réseau de production d'électricité. Enfin, les formes de critique n'ont pas les mêmes prises sur les dispositifs et ce ne sont pas les mêmes entités qui concourent à la formation des arguments et des contre-arguments : bien qu'il y ait de multiples points de recoupement, la carte des auteurs-acteurs n'a pas la même structure. Notons que le débat public sur la gestion des déchets radioactifs de haute et moyenne activité à vie longue s'est ouvert le lundi 12 septembre 2005 à Bar-le-Duc et se poursuit à l'heure où nous rédigeons ce rapport. Les réunions publiques sont largement évoquées dans la presse : on y trouve d'une part des comptes rendus des débats et, d'autre part, des reportages auprès des habitants des localités où se sont tenues les réunions : ceux-ci se sentent-ils concernés par le débat public ?

Dans le corpus générique, la première apparition stricto sensu des déchets radioactifs a lieu en 1956 lors de l'audition de Joliot-Curie :

M. le Président - Et pour ce qui concerne l'élimination des produits de fission ?

M. Joliot-Curie - En attendant que l'on sache convenablement utiliser les énormes quantités de fragments de fission pour une nouvelle chimie des très hautes températures par exemple, il faut s'en débarrasser. L'une des meilleures méthodes consiste actuellement à les placer à l'intérieur de blocs de ciment épais que l'on immerge dans des mers profondes.

(Joliot-Curie, 24/05/1956 : Audition au Conseil Economique)

Voilà de quoi nous donner du recul ! On a montré comment cette solution imaginée par le physicien français avait été au cœur des premières alertes et controverses au début des années 1960⁶¹, inaugurant une longue série d'épreuves, dont on trouve de multiples traces dans le corpus puisque l'objet DECHETS-RADIOACTIFS@, qui contient 46 représentants différents, se déploie dans 833 textes, soit plus de 44% des textes. Voici la distribution interne de cet Etre-Fictif :

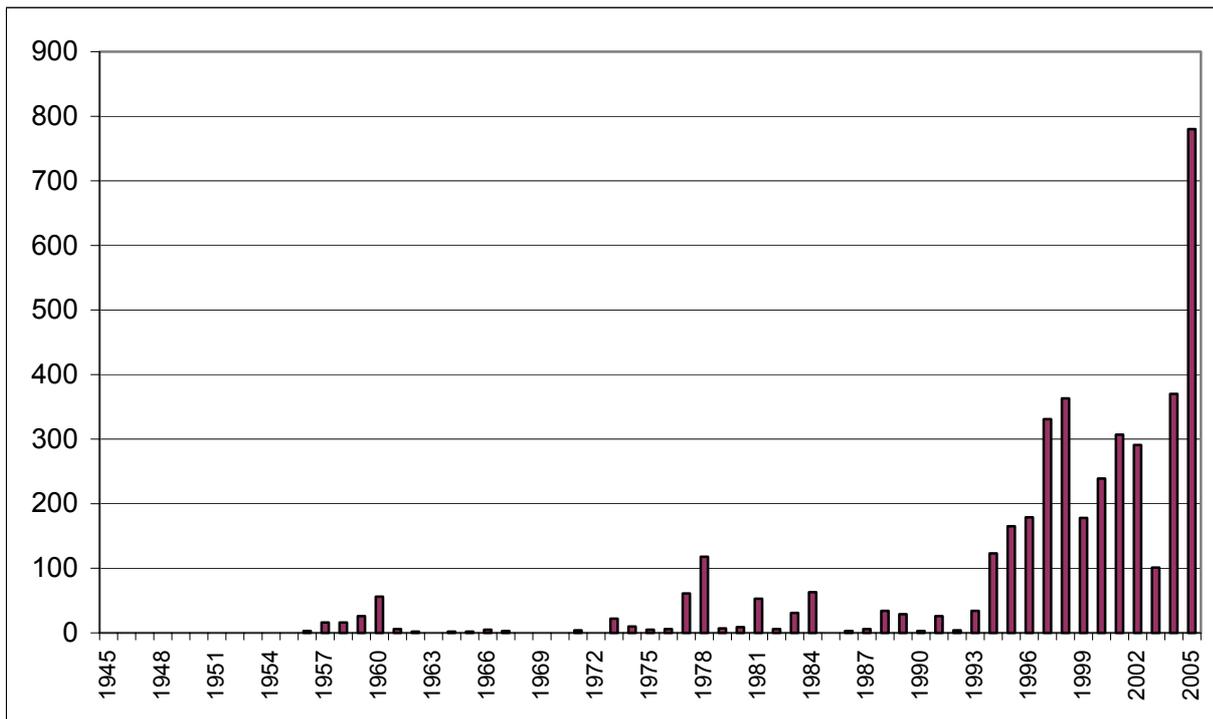
⁵⁹ Voir Y. Barthe, *La mise en politique des déchets nucléaires. L'action publique aux prises avec les irréversibilités techniques*, thèse de doctorat, Paris, CSI, décembre 2000.

⁶⁰ La présence de membres du Centre de Sociologie de l'Innovation dans le dispositif de suivi des débats sur les déchets radioactifs introduit tout un langage de description, dont les effets de structuration se font particulièrement sentir à la lecture des synthèses des débats. La controverse est valorisée pour elle-même, ainsi que l'ouverture des recherches et des appels à innovation, alors que la critique radicale est nettement mise à distance comme une réalité sociologique incontournable mais peu efficace pour l'évolution du dossier.

⁶¹ Voir F. Chateauraynaud et D. Tornay, *Les Sombres précurseurs*, op. cit., pp. 210-212.

déchets radioactifs	1184	déchets très radioactifs	9
déchets nucléaires	988	colis stockés	7
produits de fission	361	déchet nucléaire	6
combustibles irradiés	321	poubelles nucléaires	6
combustibles usés	298	déchets de l'industrie nucléaire	6
combustible usé	125	poubelle atomique	5
colis de déchets	110	poubelle radioactive	4
combustible irradié	104	poubelles radioactives	4
déchets de haute activité	90	colis enrobés	3
déchets vitrifiés	59	résidus de type A	2
déchets radio-actifs	52	cendres nucléaires	2
déchets hautement radioactifs	51	résidus faiblement radioactifs	2
poubelle nucléaire	45	déchets ultimes de la filière nucléaire	2
cendres	44	résidus de type C	1
Déchets nucléaires	39	résidus atomiques	1
résidus radioactifs	38	déchets irradiants	1
déchets à haute activité	37	Résidus radioactifs	1
déchets à vie longue	30	résidus radio-actifs	1
déchets de type B	13	résidus à haute activité	1
déchets radifères	13	matériau nucléaire irradié	1
décharge nucléaire	10	dépôts d ordures atomiques	1
résidus nucléaires	9	résidus de l'industrie atomique	1
déchets à vie courte	9	déchets générés par le retraitement	1

Distribution temporelle des déchets radioactifs dans le corpus générique



Sur l'ensemble du corpus, une configuration spécifique se met en place que l'on retrouve au cœur des documents actuellement rassemblés à travers le suivi de la procédure de débat public : cette configuration est subsumée par la notion de « solution » et contient des éléments comme le stockage, le retraitement, l'enfouissement, l'entreposage, la transmutation, le transport et la séparation. C'est à l'intérieur de cette configuration que l'on voit se mettre en place dès les années 1970 et se cristalliser au cours des années 1990, que se déploient les argumentaires versés au débat public. Si l'on demande à Prospéro de retrouver les textes qui contiennent peu ou prou cet ensemble

de thèmes (au moins 4 sur 7), il renvoie la liste de documents suivants, ordonnée chronologiquement ⁶².

Enchaînement chronologique des textes contenant au moins 4 items sur les 7 suivants : stockage, retraitement, enfouissement, entreposage, transmutation, séparation, transports (corpus générique)

<i>stockage retraitement transmutation séparation</i> 1/1/1977 Schapira Le dossier des combustibles irradiés
<i>stockage retraitement séparation transports</i> 1/1/1978 Laurent L'aventure nucléaire
<i>stockage retraitement séparation transports</i> 2/4/1981 Pignon 1
<i>stockage enfouissement retraitement transmutation</i> 1/6/1983 Science&Vie Déchets nucléaires le CEA désavoué
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement séparation</i> 12/10/1984 Castaing Le stockage des déchets radioactifs rapport du groupe de travail présidé par Castaing
<i>stockage enfouissement retraitement transports</i> 11/1/1988 GEO Les funérailles de l'atome
<i>stockage enfouissement retraitement séparation</i> 6/5/1989 Rouvillois Bilan et les perspectives du secteur nucléaire civil en France IIIème partie Les perspectives du nucléaire civil en France
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation</i> 30/12/1991 Législateur Loi n° 91 1381 relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement transmutation</i> 5/1/1994 France Inter Le Téléphone sonne l'enfouissement des déchets nucléaires
<i>stockage entreposage transmutation séparation</i> 2/3/1994 Bataille Mission de médiation sur l'implantation de laboratoires de recherche souterrains Chp 2
<i>stockage entreposage retraitement séparation</i> 0/2/1995 Amis de la Terre février 1995
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation</i> 22/2/1995 GSIEN Critique du rapport de scientifiques lorrains concernant l'éventualité de l'implantation dans la Meuse d'un laboratoire d'études géologiques...
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement transmutation transports</i> 3/9/1995 Attali Economie de l'Apocalypse
<i>stockage entreposage retraitement séparation</i> 26/3/1996 EDF@ CONFERENCE DE PRESSE
<i>stockage entreposage retraitement séparation transports</i> 21/7/1996 Amis de la Terre L'énergie nucléaire par Pierre SAMUEL Directeur scientifique des Amis de la Terre
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement</i> 0/8/1996 GSIEN Dossier MOX
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement</i> 6/8/1996 Anger CENTRE DE STOCKAGE MANCHE
<i>stockage entreposage retraitement séparation</i> 10/9/1996 Anger Interview n°2
<i>stockage entreposage enfouissement séparation</i> 30/10/1996 Duret FC - Je vais un peu me faire l'avocat du Diable, mais il me semble que dans les critiques qui étaient faites et qui prenaient appui sur le Plutonium, plus que
<i>stockage enfouissement séparation transports</i> 27/1/1997 Charpak Chapitre 4 L'Industrie électronucléaire
<i>stockage retraitement séparation transports</i> 28/1/1997 Charpak Chapitre 5 Les radiations et le vivant Les sources faibles d'irradiation
<i>stockage enfouissement retraitement transmutation séparation</i> 29/1/1997 Charpak Chapitre 6 Misère et grandeur de l'industrie nucléaire Les déchets nucléaires.
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement</i> 1/2/1997 Tanguy Nucléaire pas de panique !
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation</i> 13/3/1997 Libération Au Japon, une population de plus en plus méfiante

⁶² Cette liste est calculée par l' « explorateur interne » de Prospéro. Il renvoie tous les textes qui contiennent les thèmes passés en paramètres et les classe par score cumulé ou par ordre chronologique.

<i>stockage enfouissement transmutation transports</i> 1/6/1997 Belbéoch Il faut sortir de l'impasse nucléaire avant la catastrophe c'est possible !
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement</i> 1/9/1997 de Marsily Le stockage profond exige encore des études complexes
<i>stockage entreposage transmutation séparation</i> 13/9/1997 Le Monde Polémique d'officiels sur un stockage radioactif dans la Vienne
<i>stockage entreposage retraitement séparation</i> 4/3/1998 Office Parlementaire des Choix Scientifiques Le contrôle de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires - débat organisé par l'Office parlementaire partie 1
<i>stockage retraitement transmutation séparation</i> 4/3/1998 Office Parlementaire des Choix Scientifiques Le contrôle de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires - débat organisé par l'Office parlementaire, partie 3
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation</i> 1/6/1998 Commission Nationale d'Evaluation GAZETTE NUCLEAIRE Commission Nationale d'Évaluation Relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactif juin 1998
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation transports</i> 30/6/1998 Revol Politique énergétique de la France
<i>stockage retraitement séparation transports</i> 1/9/1998 Rivasi et Crié Ce nucléaire qu'on nous cache 5. Un monde verrouillé
<i>enfouissement retraitement séparation transports</i> 1/9/1998 Rivasi et Crié Ce nucléaire qu'on nous cache - 18 Mox la spirale infernale
<i>stockage enfouissement retraitement séparation</i> 1/9/1998 Rivasi et Crié Ce nucléaire qu'on nous cache - High-Tech dans le Cotentin
<i>stockage enfouissement retraitement transmutation séparation</i> 1/9/1998 Rivasi et Crié Ce nucléaire qu'on nous cache - Déchets le grand laxisme
<i>stockage enfouissement retraitement transports</i> 13/11/1998 Chateauraynaud La sociologie pragmatique à l'épreuve des risques - Exercice de crise sur le dossier nucléaire
<i>stockage enfouissement retraitement transmutation</i> 31/12/1998 Réseau Sortir du nucléaire Le nucléaire ou la Lampe à pétrole ? Enfouissement des déchets nucléaires une ma
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation transports</i> 28/1/1999 Lacoste Rapport d'activité de la DSIN 1998 - Introduction
<i>stockage entreposage retraitement transports</i> 11/9/1999 Voynet VERT CONTACT
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement transmutation séparation</i> 14/12/1999 Libération Déchets radioactifs poubelle à l'étude
<i>stockage entreposage enfouissement transmutation</i> 17/4/2000 Libération Mission granit les Bretons font bloc
<i>stockage enfouissement retraitement transmutation séparation</i> 16/8/2000 Libération Camping contre la "poubelle nucléaire"
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement transports</i> 24/10/2000 Greenpeace L'importation de déchets nucléaires en Russie
<i>stockage enfouissement transmutation séparation</i> 30/11/2000 Barthe La mise en politique des déchets nucléaires. Introduction générale
<i>stockage entreposage retraitement transports</i> 14/2/2001 Wise WISE-Paris /Investigation Plutonium révèle des transports
<i>stockage entreposage retraitement transports</i> 13/3/2001 Greenpeace Stop, la poubelle nucléaire est pleine ! par Bruno Rebelle et Jean-Luc Thierry LE MONDE 13.03.01 13h25 analyse
<i>stockage entreposage retraitement transports</i> 9/7/2001 Assemblée Nationale PROJET DE LOI relatif à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire,
<i>stockage entreposage retraitement transports</i> 11/12/2001 Greenpeace Transport de déchets nucléaires pour la Suisse L'heure du retour est arrivée, mais une solution reste à trouver
<i>stockage retraitement séparation transports</i> 21/2/2002 ASN-DSIN@ Rapport sur la sûreté nucléaire 2001
<i>enfouissement retraitement séparation transports</i> 1/4/2002 Mamère Programme des Verts au premier Tour des élections présidentielles
<i>stockage enfouissement retraitement transports</i> 1/4/2002 LCR Propositions de la LCR au premier Tour des élections présidentielles

<i>stockage retraitement séparation transports</i> 1/4/2002 Greenpeace Industrie du plutonium L'Arrêt va de soi !
<i>entreposage enfouissement transmutation séparation</i> 18/5/2002 Libération Libération
<i>stockage entreposage retraitement séparation</i> 4/10/2002 AFP Sellafield, l'un des plus anciens complexes nucléaires au monde
<i>stockage entreposage transmutation séparation</i> 9/10/2002 Le Parisien Environnement Une solution miracle pour les déchets radioactifs
<i>stockage entreposage enfouissement transmutation séparation</i> 11/10/2002 Le Figaro Déchets radioactifs la France prend du retard
<i>stockage enfouissement séparation transports</i> 4/11/2002 L'homme Entretien avec Stéphane L'homme, réseau Sortir du Nucléaire et Tchernoblye
<i>stockage enfouissement retraitement transports</i> 12/11/2002 Réseau Sortir du nucléaire Déchets nucléaires et retraitement un train illégal peut en cacher un autre ?
<i>stockage entreposage enfouissement séparation</i> 22/11/2002 Informations dieppoises Colloque nucléaire Un problème plus étique que technique
<i>stockage entreposage transmutation séparation</i> 18/12/2002 Bouchard Etat des recherches sur l'énergie nucléaire
<i>stockage entreposage transmutation séparation</i> 30/4/2003 Haigneré Déclaration de Mme Claudie Haigneré, ministre déléguée à la recherche et aux technologies nouvelles, sur la recherche sur la gestion des déchets nucléaires
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement transports</i> 8/10/2003 Besson Une stratégie énergétique pour la France Rapport de Jean Besson
<i>stockage entreposage séparation transports</i> 7/11/2003 Fontaine Livre blanc sur les énergies présentation par Nicole Fontaine ministre déléguée à l'Industrie
<i>entreposage enfouissement transmutation séparation</i> 8/11/2003 Libération Une filière toujours dangereuse L'EPR pose les mêmes problèmes que les centrales actuelles, notamment sur les déchets .
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation</i> 11/12/2003 AFP Déchets nucléaires après les recherches, les choix reviendront aux politiques
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement transmutation séparation</i> 11/12/2003 Le Monde Le CEA se dit prêt pour le débat parlementaire sur les déchets radioactifs
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation</i> 14/12/2003 Midi Libre Marcoule, pièce maîtresse du traitement des déchets
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation transports</i> 1/10/2004 Commission Nationale d'Evaluation COMMISSION NATIONALE D'EVALUATION RELATIVE aux RECHERCHES SUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation</i> 15/11/2004 Office Parlementaire des Choix Scientifiques Déchets radioactifs des recherches en cours pour une loi avant la fin 2006
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation</i> 18/1/2005 AFP Le Parlement se penche sur la gestion des déchets nucléaires
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation</i> 25/1/2005 Cour des Comptes Le démantèlement des installations nucléaires et la gestion des déchets radioactifs
<i>stockage entreposage retraitement transmutation</i> 26/1/2005 AFP Nucléaire la Cour des comptes s'inquiète du financement du démantèlement
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement transmutation</i> 6/2/2005 Le Monde Les opposants ont des stratégies différentes
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation</i> 6/2/2005 Le Monde Le destin des déchets radioactifs est encore incertain
<i>stockage entreposage retraitement transmutation séparation</i> 16/3/2005 Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques RAPPORT sur l'état d'avancement et les perspectives des recherches sur la gestion des déchets radioactifs
<i>stockage entreposage transmutation séparation</i> 17/3/2005 L'Humanité La gestion des déchets radioactifs au rapport Deux parlementaires ont rendu public, hier, un rapport sur le devenir des déchets nucléaires à haute activité .
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement transmutation séparation</i> 17/3/2005 Le Monde En France, une loi sur les déchets en 2006

<i>stockage entreposage enfouissement transports</i> 3/4/2005 Rivasi " Un vote politique plus que scientifique "
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement transmutation</i> 18/4/2005 Gazette des communes Espoir déçu pour le laboratoire d'étude des déchets radioactifs
<i>stockage enfouissement retraitement transports</i> 22/6/2005 Greenpeace Nuit contre les Déchets Nucléaires " Ca se Passe Près de Chez Vous !"
<i>stockage entreposage transmutation séparation</i> 1/7/2005 Le Figaro Débat public sur les déchets à l'automne
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement transports</i> 25/8/2005 Réseau Sortir du nucléaire Le Réseau "Sortir du nucléaire" réserve sa participation au " Débat public " sur les déchets radioactifs .
<i>stockage entreposage enfouissement retraitement transmutation transports</i> 11/9/2005 MNLE Débat public sur la gestion des déchets radioactifs
<i>stockage entreposage enfouissement transmutation séparation</i> 12/9/2005 La Croix Que faire des déchets nucléaires ?
<i>stockage enfouissement transmutation séparation</i> 15/9/2005 Barthe Mobilisations et choix techniques . Le cas des déchets nucléaires
<i>stockage enfouissement retraitement séparation</i> 1/10/2005 Le Monde L'idée d'un site international de stockage des déchets nucléaires progresse
<i>stockage entreposage transmutation séparation</i> 20/10/2005 L'Express Nucléaire - Une poubelle pour un million d'années

Les moments forts de l'histoire récente des déchets radioactifs sont surtout produits d'un côté par les rapports et débats organisés par les instances officielles (du rapport de la commission Castaing aux derniers débats de l'Office parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Techniques, en passant par les différents rapport de Christian Bataille, de la fameuse « mission Granite » ou de la Commission Nationale d'Evaluation), de l'autre par les actions spectaculaires menées par les groupes activistes, d'abord par Greenpeace puis par le Réseau Sortir du Nucléaire, contre les convois de déchets – type d'actions qui tourne au drame en novembre 2004 avec la mort d'un jeune manifestant écrasé par un train – et par l'organisation d'un front de résistance dans la Meuse où l'Andra a implanté son unique Laboratoire de recherche. Le nom de Bure a ainsi pour propriété remarquable, dans le corpus, de faire partie des entités le plus fortement associées au registre « Modes de protestation » :

Etat du réseau de Bure dans le corpus générique (20 premiers éléments)

<i>Entités les plus liées dans le réseau</i>		<i>Catégories influentes du réseau</i>	
Meuse	238	Modes de protestation	213
site	211	Rhétorique scientifique	92
DECHETS-RADIOACTIFS@	206	Logique de décision et d'action	89
ANDRA@	151	Géologie/Topologie	76
stockage	146	Prospective	66
LABO-SOUTERRAIN@	130	Opinion/Communication	64
laboratoire	130	Contraintes physiques	63
enfouissement	99	Sociologie politique	63
argile	90	Apprentissage/Compétence	52
ECOLOS@	73	Formes juridiques	39
DECHETS-EN-GENERAL@	68	Etats critiques et Défaillances	32
étude(s)	61	Dispositifs gestionnaires	30
AFP	56	Contrôle et Vérification	29
militants	54	Norme délibérative	28
construction	50	Déploiement de conséquences	28
couche	42	Concertation/Négociation	27
recherches	42	Espace de calcul	23
Haute-Marne	38	Dispositif de rassemblement	21
formation	38	Mode de preuve expérimentale	20
LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@	37	Emplois et Conditions de travail	19

La contestation débute dans le corpus en 1999 avec une manifestation qui sera suivie par un grand nombre d'actions collectives, et dont la série pèse sur l'organisation du débat public.

Quelque 1300 manifestants, selon la police, ont protesté dimanche dans les rues de Verdun (Meuse) contre le laboratoire souterrain d'étude du stockage des déchets radioactifs pour lequel Bure a été retenu en décembre par le gouvernement. (AFP, 21/03/1999)

L'énoncé suivant montre que la série se poursuit précisément à l'occasion du débat :

Une trentaine de membres de Cacendr54, Bure zone libre, Cendre88, CDR55, Cedra52 ont bruyamment exprimé leur opposition "à ce débat tronqué". (L'Est Républicain, 19/11/2005)

Bien que l'objet de cette étude ne soit pas de développer in extenso l'ensemble des éléments engagés par les débats et que l'on cherche surtout à se donner des appuis descriptifs assurant un minimum de « prise objective » sur les processus en cours, on peut noter que la synthèse des réunions de Bar-Le-Duc, Saint-Dizier, Pont du Gard et Cherbourg qui ont eu lieu en septembre 2005, commence par déployer les raisons qui motivent les opposants au débat :

Les questions posées et les déclarations à l'intérieur de la salle permettent de comprendre les arguments des personnes restées à l'extérieur.

> **Le débat vient trop tard.** Beaucoup de membres d'associations réclament selon elles un tel débat depuis 10 ans. Il arrive aujourd'hui à la veille d'une prise de décision alors qu'il aurait dû se tenir avant et qu'il aurait été refusé à l'époque. Les mêmes semblent penser que la décision 2006 sera une décision d'enfouissement des déchets et pas seulement de poursuite du laboratoire.

> **La décision est prise.** Le nom de « laboratoire » n'est à leurs yeux qu'un rideau de fumée pour dissimuler l'intention réelle : réaliser là un enfouissement. Ils sont convaincus que ce n'est pas la géologie qui a déterminé ce site mais le fait qu'il soit très peu habité.

De la sorte il est très difficile de créer des mobilisations pour s'y opposer. Comment le débat pourrait-il modifier le cours des choses ? Le nucléaire produit la majeure partie de notre électricité, et la décision de lancer un nouveau réacteur EPR est prise avant la fin du débat sur les déchets radioactifs.

> **Le débat est trop court.** Alors qu'il n'y a jamais eu de démocratie participative sur cette question fondamentale et porteuse de grands dangers, ne faire qu'un débat de quatre mois pour décider dans la foulée est une caricature de démocratie. Mieux vaut ne pas y participer que de se déconsidérer. A ce stade, seules la manifestation et la mobilisation sont utiles.

> **Si le peuple doit s'exprimer, c'est à travers un référendum.** Pour le demander, 45 000 signatures ont été d'ores et déjà collectées. Combien en faudra-t-il pour que le référendum ait lieu ? Le débat public ne peut servir de prétexte au refus du référendum.

> **Ce débat devrait être national,** se dérouler dans toute la France pour que tous les Français s'expriment. C'est loin d'être le cas, puisque seules quelques villes sont visitées.

> **Les associations veulent débattre avec les parlementaires,** dont elles pensent qu'ils connaissent moins bien le sujet qu'elles.

Ces raisons étaient apparues lors de la période de préparation, notamment lors de la présentation de l'organisation du débat au CLIS de Meuse / Haute-Marne du 5 septembre. La pratique consistant, lors des auditions, à donner la parole aux exposants puis aux discutants, l'excellente tenue des uns et des autres, auront-elles fait changer d'avis une partie du public ? L'attention soutenue des salles, les applaudissements en fin de séance, donnent à penser que tel a été le cas. L'insistance d'un opposant à Bar-le-Duc à déclarer vers la fin de la séance que cette audition était un échec, parce que selon lui les Meusiens n'y étaient pas venus, semble le prouver *a contrario*.

D'ailleurs, ces mêmes opposants trouvent des vertus au débat : on ne regrette pas qu'il se tienne. Il en faudrait d'autres sur ce sujet au fil de l'avancement des recherches, comme il serait souhaitable d'en organiser d'autres sur des questions générales (gestion de l'eau...). De leur côté des associations favorables au nucléaire plaident la recherche de l'entente : il faut essayer de dialoguer et de trouver un terrain d'entente. Les acteurs de la gestion des déchets ont été partout présents.

Un élément pourtant est venu brouiller cette volonté de dialogue à Bar-le-Duc : la confrontation agressive et confuse nouée entre le Président de l'IEER et l'Andra elle-même. Heureusement ce face-à-face fut repris à Saint-Dizier le lendemain, dans un climat apaisé et pour un résultat très fructueux, dont il est rendu compte au paragraphe « Faisabilité ».

(CPDP, Compte-rendu provisoire, 7 novembre 2005)

La critique la plus développée sur le fil des déchets radioactifs est celle qui dénonce l'absence de contrôle démocratique sur le développement de la filière nucléaire qui place désormais les élus et les citoyens devant un fait accompli : on ouvre le débat alors qu'il est trop tard.

Sans revenir sur le fait que ce choix du tout-nucléaire (80 % de l'électricité consommée en France) a été imposé à notre pays sans le moindre débat démocratique, la situation actuelle montre à quel point cette stratégie est une impasse. Plus de 40 ans après, aucune perspective de traitement des déchets radioactifs ou de démantèlement des centrales arrêtées n'est apparue, malgré des dépenses de recherche sans équivalent. La sortie du nucléaire est donc plus que jamais une urgence.

(Noël Mamère, 01/04/2002 : « De l'air pour nos poumons »)

On retrouve ici la même structure critique à l'égard du débat public sur les déchets radioactifs qu'à l'égard du débat sur l'EPR.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" réserve sa décision de participer ou non au "débat public" officiel sur les déchets radioactifs, qui s'ouvrira le 12 septembre, pour les raisons suivantes :

- les parlementaires et l'industrie nucléaire ont d'ores et déjà décidé, avant la tenue du débat public*, de construire un nouveau réacteur nucléaire, l'EPR, qui produira lui-même de grandes quantités de déchets. Or, la position du Réseau "Sortir du nucléaire" est qu'il faut, avant tout, arrêter de produire des déchets radioactifs. Le "débat public" n'est-il pas rendu caduque par la décision préalable de construire l'EPR ?

- après la période de 15 ans (1991-2006) de recherches sur les déchets radioactifs instaurée par la Loi "Bataille", le gouvernement a d'ores et déjà annoncé une nouvelle période de 10 ans au cours de laquelle seront poursuivies les recherches dans les trois voies explorées (séparation/transmutation ; entreposage ; enfouissement profond). Est-il acceptable que les décisions les plus importantes aient été prises avant même la tenue du "débat public" ?

- le Réseau "Sortir du nucléaire" conteste l'approche restrictive de la question des déchets nucléaires imposée par la saisine gouvernementale et la loi "Bataille" de 1991 : les déchets "de haute activité et à vie longue" posent certes un problème crucial, mais le nucléaire produit aussi des quantités incroyables de déchets et résidus radioactifs de tous ordres, dont la dissémination pose aussi un très grave problème pour la santé publique et pour l'environnement.

Parmi les entités qui montent fortement dans le corpus consacré aux débats sur les déchets, on note l'IEER (Institut de Recherche sur l'Energie et l'Environnement), cabinet d'experts américains qualifiés d'« indépendants » qui est intervenu à la demande du CLIS du centre de stockage de Bure, afin de fournir un point de vue critique sur les études réalisées par l'Andra. C'est un des points de conflit parmi les plus saillants dans les différents textes qui relatent les débats sur les déchets. Soit un extrait de l'intervention du président de l'IEER, Arjun Makhijani lors de la réunion du 12 septembre 2005 :

Je ne suis pas ici pour répondre à toutes les questions, mais je veux dire à propos de la transmutation, que la France doit considérer l'effet de ses politiques à propos de ses déchets nucléaires au reste du monde, parce qu'en ce moment, la France a une usine de retraitement à La Hague qui ne retire pas seulement les combustibles usés français, mais aussi les combustibles usés japonais. En 2002, le plutonium qui a été retraité en France se trouve en ce moment au Japon le leader du parti travailliste a dit que si la Chine devenait trop puissante ou trop (???) comme l'on dit en anglais, le Japon doit considérer s'abriter des milliers de bombes atomiques de plutonium commercial qui a été en partie retraitée ici en France . Donc, le système de transmutation va aggraver ces problèmes et je crois que la France n'a pas suffisamment considéré les problèmes (inaudible) pour l'environnement des autres pays et aussi pour la non prolifération .A propos du mémoire institutionnel, j'ai posé la question dans notre étude qui est complétée par 9 experts mondiaux qu'avant de demander si nous devons, comment allons-nous conserver le mémoire institutionnel, nous pouvons demander si nous voulons. Parce qu'il y a dans le combustible utilisé par exemple le MOX, il y a beaucoup de plutonium, nous allons consacrer ce plutonium dans le stockage et si nous conservons la mémoire institutionnelle, peut-être allons-nous inciter les gens à y aller pour extraire le plutonium pour faire les bombes atomiques. C'est pour cela que je pense que le problème des déchets nucléaires est beaucoup plus compliqué institutionnellement et socialement que nous n'avons pas encore pensé, parce que si nous conservons la mémoire institutionnelle, nous avons beaucoup de problèmes parce que nous les (inaudible) .Si nous ne conservons pas la mémoire institutionnelle, nous provoquons des problèmes pour les gens qui ne sont pas conscients qu'il y a des déchets très dangereux .Donc, je crois que la société n'a pas encore saisi les vraies questions qu'il faut se poser à propos de la mémoire institutionnelle, parce dans le fond cette question n'a pas de solution très facile.

Si l'on regarde le commentaire que produit la Commission particulière de la « controverse » entre l'IEER et l'Andra, on note qu'il fait plutôt état d'une polémique et révèle par là-même une certaine orientation normative de la rédaction de la synthèse :

Compléter ce compte-rendu c'est évoquer le dialogue (**si l'on peut l'appeler ainsi**) entre l'expert désigné par le CLIS pour effectuer une étude d'évaluation des travaux de l'Andra et l'Andra elle-même. Un certain passif s'est accumulé entre les deux organismes. Il y a des **reproches** faits à l'Andra sur l'obtention des documents et sur d'autres difficultés de travail rencontrées par le contre-expert qui **assombrissent l'atmosphère**. Des **accusations directes lourdes** sont portées par l'IEER : l'Andra **se trompe** en prenant pour normes les doses admissibles par les adultes et en les transposant chez les enfants. L'ingénieur responsable de la question à l'Andra se déclare concerné non seulement du fait de son appartenance institutionnelle mais surtout en tant qu'individu consciencieux attelé à la tâche et responsable du calcul des doses et de leur comparaison aux normes et fait la démonstration que les normes utilisées protègent complètement les enfants. Selon l'IEER **c'est faux**, les normes appliquées aux enfants doivent être plus sévères que celles retenues pour les adultes et pour appuyer ses propos, il présente des tableaux de plusieurs sources. Les scellements sont un autre point de la **polémique** et seraient le maillon faible de la construction. L'IEER considère que les recherches dans ce domaine sont insuffisantes. Et l'avis de l'IEER **tombe comme un couperet** : dans l'état actuel des choses, le stockage n'est pas faisable, il faut au moins une bonne vingtaine d'années, peut-être trente, de recherches pour dire si la faisabilité est acquise ou pas. L'Andra **rétorque** que le rapport de l'IEER se base sur les données acquises aux environs de 2001 et qu'aujourd'hui beaucoup d'autres résultats ont été obtenus. Rappelons ici que Monsieur de Marsily a déclaré « la CNE est passée du "plutôt non" au "plutôt oui", dès lors que les sondages avec les techniques pétrolières ont été réalisés et ont multiplié par un facteur 100 le nombre de carottes pour échantillonnage ». La discussion a repris à Saint-Dizier **dans un contexte beaucoup plus serein**. L'Andra, puis l'IEER ont eu chacun dix minutes pour exposer de manière cohérente leurs travaux respectifs, et répondre aux questions précises de la salle. Enfin, il a été demandé dès Bar-le-Duc à M. de Marsily, à titre personnel, de dire, au vu du rapport écrit de l'IEER ce qui de son point de vue nécessitait des travaux complémentaires, esquissant ainsi le programme de la phase II du laboratoire.

L'accumulation des marques de régime polémique ou critique a attiré notre attention sur cette séquence qui nous a permis de regarder de plus près la manière dont cette contre-expertise est intervenue dans le débat. Au-delà du contenu qu'il ne s'agit pas d'analyser en détail à ce stade, on voit l'importance de se doter d'outils analytiques permettant de repérer des phases critiques dans des flux de discours et de textes qui créent une opacité particulière pour celui qui n'a pas suivi de bout en bout les discussions. Par ailleurs, il va de soi, d'un point de vue méthodologique, qu'il faut traiter avec les mêmes grilles d'analyse les synthèses produites par les commissions, en s'efforçant de faire apparaître les tensions épistémiques et normatives qu'elles recèlent ; car en dépit du caractère naturel des textes de synthèse destinés à des lecteurs pressés ou peu au fait des détails, il s'agit à l'évidence de dispositifs qui orientent fortement la lecture qu'en feront les différents acteurs dans les mains desquels reposent les évolutions ultérieures du dossier.

La synthèse est une opération indissociablement cognitive et politique qui réinterprète le fonctionnement du débat public : d'où la nécessité déjà soulignée de bien caractériser les séries textuelles présentes dans les corpus. Un point technique mérite d'être soulevé à ce propos. Dans les corpus réunis, il y a plusieurs genres littéraires qui engagent des logiques fort différentes : des argumentaires ou des points de vue développés par des acteurs et parfaitement séparés des situations de parole (ce sont des textes à proprement parler) ; des retranscriptions de réunions dans lesquelles on a affaire à des locuteurs multiples et où les séquences dialogiques sont essentielles ; et enfin des synthèses ou des comptes-rendus, qui ont recours au style indirect, plus ou moins libre, comme lorsqu'il est dit « Nous ne citons pas en général les noms des intervenants, sauf cas particulier où cela a paru important au rédacteur » (CPDP, synthèse provisoire du 7 novembre 2005). Ces variations posent des problèmes techniques particuliers dans l'usage des outils logiciels qui demanderont des opérations importantes de recontextualisation et de mise à plat des régimes littéraires utilisés par les acteurs.

Sans ouvrir toutes les formes d'argumentation auxquelles donnent lieu les débats ou les critiques radicales autour des déchets radioactifs, on doit noter l'importance des échelles temporelles déployées par les auteurs-acteurs, conduits ici à raisonner sur des durées inhabituelles, puisque des échéances comme 2040 sont considérées comme du « court terme ». Voici les années qui sortent d'une requête sur le seul corpus interne du débat sur les déchets :

en 2006	68	en 1987	3
en 2004	22	en 1993	3
en 2040	22	en 1995	3
en 1991	15	en 1996	3
en 2003	14	en 1997	3
en 2008	11	en 2002	3
en 2010	11	en 1969	2
en 1994	10	en 1973	2
en 2001	10	en 1990	2
en 1998	8	en 2016	2
en 1999	7	en 2030	2
en 2000	6	en 1981	1
en 2080	5	en 2007	1
en 2130	5	en 2025	1
en 2012	4	en 2035	1
en 2015	4	en 2045	1
en 2050	4	en 2095	1
en 1980	3	en 2100	1

En gras les années inhabituelles sur les corpus traités (hors science fiction)

Outre le record absolu de présence des thèmes de la réversibilité et de l'irréversibilité, les débats sur les déchets sont marqués par un usage intensif des marqueurs d'orientation vers le futur, ce qui est évidemment attendu et parfaitement logique. Il reste que le maniement des échelles temporelles constitue un exercice difficile pour les auteurs-acteurs, et l'évolution des discussions laisse transparaitre une sorte de fuite en avant : puisque l'on raisonne à long terme, et que les générations futures sont engagées dans l'arène, prenons le temps d'examiner les différentes solutions, dont le degré de crédibilité ou la cohérence peut changer selon les conditions socio-politiques et technologiques. Les quelques extraits suivants illustrent les modes de raisonnement des acteurs condamnés à une réflexivité permanente sur l'usage des marques temporelles (on ne précise pas ici les noms des locuteurs) :

CPDP Déchets, 12/09/2005

Ceux qui prendront la décision d'enfouir ces déchets d'une manière irréversible condamnent de sang-froid à une mort lente les générations futures, ils seront leurs assassins .Leurs descendants auront un jour à rugir des actes de leurs ancêtres, portant sur eux cette lourde responsabilité qui pèsera sur toutes les générations à venir.

CPDP Déchets, 13/09/2005

Alors cette réversibilité, elle correspond à un certain nombre de principes, d'abord une liberté de choix pour les générations à venir si les progrès scientifiques, si la volonté publique venait à demander de modifier les choix de gestion des déchets radioactifs, également la progressivité. La progressivité dans l'exploitation du stockage, zone par zone, de façon indépendante et de façon également à pouvoir bénéficier de l'ensemble des moyens d'observation et d'auscultation de la roche mise en place lors du creusement . Ensuite, c'est une attitude de modestie .On sait très bien que la science progresse .Je peux vous dire qu'entre le dossier 2001 qui était produit il y a quatre ans et le dossier 2005 l'ensemble des recherches qui ont été menées par l'ANDRA ont permis de progresser sur un très grand nombre de points et en particulier les remarques qui avaient été faites par les différents évaluateurs de l'ANDRA ont été mises à profit pour développer les différentes recherches associées.

CPDP Déchets, 08/10/2005

Pour commencer, vous voyez que la transmutation ne s'applique ici que dans des scénarios de continuation du nucléaire à long terme, puisqu'elle fait appel, dans cet exercice, à des réacteurs à neutrons rapides régénérateurs.

Effectivement, la séparation poussée - transmutation, c'est un arbitrage entre les risques que l'on accepte à court terme et ceux que l'on accepte à long terme.

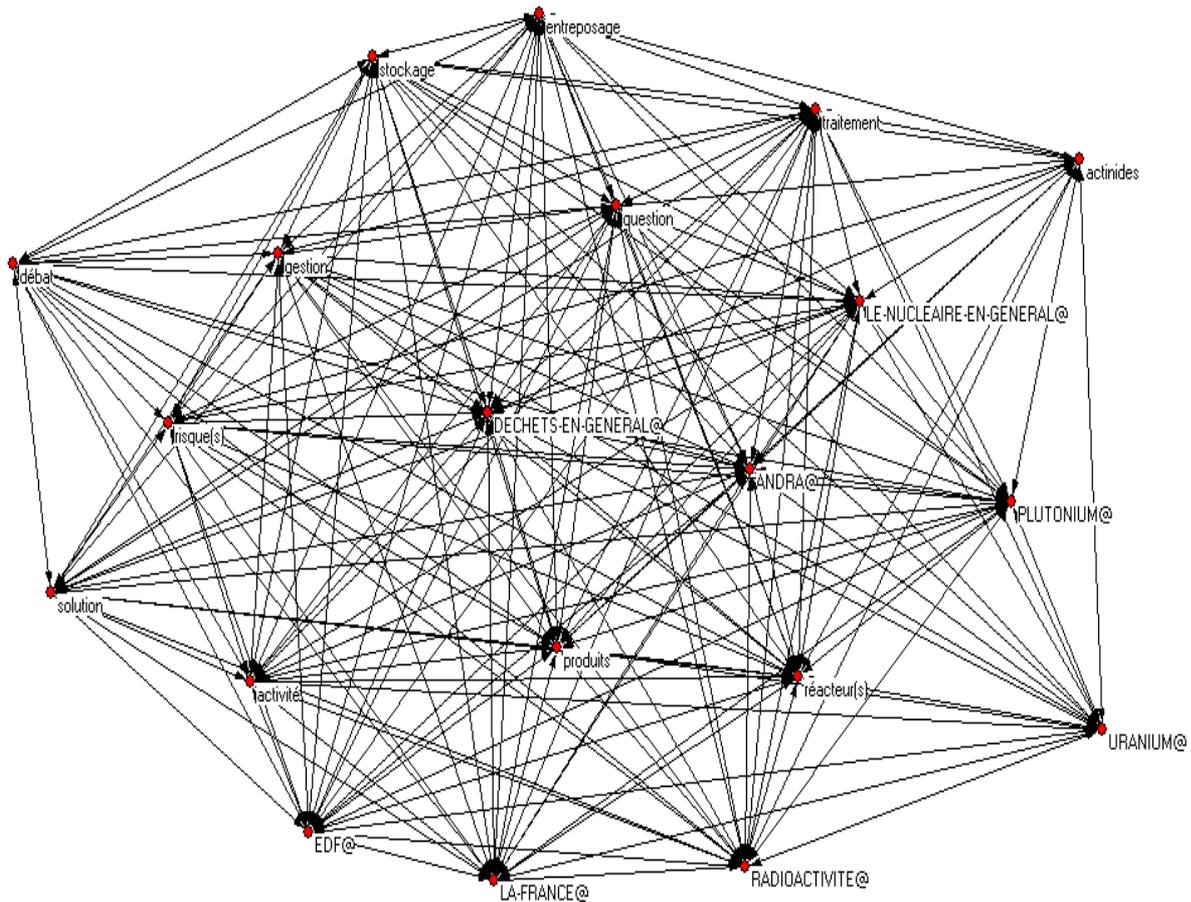
Est-ce que l'on peut gagner au niveau de la sûreté d'un entreposage et d'un stockage en ayant enlevé les actinides mineurs ? C'est-à-dire finalement, est-ce qu'au niveau des risques à long terme, on y gagne plus par rapport aux risques que l'on pourrait prendre à court terme en exploitant des installations liées à la séparation-transmutation ?

CPDP Déchets, 09/11/2005

Enfouir des déchets hautement nocifs pour de nombreux millénaires, dans nos terres qui ont nourri nos ancêtres et nous-mêmes, c'est un outrage à la nature. Si on viole cette nature, on sait qu'elle se vengera d'une façon impitoyable et nous savons comment. Toute l'eau provenant de cette région qui alimente une grande partie de la France - je n'exagère rien - sera empoisonnée d'une façon mortelle et irréversible. Ne croyez pas tous ceux qui vous disent que le retour des radionucléides dans la biosphère aura lieu dans 10000 ou 100000 ans ! L'Andra nous avertit aujourd'hui dans son rapport " Archives 2005" ce que retour commencera, je cite : "dès l'arrivée des premiers colis dans les entrailles de Bure et ce, par voie gazeuse via les puits d'aération".

Mais l'orientation vers le futur n'est pas la seule contrainte des acteurs. En effet, parmi les thèmes rendus saillants par le débat sur les déchets si on le compare aux autres corpus, il faut noter l'inventaire des déchets radioactifs. La référence à l'inventaire est intéressante car elle témoigne de la recherche collective de prises sur le processus : où en est-on de l'inventaire des déchets, comment est-il produit, peut-on l'améliorer, n'est-il pas prioritaire de savoir de quels déchets on parle, aussi bien du point de vue de leur origine, de leur volume que de leur radiotoxicité ? Ainsi, parmi les questions posées par de multiples protagonistes, il y a celle de la définition des déchets susceptibles de relever du stockage en profondeur. Si la réponse des instances officielles renvoie aux déchets à haute activité et à vie longue (HAVL), le sort des autres déchets radioactifs est fortement questionné. Michèle Rivasi rappelle qu'« il y a une très grande variété de déchets, et qu'il ne suffit pas de s'occuper des seuls HAVL ». Les déchets de catégorie B, ou déchets à moyenne activité et à vie longue sont éventuellement concernés par un stockage profond. Par ailleurs, en cas d'arrêt du nucléaire, que devient le « plutonium séparé » ? La question se pose aussi pour les déchets miniers, les ferrailles de démantèlement, les graphites des réacteurs graphite gaz, les déchets radifères produits entre les deux guerres, le sodium de Superphénix, les matériels utilisés en maintenance à l'issue du démantèlement, les déchets militaires, les combustibles MOX usés dont on ignore s'ils peuvent être retraités, etc. Bref, le débat crée une tension entre une conception restrictive de l'enjeu qui ne concernerait que les déchets de haute activité à vie longue, restriction préconisée par l'Office parlementaire qui s'appuie sur la loi de 1991, et une ouverture à l'ensemble des éléments susceptibles de tomber sous la notion de « déchets radioactifs ». Rappelons que l'inventaire qui surgit au cœur des discussions a été décidé après un rapport demandé par le Gouvernement au président de l'Andra en 1998. Face aux nombreuses questions sur l'établissement de cet inventaire, les représentants de l'Andra et du ministère de l'industrie répondent qu'il comprend désormais une centaine de familles de déchets et matières nucléaires et que la réalisation de cet inventaire est prévue dans le contrat d'objectifs entre l'Etat et l'Andra (une nouvelle édition doit sortir en 2006).

Réseau des déchets radioactifs (corpus interne du débat sur les déchets)



On est parti de l'externe, du corpus historique dans lequel on voit se mettre en place la quasi-totalité des arguments relatifs au devenir des déchets radioactifs, pour entrer graduellement, et très superficiellement pour l'instant, dans le corps des argumentaires développés par des intervenants. L'objet de cette étude étant de rendre manifestes les contraintes et les ressorts d'un suivi systématique des discussions publiques et des rapports qu'elles entretiennent avec le « fond du dossier », il serait contre-productif, dans l'état actuel des corpus, de multiplier les exemples. Essayons plutôt de rebondir maintenant sur la problématique sociologique plus générale : comment penser les débats publics entre rapports de forces et échanges d'arguments.

6. Des rapports de force et de leur traduction argumentative

Si la procédure de débat public ne produisait aucun effet sur les jeux d'acteurs et les rapports de force, n'ajoutant que des épiphénomènes et des anecdotes à la trajectoire d'un conflit en soi irréductible, on n'observerait pas de changement de modalité argumentative comme dans les extraits suivants :

Réseau Sortir du nucléaire (01/09/2004) :

Tout en reconnaissant que "les arguments avancés par le maître d'ouvrage sur le caractère stratégique de ce projet, dans un secteur-clé de la production d'énergie (...) lui donnent un caractère d'intérêt national", la CNDP tente de minimiser l'importance de l'affaire : "considérant qu'il s'agit du renouvellement, à technologie différente, d'une usine existante, (...) considérant que ce remplacement se fait sur et dans les limites du site existant dit "du Tricastin", (...) considérant qu'ainsi son incidence territoriale apparaît limitée...". Enfin, la CNDP reconnaît qu'Areva a déjà tranché : "considérant enfin l'état d'avancement de ce projet et les actions locales d'information dont il a fait l'objet depuis mars 2003". Mais, au lieu de dénoncer un passage en force du lobby nucléaire, **la CNDP cautionne la mascarade** et décide que "Le projet de renouvellement de l'usine d'enrichissement de l'uranium Georges Besse par une usine nouvelle Georges Besse II doit faire l'objet d'un débat public" et que "Le débat public sera organisé par AREVA, maître d'ouvrage". [...] De façon générale, le Réseau "Sortir du nucléaire" estime que les débats organisés par la Commission nationale du débat public (CNDP) constituent une véritable parodie de démocratie destinée à donner une apparente légitimité à des décisions déjà prises dans le dos des citoyens.

Réseau Sortir du nucléaire (13/09/2005) :

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire", **ce n'est pas la CNDP qui est en cause** (en diffusant la contribution dans son intégralité, elle peut être attaquée pour "compromission"). Ce sont l'industrie nucléaire et le pouvoir français qui sont responsables de l'opacité et du mensonge qui entourent le nucléaire.

Réseau Sortir du nucléaire (14/11/2005) :

L'information de la population et sa protection face au risque nucléaire majeur doivent primer sur le secret Défense. Une démocratie dévoyée et exaspérante **Le gouvernement a véritablement miné le débat public CNDP** et démontré le peu de cas qu'il accorde à l'expression des citoyens et à la "transparence" sur le nucléaire.

Ainsi, entre le jugement de septembre 2004 — « *De façon générale, le Réseau "Sortir du nucléaire" estime que les débats organisés par la Commission nationale du débat public (CNDP) constituent une véritable parodie de démocratie* » — et celui porté dans le document distribué à l'entrée des réunions du débat public sur l'EPR (novembre 2005) — « *On ne saurait mieux démontrer que le gouvernement méprise totalement les citoyens et les efforts de la Commission nationale du débat public. Le "Débat public sur le réacteur" EPR est donc une parodie de démocratie* » —, le changement de modalité argumentative ne se résume pas à une simple spécification du verdict de « parodie de démocratie », passant des débats organisés par la CNDP « en général » au débat particulier sur l'EPR. L'analyse des corpus nous permet au contraire d'y voir une marque du travail politique qui caractérise la période des débats publics sur le dossier nucléaire, avec la montée en puissance de la Commission nationale du débat public.

La « crise du secret défense » ouverte par la « censure » de quelques lignes de la contribution du Réseau "Sortir du nucléaire" dans le cahier d'acteurs collectif du débat EPR, le 13/09/2005, permet d'enregistrer le changement de statut de la CNDP, notamment dans les communiqués annonçant à la mi-octobre la sortie des associations du débat.

Communiqué de presse du 13 octobre 2005 de Agir pour l'environnement, Les Amis de la Terre, France Nature Environnement, Greenpeace, Réseau Action Climat France :

La proposition élaborée sous l'égide de la CNDP devait permettre à des experts indépendants d'accéder aux documents « secret défense » pour répondre aux questions posées lors des débats publics sur l'EPR et la Gestion des déchets radioactifs. Nos associations reconnaissent la bonne volonté, et le courage de la CNDP mais ne participeront pas à un débat n'apportant pas toutes les réponses aux citoyens. (...) La CNDP se voit refuser le droit d'apporter des réponses aux questions parfaitement légitimes des citoyens sur les risques nucléaires. Mais, que le Gouvernement ne s'y trompe pas, ce débat de société aura bel et bien lieu.

Communiqué de presse du 14 octobre 2005 des Verts :

En refusant de donner suite à la demande d'expertise indépendante, garantie nécessaire pour assurer un débat contradictoire, élaborée sous l'égide de la Commission nationale du débat public, le gouvernement vient d'enterrer toute possibilité de débat sur les questions nucléaires. (...) L'attitude du gouvernement contraste avec celle de la CNDP. Il a décidé d'enterrer tout débat.

Communiqué de presse du 17 octobre 2005 de Global Chance (association de scientifiques) et du GSIEN (Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire) :

Le Gouvernement a adressé une réponse négative à la demande d'expertise indépendante complémentaire sur la question de la sécurité des installations et activités nucléaires, et de sa protection par le "secret défense", formulée à l'initiative de la CNDP. (...) Nous portons aussi à l'actif de la CNDP une avancée sur la levée du secret industriel. (...)

Communiqué de presse du 17 octobre 2005 de l'ACRO (Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest) :

Dans ces conditions, l'ACRO vient de décider de se retirer officiellement de son engagement à participer aux débats publics. Les membres de notre association pourront continuer à être présents s'ils le souhaitent mais ils ne s'y exprimeront qu'à titre personnel. Nous avons apprécié la qualité de nos relations avec les CPDP et constaté que leur volonté de mener un réel débat public et citoyen est entière. Mais force est de constater une fois de plus qu'il y a « un Etat dans l'Etat » qui est peu démocratique.

Communiqué de Presse du 19 octobre 2005 de CAP21 (Corinne Lepage) :

Devant l'opposition du secret défense à la demande d'expertises complémentaires et indépendantes par les associations, CAP 21 demande la démission de la Commission particulière du débat public, composée de personnes honnêtes et croyant, au départ au moins, à la possibilité d'un débat public.

Tous ces énoncés reconnaissent à la CNDP un rôle actif pour trouver une solution à la crise ouverte mi-septembre en créant les conditions du « véritable » débat démocratique réclamé par les associations. Ces énoncés mettent en scène les relations entre trois types d'acteurs : les associations, la CNDP et l'État. La CNDP y est identifiée à la fois comme institution dont les initiatives et les possibilités d'agir sont contrées par les décisions gouvernementales, et comme réseau d'individus constituant les commissions particulières avec lesquelles la qualité des relations est appréciée. Cette double détermination sous-tend un jugement différencié quant à la force accordée à la procédure de débat public, certaines associations réclamant l'annulation du débat public (Communiqué de presse du 17 octobre 2005 du Réseau "Sortir du nucléaire"), d'autres acceptant sa poursuite et laissant la possibilité à leurs membres d'y participer à titre individuel.

Cette reconnaissance du rôle de la CNDP et des Commissions particulières par les réseaux associatifs est à mettre en regard avec l'un des deux enjeux défendus vis-à-vis du gouvernement par ces Commissions, à savoir le rôle irremplaçable des associations dans le débat.

Communiqué de la CNDP du 19/10/2005 :

La Commission nationale enregistre la position prise le 13 Octobre dernier par certaines associations de ne plus participer au débat public ; elle le regrette car, si le débat public est destiné par définition

à l'ensemble du public, les associations apportent leur expérience et sur certains points leur expertise, contribuent à éclairer le public et à structurer le débat public.

La « crise du secret défense » rend donc visible dans l'espace politique et médiatique le travail de reconnaissance mutuelle entre les Commissions organisatrices des débats et les réseaux associatifs, que constitue la phase de préparation des débats publics, avec l'identification par les Commissions des « acteurs du débat ».

Mais ce travail trouve sa limite lorsque la poursuite du débat devient directement l'enjeu du rapport des forces entre les acteurs, comme l'indique la suite du communiqué de la CNDP du 19/10/2005 :

Mais la fonction de la CNDP est d'organiser le débat public ; lorsque s'instaure un rapport de forces entre certains acteurs, elle ne peut prendre parti sauf à compromettre sa neutralité ; elle doit conserver sa liberté de jugement dans les concertations qu'elle organise pour exercer au mieux sa responsabilité.

Dans le jeu triangulaire que met en scène « la crise du secret défense », la CNDP occupe en effet une place particulière : n'ayant, de par la loi, pas d'avis à donner sur le projet, elle ne peut prendre parti sur le fond du dossier ni simplement départager, comme le ferait un juge voire un médiateur, les parties en conflit. Mais la CNDP va plus loin : l'organisation du débat public dont elle est garante ne peut pas non plus être laissée aux acteurs, devenir un enjeu de leur conflit. Le rôle de la CNDP est de rendre possible le débat public, quelle que soit l'âpreté du conflit entre les acteurs, en déterminant les conditions du débat et en se portant garante de leur respect. La CNDP a alors choisi de traiter « *ce conflit d'exigences nées l'une et l'autre de l'application de la loi* » par l'affirmation des principes procéduraux du débat public qu'elle élabore progressivement depuis son installation. La CNDP a, dans son communiqué du 20 septembre 2005, « *réaffirmé sa volonté d'organiser le débat public sur l'EPR dans de totales conditions d'ouverture et de transparence reposant sur une information et une expertise pluralistes (...). Cela garantit que le débat public, à la différence d'autres formes d'échanges parfois nommés "débats", se caractérisera, comme tous ceux que la CNDP organise, par l'exhaustivité des questions traitées et le pluralisme des réponses apportées* ». Alors que les cahiers méthodologiques de la CNDP (2004) avaient affirmé trois grands principes d'organisation du débat public — la transparence de l'information ; l'équivalence des participants et l'argumentation des échanges —, on peut résumer une conséquence de la « crise du secret défense » par la prise en compte de nouveaux principes d'organisation du débat : l'exhaustivité des questions traitées et le pluralisme des réponses apportées.

Ainsi que l'a montré Louis Simard⁶³, l'organisation des débats publics permet aux acteurs déjà équipés d'approfondir leur jeu de stratégie et leur quête d'alliance. Le débat EPR semble de ce point de vue marquer un tournant : la CNDP tente de réendogénéiser ce qui apparaît comme une crise en faisant du débat un lieu de manifestation de ce qui résiste au débat et partant en retournant la difficulté en exigeant que soient clairement assumées les conditions politiques d'un authentique débat public. En soi, dès le départ, il y a une tension liée à ce que le monde associé à l'objet énergie nucléaire est beaucoup trop étendu pour ne pas faire craquer le découpage imposé par la procédure. L'exemple de la sécurité n'en est qu'un parmi d'autres. Notons à ce propos que, dans les corpus étudiés, c'est d'abord EDF qui est associée à l'idée de stratégie. Celle de rapport de forces est au contraire liée à la présence des associations écologistes. On pointe également un problème ontologique lié aux modes de présence de l'administration dans les énoncés : une tension pointe qui renvoie à la difficulté de tenir ensemble une évidente polyphonie, qui traduit des conflits de perspective entre les différentes administrations ou services, et un Etat est représenté comme une seule entité, agissant d'un seul homme. Ce problème du mode de présence de l'Etat dans les débats publics est d'ailleurs régulièrement pointé dans les comptes rendus des commissions particulières,

⁶³ L. Simard, *Conflits d'environnement et concertation : le cas du Québec et de la France autour des lignes THT*, Thèse de sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris, 2003, 562 p.

et l'était dès le premier débat sur le projet Port 2000, au Havre, que présidait l'actuel président de la CPDP EPR.

Les propositions énoncées dans le projet initial de cette étude indiquaient le caractère inédit de l'épreuve engendrée par l'introduction des procédures de débat public sur le terrain du nucléaire. Ces procédures ont été frayées, en France, à travers une série de débats relatifs à des projets d'aménagement, permettant aux différents protagonistes de s'accorder sur l'objet du débat et aux échanges d'arguments de prendre place à l'intérieur du cadre fixé par la « procédure CNDP ». Le dossier nucléaire est, on le sait, parcouru depuis très longtemps par des rapports de forces et de pouvoirs qui rendent a priori très improbable l'avènement d'une « gouvernance » par une forme de « démocratie technique »⁶⁴, malgré les efforts menés dans ce sens par l'OPECST sur la question des déchets nucléaires et, dans une toute autre logique (précisément contestée par les parlementaires), par les membres de la CNDP, qui voient dans les deux débats publics quasi-simultanés sur le nucléaire, son avenir, ses déchets et sa place dans l'économie de l'énergie, un moyen de déplacer quelque peu les jeux de forces en contraignant les protagonistes à argumenter sur une longue durée.

Il existe de nombreuses définitions de la gouvernance. On peut la définir ici comme la distribution de compétences et d'autorités qu'il s'agit de coordonner pour affronter la complexité et dont l'efficacité repose sur trois contraintes : la qualité des délibérations entre des acteurs hétérogènes mais intéressés ; le réalisme des outils et des mesures ; le crédit et l'autorité des porte-parole, dont l'Etat, qui n'est plus en position hégémonique, doit être le garant. La gouvernance est supposée permettre une plus grande adaptation des dispositifs à la complexité et aux incertitudes qui en découlent, en assumant plus ou moins ouvertement la conflictualité inhérente à certains objets⁶⁵.

Cette référence quelque peu théorique à la notion de « gouvernance » n'a pas de fonction décorative ; elle renvoie aux préoccupations des acteurs, comme le montre cet extrait du compte-rendu synthétique provisoire de la CPDP du débat sur les déchets radioactifs :

Si le passage du "gouvernement des choses" à leur "gouvernance" consiste à intéresser et à faire participer non seulement les parties qui ont un intérêt direct aux décisions mais également celles qui sont concernées par les conséquences de ces décisions, alors la gestion des déchets appelle le passage du gouvernement à la gouvernance. (CR provisoire du 7 novembre 2005, p. 23)

Plusieurs raisons sont couramment invoquées par les acteurs pour caractériser l'irréductibilité du conflit entre pro- et anti-nucléaires. D'abord la forte concentration du pouvoir de décision, liée à l'hégémonie de l'Etat dans l'organisation et le développement de la filière, hégémonie qui se double d'une absence de solution de continuité entre les domaines civils et militaires. Or, cet héritage de la guerre froide⁶⁶ est entré dans une période de grande méta-stabilité. L'affaire du « secret-défense » qui a mis en péril la procédure de débat public sur l'EPR ne fait, de ce point de vue, que réactualiser une tension récurrente, sur laquelle s'appuient les critiques radicales du nucléaire. Par ailleurs, les irréversibilités sont particulièrement lourdes en matière d'énergie nucléaire : on ne peut pas suspendre, reprendre, démarrer, arrêter aussi « rapidement » que dans d'autres secteurs ou domaines qui ont aussi fait l'objet de conflits et de crises, car il faut gérer des dispositifs sur une (très) longue durée : redéploiement des sources de production d'électricité, démantèlement des centrales, déchets

⁶⁴ Voir Y. Barthe, « Mobilisations et choix techniques. Le cas des déchets nucléaires », texte de la communication au colloque de l'Association Française de Science Politique, septembre 2005.

⁶⁵ Pour une approche récente de la « gouvernance » en matière de traitement des déchets, voir R. Barbier, Le monde du résidu. Pour une politique des objets, Habilitation à diriger des recherches, Université de Metz, novembre 2005.

⁶⁶ Avec la deuxième guerre mondiale comme matrice de transformation socio-technique, le nucléaire est pris dans les sciences de la guerre. Voir A. Dahan et D. Pestre (dir), Les sciences pour la guerre (1940-1960), Paris, EHESS, 2004. Les contributions de cet ouvrage montrent comment dans la période 1940-1960 se met en place l'idée que la science est la réponse naturelle à toutes les questions affrontées par la civilisation occidentale. Voir aussi D. Pestre, Science, argent et politique, Paris, INRA, 2003.

nucléaires... D'autres dossiers ont été marqués par une reconfiguration suscitée par des alertes, des procès ou des mobilisations : on interdit définitivement l'usage de l'amiante, même si les flocages ne disparaissent pas du jour au lendemain ; on interdit les farines animales dans l'alimentation du bétail ; on retire le plomb de l'essence ou on revient sur une campagne de vaccination. Dans l'hypothèse où une décision d'arrêter le nucléaire serait prise, comme dans le cas allemand, le dossier et ses problèmes restent massivement présents et de multiples épreuves attendent encore les protagonistes, quels que soient leur position ou leur niveau d'intervention. C'est pourquoi les thèmes de la réversibilité des solutions techniques et des alternatives énergétiques sont omniprésents dans les débats nucléaires. La réversibilité est entendue de deux façons fort opposées : dans un cas on anticipe des reconfigurations liées à des changements socio-techniques (on change de modèle de réaction nucléaire, comme avec la quatrième génération ou « réacteurs à neutrons rapides », ou de mode de gestion des déchets, en passant de l'entreposage au stockage ou à la transmutation-séparation) ; dans l'autre, on cherche à limiter au maximum le poids du nucléaire dans la détermination des options futures, en visant une sortie définitive, ce qui conduit à refuser la filière EPR et à préférer l'entreposage en surface pour permettre une « vigilance citoyenne », en préférant la « confiance dans la société » à la « confiance dans la géologie », selon les termes des rédacteurs de la synthèse des débats sur les déchets radioactifs.

Pour l'instant, il est assez difficile de caractériser la « parole du public » telle qu'elle surgit dans les différentes réunions publiques. Le public est bien présent mais selon des modalités qu'il faudra analyser en détail. Le point de vue de la sociologie pragmatique est ici décisif et se sépare de celui de la sociologie politique : comprendre les différentes manières d'entrer dans un débat public ou de le suivre suppose de traiter symétriquement le plan phénoménologique des formes de vie quotidienne et le plan des arènes argumentatives ou rhétoriques dans lesquelles sont engagés avant tout des porte-parole et des acteurs collectifs. Quelles sont les prises dont disposent les personnes sur les processus en jeu dans le débat et comment celui-ci donne-t-il prise en retour aux expériences les plus ordinaires, qui ne sont pas nécessairement « subjectives » puisqu'elles pointent sur la participation continue à un milieu ? L'évaluation des débats par la participation du public dépend du degré d'insertion des objets débattus dans les milieux de vie des personnes et non l'inverse, comme lorsque des instituts de sondage imposent en quelque sorte les items et les problématiques aux personnes interrogées dont les expériences dans le monde sensible sont jugées hors cadre.

Les travaux maintenant nombreux qui mettent en scène des citoyens dans des procédures délibératives ont pour caractéristique de vider les expériences dans le monde sensible de tout contenu légitime puisqu'il s'agit de saisir les personnes en tant que citoyens prenant la parole, ou devant à tout prix prendre la parole, dans les arènes publiques. On voit les enjeux normatifs de cette orientation d'une partie de la sociologie politique. Il ne faut pas pour autant sous-estimer le rôle des formes ordinaires de construction des délégations techniques d'une part (« il y a des gens compétents et responsables, c'est leur affaire ») et les formes d'ancrage de la problématique des débats dans toute une série de préoccupations hétérogènes d'autre part (« il y a des problèmes bien plus importants, comme l'emploi, la santé, les retraites... »). En outre, on peut créditer les personnes d'un sens critique percutant : elles éprouvent assez directement la tension de l'instrumentalisation : « pour qui je roule en m'exprimant ? ».

Face à la mise en discussion publique des projets, on enregistre souvent une manifestation de distance de la part d'acteurs qui entendent « ne pas s'en laisser compter » par les experts scientifiques et les instances officielles et auxquels on peut reconnaître de « bonnes raisons » de refuser le débat ou la participation. Pour éviter d'enfermer les acteurs dans une typologie de comportement, on doit penser les différents modes d'engagement à partir d'un gradient d'explicitation ou d'un espace de stratégies argumentatives permettant d'avoir prise sans donner prise – le commentaire ironique étant alors une des formes de manifestation d'une asymétrie retournée par ceux qui la contestent ou refusent d'adhérer à des topoï imposés comme allant de

soi⁶⁷. Pour saisir cet aspect critique des débats, il faut déployer systématiquement les formes d'engagement et de distanciation auxquelles ont recours les acteurs face à la mise en discussion d'objets qui les concernent et à la place qui leur est donnée par des procédures de débat public. Le commentaire ou le détachement ironique est très différent de la critique radicale et de l'activisme, qui peut même prendre la forme de la « violence politique », dont on note l'extension ces dernières années dans de multiples domaines d'activité. Le retour de l'activisme dans les affaires publiques est plus que manifeste (le cas des OGM est patent) et pendant les débats les acteurs restés « à l'extérieur » n'ont pas manqué de multiplier les actions, comme cette Greenpeace contre un chargement de déchets nucléaires au Havre dans la nuit du 1^{er} décembre 2005.

Mais revenons à la question de l'argumentation. Les premières analyses nous conduisent à infléchir quelque peu une de nos hypothèses initiales : si l'on peut assez facilement constater que peu d'arguments nouveaux surgissent véritablement dans les débats⁶⁸, au sens où des objets et des relations entre ces objets seraient littéralement révélés par le débat (comme si par exemple la transmutation des déchets était tout à coup apparue, comme une option ignorée jusqu'alors, susceptible de déplacer l'alternative entreposage/stockage en profondeur !), on doit pouvoir montrer a contrario que de nouvelles articulations s'opèrent entre des séries d'arguments jusqu'alors dissociées, et que c'est là une des productions directes de la « mise en dialogue » de blocs argumentatifs jusqu'alors séparés. Le coût pour acheminer de nouveaux objets qui peuvent être saisis et repris par d'autres est très élevé, a fortiori dans un dossier qui repose sur un énorme travail de production d'expertises préalables. Le suivi de réunions publiques a fait poindre cette propriété attendue, mais assez peu décrite en tant que telle : les argumentaires jusqu'alors exposés séparément deviennent plus dialogiques, et partant plus explicitement polyphoniques, puisque les intervenants sont conduits à incorporer plus directement le point de vue des autres dans leurs propres chaînages, ce qui sert aussi de garde-fou ou de protection contre le risque de basculement dans la polémique ou la dénonciation croisée. Dès lors que des rapprochements sont repris, ils peuvent donner lieu à la cristallisation de nouveaux points de vue. M.A Hermitte a relevé un phénomène proche en constatant, à propos des OGM, que la doctrine de la « coexistence » avait fini par émerger de la mise en présence des options radicalement opposées en matière de cultures végétales⁶⁹.

La détection précoce de nouvelles options passe par une analyse beaucoup plus détaillée que celle qui a été menée ici et qui visait à appréhender globalement les dispositifs engagés par les débats nucléaires. De ce point de vue, de grandes différences sont rendues manifestes entre le débat EPR et le débat sur les déchets radioactifs : dans le premier débat, le travail argumentatif des acteurs, lorsqu'il a lieu, vise surtout la justification ou la critique d'une projet déjà ficelé, alors que dans le second la dimension prospective, l'ouverture à l'ensemble des solutions possibles, à leur combinaison et à leur effet rétroactif sur l'ensemble de la filière (comme dans le cas des RNR et du plutonium) semble autoriser un travail d'invention collective – ce qui permet de rendre compte, au moins provisoirement, de l'optimisme dont font part de multiples acteurs, ce qui n'exclut pas, évidemment, des moments critiques (comme l'affrontement de l'expert de l'IEER mobilisé par le CLIS et des représentants de l'Andra). Un des indices de percolation de nouvelles formules est la reprise par les acteurs les plus opposés, en dépit ou en vertu des rapports de forces dans lesquels ils sont pris, de thèmes qui entrent de façon plus machinale dans les blocs argumentatifs : mais pour pouvoir l'attester, il faut naturellement disposer de séries suffisamment longues.

⁶⁷ Voir R. Barbier, op. cit.

⁶⁸ On ne pourra toutefois véritablement l'affirmer que lorsque l'on disposera de l'ensemble des pièces des différents débats.

⁶⁹ M.-A. Hermitte, « La fondation juridique d'une société des sciences et des techniques par les crises et les risques », à paraître, 2005.

7. Conclusion : pour un observatoire critique et coopératif

L'observatoire des alertes et des controverses en gestation s'intéresse à une multitude de dossiers suivis parallèlement, sans hiérarchisation a priori, puisqu'il contient aussi bien des cas comme l'amiante, qui a rebondi ces derniers mois, ou le benzène, que des dossiers plus récents comme les nanotechnologies, ou la grippe aviaire. Le nucléaire peut-il rester en tête de liste des préoccupations publiques (agenda médiatique) alors que d'autres sujets viennent saturer l'espace public et les arènes de discussion en général (comme les banlieues...). Comment faire un débat public dans un contexte de prolifération des causes et avec des acteurs (les citoyens) dont le degré de participation est par définition d'intensité variable, puisqu'on leur propose par ailleurs d'autres centres d'intérêt ? On sait que le concernement est d'autant plus grand que l'objet du conflit est local⁷⁰. On a noté, de ce point de vue, l'ambiguïté des débats sur l'EPR et sur les déchets radioactifs : s'agit-il de débattre d'un site d'implantation ou d'une problématique générale/nationale ? On a vu que la forme « débat national » emprunte des traits au débat public – au sens CNDP – en l'étendant à l'ensemble du territoire, avec une conception des contributions beaucoup plus délocalisée. Autant, dans un débat public local, les arguments des riverains vont être structurants pour l'objet du débat, autant dans un débat national ces arguments locaux ont de fortes chances d'apparaître décalés.

Au-delà des descriptions et des analyses que l'on peut produire sur chaque débat, se pose la question de la manière dont on peut rendre disponibles et réappropriables des outils (corpus, procédures, concepts) pour contribuer aux dispositifs d'expertise et de discussion collectives. L'objet de ce dernier point est ainsi de préconiser un *dispositif cognitif et coopératif* permettant de lier trois plans : le plan ontologique (les entités en présence, leurs qualités, leurs mondes, leurs réseaux) ; le plan épistémique (les catégories d'analyse utilisées, leurs contraintes et leurs logiques propres, leurs domaines de validité) ; le plan normatif (les règles, valeurs, principes et autres visions du monde qui alimentent les critiques et les jugements, et motivent les décisions et les actions engagées au nom ou autour de l'énergie nucléaire).

En quoi les outils présentés ici peuvent-ils concourir à la mise en rapport raisonnée de ces trois plans ? En un mot, l'idée est de créer un espace virtuel dans lequel différents acteurs peuvent croiser leurs lectures du même corpus ou de tel ou tel événement, dispositif, texte, discours qui surgit sur le fond constitué par le corpus de référence. On se place en effet dans l'hypothèse d'un corpus évolutif : chaque nouveau document mis en circulation est décrit par le dispositif informatisé dans le but de faire apparaître ses propriétés marquantes en le rapportant au corpus de référence. Conjointement, chaque acteur qui participe au dispositif produit son interprétation du document. Les pièces sont ensuite confrontées et permettent de cadrer les discussions et les échanges tout en laissant une trace réutilisable par d'autres – et naturellement en enrichissant les corpus. Le rôle des chercheurs est d'assurer le fonctionnement de l'espace coopératif. Le présent rapport est le produit de la mise en œuvre d'une telle procédure au sein d'une équipe de recherche. Il reste à lui donner une suite en élargissant le dispositif à d'autres partenaires.

En matière d'analyse de dossier complexe impliquant de multiples acteurs, deux attitudes tendent à s'imposer : la forme la plus frayée est celle de la délégation du travail d'enquête et d'analyse à une équipe de chercheurs ou d'experts qui produit généralement une étude dans un cadre contractuel. Le rapport qui est remis est, dans le meilleur des cas, évalué par le commanditaire qui décide de sa diffusion ou de son prolongement ; les résultats et les méthodes utilisées ne sont accessibles à d'autres intervenants que de manière indirecte et après coup. La littérature grise s'accumule, entrant plus ou moins dans les bibliographies et les commentaires de ceux qui concentrent les outils d'expertise et de critique sur le domaine.

⁷⁰ D. Snow, « Analyse de cadres et mouvements sociaux », *Raisons Pratiques*, Les formes de l'action collective, Paris, EHESS, 2001.

L'autre stratégie réside dans l'organisation de séminaires, d'ateliers, de journées d'études ou de colloques favorisant le croisement de regards et de compétences multiples et dont la synthèse est consignée et éventuellement publiée sous la forme d'actes. Contrairement au modèle précédent, le niveau de contrainte et de cadrage préalable de la demande est plus faible et il s'agit même, de plus en plus fréquemment, de laisser émerger des combinaisons d'expériences et d'expertises, sans orientation forte ou définition contraignante de la problématique⁷¹.

Ces deux formes de production et d'échange ont des qualités indéniables et permettent généralement de disposer de repères solides, et partageables, sur l'état d'un dossier, d'une question ou d'un nouveau dispositif. Mais on se propose d'explorer une troisième voie qui maintient comme limites les deux formules précédentes, tout en introduisant deux innovations importantes : le recours à des interlocuteurs virtuels, des artefacts cognitifs déployés en réseau, capables non seulement de porter en permanence le dispositif de recherche et d'expertise collective, mais de faire littéralement des propositions ; la mise en place d'un réseau coopératif continu évitant la clôture des travaux ou des interventions et leur consignation sous forme d'archives statiques, dont la mise en ligne ne suffit pas pour susciter des discussions et des dynamiques critiques permettant leur enrichissement continu.

Contraintes de mise à jour et de distribution des connaissances

Essayons de décrire plus précisément le type de fonctionnement coopératif que nous envisageons. Imaginons que suite à la production d'un corpus sur les débats nucléaires et à la rédaction d'un rapport (comme celui-ci), de nouveaux documents surgissent, comme par exemple le rapport d'une commission parlementaire. La tentation est grande, et hautement légitime d'un point de vue cognitif, de vouloir mettre à jour le corpus. Dans les deux modèles décrits précédemment il n'y a que deux possibilités : soit commanditer une nouvelle étude, un supplément d'enquête, au risque évidemment que le glissement se produise de nouveau en sortie avec l'apparition d'autres interventions ou événements à prendre en compte ; soit confronter oralement les connaissances précédemment établies et discutées afin d'évaluer ce que crée, modifie, altère ou remet en cause le nouvel élément. Dans l'espace coopératif tel que nous l'expérimentons dans différents groupes de chercheurs, le nouveau document est signalé à un veilleur informatique lequel décrypte, à l'aide de procédures spécifiques, le type de contraintes d'accessibilité qu'il pose : dans le cas d'espèce, il renvoie une adresse (url) et éventuellement un fichier PDF à un membre du réseau compétent. En fait, l'origine du signalement est a priori indéterminée : l'idée d'espace coopératif repose en effet sur une notion d'attention-vigilance distribuée qui mêle des chercheurs humains (X signale que tel texte ou tel site peut être intéressant sur telle question – et ce signal est dûment répertorié), et des entités virtuelles qui conçoivent pour explorer, archiver, recouper et redistribuer des informations liées au dossier. A un deuxième niveau, lorsque le nouveau document est intégré dans le corpus adéquat, une analyse est produite qui est aussitôt mise en circulation dans le réseau des membres intéressés. Lesquels ne sont pas tenus de réagir mais sont au moins sollicités et informés. Une discussion, via un forum spécialisé de facture classique, peut alors s'enclencher.

⁷¹ Cette observation s'appuie sur l'analyse de plus de 200 annonces de « workshops » ou de « colloques » concernant les sciences sociales depuis 1998. L'hétérogénéité des intervenants (allant du milieu universitaire aux entreprises en passant par les médias), des thématiques et des publics visés rend manifeste la prédominance d'une logique de réseau et de valorisation sur celle d'une production cognitive et critique destinée à produire des effets de connaissance sur la longue durée.

Un socle disponible pour évaluer dynamiquement la portée des événements, des rapports et des déclarations

L'enjeu de ce travail était avant tout de créer un corpus centré sur les débats en cours et de le confronter à un corpus de référence permettant d'engendrer, à partir de repères précis, de multiples investigations : sur la base de cette première étude, on peut en effet envisager le transfert du corpus et des technologies logicielles vers des interlocuteurs capables de prolonger l'analyse. Par exemple, paraît un décret, une déclaration, un article de presse est produit qui concerne le dossier nucléaire : il est dès lors possible d'en évaluer la teneur, de faire apparaître ce qu'il introduit de nouveau ou reprend des séries passées, de le situer dans l'espace des dossiers ou des débats en cours, d'en extraire les éléments de doctrine ou le dispositif argumentatif. Dans le même mouvement, on peut suivre les éventuelles réactions, reprises ou relances suscitées par la production de ce nouveau document. Remarquons que ce type de suivi est effectué tacitement par la plupart des auteurs-acteurs du domaine mais que, faute d'un espace méthodologique explicite et systématique, il se dilue dans les « boîtes noires » des expertises individuelles, ressortant parfois sous forme de nouveaux rapports ou de nouvelles notes de synthèse. On assure ainsi plusieurs « prises » sur les processus en cours :

- une traçabilité des écrits et des actes ;
- un plus grand discernement dans les différentes lignes d'activité et de discussion concernant le nucléaire ;
- un repérage plus précis des acteurs émergents, des nouveaux arguments ou des événements mobilisateurs ;
- une réflexivité accrue sur les arguments topiques ou les éléments de doctrine en jeu dans les débats ;
- une meilleure lisibilité des relations entre séries passées, contraintes actuelles et visions de l'avenir ;
- enfin, un espace de communication créant une médiation littéraire entre décideurs, experts, militants et chercheurs, puisque le dossier numérisé peut faire l'objet de nombreuses réappropriations et discussions, aidant ainsi à cadrer ou recadrer les débats, distribuer ou redistribuer les responsabilités et les compétences, les savoirs et les pouvoirs...

Une collection de corpus dans un espace relationnel

Les résultats fournis par les logiciels offrent des méthodes de synthèse sur des séries textuelles complexes et irréductibles – puisque l'on peut toujours adopter un nouveau point de vue sur les corpus. Mais on peut aller plus loin en faisant jouer à ces « artefacts cognitifs » le rôle de supports d'un travail coopératif à partir de technologies élémentaires, mais efficaces, disponibles sur Internet. De multiples fonctionnalités coopératives, en cours de développement, sont graduellement mises en place dans la bibliothèque Chéloné, espace informatique accessible sur un site, et fonctionnant comme une collection interactive de corpus, d'outils de description et de protocoles d'analyse. Si l'on prend par exemple le jeu de personnages ou de catégories que rend visible un tableau, ce dernier peut être déposé dans l'espace coopératif qui contient un fil centré sur tel ou tel aspect du dossier nucléaire. Les concepts utilisés peuvent y faire l'objet d'évaluations et de propositions croisées de la part des intervenants, jusqu'à ce qu'un cadre commun puisse émerger. Il en va de même de la composition des corpus, des descripteurs externes des documents, de la création des expressions pertinentes, ou du recours à telle ou telle procédure informatique.

Une communauté interprétative ouverte

La composition, la description et l'analyse de corpus complexes et évolutifs gagnent à être conçues dans les termes d'une pratique cognitive collective et distribuée, sortant les chercheurs du soliloque ou de l'expertise solitaire⁷². Outre l'indexation d'un important corpus de référence et la mise à disposition d'outils de description et de synthèse, cet aspect coopératif est un des enjeux majeurs de cette étude : rendre possibles des échanges continus entre chercheurs et partenaires institutionnels ou autres acteurs intéressés et compétents, autour des éléments du dossier, de sa mise à jour, de ses évolutions.

Le prolongement de cette étude doit être laissé ouvert, mais il convient de poser les jalons de nouvelles formes de coopération : le mode d'existence des corpus analysés avec Prospéro peut changer selon la façon dont sont organisés les discussions et les travaux collectifs. Avec un tel dispositif coopératif, la prolifération et l'hétérogénéité des acteurs et des documents ne sont plus des obstacles mais des ressources cognitives supplémentaires. Concrètement, on propose que l'étude soit prolongée, avec la participation d'autres partenaires que le GRETS. Outre l'enrichissement des corpus et des analyses, cette deuxième étude mettrait en œuvre cet espace coopératif informatisé. A l'issue du processus, chaque partenaire intéressé pourrait se doter d'un poste informatique spécifique relié au réseau en permanence et animé par une personne capable d'interagir avec les chercheurs.

Cette procédure n'exclut pas une nouvelle étude ou la délégation de travaux de mise à jour des corpus et des cadres d'analyse. Mais l'objectif est clairement de créer des échanges durables en se dotant d'une palette d'objets et d'outils communs dont on suit de manière conjointe les évolutions. Dans un premier temps, le ou les interlocuteurs raccordés au réseau de recherche pourraient se « contenter » d'adresser des documents qu'ils jugent pertinents et de poser des questions à la « communauté » de chercheurs et de logiciels. Pour pallier les problèmes de disponibilité des chercheurs, on les a dotés d'un interlocuteur et d'un animateur virtuel : le logiciel Marlowe, dont le développement continu ces dernières années permet d'entrevoir une véritable redistribution des formes de travail coopératif (voir annexe).

Un intervenant virtuel dans les discussions : le logiciel Marlowe

Marlowe est un logiciel de recherches dont le développement s'est imposé à partir de Prospéro, dont il est un prolongement. Le but est de permettre une communication plus riche entre les chercheurs et les logiciels, et à terme d'autres interlocuteurs, notamment au sein des institutions ou des professions aux prises avec un ou plusieurs « dossiers complexes ». La forme conversationnelle permet de sortir de la prolifération des icônes, des fenêtres et des menus, et surtout de disposer d'un outil coopératif d'écriture et de composition, rendant visibles les chemins empruntés par une recherche, et du même coup, une réinterrogation et une critique permanentes. En outre, elle permet au logiciel d'intervenir à distance, par des échanges de courriels ou par le dépôt de notes, d'informations ou de réponses sur des forums ou des listes de discussion. Marlowe est actuellement doté de plus de 400 fonctions de calcul aidant à saisir ce qui se joue dans un dossier : il parvient à décrire les acteurs qui interviennent, les événements marquants, les jeux d'arguments, les principales sources de conflit ou d'opposition, les changements de régime (médiatisation, passage au judiciaire, basculement dans la crise, émergence de nouvelles alliances ou nouveaux mots d'ordre, etc.). On fournit en annexe quelques courts exemples du type de dialogue que l'on peut avoir avec Marlowe sur un corpus, dialogue qui peut facilement être mis en circulation dans

⁷² Sur les pratiques collectives distribuées et les tendances actuelles en matière de communication et de développement en réseau, on renvoie au site de l'équipe AMI du LIMSI : <http://www.limsi.fr/Recherche/AMI/index.FR.html> .

l'espace coopératif. De fait, il a activement contribué à la présente étude et on lui a demandé de faire plusieurs rapports sur les différents corpus étudiés. Naturellement les résultats obtenus dépendent de l'état du travail d'indexation et de codage réalisé préalablement sous Prospéro. Depuis 2004, le travail autour du logiciel Marlowe s'est orienté vers la conception d'un modèle en réseau utilisant pleinement les possibilités de communication à distance : ainsi Marlowe peut intervenir dans des communautés épistémiques en adressant des notes ou des observations ; il peut mettre en état des corpus et tester la robustesse d'indices ou de concepts ; il produit des chroniques sur l'évolution de différents dossiers et organise la veille sur la toile. Ce faisant, en tant que délégué technique qui a pour qualités principales d'être détaché et infatigable – ce qui n'est pas le cas des humains, même très motivés –, il peut assurer la continuité du suivi d'un dossier, maintenir en tension questionnements et modes de résolution de problèmes, recherche dans les séries passées et surveillance des tendances ou des propensions, opérer des comparaisons inattendues avec d'autres dossiers, et fonctionner in fine comme un veilleur analytique permettant aux collectifs humains de surmonter les difficultés liées aux périodes de retrait, de dispersion, de controverse, de fatigue ou de silence. Bref, il assure la prise en compte continue du dossier, à partir d'un minimum de vigilance cognitive sur ces évolutions⁷³.

Les résultats envisagés du suivi informatisé des débats publics

Ces différentes lignes de raisonnement nous conduisent donc vers un dispositif d'observation des débats sur l'avenir du nucléaire civil, en créant, au plan cognitif, des fenêtres de visibilité et d'explicabilité des jeux d'acteurs et d'arguments. En outre, loin d'être traités isolément, les différents débats sont replacés dans une série longue d'épreuves passées. À partir de l'analyse fine des débats CNDP, le projet consiste à mettre en place un dispositif d'observation permanent et suffisamment général capable d'appréhender l'ensemble des débats sur l'avenir du nucléaire civil, y compris leurs prolongements sous forme de débats parlementaires ou de mouvements sociaux ultérieurs. Concrètement, voici les outils qu'on se propose de mettre en place.

a) Une note périodique analysant la montée en puissance des débats

Au premier niveau d'analyse, il s'agit d'explicitier les événements et les actes qui structurent la chronique des textes rassemblés dans les corpus, en rapportant les événements liés aux procédures de débat public à l'évolution sur la longue durée les jeux d'acteurs et d'arguments. On peut ainsi décrire la manière dont les différents acteurs s'équipent (arguments, alliances, dispositifs) pour intervenir dans le temps des débats en cours ou à venir en pointant les transformations que l'existence de la procédure de débat public induit par rapport à l'évolution de longue durée.

Le caractère dynamique du suivi informatisé permet ainsi de proposer aux partenaires de l'étude la réalisation d'un outil décrivant la montée en puissance du débat, c'est-à-dire retraçant les lignes de transformations des débats publics à partir des documents insérés au fur et à mesure dans les corpus. On ne propose pas ici de réaliser un « chroniqueur » rendant compte au jour le jour de l'évolution des débats. Il s'agit de tracer, selon une périodicité mensuelle ou bi-mensuelle (voire hebdomadaire dans les périodes qui le justifient), les évolutions en rapportant les nouvelles prises de parole, les arguments et les acteurs qui surgissent aux séries de fond. Tout au long du déroulement des débats publics, une note périodique analysera ces évolutions des arguments et des contre-arguments, des

⁷³ Pour un exemple d'application en matière d'alertes et de crises environnementales, voir F. Chateauraynaud, avec Anne Bertrand et Jean-Pierre Charriau, Un Observatoire des alertes et des crises environnementales – Une application des concepts développés à propos des lanceurs d'alerte. Programme EPR du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, convention CEMAGREF/GSPR-EHESS, mars 2003.

acteurs qui les utilisent, permettant ainsi de juger de l'approfondissement de certaines questions traitées dans le débat public.

b) Une caractérisation différentielle des espaces de discussion, au fil du déroulement des débats

Au deuxième niveau d'analyse, il s'agit à la fois de rendre lisible la cohérence des différents points de vue exprimés dans les débats, saisis dans leurs transformations successives, et de rendre compte de la manière dont les contenus (événements et arguments) d'un débat particulier et des trois débats pris conjointement sont repris dans l'espace politico-médiatique. Autrement dit, il s'agit de fournir aux partenaires de l'étude les éléments d'analyse leur permettant de comprendre comment se distribuent les arguments au sein de l'espace d'expression créé par un débat public et ce qui caractérise un espace de débat par rapport à un autre : quelles sont les questions propres au système questions/réponses, que l'on aborde peu dans les autres espaces d'expression de tel débat public ? Quels sont les processus argumentatifs spécifiques à tel débat public plutôt qu'à tel forum de discussion d'un grand média national ? L'analyse comparative des différents corpus constitués ou à constituer permet en effet de décrire précisément les arguments et les acteurs, les registres d'énonciation et les appuis mobilisés (expertises scientifiques, arguments normatifs, rapports de force, etc.), qui différencient les espaces de prise de parole et comment les acteurs relient ou opposent entre eux ces différents espaces, tant dans leur contenu que dans leurs règles de fonctionnement. Les rapports intermédiaires de l'étude permettront de construire cette analyse pas à pas, au plus près du déroulement des débats et des événements qu'ils font surgir.

c) Une analyse de l'impact des débats sur l'espace de la décision publique en matière de nucléaire civil

Au troisième niveau d'analyse, il s'agit d'explicitier les formes de légitimité et de légalité auxquelles les protagonistes accrochent leurs causes. Que demande-t-on au maître d'ouvrage, à l'État ou aux instances supranationales ? Comment les participants se disputent-ils sur la factualité de telle ou telle question, ou sur les conséquences à tirer de la reconnaissance partagée de tel principe ou de telle valeur ? Par exemple, on a pu montrer comment l'existence de la procédure du débat public, plus précisément la préparation du débat sur l'EPR, a fait surgir la crise récente qui a mis à l'épreuve le principe de transparence en rendant tangible dans l'espace public la contradiction de ce principe avec celui du secret-défense.

d) Un rapport final réinterrogeant les spécificités du dossier sur l'avenir du nucléaire civil et la capacité de la procédure CNDP à le mettre en débat public

Pour analyser plus complètement les transformations qu'induisent les procédures de débat public, le dernier niveau d'analyse s'attache à décrire les diverses façons pour les acteurs de totaliser les expériences et les représentations tirées des multiples dossiers qui traversent les arènes publiques. Comment s'opère la fédération des interprétations et quels impacts a-t-elle sur la production des actes et des arguments ? Les modalités de passage d'un niveau d'analyse à l'autre mises en jeu dans ces totalisations sont constitutives de bon nombre de traits associés aux formes démocratiques. Il s'agit donc, au terme de l'analyse, de préciser ce que change l'institution du débat public : comment les acteurs prennent appui sur les normes de participation des citoyens aux processus décisionnels créées par l'exercice du débat public ? Celui-ci devient-il l'une des méta-configurations susceptibles de changer le sens commun des acteurs ?

On sera ainsi en mesure de caractériser les spécificités du dossier sur l'avenir du nucléaire civil telles que le déroulement des débats publics les aura fait ressortir : qu'y a-t-il de propre à ce dossier lorsqu'on le compare systématiquement à l'ensemble de la collection des dossiers de risques étudiés

jusqu'alors par le GSPR. En particulier, on s'intéressera pour cette caractérisation aux diverses modalités d'engagement du futur dans les différents débats publics (c'est aussi pourquoi, le débat sur ITER est intéressant à inclure dans cette étude). Cette caractérisation permet de s'interroger sur l'apport et les limites de la procédure CNDP à la mise en débat public de ce type de dossier, alors que le dossier des OGM, par exemple, a été le vecteur de la diffusion dans le monde des conférences de citoyens, et que les dossiers venant habituellement devant la CNDP sont inscrits dans le champ plus classique de l'utilité publique.

Le dispositif partenarial à mettre en place pour produire ces résultats

Le dispositif de suivi nécessaire à la production des résultats détaillés ci-dessus doit passer par un partenariat liant au moins quatre entités : notre laboratoire de recherche, le GRETS d'EDF, une instance de recherche publique (type CNRS, INRA, IRSN) ou un organisme d'intérêt général concerné par les problèmes d'énergie (i.e. ADEME) et au moins une instance liée aux débats publics (CNDP, CPDP). On peut aussi imaginer lier à ce projet des collectivités territoriales comme les Régions qui sont supposées recevoir les installations en jeu. Ce partenariat, piloté par l'EHESS, doit satisfaire plusieurs contraintes :

- permettre un financement suffisant des travaux sociologiques et informatiques sur une durée d'au moins 18 mois ;
- produire des accès continus aux sources, en évitant les effets d'asymétrie que peut engendrer la présence d'un partenaire fortement acteur dans les débats ;
- disposer d'interlocuteurs compétents, capables de participer de manière continue à l'analyse des matériaux et à la discussion des pistes de recherche ou des résultats ;
- assurer une indépendance de ces travaux grâce à la pluralité des intérêts représentés et à la mise en variation des formes d'interrogation et de discussion des résultats.

8. Annexes

8.1. Un essai de modélisation de l'argumentation sous MRLW

Le langage MRLW a été conçu pour la programmation de modèles d'enquête et de dialogue sociologique. Formé de trois langages fondamentaux (C++, LISP et PYTHON) et d'un langage-pivot, le POLAR, ce langage permet au logiciel Marlowe de mener des enquêtes et de dialoguer avec ses utilisateurs. Si les performances de Marlowe sont satisfaisantes à un premier niveau puisqu'il peut établir des rapports sur le contenu des corpus et décrire de manière formelle le sort des entités et personnages en jeu (voir extraits de dialogues ci-dessous, on aimerait pouvoir poser directement des questions du type : « quels sont les arguments contre l'EPR ? » ; « quels sont les arguments pour l'EPR ? » ; « quels sont les nouveaux arguments contre l'EPR ? » ; « quels sont les nouveaux arguments pour l'EPR ? » ; « quels sont les acteurs qui sont contre l'EPR ? » ; « quels sont les éléments qui sont engagés quand on argumente pour l'EPR ? », etc.

Dans ce qui suit on fournit quelques exemples de séquences de travail avec le logiciel Marlowe. On commence par montrer quelques requêtes de base, puis on s'intéresse plus directement à la question du repérage des arguments les plus saillants.

FC : calcule les reconfigureurs

Marlowe : les acteurs retenus pour la configuration centrale sont :

LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@ ETAT-CENTRAL@ CENTRALE-NUCLEAIRE@ réacteur(s) DECHETS-RADIOACTIFS@

La date retenue pour l'établissement de la configuration centrale est le 3/11/1966 ; le corpus constitué à cette date est composé de 54 textes. Voici les 20 acteurs les plus importants qui sont déjà en place :

RADIOACTIVITE@ (33) dose(s) (14) irradiation (13) CEA@ (10) CORPS-MEDICAL@ (9) LA-PLANETE@ (9) énergie (9) DECHETS-EN-GENERAL@ (8) CHERCHEURS@ (8) LA-MER@ (7) immersion (6) protection (6) ENFANTS@ (6) TRAVAILLEURS@ (6) rayons X (5) rayons (5) STRONTIUM@ (5) URANIUM@ (5) ETATS-UNIS@ (5) Méditerranée (4)

Les Etres fictifs potentiellement reconfigureurs, classés par ordre d'entrée en lice :

LA-HAGUE@ 17/11/1967 PARLEMENT@ 17/11/1967 ECOLE@ 2/10/1971 PRESSE-EN-GENERAL@ 6/7/1973 ECOLOS@ 23/4/1975 SYNDICATS@ 26/6/1975 **SUPERPHENIX@ 19/7/1976** USINE-DE-RETRAITEMENT@ 1/1/1977 Alerte(s) 14/2/1977 ENTREPRISES@ 28/12/1977 BATIMENT@ 1/12/1978 GV@ 1/12/1978 ELITES@ 1/4/1979 CIPR@ 3/4/1979 **THREE-MILE-ISLAND@ 1/6/1979** ALLEMAGNE@ 1/9/1980 ASSOCIATIONS@ 1/9/1980 **CITOYENS@ 1/9/1980** TUYAU@ 1/10/1980 PRODUITS-DE-LA-MER@ 1/10/1980 JUSTICE@ 0/4/1982 ANDRA@ 13/10/1984 AIEA@ 3/12/1984 PRO-NUCLEAIRES@ 18/9/1985 **TCHERNOBYL@ 3/5/1986** UNION-SOVIETIQUE@ 3/5/1986 SECOURS@ 3/5/1986 OPRI@-(ex SCPRI) 2/3/1987 rumeur(s) 1/6/1987 TELEVISION@ 3/6/1987 OPERATEURS@ 6/6/1987 CESIUM@ 15/6/1987 GRANDE-BRETAGNE@ 2/1/1988 COGEMA-AREVA@ 11/1/1988 FRAMATOME@ 3/5/1989 POUBELLE@ 1/1/1991 **LABO-SOUTERRAIN@ 30/12/1991** ACRO@ 27/1/1992 **CRIIRAD@ 27/2/1992** **THYROIDE@ 15/8/1992** PREFET@ 3/10/1992 **GREENPEACE@ 1/4/1993** ASN-DSIN@ 1/5/1993 RUSSIE@ 1/7/1993 IPSN@ 12/10/1993 COMMISSION-HAGUE@ 12/10/1993 CENTRE-MANCHE@ 15/10/1993 TRITIUM@ 15/10/1993 COMMISSION-D-ENQUETE@ 6/11/1993 POLICE@ 2/4/1994 **EPR@ 11/1/1995** SOUS-TRAITANTS@ 1/6/1995 LES-INTERIMAIRES@ 1/6/1995 **MOX@ 3/9/1995** EPIDEMIOLOGIE@ 1/12/1995 SEISME@ 1/1/1996 CLI@ 6/2/1996 IODE-129@ 15/2/1996 PASTILLES-D-IODE 41/6/1996 PLAGES@ 14/1/1997 Décret 30/1/1997 TOKAIMURA@ 31/1/1997 MERES-EN-COLERE@ 12/2/1997 SANGLIER@ 20/2/1997 CNE@ 13/9/1997 CGT@ 20/9/1997 PATRONAT@ 31/1/1998 CHANGEMENTS-CLIMATIQUES@ 1/9/1998 PARTI-SOCIALISTE@ 15/1/1999 **RESEAU-SORTIR-DU-NUCLEAIRE@ 12/7/1999** CHINE@ 16/12/1999 BLAYAIS@ 28/12/1999 **TCHERNOBLAYE@ 7/4/2000** IRSN@ 6/2/2001 **TERRORISME@ 18/9/2001** **CNDP@ 15/1/2002** **ITER@ 6/6/2002**

Les Personnes potentiellement reconfiguratrices, par ordre d'arrivée dans le corpus :

Pellerin 5/6/1987 Rataille 5/1/1994 Viel 30/11/1995 Tenage 17/7/1996 Anser 10/9/1996 Souleau 13/2/1997 Lacoste

5/3/1997 Birraux 7/3/1997 Voynet 10/7/1997 Roussely 14/10/1999 Mamère 6/1/2000 **Fontaine 10/8/2003**

Les entités avec majuscules (autres noms propres) potentiellement reconfiguratrices :

Brennilis 14/2/1968 Fessenheim 15/10/1970 Nogent 26/1/1976 Cherbourg 2/6/1976 Paris 1/4/1979 Kiev 8/5/1986 Tricastin 27/3/1987 Ukraine 1/12/1991 Ste Hélène 27/1/1992 Biélorussie 15/8/1992 Pierrelatte 31/12/1992 Commission 1/10/1993 **Radiacontrôle 30/12/1993** Manche 0/1/1995 **Flamanville 6/3/1995** Meuse 1/6/1995 Cadarache 12/1/1996 AFP 1/4/1996 Sellafield 16/12/1996 Penly 13/1/1997 Bure 21/3/1999 Bulgarie 6/9/1999 JCO 2/10/1999 Gironde 28/12/1999 BNFL 18/4/2000 Temelin 17/12/2000 Ignalina 23/7/2001 Gorleben 24/10/2001 Bordeaux 30/9/2002 **UMP 9/10/2003 Bar-le-Duc 1/9/2005 CPDP 3/9/2005**

Les expressions potentiellement reconfiguratrices :

énergies renouvelables 10/10/1996 enquête publique 30/10/1996 la politique 20/9/1997 projet de loi 15/1/1999 réacteurs nucléaires 3/5/2001 **débat public 1/12/2004**

Les autres éléments potentiellement reconfigurateurs, toujours par ordre d'arrivée, sont :

filière 12/2/1968 région 15/10/1970 pollution 31/5/1971 combustibles 31/5/1971 techniques 30/3/1972 environnement 1/4/1973 combustible 5/6/1975 incidents 26/6/1975 peur 26/6/1975 retraitement 1/1/1977 enquête 14/2/1977 consommation 1/11/1977 croissance 28/12/1977 stockage 1/3/1978 information 1/3/1978 choix 1/3/1978 société 1/3/1978 cuve 1/12/1978 neutrons 1/12/1978 rejet 4/12/1978 problèmes 1/4/1979 technologie 2/4/1979 question 3/4/1979 pression 1/7/1979 intervention 1/3/1980 militants 2/3/1980 science 1/4/1981 expertise 0/4/1982 abandon 14/4/1984 coût 1/10/1984 gestion 12/10/1984 sites 12/10/1984 **pétrole 6/12/1984** sodium 22/2/1985 décision 28/2/1985 démantèlement 28/2/1985 **catastrophe 2/5/1986** plan 2/5/1986 personnes 4/3/1987 mesure 4/3/1987 progrès 5/3/1987 recherche 7/3/1987 sûreté 27/3/1987 tranche 27/3/1987 affaire 5/6/1987 communication 28/9/1987 incendie 2/1/1988 avenir 1/5/1989 prototype 1/5/1989 élus 0/12/1989 arrêt 0/5/1990 armes 0/5/1990 informations 1/6/1991 loi 30/12/1991 autorisation 30/12/1991 résultats 27/1/1992 sédiments 27/1/1992 radioprotection 2/3/1992 mSv 2/3/1992 malades 31/12/1992 exploitant 1/5/1993 limites 1/7/1993 redémarrage 29/11/1993 **laboratoire 5/1/1994** surface 5/1/1994 données 1/4/1994 maison 4/4/1994 becquerels 22/4/1994 incident 2/1/1995 fuite 2/1/1995 questions 22/2/1995 enfouissement 1/6/1995 exposition 2/6/1995 colis 27/6/1995 dollars 2/9/1995 article 1/12/1995 crise 1/12/1995 incidence 21/3/1996 parc 26/3/1996 maintenance 26/3/1996 tranches 26/3/1996 exploitation 26/3/1996 avocat 1/4/1996 parents 1/4/1996 impact 1/4/1996 gens 5/6/1996 canton 1/7/1996 chantier 30/10/1996 béton 30/10/1996 excès 11/1/1997 conduite 31/1/1997 **opposants 1/2/1997** convoi 4/2/1997 train 4/2/1997 **transparence 13/2/1997** qualité 5/3/1997 champignons 6/3/1997 prélèvements 27/3/1997 accord 31/3/1997 expert 21/4/1997 fermeture 22/4/1997 radionucléides 26/5/1997 autorisations 10/7/1997 plainte 16/10/1997 médecine 31/1/1998 entreposage 1/6/1998 agents 1/9/1998 euros 15/1/1999 agent 12/3/1999 convois 17/3/1999 campagne 11/11/1999 puits 12/11/1999 inondation 3/1/2000 réseau 3/1/2000 directeur 4/1/2000 digue 17/1/2000 inspection 21/1/2000 fusion 29/1/2000 marché 2/2/2000 matériaux 16/2/2000 manifestants 27/4/2000 concertation 27/4/2000 réservoirs 2/5/2000 sarcophage 7/12/2000 défense 6/2/2001 avion 13/9/2001 **plaintes 24/4/2002 manifestation 18/10/2002 énergies 18/12/2002 canicule 10/8/2003**

La mise à plat des éléments reconfigurateurs permet de disposer d'une vue globale des évolutions d'un corpus : est considéré comme reconfigurateur, un personnage ou un thème qui surgit comme actant (acteur principal) après une date pivot fixée automatiquement par le système à partir du déploiement d'une liste d'actants qui couvrent l'ensemble du corpus et qui décrivent une structure actantielle très stable dans le temps (la configuration centrale). Marlowe isole ensuite les éléments qui sont en place au cœur du dossier avant cette date pivot – et qui ne seront pas traités comme des reconfigurateurs. Pour caractériser ces derniers, le logiciel examine les actants qui surviennent après la date pivot et qui ont tendance à s'imposer dans un minimum de textes du corpus (au moins 5 selon le paramétrage utilisé ici pour éviter d'obtenir des listes trop longues et trouver un équilibre entre un résultat suffisamment synthétique, et partant lisible, et un tableau suffisamment précis de l'évolution du jeu d'actants. Le lecteur attentif retrouvera dans les listes ci-dessus les grandes lignes de la périodisation opérée par une autre méthode et commentée dans le chapitre 2. du rapport. Pour aider la lecture on a indiqué en gras les éléments qui renvoient aux transformations graduelles des configurations actantielles du dossier.

Dans l'échange suivant, on montre comment on peut se concentrer sur des points précis et réinterroger dynamiquement les éléments du dossier.

FC: quand apparaît Greenpeace pour la première fois ?

Marlowe : Voici le premier énoncé du corpus de textes qui fait référence au thème ci-dessus désigné par la forme graphique "Greenpeace" :

D'ailleurs, pour mieux encore se faire entendre, Greenpeace, les Amis de la Terre, et le GSIEN ont décidé de regrouper leurs actions et de publier rapidement une brochure.

Auteur : Le Matin Date :02/05/1986 Titre : Le Matin - 02/05/1986

FC: études le profil de GREENPEACE@

Marlowe : Notre Grand personnage - ou Etre-Fictif (pour peu ils auraient nommé ce genre d'objet Méta-Être !) - atteint le score total de 1244, avec 7 représentants actifs, que voici :

Greenpeace, Rousselet, GREENPEACE, Rainbow Warrior, Komites, Komitès, militants de l'arc-en-ciel

Le premier représentant, Greenpeace apparaît 1080 fois, le deuxième, Rousselet, 116 fois, et le troisième 28 fois ! Pour les autres, cf. les menus de Caliban !

Les éléments qui se connectent le plus fortement à notre grand personnage, sont fondamentalement :

LA-FRANCE@, LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@, COGEMA-AREVA@, ECOLOS@, DECHETS-RADIOACTIFS@, LA-HAGUE@, Cherbourg,TRANSPORTS@, REJETS@, militants, campagne, ETAT-CENTRAL@, ASSOCIATIONS@, PLUTONIUM@, DECHETS-EN-GENERAL@, ALLEMAGNE@, Paris, JUSTICE@, USINE-DE-RETRAITEMENT@, retraitement, Communiqué, LA-PLANETE@, MOX@, LA-MER@, TUYAU@, RADIOACTIVITE@, Manche, JAPON@, conduite, étude(s)

Quant aux registres discursifs dans lesquels GREENPEACE@ a une nette propension à être plongé, on relève :

Modes de protestation, Opinion/Communication, Logique judiciaire, Logique de décision et d'action, Contrôle et Vérification, Dispositifs gestionnaires, Discours Ecologique, Logique de marché, Sociologie politique, Modes-de-Dénonciation

Les auteurs qui engagent le plus ce raccourci sémiotique sont :

Greenpeace, AFP, Le Monde, Libération, Réseau Sortir du nucléaire, Rivasi et Crié, Reuters, Le Figaro, Cogema, Viel,

Ceux qui évitent d'en parler ou n'en ont cure sont :

ASN-DSIN@, Dernières Nouvelles d'Alsace, Science&Vie, Le Monde diplomatique, AFMT, EDF@, Sud-Ouest, Rouvillois, IPSN, Schubert et Lapp,

FC: quels sont les points de basculement de ce dossier ?

Marlowe : En prenant comme base de séquences programmées la liste des grands reconfigureurs, on peut dire que le dossier LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@ connaît une sorte de reconfiguration avec l'apparition au centre du propos d'un élément tel que SUPERPHENIX@, en date du 19/ 7/1976...

FC : quels sont les derniers événements importants de ce dossier ?

Marlowe : Le dernier événement majeur, de mon point de vue, dans ce matériel disponible, est l'avènement de ITER@, au centre du propos de AFP (le 6/ 6/2002). Il faut noter que cette émergence ne correspond pas au meilleur score de cet objet qui a lieu dans un texte dont le champ auteur contient Le Monde en date du 16/10/2004... Voici ce qui est dit sur notre grand personnage (Etre Fictif dans le blabla des prospérologues) :

Japon, France et Espagne proposent des sites pour le réacteur de fusion ITER 2002-06-06 23:00:29 CADARACHE, 6 juin (AFP) – Le Japon, la France et l'Espagne ont officiellement proposé, après le Canada, des sites pour la construction d'un réacteur de fusion expérimental international dans le cadre d'un projet baptisé ITER, a-t-on appris, jeudi, à l'issue d'une réunion de négociations à Cadarache (Bouches-du-Rhône).

L'Union européenne a proposé les sites français de Cadarache et espagnol de Vandellos, tandis que le Japon a proposé le site de Rokkasho-mura (nord), selon un communiqué publié par les négociateurs du projet ITER (International Thermonuclear Experiment Reactor) qui rassemble l'UE, le Canada, le Japon et la Russie.

Lancé en 1985, le projet ITER vise à construire un réacteur de fusion, au plus tôt en 2005, pour un montant de 4 milliards de dollars sur dix ans.

On a vu un peu plus haut l'importance que semble prendre le Mox pour les groupes critiques. Demandons à Marlowe d'explorer l'ensemble des relations entre l'EPR et le MOX sur le corpus externe consacré aux débats.

FC : études les relations entre EPR@ et MOX@

Marlowe : J'ai dénombré 20 énoncés qui contiennent " EPR@" et " MOX@" - et je remarque par ailleurs que ces deux thèmes sont co-présents dans 27 textes du matériel disponible... En terme d'intersection des réseaux ; nos deux entités ont en commun de fortes connexions aux éléments suivants :

réacteur(s), LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@, LA-FRANCE@, sûreté, DECHETS-RADIOACTIFS@, parc, risque(s), type, DECHETS-EN-GENERAL@, conception

J'affiche les énoncés pertinents :

Les risques de prolifération sont plutôt augmentés, puisque l'EPR généralise l'usage du MOX, qui impose de nombreux transports de plutonium.

Auteur : Dessus Date : 22/10/2003 Titre : Nucléaire : la double manipulation

Environnemental : l'EPR n'apporte aucune amélioration notable du point de vue de la sûreté et aggrave même la gestion des déchets radioactifs et le risque de prolifération à travers le recours accru au combustible Mox (mélange d'uranium et de plutonium).

Auteur : Greenpeace Date : 05/11/2003 Titre : EDF, l'EPR de trop !

Comme combustible, l'EPR pourrait en effet tourner jusqu'à 100 % avec du Mox, un mélange d'uranium et de plutonium issu du retraitement, et devenu la bête noire de Greenpeace.

Auteur : Les Echos Date : 02/12/2003 Titre : Nucléaire : l'EPR au coeur du débat

La conception de l'EPR prévoit au contraire un statu quo industriel sur le reste de la filière, voire une utilisation extensive du combustible MOX, ce qui amplifierait notablement les risques " externalisés " liés à l'exploitation de ce type de combustible.

Auteur : Marignac Date : 15/01/2004 Titre : Les risques du nucléaire français au temps de l'EPR

Le passage d'une gestion actuelle du MOX à 30 % du coeur des REP 900, vers une gestion de coeur EPR 1,500 MW moxé à 50 % (les concepteurs envisagent même d'atteindre 100 %) entraînerait une utilisation extensive du plutonium, donc un surcroît d'activité de la chaîne du plutonium.

Auteur : Marignac Date : 15/01/2004 Titre : Les risques du nucléaire français au temps de l'EPR

Au contraire, l'introduction de l'EPR pourrait constituer un facteur aggravant pour les risques " externalisés " du fait d'une utilisation étendue de combustible MOX.

Auteur : Marignac Date : 15/01/2004 Titre : Les risques du nucléaire français au temps de l'EPR

Les combustibles de l'EPR sont ceux employés dans les réacteurs à eau pressurisée aujourd'hui : l'EPR s'inscrit dans la poursuite de la stratégie de retraitement du combustible, avec l'utilisation d'un mélange d'uranium et de plutonium (MOX).

Auteur : Global Chance Date : 15/01/2004 Titre : L'EPR qu'est-ce que c'est ?

Ce dernier peut composer jusqu'à 100 % du coeur de l'EPR, alors que ce taux est limité à 30 % dans les 20 réacteurs de 900 MWe autorisés à fonctionner avec du MOX en France, et ne dépasse pas 50 % dans les autres réacteurs " moxés " dans le monde (une quinzaine, tous en Europe).

Auteur : Global Chance Date : 15/01/2004 Titre : L'EPR qu'est-ce que c'est ?

En revanche, l'EPR s'appuie sur les mêmes filières de combustible que celles mises en oeuvre aujourd'hui et n'intègre donc aucun changement qualitatif, qu'il s'agisse des déchets générés sans retraitement (combustible UOX irradié), ou des déchets générés par la filière plutonium (retraitement et réutilisation du plutonium dans du MOX), essentiellement les déchets vitrifiés, les déchets technologiques et de procédé du retraitement, et le combustible MOX irradié non retraité.

Auteur : Global Chance Date : 15/01/2004 Titre : L'EPR qu'est-ce que c'est ?

MOINS de déchets ? Le combustible privilégié par les concepteurs de l'EPR est le MOX, composé pour partie d'uranium et pour partie de plutonium.

Auteur : Collectif d'associations Date : 13/04/2004 Titre : Lancement de la campagne : Face à l'EPR, d'autres choix énergétiques sont possibles !

- Environnemental : l'EPR n'apporte aucune amélioration notable du point de vue de la sûreté et aggrave même la gestion des déchets radioactifs et le risque de prolifération à travers le recours accru au combustible Mox (mélange d'uranium et de plutonium).

Auteur : Greenpeace Date : 15/04/2004 Titre : Débat sans vote sur l'EPR à l'Assemblée Nationale : Elus Pour Rien !?

- Environnemental : l'EPR n'apporte aucune amélioration notable du point de vue de la sûreté et aggrave même la gestion des déchets radioactifs et le risque de prolifération à travers le recours accru au combustible Mox (mélange d'uranium et de plutonium).

Auteur : Greenpeace Date : 21/10/2004 Titre : EPR à Flamanville : Le choix clientéliste d'un lobby irresponsable !

Les déchets de ce réacteur EPR seront plus inquiétants encore puisque le combustible utilisé ne sera plus de l'uranium mais un fort pourcentage de MOX ; un mélange d'uranium et de plutonium extrêmement toxique, délicat à manipuler (c'est dans l'industrie du MOX que l'on trouve le plus de contamination chez les ouvriers), et dont les déchets générés sont sans commune mesure avec ceux actuels, aussi bien en durée de vie, qu'en toxicité, qu'en dégagement de chaleur.

Auteur : CNCCEDR Date : 21/10/2004 Titre : Les déchets radioactifs n'ont pas de solution, le nucléaire n'est donc pas une solution, l'EPR est injustifiable !

Réacteur de nouvelle génération, l'EPR apporte des progrès économiques et techniques importants : réduction du coût de production de l'électricité, meilleure utilisation du combustible (UO₂ et MOX), moindre production de déchets à vie longue, meilleure disponibilité, plus grande souplesse d'exploitation, maintenance plus aisée, réduction significative de la dosimétrie des personnels d'exploitation et de maintenance.

Auteur : Areva Date : 21/10/2004 Titre : EPR (European Pressurized water Reactor) : Le réacteur nucléaire avancé

L'EPR utilise tous les types de combustible d'ores et déjà employés dans les réacteurs à eau pressurisée : combustible à base d'uranium légèrement enrichi (jusqu'à 5 %) ou combustibles recyclés soit à base d'uranium issu du retraitement et ré-enrichi, soit à base d'oxyde mixte de plutonium provenant du retraitement et d'uranium (MOX).

Auteur : Areva Date : 21/10/2004 Titre : EPR (European Pressurized water Reactor) : Le réacteur nucléaire avancé

la construction des projections sur la demande électrique, l'avancement des projets concurrents à l'EPR, les évaluations de points de sûreté (corium, puisards, taux de combustion du MOX etc.).

Auteur : Collectif d'associations Date : 25/11/2004 Titre : Propositions pour un débat public exemplaire sur le projet de réacteur EPR

- Quelle justification vis-à-vis de la maîtrise des risques nucléaires ? Quelle marge de progression amène le réacteur EPR du point de vue de la sécurité, de la sûreté et de la gestion des déchets, et celle-ci est-elle suffisante ? Par exemple : Ce réacteur développé dans les années 90 répondra-t-il aux exigences de sûreté des prochaines décennies ? Va-t-on dans les années qui viennent, changer les règles fondamentales de sûreté pour que l'autorité de sûreté garantisse, par exemple, qu'il résiste à une chute d'avion commercial ? Quelles conséquences du recours accru au combustible MOX tant du point de vue de la sécurité (transports de plutonium et de Mox) que de la sûreté ?

Auteur : Collectif d'associations Date : 25/11/2004 Titre : Propositions pour un débat public exemplaire sur le projet de réacteur EPR

Le retraitement permet de recycler aujourd'hui le plutonium dans du combustible Mox utilisé par une partie du parc nucléaire et par le futur démonstrateur EPR qui sera construit à Flamanville.

Auteur : Birraux Date : 13/09/2005 Titre : "Oui, cela réduit considérablement les volumes de déchets"

Le réacteur EPR fonctionnera au Mox, mélange d'uranium et de plutonium.

Auteur : Ouest-France Date : 18/10/2005 Titre : Nucléaire : le débat sur l'EPR tourne court

L'EPR fonctionnera au Mox, un combustible mixte fait d'uranium et de plutonium, issu de l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague.

Auteur : Ouest-France Date : 03/11/2005 Titre : Décrit comme plus puissant, sûr, économique...

FC : qui parle le plus du MOX@ ?

Marlowe : Voici la liste des auteurs qui parlent le plus de " MOX@" (il y en a 26 au total) : Greenpeace, Ouest-France, Le Monde, Collectif d'associations, Marignac, Birraux et Bataille, Libération, Dessus, Areva, AFP,...

L'intérêt de ce type de requête est de disposer de fils cohérents permettant de saisir les transformations à l'œuvre en liant la recherche des énoncés, le déroulement chronologique et l'entrée en lice des auteurs-acteurs. De multiples développements sont prévus qui permettront, sur la base d'algorithmes en cours de test, d'extraire les modifications des réseaux de thèmes et de personnages associés à un point d'entrée dans le dossier. Après le Mox, intéressons-nous, toujours dans le but d'illustrer les procédures automatisées, au thème de la transparence, dont on a vu qu'il est central dans le débat autour de l'EPR.

FC : fais un rapport sur la transparence

Marlowe : Décrire la transparence, c'est un exercice compliqué... Cet élément réalise en effet un score de 135 occurrences. Voici la liste des principaux auteurs qui en parlent : AFP, La Presse de la Manche, Ouest-France, Libération, L'Humanité, Réseau Sortir du nucléaire, Le Monde, L'Est Républicain, CNDP, Collectif d'associations, Le Figaro, Ministère de l'Industrie,...

FC : mais encore ?

Marlowe : Le réseau associé à " transparence " a pour noeuds principaux : LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@, débat, ETAT-CENTRAL@, CITOYENS@, conditions, sécurité, EPR@, SECRET-DEFENSE@, sûreté, information, ECOLOS@

En terme de registres discursifs, l'entité " transparence " est fortement liée à : Norme délibérative, Opinion/Communication, Gestion des risques, Sociologie politique, Secret/Confidentialité, Concertation/Négociation,...

L'influence la plus forte du réseau de " transparence ", " Norme délibérative " ne correspond pas au registre dominant du dossier complexe : Economie de l'énergie... Ce n'est qu'un indice, mais cela indique que notre entité est liée à une configuration discursive spécifique.

FC : passe à la suite

Marlowe : Voici les principales attributions de qualités concernant transparence (j'en ai compté 7...) : totale, véritable, double, pleine, invisible, en jeu, grande,...

FC : continue

Marlowe : Notre entité, " transparence ", occupe à plusieurs reprises une place d'acteur principal (2 fois, très scrupuleusement), sans appartenir pour autant à la liste des grands actants du matériel. Voici les titres des 2 textes dans lesquels notre entité émerge comme " actant ".

Il s'agit, en premier lieu, du document attribué à AFP en date du 13/10/2005 : " Débat public sur le nouveau réacteur nucléaire EPR : la transparence en jeu "

En second lieu, on trouve transparence comme acteur principal chez Anger en date du 15/11/2005 : " Nucléaire, transparence et démocratie "

FC : c'est tout ?

Marlowe : Le réseau de " transparence " contient pas mal de gens (24 !), ce qui est remarquable pour une non-personne n'est-il pas : Polo, Rousselet, Mathieu*, Le Grand, Debièvre, Queyranne, Sugier, Riguidel, Chaussade, Bachelot, Jospin, Marillier, Lauvergeon, Sarkozy, Anger, Villepin,

FC : tous les énoncés critiques qui concernent la transparence

Marlowe : Oh là, je vais remplir des dizaines de pages en entrant par les relations entre la transparence et la dénonciation. Voici une sélection fondée sur la co-présence d'au moins un élément de la catégorie d'entités Modes-de-Dénonciation ou de la catégorie de qualités Accusation-Critique ou encore de la catégories de marqueurs Dénonciation, et du thème de la transparence :

Si le nucléaire doit continuer à figurer à terme dans le paysage énergétique français, il doit le faire dans la transparence, sur la base d'arguments vérifiables et de calculs validés, et surtout pas sous la pression d'un lobby industriel et administratif qui tente de créer l'irréversible à son profit.

Auteur : Dessus Date : 22/10/2003 Titre : Nucléaire : la double manipulation

Alors que la ministre de l'Environnement, Roselyne Bachelot, estime que le volet transparence nucléaire du futur projet de loi d'orientation sur les énergies donne " plus de pouvoir " à l'autorité de sûreté que dans le texte initial proposé par l'ancien gouvernement de gauche, l'émission Complément d'enquête de Benoît Duquesnes sur France 2, diffusée le lundi 24 novembre, a, semble-t-il, emboîté le pas des antinucléaires.

Auteur : L'Humanité Date : 02/12/2003 Titre : L'EPR relance le débat sur l'avenir du nucléaire

Par contre : - la dynamique d'évolution des besoins électriques qui sous tend celle du renouvellement du parc apparaît comme totalement déviante par rapport aux scénarios dont on peut disposer ; - le délai affiché pour la mise sur le marché de technologies " révolutionnaires " est contredit par le discours même de certains promoteurs de ces nouvelles technologies (y compris Areva) ; - La compétitivité " incontestée du kWh nucléaire " ne fait pour le moins pas consensus à la fois pour des raisons méthodologiques de calcul et pour des raisons d'absence de transparence des informations [NBP 10]. Chacun de ces points est de nature à remettre en cause les recommandations du rapport et l'urgence de lancer un démonstrateur d'EPR à court terme.

Auteur : Dessus et Laponche Date : 12/12/2003 Titre : Note à Madame Nicole Fontaine sur le rapport

Bataille Birraux

C'est d'autant plus grave qu'aucune expertise indépendante ne semble considérée par la DGEMP comme possible sous le prétexte du secret commercial qui vient un peu trop opportunément compléter les récentes dispositions gouvernementales qui ressortent du secret défense [NBP 11]. Comme dans les autres domaines, ce n'est toujours pas la transparence ni la rigueur qui dominent, c'est le moins qu'on puisse en dire... C'est dommage pour le débat, c'est grave pour la démocratie.

Auteur : Dessus Date : 15/01/2004 Titre : Le point de vue économique - Le coût du kWh EPR

Cathy Polo, administratrice EDF, CGT : Ce qui nuit le plus au nucléaire en France, c'est son absence de transparence.

Auteur : L'Humanité Date : 13/05/2004 Titre : Quel avenir énergétique pour la France et l'Europe ?

Il est nécessaire de renforcer la transparence pour surmonter la méfiance de la population à l'égard de la science et de l'évolution des technologies, qui sont désormais vécues comme sources de difficultés sociales et de pollution par les populations.

Auteur : L'Humanité Date : 13/05/2004 Titre : Quel avenir énergétique pour la France et l'Europe ?

- Et quel financement ? Comment assurer la transparence des coûts et garantir que ce n'est pas le consommateur qui paiera au final ?

Auteur : Collectif d'associations Date : 25/11/2004 Titre : Propositions pour un débat public exemplaire sur le projet de réacteur EPR

La nature même de cette technologie rend la question passionnelle, à cela s'ajoute plusieurs décennies d'histoire marquées par l'absence totale de transparence et de débat et enfin le fait qu'en matière de nucléaire, la grande majorité des acteurs sont intimement liés et qu'il n'existe quasiment pas d'expertise publique indépendante des entités industrielles.

Auteur : Collectif d'associations Date : 25/11/2004 Titre : Propositions pour un débat public exemplaire sur le projet de réacteur EPR

Les contraintes spécifiques du nucléaire liées à ses dangers démesurés entraînent petit à petit un recul de la transparence (secret défense sur les transports), des libertés (toujours pas de débat démocratique) et une montée de la répression (procès Riguidel pour un voilier de 6,50 m qui menacerait la France...).

Auteur : Les Verts Date : 16/01/2005 Titre : ANTI-EPR - MOTION VOTÉE À L'UNANIMITÉ AU CNIR DES VERTS LES 15-16 JANVIER 2005

Outre cette vertu financière, ils voudraient même que la " transparence " produise la " confiance du citoyen " qu'ils trouvent " morose ".

Auteur : Libération Date : 27/01/2005 Titre : Le coût des déchets du nucléaire inquiète la Cour des comptes

FAUX : la loi sur la transparence du nucléaire n'existe toujours pas en France alors que l'arrêté secret défense est, lui, toujours en vigueur.

Auteur : Réseau Sortir du nucléaire Date : 22/03/2005 Titre : Climat, prix, déchets, démocratie... : l'échec du nucléaire

Nucléaire - Débat public national sur la " transparence " aujourd'hui à Caen - "Sortir du nucléaire" dénonce une parodie de Démocratie La contribution écrite du Réseau "Sortir du nucléaire" au débat public sur le réacteur EPR reste censurée.

Auteur : Réseau Sortir du nucléaire Date : 14/11/2005 Titre : Nucléaire - Débat public national sur la "transparence" aujourd'hui à Caen - "Sortir du nucléaire" dénonce une parodie de Démocratie

FC : peux-tu maintenant sortir les énoncés positifs sur la transparence ?

Marlowe : J'ai retiré de la liste des énoncés concernant la transparence les énoncés identifiés comme critiques, mais certains sont peut-être éventuellement et sans doute passés à travers les mailles du filet ! A toi de relire tout ça !

Toutefois, le Parlementaire en mission tient à souligner fortement que cette position ne peut être tenable que si en même temps : - le bouquet énergétique se diversifie notamment avec une montée en puissance des énergies naturelles renouvelables (cf. ci-dessous) ; - la maîtrise de la demande s'intensifie (cf. ci-dessus) ; - des progrès importants sont réalisés en matière de séparations, de transmutations, de réutilisation des déchets et de traitement des déchets ultimes ; - un effort accru de dialogue et de transparence est entrepris.

Auteur : Besson Date : 08/10/2003 Titre : Une stratégie énergétique pour la France - Rapport de Jean Besson

Bien au contraire, nous avons, au cours des trente prochaines années, énormément de choses à faire dans un climat souhaitable de dialogue et de transparence.

Auteur : Besson Date : 08/10/2003 Titre : Une stratégie énergétique pour la France - Rapport de Jean Besson

Cette expérience innovante de démocratie participative a tenu ses promesses et répondu aux exigences que le gouvernement s'était fixées : pluralisme, ouverture, transparence, qualité, sérénité.

Auteur : Ministère de l'Industrie Date : 07/11/2003 Titre : Livre blanc sur les énergies - Présentation par Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie

Elle contribuera à la transparence des procédures et à une meilleure acceptation locale de l'implantation de parcs éoliens.

Auteur : Ministère de l'Industrie Date : 07/11/2003 Titre : Livre blanc sur les énergies - Présentation par Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie

Par ailleurs, des dispositions législatives relatives à la sécurité et à la transparence nucléaire seront intégrées au projet de loi d'orientation sur les énergies.

Auteur : Ministère de l'Industrie Date : 07/11/2003 Titre : Livre blanc sur les énergies - Présentation par Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie

La poursuite des activités nucléaires suppose par ailleurs que la transparence de cette filière et l'information du public soient encore accrues.

Auteur : Ministère de l'Industrie Date : 07/11/2003 Titre : Livre blanc sur les énergies - Présentation par Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie

Ce sera l'objet du volet sur la sécurité et la transparence nucléaires, qui sera intégré au projet de loi d'orientation sur les énergies.

Auteur : Ministère de l'Industrie Date : 07/11/2003 Titre : Livre blanc sur les énergies - Présentation par Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie

Elle vise à garantir la clarté et la transparence des procédures conduisant à la réalisation et au raccordement des parcs éoliens au réseau ainsi qu'à faciliter l'implantation locale des équipements éoliens dans le respect des exigences environnementales.

Auteur : Ministère de l'Industrie Date : 07/11/2003 Titre : Livre blanc sur les énergies - Présentation par Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie

Il insiste pour que les " technologies nucléaires modernes répondant à des critères de sûreté renforcés soient disponibles à l'horizon 2020" et invite la filière à faire preuve d'une plus grande " transparence " dans son information au public.

Auteur : Reuters Date : 07/11/2003 Titre : Energie : Nicole Fontaine veut garder l'option nucléaire ouverte

De même je me suis très largement inspirée des enseignements du très large débat qui s'est déroulé dans des conditions de transparence et de pluralisme tout à fait satisfaisantes tout au long du 1er semestre de cette année.

Auteur : Assemblée Nationale Date : 19/11/2003 Titre : 2 questions sur l'orientation énergétique

Nous avons voulu que les Français soient informés dans des conditions de transparence totale, c'est la raison pour laquelle nous avons eu cette proposition sur internet et bien évidemment je peux vous répondre qu'au début de la prochaine année le parlement sera saisi d'un projet de loi.

Auteur : Assemblée Nationale Date : 19/11/2003 Titre : 2 questions sur l'orientation énergétique

Alors que la ministre de l'Environnement, Roselyne Bachelot, estime que le volet transparence nucléaire du futur projet de loi d'orientation sur les énergies donne " plus de pouvoir " à l'autorité de sûreté que dans le texte initial proposé par l'ancien gouvernement de gauche, l'émission Complément d'enquête de Benoît Duquesnes sur France 2, diffusée le lundi 24 novembre, a, semble-t-il, emboîté le pas des antinucléaires.

Auteur : L'Humanité Date : 02/12/2003 Titre : L'EPR relance le débat sur l'avenir du nucléaire

Quant au programme de la gauche, Lyon Capitale le publie en exclusivité (lire page 13). Pour Jean-Jack Queyranne (PS), " il faut se donner le temps et les moyens de la transparence et de l'expertise " et

donc ne pas prendre de " décision urgente ".

Auteur : Lyon Capitale Date : 20/01/2004 Titre : Nucléaire : la droite contaminée, la gauche désagrégée

J'ai demandé au ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, de recenser, en toute transparence, toutes les initiatives possibles pour atteindre nos objectifs en matière de finances publiques.

Auteur : Raffarin Date : 05/04/2004 Titre : Discours de politique générale, prononcé par le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin

Il nous faudra trouver ensemble, dans la transparence, les justes équilibres dans le partage des efforts qui seront nécessaires.

Auteur : Raffarin Date : 05/04/2004 Titre : Discours de politique générale, prononcé par le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin

Il doit donc impérativement accroître sa transparence et assumer un devoir d'information du public.

Auteur : Sarkozy Date : 15/04/2004 Titre : Débat sur l'énergie - Jeudi 15 avril 2004 - Assemblée nationale - Intervention de M. Nicolas Sarkozy, ministre d'État, ministre de l'Économie, des finances et de l'industrie

C'est l'objectif de la loi sur l'information et la transparence nucléaire que le Sénat devra examiner avant l'été.

Auteur : Sarkozy Date : 15/04/2004 Titre : Débat sur l'énergie - Jeudi 15 avril 2004 - Assemblée nationale - Intervention de M. Nicolas Sarkozy, ministre d'État, ministre de l'Économie, des finances et de l'industrie

" Il a d'ailleurs annoncé que le Sénat examinera avant l'été la loi sur l'information et la transparence nucléaire.

Auteur : Le Monde Date : 16/04/2004 Titre : La part du nucléaire restera majeure en France

Ponctuellement satisfait par la décision de Raffarin et de Sarkozy de lancer l'EPR, dont on peut discuter à l'infini de la compétitivité mais qui est indispensable au maintien du savoir-faire. Et néanmoins préoccupé par la difficulté à faire passer le message suivant : le développement du nucléaire dépend du sentiment de l'opinion quant à la sûreté c'est-à-dire à la transparence ; le nucléaire c'est de la politique et tout doit être politiquement mis en oeuvre pour conforter la sûreté et la transparence sur le plan juridique, social et financier.

Auteur : L'Humanité Date : 13/05/2004 Titre : Quel avenir énergétique pour la France et l'Europe ?

Il est encore temps aujourd'hui de corriger les choses, mais il faut faire preuve de transparence avec tout ce que cela comporte de pédagogie et d'écoute des populations.

Auteur : L'Humanité Date : 13/05/2004 Titre : Quel avenir énergétique pour la France et l'Europe ?

(LOC Patrice Hernu) Les études qualitatives, notamment celles menées par AREVA, montrent que depuis deux ans l'opinion est prête à réviser ses jugements sur le nucléaire si l'on fait un réel effort de transparence.

Auteur : L'Humanité Date : 13/05/2004 Titre : Quel avenir énergétique pour la France et l'Europe ?

Sous l'impulsion d'Anne Lauvergeon, nous avons fait un important effort de pédagogie et de transparence sur cette filière, notamment sur le fonctionnement de l'usine de La Hague Si AREVA propose le traitement-recyclage comme la solution la plus écologique et durable, le groupe présente aussi aux électriciens qui ne veulent pas recycler des solutions pour entreposer tels quels mais de façon sûre leurs combustibles usés.

Auteur : L'Humanité Date : 13/05/2004 Titre : Quel avenir énergétique pour la France et l'Europe ?

(LOC Jean-Pierre Chaussade) Le sujet des déchets est, avec celui de la transparence, le deuxième sujet fondamental pour l'acceptation du nucléaire en France.

Auteur : L'Humanité Date : 13/05/2004 Titre : Quel avenir énergétique pour la France et l'Europe ?

Ce contraste appelle une réflexion spécifique pour que demeurent assurées les conditions de la transparence des décisions prises.

Auteur : Commission Nationale d'Evaluation Date : 01/10/2004 Titre : Commission Nationale d'Evaluation relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs - rapport d'évaluation

Technicité et transparence Outre l'obligation faite de procéder à des recherches dans les trois

directions précitées, la loi du 30 décembre 1991 a également introduit un ensemble de dispositions pour assurer une implication réelle de tous les acteurs et la transparence du processus, non seulement pendant la période de 15 ans consacrée à la recherche, mais aussi lors la conclusion de cette période.

Auteur : Birraux et Bataille Date : 15/11/2004 Titre : Déchets radioactifs : des recherches en cours pour une loi avant la fin 2006

En outre, afin de favoriser le bon déroulement des travaux et la transparence du processus, la loi du 30 décembre 1991 a institué la Commission nationale d'évaluation qui a reçu la responsabilité d'analyser les résultats obtenus, de mettre en lumière les avancées ou les lacunes et d'établir, chaque année, un rapport pour le Gouvernement, qui le transmet au Parlement.

Auteur : Birraux et Bataille Date : 15/11/2004 Titre : Déchets radioactifs : des recherches en cours pour une loi avant la fin 2006

Le tout mené avec une large participation extérieure (80 labos CNRS et universitaires, des dizaines de thèses en cours et soutenues) qui permet une transparence totale.

Auteur : Libération Date : 15/01/2005 Titre : L'avenir des déchets se teste sous terre

Je souhaite que cette consultation soit menée, à l'automne 2005, avec un esprit de transparence, d'ouverture, de dialogue et de respect.

Auteur : Devedjian Date : 27/01/2005 Titre : Auditions publiques de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques sur le thème de la gestion des déchets radioactifs. Discours de Patrick Devedjian, ministre délégué à l'Industrie

Le renforcement des actions de communication et de la transparence est en effet une condition nécessaire à la pleine réussite de ce débat.

Auteur : Cour des comptes Date : 31/01/2005 Titre : Le démantèlement des installations nucléaires et la gestion des déchets radioactifs

Ce système doit être mise en oeuvre sur la base du principe du " pollueur/payeur ", du principe de précaution et du principe de transparence et de contrôle.

Auteur : Greenpeace Date : 31/01/2005 Titre : Déchets nucléaires et démantèlement : la facture nucléaire se creuse !

Elle devra être menée à l'automne 2005, dans un esprit de transparence et de dialogue ", annoncent les ministres dans un communiqué commun publié hier.

Auteur : Le Figaro Date : 04/02/2005 Titre : Un débat national sur les déchets

Cette consultation, organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), autorité administrative indépendante, créée par la loi du 2 février 1995 relative à la protection de l'environnement, portera sur les options générales en matière de gestion des déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue et devrait être menée à l'automne 2005, " dans un esprit de transparence et de dialogue ", indiquent les ministres.

Auteur : Actu Environnement Date : 08/02/2005 Titre : L'avenir de la gestion des déchets radioactifs suscite toujours autant de débat

La nécessité de la transparence figure d'ailleurs dans la loi du 30 décembre 1991, qui a créé deux instances qui participent à cette mission d'information.

Auteur : Birraux et Bataille Date : 16/03/2005 Titre : RAPPORT sur l'état d'avancement et les perspectives des recherches sur la gestion des déchets radioactifs

Le projet de loi sur la transparence et la sécurité en matière nucléaire⁶⁷, déposé sur le Bureau du Sénat, donne, dans son article 6, un statut législatif aux commissions locales d'information (CLI).

Auteur : Birraux et Bataille Date : 16/03/2005 Titre : RAPPORT sur l'état d'avancement et les perspectives des recherches sur la gestion des déchets radioactifs

L'ANDRA pour sa part a apporté une contribution remarquable à la transparence de l'information sur les déchets radioactifs, en menant à bien l'inventaire national des déchets radioactifs et des matières revalorisables, publié fin 2004.

Auteur : Birraux et Bataille Date : 16/03/2005 Titre : RAPPORT sur l'état d'avancement et les perspectives des recherches sur la gestion des déchets radioactifs

En première lecture, l'Assemblée nationale a adopté un amendement de votre rapporteur prévoyant que le prix moyen de cession ou d'acquisition des certificats est rendu public par l'Etat, ou, le cas échéant,

par l'organisme chargé de les délivrer, afin d'assurer la transparence des transactions liées aux certificats d'économies d'énergie.

Auteur : Poignant Date : 16/03/2005 Titre : Rapport fait au nom de la Commission des Affaires économiques, de l'environnement et du territoire sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n°1669), d'orientation sur l'énergie

7) Le nucléaire aurait fait des progrès en matière de transparence et de démocratie.

Auteur : Réseau Sortir du nucléaire Date : 22/03/2005 Titre : Climat, prix, déchets, démocratie... : l'échec du nucléaire

FC : as-tu des éléments susceptibles de compléter l'enquête sur la transparence ?

Marlowe : Je suppose connues les documentations de base sur une entité comme " transparence "... Ce que je vais proposer va s'appuyer sur des structures plus fines, et partant plus complexes, que les rapports de base, n'est-ce pas... On y regarde de plus près ?

FC : ok

Marlowe : On trouve notre entité dans une énumération (c'est la seule que j'ai trouvée hein...) : pluralisme, ouverture, transparence

FC : c'est tout ?

Marlowe : J'ai trouvé une formule liant notre objet d'enquête, transparence, et une marque dite d' "irréversibilité", ce qui indique assez clairement le type d'enjeu concernant transparence : désormais " une revendication très claire de transparence

Le président de la CPDP Jean-Luc Mathieu* a souligné jeudi lors d'une conférence de presse qu'il y avait désormais " une revendication très claire de transparence " en ce qui concerne le nucléaire, aussi bien de la part des acteurs institutionnels que des industriels.

Auteur : AFP Date : 13/10/2005 Titre : Débat public sur le nouveau réacteur nucléaire EPR : la transparence en jeu

FC : mais encore

Marlowe : On se mobilise contre transparence ! C'est bien ce que manifeste - ou alors je n'ai rien compris - une figure telle que :

Le Gouvernement refuse la transparence sur les risques nucléaires - Les associations refusent un débat tronqué Photo et lien : www.rebellion-energetique.org

Auteur : Collectif d'associations Date : 13/10/2005 Titre : Le Gouvernement refuse la transparence sur les risques nucléaires - Les associations refusent un débat tronqué

L'objet de cette étude étant d'abord de mettre en place un certain nombre d'appuis méthodologiques, on se concentre maintenant sur un chantier assez décisif : le développement de routines permettant d'aller au-delà de l'affichage d'extraits « choisis » par le système et d'aider à clarifier les jeux argumentatifs proprement dits. Comme on va le voir, ce n'est pas une mince affaire. Car modéliser l'argumentation ne va pas du tout de soi⁷⁴. On montrera ici comment il est nécessaire de construire des batteries d'outils disposés en cascade, à partir de listes d'indices, de formules et de propriétés externes. Dans l'état actuel les deux plans sont trop dissociés et l'approche des arguments est très lâche et approximative – du fait de la variation mais aussi de l'atomisme de la plupart des outils. L'effort de modélisation à l'occasion de l'expérience sur les débats publics nucléaires doit être poursuivi et ce sera un des enjeux de la suite donnée à cette étude.

La notion d'argument n'est pas de même niveau logique que celle d'énoncé. Le problème est de parvenir à recomposer les arguments à partir d'un travail d'abstraction, en retirant des éléments et

⁷⁴ Voir le très classique S.E. Toulmin, *The Uses of Argument* (Cambridge University Press, 1958) ; S. McEvoy, *L'Invention défensive* (Paris, Métailié, 1995) ; O. Ducrot, "La Pragmatique et l'étude sémantique de la langue", in Revel J. et Wachtel N. (dir.), *Une école pour les sciences sociales*, Paris, Cerf – EHESS, 1996, pp. 339-351 ; P. Livet, "Formaliser l'argumentation en restant sensible au contexte", *Enquête*, n° 2, 2002, pp. 49-66.

en réagissant ceux qui sont pertinents sous la forme d'un argument intelligible – celui qu'un lecteur normal doit inférer à la lecture d'un texte.... Une des pistes défendues dans nos travaux consiste à suivre en premier lieu les marques épistémiques ou marqueurs d'argumentation. Prenons un exemple en regardant un texte qui argumente clairement contre EPR et tiré du Courrier de la planète, texte republié dans la Gazette nucléaire (novembre-décembre 2004)

Sommes-nous condamnés à l'European Pressurized Reactor (EPR) ? Monique et Raymond Sené.

AREVA et les tenants du nucléaire ont fait pression pour obtenir la construction d'un EPR et ils ont gagné.

Cette pression est facile à imaginer. La totalité des réacteurs du parc français d'EDF **dépend de** FRAMATOME, filiale d'AREVA, pour tout changement de gros composant, générateur de vapeur, couvercle de cuve, etc... Le discours élémentaire **pouvait être "si vous ne me passez pas cette commande, j'estime le plan de charge de mes usines insuffisant pour maintenir mon infrastructure industrielle"**. La production d'électricité de la France **dépend** à environ 80% du nucléaire, **donc** la maintenance du parc par la fourniture de ces équipements est un **enjeu essentiel** pour l'économie et même la survie du pays.

Mais qu'est ce que l'EPR ? **Ce n'est rien d'autre qu'un** réacteur de la famille des réacteurs à eau pressurisée (PWR en anglais ou REP en français). **Malgré** son enceinte plus épaisse, il reste un REP avec tous ses problèmes. Ces réacteurs, à l'origine Westinghouse, puis déclinés selon les modifications des constructeurs de divers pays, sont l'aboutissement de la filière des réacteurs dédiés à la propulsion navale. Les ingénieurs qui ont élaboré ce type de machine n'avaient pas de préoccupations d'optimisation de l'utilisation du combustible, ni à l'esprit la lancinante question des déchets et de la fin du cycle du combustible. À cette époque, une autre famille de réacteurs était développée, elle aussi à des fins militaires, celle des réacteurs plutonigènes. C'est cette filière que la France avait choisie, jusqu'au basculement dans la voie des REP en 1974. La grande majorité de nos capacités industrielles (et intellectuelles) étaient orientées dans un travail d'amélioration de ce type de réacteurs. Après avoir construit les réacteurs UNGG (Uranium Naturel, Graphite, Gaz) de Chinon, Saint Laurent, Vendellos (Espagne) nos ingénieurs étaient parvenus à la réalisation de Bugey 1 qui était à un échelon de puissance supérieur.

Et à ce moment-là,... l'industrie française dut acheter la licence Westinghouse.

Grâce à la commande d'un (ou plusieurs) EPR la France va se retrouver dans la même situation qu'il y a environ 40 ans. Pendant que nous allons monopoliser nos moyens financiers et intellectuels (et ces deux moyens ne sont pas sans limites) sur ce type de machine d'une génération "historique", les autres constructeurs vont faire aboutir leurs travaux de recherche et de développement sur les réacteurs de quatrième génération. Cette famille de réacteurs à haute température présente, entre autres choses, une caractéristique importante pour l'environnement : leur rendement thermodynamique sera **supérieur à celui des REP, donc** de l'EPR, de près de 50%, ce qui signifie que pour produire la même quantité d'électricité ils produiront environ 30% de déchets en moins.

Donc, inexorablement, dans une vingtaine d'années, la France achètera à l'étranger une licence de réacteur à haute température, et **tout cela pour** le confort financier actuel (en vue de sa proche privatisation) du constructeur français. Sans oublier que ce constructeur, ou son descendant, sera hors course du marché international. L'histoire bégaie.

Cette première partie de l'analyse est faite en supposant que l'option "tout nucléaire" perdure.

Mais quels sont nos besoins réels ?

La loi d'orientation sur les énergies (2004) en son titre III, chapitre 2 précise:

"La France devra être en situation de disposer du maximum d'options énergétiques ouvertes et de pouvoir réellement décider de remplacer ou non tout ou partie du parc par un nouveau parc nucléaire."

"Remplacer ou non tout ou partie du parc " suppose d'abord une analyse des besoins énergétiques du pays et ensuite des possibilités de remplacement de ce parc.

Le préambule de cette loi stipule aussi " la politique énergétique doit donner la priorité à la maîtrise

de l'énergie, à la diversification du bouquet énergétique notamment au profit du développement des énergies renouvelables".

Il est clair qu'un programme énergétique cohérent doit s'appuyer sur la mise en place d'une politique très volontariste d'économie d'énergie et, de plus, utiliser toutes les sources possibles (bois, géothermie, solaire, éolien, nucléaire, charbon et gaz...). Ce programme doit aussi être très largement discuté région par région avec une très large participation des citoyens à son élaboration et à sa mise en place.

Mais il ne faut pas axer le débat sur la question "le nucléaire a-t-il un avenir?". La question : "le nucléaire peut-il entrer dans un programme énergétique ?", **serait déjà plus appropriée.**

L'inconvénient est que les tenants du nucléaire (AREVA par exemple) ne laissent jamais la discussion s'ouvrir.

Cette discussion **devrait** commencer par:

- Quels besoins pour la nation ?
- Comment y répondre ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients des diverses approches?

Le credo usuel est "le pays **ne peut qu'**augmenter sa consommation énergétique et principalement la composante électricité". **Mais** on joue avec les mots car choisir le nucléaire n'ouvre **en rien** notre panoplie énergétique et nous rend **toujours plus** dépendants. **Si** le nucléaire fournit environ 80 % de l'électricité française, il ne représente lui-même qu'environ 25 % dans la panoplie énergétique globale et **ne peut pas** aider pour les transports, majoritairement routiers.

Sur le plan de la politique énergétique, nos hommes (et femmes) politiques sont inconséquents avec leurs propres déclarations.

L'EPR **n'est pas compatible avec** un programme énergétique diversifié. Son coût va étouffer toutes les vellétés des autres développements.

Il **a d'autant moins sa place** dans un tel programme que le surdimensionnement du parc français - nous exportons 20% de la production - donne le temps de développer le recours aux énergies renouvelables.

Quant à la dernière marotte, ITER, l'hypothétique réacteur à fusion thermonucléaire, **n'est qu'un** rêve de physiciens. C'est un sujet de recherche qui, depuis plus de 50 ans, nous promet une énergie "propre, gratuite et illimitée" et cerise sur le gâteau "sans déchets", tout ceci **n'étant qu'une** succession de mensonges éhontés. **En fait** c'est **surtout** un sujet de recherche de crédits et un puits à finances.

Cet axe de recherche mobilise des équipes et des crédits qui seraient mieux employés au développement des énergies renouvelables.

L'examen de ce texte a permis de créer quelques formules d'approche dont on peut tester le degré de pertinence sur l'ensemble des corpus disponibles.

```
/EF=EPR@ /T=5 /CAT_QUALITE=Accusation-Critique  
/EF=EPR@ /T=5 /CAT_MARQUEUR=Exclusion  
/EF=EPR@ /T=1 /CAT_QUALITE='Défaillance-Etat critique'  
/EF=EPR@ /T=6 /CAT_MARQUEUR=Réduction
```

La contrainte est spécifiée pour une entité cible (ici EPR ou EPR@), mais elle est par nature très générale. On cherche des énoncés contenant à la fois E, un marqueur ou une qualité critique associée à E, un marqueur d'exclusion ou de réduction, ou encore un connecteur du type « parce que », « car », « puisque », comme dans la contrainte ci-dessous :

```
(setq $M (getsem "Démonstration" '$cat_mar))
(setq $P (eval (css '$phadt{0:}.+ $M)))
(setq $QC (getsem "Accusation-Critique" '$cat_qua))
(setq $Q (eval (css '$phadt{0:}.+ $QC)))
(setq PQ (reverse (inter $P $Q)))
```

La formalisation de ces séquences d'exploration des énoncés renvoie en théorie tous les énoncés contenant au moins un marqueur de « Démonstration » et une qualité relevant de la catégorie « Accusation-Critique ». Les résultats obtenus sont plutôt satisfaisant, mais ils renvoient essentiellement des traits qui ne font que rendre manifeste la présence dans des textes d'arguments contre un X, ici l'EPR. On n'obtient pas nécessairement un accès direct aux arguments eux-mêmes. Pour y parvenir, il faut raisonner par bloc d'énoncés ! Sans déployer ici tous les exercices un peu « formels », notons que la poursuite de cet aspect formel de la recherche devrait permettre d'identifier les textes qui ont le plus de chances de contenir des arguments contre X puis de caractériser les éléments spécifiques de ces textes, en cherchant sur l'ensemble du corpus des connexions entre X et les éléments qui émergent.

```
$sfrm.Entités-critiques.X=$X.val
$sfrm.Réductions.X=$XS.phadt[0:49]
```

La boucle d'apprentissage installée sous MRLW est encore incomplète et supposera de multiples allers-retours avant d'entrer en service de manière routinisée. Pour clore ce point, contentons-nous de ce que Marlowe nous ramène lorsqu'on l'interroge conformément au programme d'enquête que l'on s'est donné :

FC : quels sont les arguments contre l'EPR ?

Marlowe : Des arguments contre l'EPR ? J'ai trouvé des énoncés critiques qui concernent l'EPR :

L'ancienne ministre de l'Environnement Corinne Lepage, présidente de Cap 21 (proche de l'actuelle majorité), dénonce elle aussi " l'absence de débat démocratique " sur la politique énergétique et affirme que la technologie de l'EPR " est d'ores et déjà obsolète et son coût est élevé ".

Auteur : Libération Date :09/10/2003 Titre : Hulot pour une consultation sur le nucléaire de 3e génération

Greenpeace considère que la construction d'un réacteur EPR serait une mauvaise décision à tous les points de vue : Énergétique : la France n'a besoin d'aucune nouvelle grande capacité de production électrique avant plusieurs décennies, et cela même sans effort de maîtrise des consommations et sans développement des énergies renouvelables.

Auteur : Greenpeace Date :05/11/2003 Titre : EDF, l'EPR de trop !

Certains jugent l'EPR déjà dépassé.

Auteur : Les Echos Date :02/12/2003 Titre : Nucléaire : l'EPR au coeur du débat

Selon Greenpeace, à tout point de vue, énergétique, économique, environnemental et social, la construction de l'EPR est une mauvaise solution.

Auteur : Greenpeace Date :04/12/2003 Titre : Greenpeace à la centrale de Penly : un vrai débat sur l'EPR va-t-il enfin être lancé ?

L'EPR " inutile " et sans réel marché à l'étranger, selon une ONG spécialisée AFP 14/01/04.

Auteur : AFP Date :14/01/2004 Titre : L'EPR "inutile" et sans réel marché à l'étranger, selon une ONG spécialisée

" Que l'on soit anti-nucléaire ou que l'on soit pro-nucléaire, l'EPR est inutile ", estime l'énergéticien Bernard Laponche.

Auteur : AFP Date :14/01/2004 Titre : L'EPR "inutile" et sans réel marché à l'étranger, selon une ONG spécialisée

L'EPR, réacteur de troisième génération, sera dépassé dans 15 ans, explique M. Dessus aux journalistes.

Auteur : AFP Date :14/01/2004 Titre : L'EPR "inutile" et sans réel marché à l'étranger, selon une ONG spécialisée

Certains experts, comme Benjamin Dessus (ingénieur, président de l'association Global Chance) ou Bernard Laponche (physicien, ancien du Commissariat à l'énergie atomique), qui ne sont pas foncièrement antinucléaires, jugent que l'EPR est technologiquement dépassé.

Auteur : Ouest-France Date :17/01/2004 Titre : Nucléaire : le nouveau réacteur fait débat

" L'EPR est un projet inutile et dangereux " résumé Michèle Rivasi, Directrice de Greenpeace France.

Auteur : Greenpeace Date :17/01/2004 Titre : Manifestation Nationale contre le projet EPR

" L'EPR est un projet inutile et dangereux ", résumé Michèle Rivasi, directrice de Greenpeace France.

Auteur : AFP Date :17/01/2004 Titre : Manifestation samedi à Paris contre l'EPR et la "relance du nucléaire"

La tenue d'un débat parlementaire sur l'énergie jeudi, qui enclenchera selon le président d'EDF François Roussely la procédure de choix du site du futur réacteur nucléaire EPR, constitue un " inacceptable passage en force ", a estimé mercredi Sortir du nucléaire.

Auteur : AFP Date :14/04/2004 Titre : Choix du site pour l'EPR : les écologistes dénoncent un "passage en force"

La construction d'un réacteur EPR est une mauvaise décision à tous les points de vue : - Energétique : la France n'a besoin d'aucune nouvelle grande capacité de production électrique avant plusieurs décennies, et cela même sans effort de maîtrise des consommations et sans développement des énergies renouvelables.

Auteur : Greenpeace Date :15/04/2004 Titre : L'EPR de trop ! Dossier de presse, avril 2004

Greenpeace rappelle que la construction d'un réacteur EPR de démonstration est une mauvaise décision du point de vue : - Energétique : la France n'a besoin d'aucune nouvelle grande capacité de production électrique avant plusieurs décennies, et cela même sans effort de maîtrise des consommations et sans développement des énergies renouvelables.

Auteur : Greenpeace Date :15/04/2004 Titre : Débat sans vote sur l'EPR à l'Assemblée Nationale : Elus Pour Rien ! ?

Le PS divisé Le PS, qui s'était auparavant dit opposé à l'EPR, avance en ordre dispersé.

Auteur : Le Monde Date :16/04/2004 Titre : La part du nucléaire restera majeure en France

" Le projet EPR est absurde depuis le début.

Auteur : Greenpeace Date :28/05/2004 Titre : Le nucléaire échappe à la rigueur budgétaire !

Or, remplacer les réacteurs actuels par des EPR est une mauvaise tactique pour l'opérateur AREVA.

Auteur : Sené Date :15/06/2004 Titre : Sommes-nous condamnés à l'European Pressurized Reactor (EPR) ?

" Les promoteurs du projet revendiquent de soi-disant consensus locaux, nous constatons aujourd'hui que ce n'est pas le cas ; au contraire, la résistance sera aussi forte pour un site ou un autre : l'EPR est un projet indigne partout ! " a déclaré Hélène Gassin, chargée de la campagne énergie pour Greenpeace France.

Auteur : Greenpeace Date :10/07/2004 Titre : EPR : les opposants marquent les sites !

Greenpeace rappelle que l'EPR est un mauvais projet de tous les points de vue : - Energétique : la France n'a besoin d'aucune nouvelle grande capacité de production électrique avant plusieurs décennies, et cela même sans effort de maîtrise des consommations et sans développement des énergies renouvelables.

Auteur : Greenpeace Date :10/07/2004 Titre : EPR : les opposants marquent les sites !

Dans ce contexte, la construction d'un réacteur EPR, serait tout a fait infondée et même totalement incompréhensible.

Auteur : Greenpeace Date :01/10/2004 Titre : L'EPR : une technologie du passé pour une vision dépassée

En résumé, les développements de ce dossier confortent ce que Greenpeace dit depuis plus d'un an [Dossier PDF : EPR, technologie du passé... vision dépassé], à savoir que la construction d'un réacteur EPR est une mauvaise décision à tous les points de vue : Energétique : la France n'a besoin d'aucune nouvelle grande capacité de production électrique avant plusieurs décennies, et cela même sans effort de maîtrise des consommations et sans développement des énergies renouvelables.

Auteur : Greenpeace Date :20/10/2004 Titre : L'affaire EPR

Greenpeace considère que l'EPR est un mauvais choix, de tous les points de vue : - Energétique : la France n'a besoin d'aucune nouvelle grande capacité de production électrique avant plusieurs décennies, et cela même sans effort de maîtrise des consommations et sans développement des énergies renouvelables.

Auteur : Greenpeace Date :21/10/2004 Titre : EPR à Flamanville : Le choix clientéliste d'un lobby irresponsable !

Les déchets de ce réacteur EPR seront plus inquiétants encore puisque le combustible utilisé ne sera plus de l'uranium mais un fort pourcentage de MOX ; un mélange d'uranium et de plutonium extrêmement toxique, délicat à manipuler (c'est dans l'industrie du MOX que l'on trouve le plus de contamination chez les ouvriers), et dont les déchets générés sont sans commune mesure avec ceux actuels, aussi bien en durée de vie, qu'en toxicité, qu'en dégagement de chaleur.

Auteur : CNCEDR Date :21/10/2004 Titre : Les déchets radioactifs n'ont pas de solution, le nucléaire n'est donc pas une solution, l'EPR est injustifiable !

Mais dans le contexte de hausse des prix du pétrole, on voit mal comment le lancement de l'EPR pourrait être remis en cause.

Auteur : L'Humanité Date :22/10/2004 Titre : Nucléaire - Pour l'EPR, EDF a choisi Flamanville (Manche)

Le coût de l'EPR, inutile, s'élève à 3 milliards d'€, s'il y en a 10 à la suite mais s'il n'y en a qu'un seul " on ne sait où l'on va " (cf. Rencontre Ministère de l'Industrie fin juillet 2004). Soit au total, un trou d'environ 50 milliards d'€.

Auteur : Anger Date :28/05/2005 Titre : Problèmes posés par les couloirs de lignes

La semaine dernière, lors d'un colloque sur la transparence dans le nucléaire, Yves Cochet, député vert et ancien ministre de l'Environnement du gouvernement Jospin, a estimé que le débat sur l'EPR est inutile, car il arrive trop tard.

Auteur : Le Figaro Date :16/06/2005 Titre : Un réacteur à l'épreuve du débat public

A qui est-elle destinée ? - Aux parlementaires, qui en 2006, en entérinant des décisions depuis longtemps programmées, pourront ainsi diluer leur part de responsabilité ? - Aux industriels du nucléaire qui viennent tout juste d'empocher le contrat du réacteur EPR, juteux mais tellement injustifiable : que fera-t-on de ses déchets ? - Aux populations, que l'on maintient ainsi de façon scandaleusement délibérée dans l'ignorance du problème ?....

Auteur : CNCEDR Date :01/07/2005 Titre : Déchets nucléaires, "10 années de supercherie supplémentaires !"

Il s'agissait pour le gouvernement de présenter la relance du nucléaire comme un gage aux syndicats d'EDF qui contestent l'ouverture du capital de l'entreprise (prévue en 2006). Afin de faire accepter aux syndicats ce processus de privatisation, le gouvernement leur promet du travail grâce à un EPR luxueux, coûteux et inutile !

Auteur : WWF Date :20/07/2005 Titre : Actualité : débat sur la politique énergétique en France

Greenpeace rappelle que la construction d'un réacteur EPR est une mauvaise décision à tous les points de vue.

Auteur : Greenpeace Date :21/07/2005 Titre : eDF méprise le débat public

Débat sur l'EPR : le secret est inacceptable Communiqué de presse de l'ACRO, 17 octobre 2005.

Auteur : ACRO Date :17/10/2005 Titre : Débat sur l'EPR : le secret est inacceptable

Mis en place par la Commission nationale du débat public, celui sur l'implantation d'un réacteur nucléaire de type EPR à Flamanville est en panne.

Auteur : Ouest-France Date :18/10/2005 Titre : Nucléaire : le débat sur l'EPR tourne court

On savait qu'un certain nombre d'associations opposées au nucléaire trouvaient cet EPR dépassé et ne répondant pas aux enjeux énergétiques et environnementaux.

Auteur : La Nouvelle République Date :18/10/2005 Titre : Les chutes d'avions planent sur le débat de l'EPR Les parties sensibles de l'EPR "bunkérisées"

Après avoir participé à la rédaction des cahiers d'acteurs, de nombreuses associations, en tant que telles, ont refusé de débattre et ont manifesté, pour certaines d'entre elles, leur opposition à l'extérieur des lieux des réunions officielles : Le gouvernement et les deux assemblées ont décidé de l'implantation d'un réacteur nucléaire EPR pourtant inutile, coûteux, dangereux à Flamanville avant même l'organisation du " Débat public ", chargé, selon la loi Barnier de 1995, d'établir l'état de la controverse avant que les élus ne tranchent.

Auteur : Anger Date :15/11/2005 Titre : Nucléaire, transparence et démocratie

FC : quels sont les arguments favorables à l'EPR ?

Marlowe : Des arguments favorables concernant l'EPR ? J'ai trouvé des qualités « positives » qui concernent l'EPR :

" L'EPR est moderne et beaucoup plus sûr, dix fois plus que les centrales nucléaires actuelles ", a fait valoir Mme Fontaine.

Auteur : AFP Date :09/10/2003 Titre : Réacteur EPR : Jean-Pierre Raffarin veut se donner du temps

Selon son promoteur, Areva, " l'EPR [est] une décision à prendre dès maintenant afin d'assurer le renouvellement du parc " [NBP 26]. Le groupe industriel français table sur un calendrier très clair (voir Figure 1) : une décision prochaine de lancement d'un démonstrateur EPR doit permettre, après environ six années de construction et deux années d'exploitation avant mise en service industrielle, de disposer d'un premier EPR pleinement opérationnel à l'horizon 2011.

Auteur : Marignac Date :15/01/2004 Titre : Les risques du nucléaire français au temps de l'EPR

- L'EPR est-il compétitif ? * Michel Wateau : " Nous estimons que, vers 2015-2020, le kilowattheure (kWh) d' EPR serait 20 % moins cher que celui produit par une centrale à turbine gaz.

Auteur : Ouest-France Date :17/01/2004 Titre : Nucléaire : le nouveau réacteur fait débat

En regardant ces résultats, on peut penser que l'EPR ne serait pas compétitif avec le charbon aux USA sans pénalité pour l'émission de CO2, et ne pourrait être compétitif avec le gaz qu'avec des scénarios de prix du gaz haut, toujours sans pénalité pour le CO2.

Auteur : Zaleski et Meritet Date :15/05/2005 Titre : Point de vue sur l'EPR

FC : quels sont les arguments contre le stockage ?

Marlowe : Des arguments contre le stockage ? J'ai trouvé des énoncés critiques qui concernent le stockage :

Restent un certain nombre de déchets, peu radio actifs, provenant d'activités très diverses, dont l'inventaire ou le stockage s'avèrent difficile ; il est nécessaire de mieux affirmer le rôle de l'ANDRA et de lui octroyer les moyens financiers nécessaires pour mener à bien sa mission.

Auteur : Cour des comptes Date :31/01/2005 Titre : Le démantèlement des installations nucléaires et la gestion des déchets radioactifs

Début avril cette même Cogema a été reconnue coupable de stockage illégale de déchets australiens dans l'usine de La Hague (4). " Le lobby nucléaire pousse l'EPR et il lui faut " résoudre " la question épineuse des déchets pour la faire accepter par le grand public.

Auteur : Greenpeace Date :22/06/2005 Titre : Nuit contre les Déchets Nucléaires : "Ca se Passe Près de Chez Vous !"

FC : quels sont les arguments contre l'enfouissement ?

Marlowe : J'ai regardé avant toute chose s'il y avait des énoncés critiques assimilables à des arguments contre "enfouissement" mais je n'ai rien rencontré de bien saillant. C'est tordu l'identification des arguments. J'essaye de voir ce que je trouve à partir de classes de marqueurs ?

FC : oui

Marlowe : Ben, je n'ai rien trouvé concernant "enfouissement" en cherchant du côté des procédés de réduction ou d'exclusion !

FC : j'ai un doute !

Marlowe : Que voulez-vous que je vous réponde ?

Il y a de nombreuses stratégies possibles pour mettre au point des méthodes de recherche en profondeur dans des discours et des textes⁷⁵. L'avantage du langage MRLW est de bénéficier de toutes les étapes de traitement antérieur via Prospéro et de permettre des tests à grande échelle sur un ensemble de corpus qui présentent un « air de famille ». A terme, si ces recherches aboutissent, il sera possible de réinterroger, directement en langage naturel, d'immenses bases de données textuelles organisées autour de la notion de « dossier complexe » et de faire communiquer des intervenants multiples autour des archives déposées dans l'espace coopératif informatisé. Ce ne sera pas sans conséquence sur la manière de lier les archives numérisées, le traitement de l'information, l'élaboration d'interprétations ancrées sur les dossiers et la poursuite de la délibération, et partant sur les liens entre procédures de débat public et formes de coopération à travers des outils informatiques.

⁷⁵ Voir la thèse soutenue récemment par J. Velcin, Extraction automatique de stéréotypes à partir de données symboliques et lacunaires, Paris VI, novembre 2005.

8.2. *Éléments de langage « prospérologique » et contenus des principaux concepts utilisés pour cette étude*

Dossier, corpus, références externes

L'unité pertinente pour appréhender les « données » traitées par Prospéro est formée par le « dossier » dont on cherche à retracer ou à suivre, parfois en temps réel, les évolutions.

Prospéro prend donc en charge *corpus*, c'est-à-dire des rassemblements pertinents de textes dont l'homogénéité est celle du dossier faisant l'objet de l'enquête mais dont les formats et les supports peuvent être très divers : rapports, articles, textes officiels, communiqués de presse, lettres, textes publiés sur Internet, messages envoyés par courriel ou sur des forums, transcriptions de discours oraux comme les discours prononcés dans des assemblées parlementaires, dans l'audiovisuel ou lors d'entretiens réalisés par l'enquêteur.

Ces documents se présentent sous la forme de fichiers texte (extension "txt")⁷⁶ auxquels sont liées des références externes, c'est-à-dire des informations para-textuelles déposées dans un fichier correspondant mais séparé (dont l'extension est "ctx") : date, titre, auteur, statut de l'auteur, destinataire, lieu d'émission, support de publication, type de support, ainsi que diverses caractéristiques et observations que l'enquêteur peut souhaiter attacher à ses documents.

Les cadres de référence permettent d'opérer des comparaisons de sous-ensembles textuels définis par ces caractéristiques externes : on peut vouloir comparer les contributions de différents auteurs mais aussi les thèmes ou les registres déployés sur différents supports (comme la presse régionale par rapport à la presse nationale) ou types de supports (comme des forums par rapport à la presse)...

Outre ces comparaisons qui peuvent également s'appuyer sur le champ « date » (on peut comparer deux sous-séries déterminées par deux périodes chronologiques), celui-ci permet d'observer des évolutions, transformations, apparitions, disparitions, réapparitions, au moyen de nombreuses fonctionnalités « temporelles » du logiciel.

⁷⁶ Les documents originaux, quel que soit leur format informatique (doc, pdf, fax, manuscrit photographié, fichier son...), sont également conservés et accessibles à partir du logiciel, de même qu'à tout document peuvent être associées des pièces illustratives telles qu'un film ou une photo.

Exemple de comparaison, dans le corpus centré sur les débats publics, des entités mobilisées par la presse quotidienne régionale et par la presse quotidienne nationale.

default.fig

Sélecteur de corpus le corpus A : 305 pages, le corpus B : 216 pages. B/A : 0.71

Presses quotidienne régionale Presse quotidienne nationale variations relatives recommandées!

CORPUS A	CORPUS B	RESULTATS
706 EPR@	430 LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@	1311 ITER@
566 LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@	371 EPR@	803 Fontaine
390 réacteur(s)	286 ETAT-CENTRAL@	718 ETATS-UNIS@
378 LIGNES-HAUTE-TENSION@	219 débat	521 transmutation
334 débat	212 réacteur(s)	478 Cadarache
316 Flamanville	184 LA-FRANCE@	429 JAPON@
242 débat public	182 EDF@	424 fusion
237 projet	148 énergie	394 matières
228 ASSOCIATIONS@	145 PARLEMENT@	394 réacteurs nucléaires
200 ETAT-CENTRAL@	142 DECHETS-EN-GENERAL@	379 axes de recherche
192 EDF@	141 DECHETS-RADIOACTIFS@	358 Dessus
192 CNDP-CPDP@	123 CNDP-CPDP@	346 prototype
183 DECHETS-RADIOACTIFS@	106 ASSOCIATIONS@	299 voie
153 CENTRALE-NUCLEAIRE@	101 projet	288 PARTI-SOCIALISTE@
153 ECOLOS@	89 débat public	288 sources
144 LA-FRANCE@	85 EUROPE@	288 MOX@
135 réunion	81 ECOLOS@	266 financement
133 construction	81 CENTRALE-NUCLEAIRE@	252 majorité
121 PARLEMENT@	80 ITER@	252 le devenir
120 CITOYENS@	79 construction	252 séparation
119 DECHETS-EN-GENERAL@	74 site	242 échelle
117 Manche	71 décision	238 décennies
116 LES-COMMUNES@	68 euros	238 Saint-Dizier
115 réunions	67 élus	238

calculs relatifs au corpus A

éléments comparés

Intervalle de variation 10

Algorithmes de comparaison

variations relatives

Permutation des corpus

Comparer les têtes de liste 1000 éléments à comparer. Calcul Fermeture

default.fig

Sélecteur de corpus le corpus A : 216 pages, le corpus B : 305 pages. B/A : 1.41

Presses quotidienne nationale Presse quotidienne régionale variations relatives recommandées!

CORPUS A	CORPUS B	RESULTATS
430 LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@	706 EPR@	1812 LIGNES-HAUTE-TENSION@
371 EPR@	566 LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@	868 Anger
286 ETAT-CENTRAL@	390 réacteur(s)	750 salle
219 débat	378 LIGNES-HAUTE-TENSION@	655 MONDE-RURAL@
212 réacteur(s)	334 débat	466 Cotentin
184 LA-FRANCE@	316 Flamanville	443 Santé
182 EDF@	242 débat public	348 ENFANTS@
148 énergie	237 projet	344 membres
145 PARLEMENT@	228 ASSOCIATIONS@	325 manifestants
142 DECHETS-EN-GENERAL@	200 ETAT-CENTRAL@	325 porte
141 DECHETS-RADIOACTIFS@	192 EDF@	325 conseil général
123 CNDP-CPDP@	192 CNDP-CPDP@	315 réunion
106 ASSOCIATIONS@	183 DECHETS-RADIOACTIFS@	313 RTE
101 projet	153 CENTRALE-NUCLEAIRE@	301 Réseau
89 débat public	153 ECOLOS@	301 mission
85 EUROPE@	144 LA-FRANCE@	277 enquête publique
81 ECOLOS@	135 réunion	271 tracé
81 CENTRALE-NUCLEAIRE@	133 construction	271 vice-président
80 ITER@	121 PARLEMENT@	267 Flamanville
79 construction	120 CITOYENS@	261 ligne
74 site	119 DECHETS-EN-GENERAL@	254 territoire
71 décision	117 Manche	254 opportunité
68 euros	116 LES-COMMUNES@	236 conseil
67 élus	115 réunions	236

calculs relatifs au corpus A

éléments comparés

Intervalle de variation 10

Algorithmes de comparaison

variations relatives

Permutation des corpus

Comparer les têtes de liste 1000 éléments à comparer. Calcul Fermeture

Dans les textes : éléments de base

Indexer un corpus consiste à ranger les éléments du discours dans six rubriques, donnant lieu à des dictionnaires séparés : les **entités** (noms et groupes de noms), les **qualités** (adjectifs), les **marqueurs** (adverbes et formes adverbiales), les **épreuves** (verbes et formes verbales), les **mots-outils** (articles, déterminants, etc.) et les **nombres**.

Différents outils permettent en outre d'identifier et de construire des expressions, c'est-à-dire les formes composées nécessaires à la fixation des bonnes unités minimales de signification : *commission d'enquête, débat public, mettre en place, serrer la vis, anormalement élevé, par exemple...* Chaque expression est elle-même indexée dans un des types ci-dessus (entité, épreuve, etc.).

On peut alors travailler sur les rapports entre les différents éléments, soit avec des fonctions directement disponibles (le réseau d'entités d'une entité ; la liste des qualités attribuées à une entité ; la liste des entités que qualifie telle qualité), soit au moyen d'un laboratoire de formules permettant de rechercher des énoncés structurés de telle manière ou comprenant tel et tel éléments.

The screenshot shows a software interface with three columns of indexed terms and their counts. The first column is labeled 'Entités qualifiées' with a count of 4173. The second column is labeled 'Qualités attribuées' with a count of 76. The third column is labeled 'Catégories de qualité'. Below the columns are three buttons: 'Accès énoncés', 'Surqualifications', and 'Fermeture'.

Entités qualifiées	Qualités attribuées	Catégories de qualité
576 réacteur(s)	16 vrai	28 Réalité/Vérité
498 LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL	12 tronqué	14 Fausseté
306 DECHETS-RADIOACTIFS@	10 véritable	8 Excellence-Compétence
295 stockage	9 bidon	5 Fondation/Justification
292 énergie	9 grand	4 Important-Essentiel
212 DECHETS-EN-GENERAL@	9 premier	4 Public/Notoire
202 EPR@	6 large	3 Politique
187 CENTRALE-NUCLEAIRE@	5 consacré	3 Relativisation
185 ETAT-CENTRAL@	5 argumenté	3 Assurance-Certitude-Fiabilité
178 réunions	4 sérieux	2 Accusation-Critique
174 la politique	3 contradictoire	2 Défaillance-Etat-critique
174 débat	3 ouvert	1 Nouveauté
153 production	3 serein	1 Arrêt/Clôture
142 eau	3 nécessaire	1 Localisation/Présence
137 projet	3 superficiel	1 Economique
134 risque(s)	2 réel	1 Romantisme
129 étude(s)	2 officiel	1 Dangerosité
128 génération	2 interne	
126 activité	2 engagé	
124 parc	2 bon	
119 éléments	2 pertinent	
115 sûreté	2 utile	
107 ENTREPRISES@	2 fondamental	
104 façon	2 exemplaire	
103 ASSOCIATIONS@	2 nourri	
100 conditions	2 conduit	
100 décision	2 politique	
98 questions	2 recouvert	
97 mesures	1 riche	
97 plan	1 simple	

The screenshot shows a software interface with two columns: 'Liste des qualités attribuées' and 'Entités qualifiées'. Below the columns are two buttons: 'Accès Énoncés' and 'Fermeture'.

Liste des qualités attribuées	Entités qualifiées
491 énergétique	13 profondeur
349 français	11 capacité
278 nouvelle	8 vitesse
263 nouveau	7 importance
243 plusieurs	7 taille
243 premier	6 ampleur
242 géologique	6 quantité
208 nouveaux	5 complexité
202 électrique	5 robustesse
202 française	5 puissance
186 grande	4 prudence
178 différents	4 difficulté

Concepts : Catégories, Personnages, Collections

Une des spécificités de Prospéro, par rapport à d'autres modes d'analyse des textes, réside dans la possibilité de construire et de faire varier, selon les besoins de l'analyse, des thesaurus contenant des objets de haut niveau sémantique, répartis en trois grandes familles. Ces thesaurus peuvent être constamment modifiés, adaptés, revus et corrigés, tout en permettant une économie du codage. On récupère ainsi un certain nombre de définitions, de notions et de classes provenant de travaux antérieurs ou d'autres utilisateurs, tout en pouvant les adapter au nouveau corpus et les enrichir.

Les trois familles d'objets sont ici :

- Les **personnages ou êtres-fictifs**. Il s'agit de grands personnages caractérisés par une multiplicité de désignations, certaines étant synonymes, d'autres concurrentielles, d'autres renvoyant à des formes d'engagement ou d'apparition différentes. Ainsi le personnage *ETAT@* peut contenir aussi bien « *État* » que « *pouvoirs publics* », « *premier ministre* », « *chef de l'État* », « *gouvernement* », désignations auxquelles peuvent venir s'ajouter des formes telles que « *fonction publique* » ou « *administration centrale* ». Un niveau intermédiaire, appelé « type interne », permet de mettre un peu d'ordre dans les grands personnages. Conventionnellement, on assortit les personnages du symbole @ (choisi avant la généralisation de l'arobase via Internet) pour les distinguer des autres objets.
- Les **catégories**. Il s'agit des univers de discours qui aident à identifier les tendances ou *propensions argumentatives* des textes : on y regroupe des mots ou expressions typiques d'un mode d'expression (comme l'académisme ou une rhétorique scientifique ou une rhétorique académique) ou d'interpellation (l'alerte, la dénonciation)... Les catégories portent sur les quatre types de base : il y a des catégories d'entités, des catégories de qualités, des catégories de marqueurs et des catégories d'épreuves. Comme précédemment, on peut refondre et réagencer complètement les jeux de catégories en fonction des propriétés du corpus et/ou des hypothèses théoriques en jeu.
- Les **collections** rassemblent des entités qui forment une classe d'objets existant dans le monde ou, pour le moins, qui ferait plus facilement l'accord que les catégories ou les personnages. Il s'agit de mesurer et de rendre visible la référence à des classes d'entités comme les personnages politiques, les villes, les entreprises, les pays, les écrivains, les sites nucléaires ou les champignons. Là encore il y a des collections qui traversent la plupart des corpus et des collections spécifiques à certains terrains. Il existe ici aussi un niveau intermédiaire permettant de répartir les éléments d'une même collection en divers types ou classes.

Par défaut, à partir d'un jeu de catégories, personnages ou collections préexistant, on obtient immédiatement des distributions sur le corpus. Mais ce qui apparaît comme un résultat n'est en réalité que le début d'un long travail de refonte. Prospéro a été conçu contre l'idée qu'il existait une classification ou un jeu de catégories universel que l'on pourrait projeter sur n'importe quel corpus.

Exemple : catégories les plus déployées dans le corpus centré sur les débats publics

(à droite, les éléments de la catégorie sélectionnée à gauche qui sont le plus fortement représentés dans le corpus)

catégories instanciées		
4045 Economie de l'énergie	▲	1101 débat
2559 Prospective	▢	650 débat public
2379 Logique de décision et d'action		219 débats
2220 Norme délibérative		86 débats publics
2073 Rhétorique du changement		53 discussions
1765 Dispositifs gestionnaires		28 démocratie participative
1734 Sociologie politique		17 débat démocratique
1531 Discours Ecologique		16 Commission Nationale du Débat Public
1432 Logique de marché		11 délibérations
1418 Logique financière	▼	11 démocratie de proximité
1769 Important-Essentiel	▲	83 bonne
1498 Economique	▢	65 bon
1258 Nouveauté		64 meilleure
996 Excellence-Compétence		54 durable
916 Technique		45 opérationnel
899 Politique		42 raisonnable
680 Localisation/Présence		35 compétitif
660 Important-volume		35 efficace
613 Exception/Originalité/Surprise		30 sérieux
514 Public/Notoire	▼	27 bonnes
4504 Négation	▲	830 mais
3486 Gradualité/Quantification	▢	392 Mais
2639 Calendrier		116 pourtant
2170 Contrainte-Obligation-Normativité		64 cependant
1565 Inflexion		52 néanmoins
1462 Démonstration		37 Pourtant
1140 Durée/Extension temporelle		34 Cependant
1057 Interrogation		14 Néanmoins
1023 Actualité		13 quand même
1020 Orientation vers le futur	▼	8 et encore
566 Exiger-Réclamer	▲	104 prévoit
401 Accuser	▢	71 a annoncé
391 Construire		49 prévoir
337 Prévoir		24 annoncer
330 Argumenter/Expliciter/Justifier		20 a prévu
328 Gérer		17 ont annoncé
318 Décider/Légiférer/Ordonner		16 annoncent
318 Connaître/Savoir (au présent)		12 prévenir
301 Calculer/Définir/Evaluer		7 anticiper
295 Mobiliser/Rassembler	▼	6 anticipé

Entités

Enoncés

cat rep

Qualités

Enoncés

cat rep

Marqueurs

Enoncés

cat rep

Epreuves

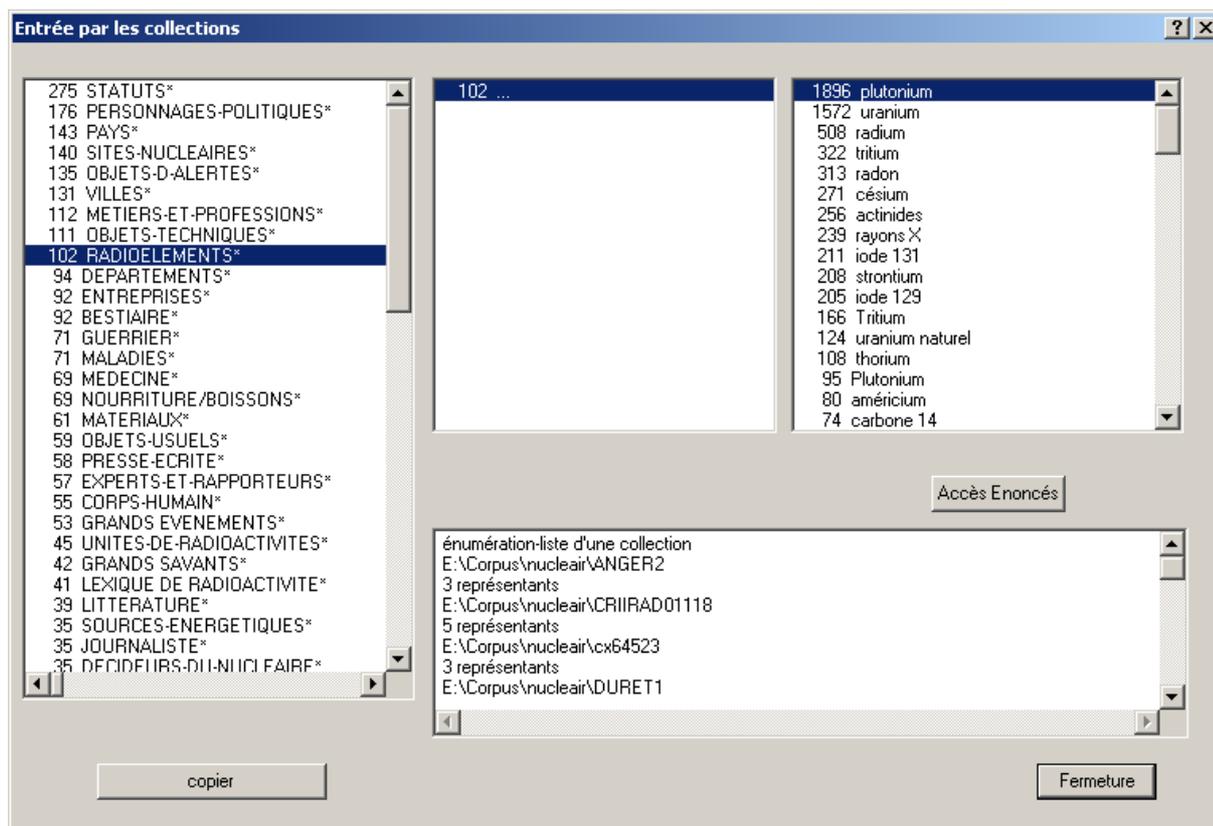
Enoncés

cat rep

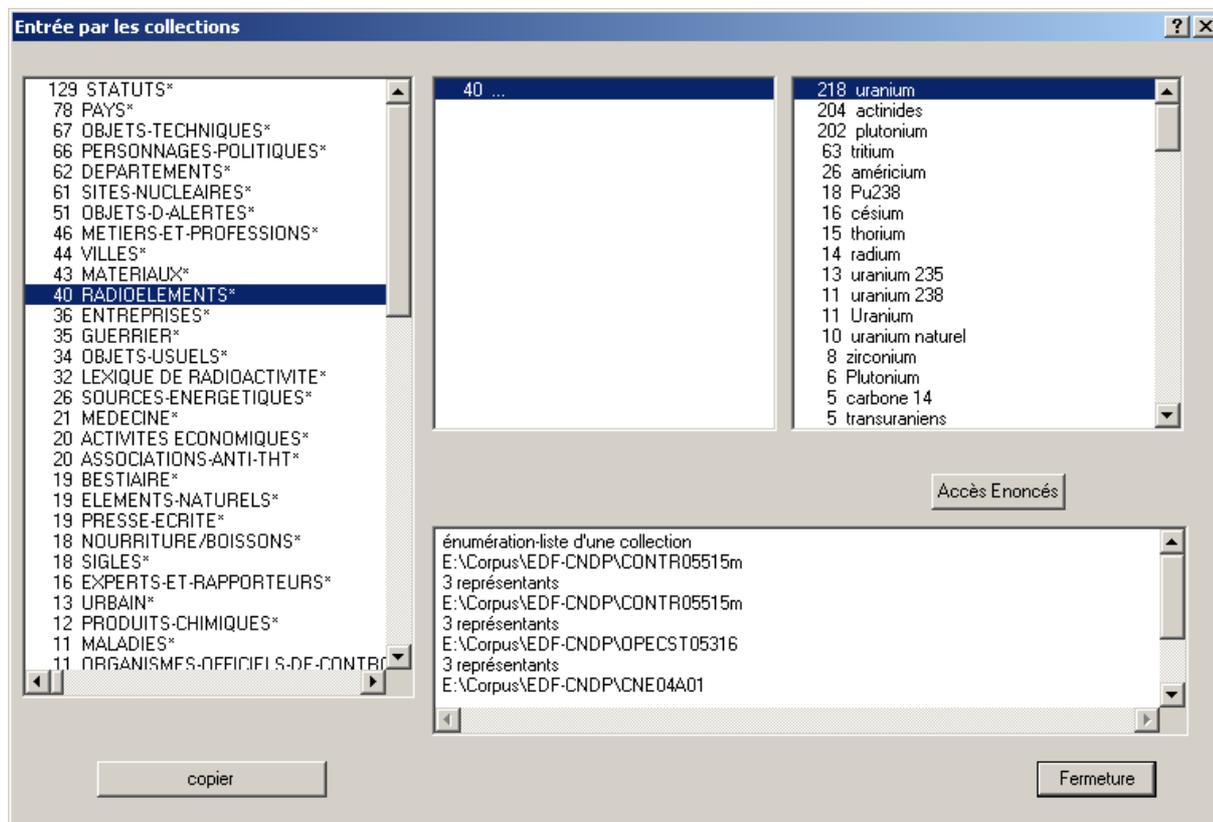
Fermer

Exemple : déploiement de la collection des radioéléments dans les différents corpus

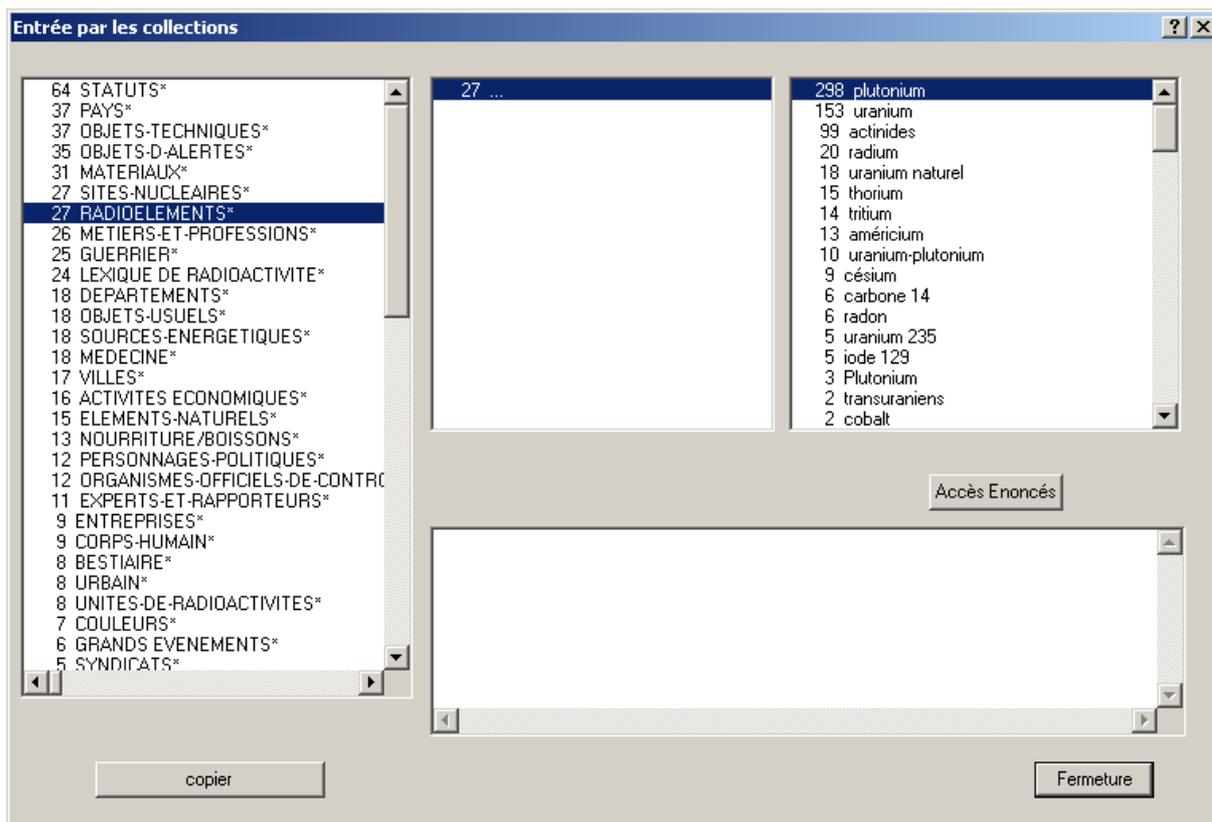
1. Le corpus générique



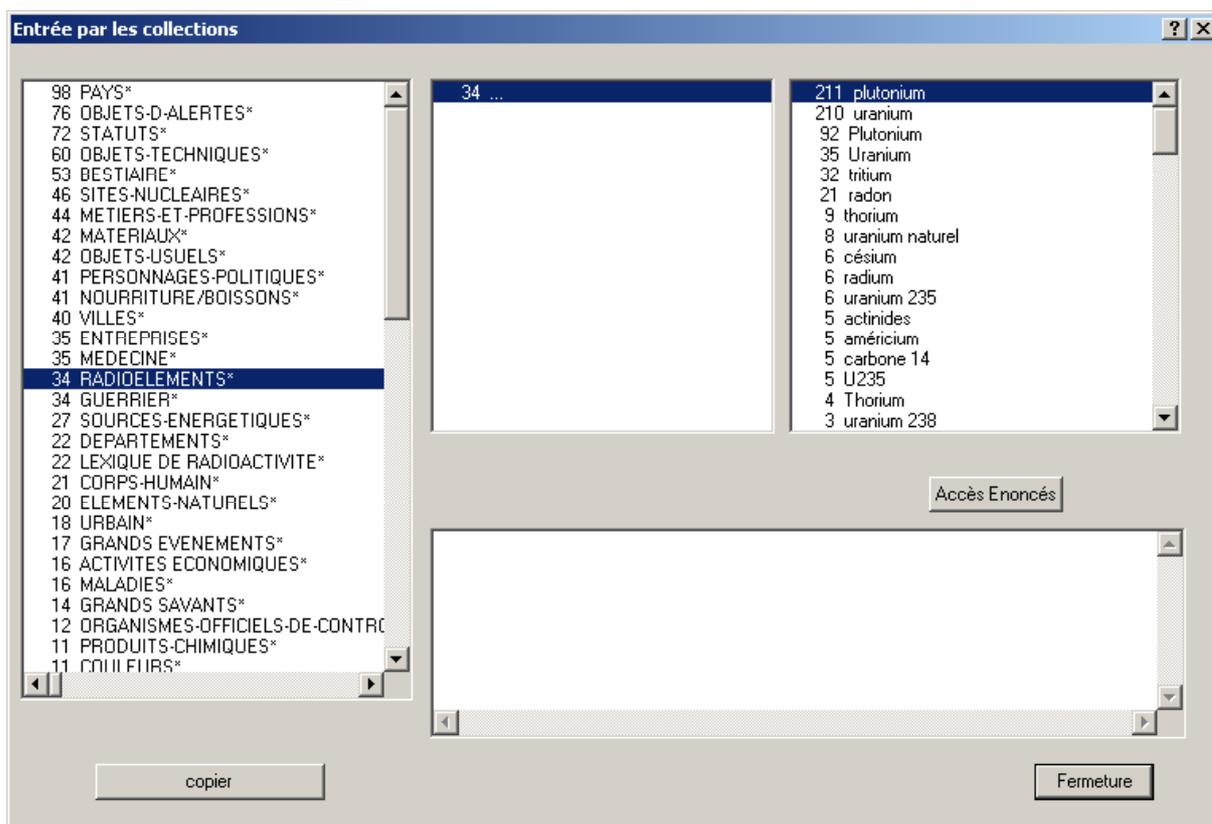
2. Le corpus centré sur les débats publics



3. Le corpus du débat sur les déchets radioactifs



4. Le forum de Libération



Contenus des principaux êtres fictifs utilisés pour cette étude

Les objets des débats publics sur le nucléaire civil

Comme nous l'avons mentionné, afin de prendre la mesure des effets des débats publics sur les dossiers le corpus externe est construit autour de ces débats publics, bien entendu, mais également autour des thématiques auxquelles ils s'appliquent et ce, le cas échéant, en dehors de toute mention des débats publics. Dans chaque texte du corpus externe, une expression au moins, issue de l'un au moins des quatre êtres-fictifs suivants, est présente.

DECHETS-RADIOACTIFS@

cendres	déchets de l'industrie nucléaire	poubelle nucléaire
cendres nucléaires	déchets de type B	poubelle radioactive
cendres radioactives	déchets générés par le retraitement	poubelles atomiques
colis de déchets	déchets hautement radioactifs	poubelles nucléaires
colis enrobés	déchets irradiants	poubelles radioactives
colis stockés	Déchets nucléaires	produits de fission
combustible irradié	déchets nucléaires	résidus à haute activité
combustible usé	déchets radifères	résidus atomiques
combustibles irradiés	déchets radioactifs	résidus de l'industrie atomique
combustibles usés	déchets radio-actifs	résidus de type A
décharge nucléaire	déchets très radioactifs	résidus de type C
déchet nucléaire	déchets ultimes de la filière nucléaire	résidus faiblement radioactifs
déchets à haute activité	déchets vitrifiés	résidus nucléaires
déchets à vie courte	dépôts d ordures atomiques	résidus radioactifs
déchets à vie longue	matériau nucléaire irradié	Résidus radioactifs
déchets de haute activité	poubelle atomique	résidus radio-actifs

EPR@

E.P.R.	Réacteur européen à eau sous pression
EPR	réacteur européen à eau sous pression
epr	réacteur européen de 3e génération
European Pressurised Reactor	réacteur franco-allemand à eau sous pression
European pressurised water reactor	réacteur nucléaire à eau pressurisée
European Pressurized Reactor	réacteur nucléaire de 3e génération
european pressurized reactor	réacteur nucléaire de 3e génération à eau pressurisée
European Pressurized water Reactor	réacteur nucléaire de 3e génération à eau sous pression
Réacteur à Eau Pressurisée	réacteur nucléaire de nouvelle génération de Flamanville
réacteur à eau pressurisée	réacteur nucléaire de nouvelle génération EPR
réacteur à eau sous pression de troisième génération	réacteur nucléaire de troisième génération
réacteur de 3e génération	réacteur nucléaire de troisième génération à eau sous pression
réacteur de 3ème génération	réacteur nucléaire troisième génération
réacteur de troisième génération	réacteur troisième génération
réacteur de troisième génération à eau pressurisée	Réacteurs à Eau Pressurisée
réacteur européen	réacteurs de 3ème génération
Réacteur européen à eau pressurisée	réacteurs de troisième génération
réacteur européen à eau pressurisée	réacteurs dits de 3e génération
	réacteurs nucléaires à eau sous pression

LIGNES-HAUTE-TENSION@

THT	ligne de 400 000 volts	lignes de 400 000 volts
LHT	ligne électrique à 400 000 volts	lignes de 400000 volts
lignes T.H.T.	ligne électrique à très haute tension	lignes de haute tension
lignes THT	ligne électrique de 400 000 volts	lignes de très haute tension
câbles à haute tension	Ligne haute tension	Lignes EDF à très haute tension
ligne 400 000 volts	ligne haute tension	lignes électriques à haute tension
ligne 400 000 Volts	ligne THT	lignes électriques à très haute tension
ligne 400000 volts	ligne THT 400 000 volts	lignes électriques THT
ligne à 400 000 volts	ligne très haute tension	lignes haute tension
ligne à 400000 volts	Ligne très haute tension	lignes THT de 400000 volts
ligne à haute tension	lignes à 400 000 volts	lignes très haute tension
ligne à haute tension de 400 000 volts	lignes à 400000 volts	projet 2 X 400 000 volts
ligne à haute tension de 400 kilovolts	lignes à haute tension	réseau à très haute tension
ligne à très haute tension	lignes à très haute et haute tension	réseau de très haute tension
ligne aérienne à haute tension	lignes à très haute tension	réseau haute tension
	lignes à très hautes tensions	

Il n'a pas été jugé pertinent de créer un être fictif spécifique à la ligne à très haute tension Cotentin-Maine, le tracé n'étant pas toujours précisé dans les énoncés qui en parlent. On travaille donc avec un ensemble d'expressions « généraliste », mais on a pu vérifier que dans le corpus externe c'est à quelques rares expressions près toujours de cette ligne qu'il est question, tout au moins à partir de 2004.

Il en va de même pour les expressions faisant mention non de très haute mais de haute tension.

ITER@

ITER

Iter

réacteur de fusion expérimental international

International Thermonuclear Experiment Reactor

International Thermonuclear Experimental Reactor

la machine à fusion contrôlée ITER

Notons que seuls deux textes du corpus externe rassemblent des représentants de ces quatre objets, émanant tous les deux de la Commission Nationale du Débat Public. Plus précisément, il s'agit d'un communiqué des décisions de la CNDP (celui du 6 juillet 2005) et de la contribution du président de la Commission Yves Mansillon à la revue « Contrôle » de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, dans le dossier du mois de mai 2005 consacré au projet EPR.

Quelques autres objets centraux du nucléaire civil

LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@

NUCLEAIRE	électro-nucléaire	nucléaire
le nucléaire	Nucléaires	le nucléaire civil
Énergie atomique	Nucléaire	l'atome
électronucléaire	énergie atomique	électronucléaires
nucléaire civil	nucléaires	industrie atomique

CENTRALE-NUCLEAIRE@

parc de centrales	certaines centrales	tranches de 900 méga-watts
nombre de centrales	les Centrales	centrales de 900 mégawatts
commandes de centrales	Nos centrales	Centrales Nucléaires
sites de centrales	CNPE	Centrale Nucléaire
génération de centrales	Centre Nucléaire de Production d'Electricité	centrale nucléaire
type de centrales	Nuclear Plant	la centrale
catégories de centrales	centrales électronucléaires	Centrale nucléaire
générations de centrales	centrales graphite-gaz	centre de production nucléaire
des centrales	types de centrales	CPN
ses centrales	centrales à eau légère	centrales nucléaires
ces centrales	centrale atomique	la Centrale
Les centrales	centrales atomiques	nuclear plant
nos centrales	centrales électro-nucléaires	les centrales
aux centrales	centrales de 1300 mégawatts	nuclear power plant
leurs centrales		centre nucléaire
DES CENTRALES		

RADIOACTIVITE@

matières radioactives	radio-isotopes	radioélément
radio-isotope	Radioactivité	radio-élément
Isotopes	radio-activité	radio-éléments
Isotope	rayonnements	Radio-activité
isotope	rayonnement	Radiation
isotopes	radioactivité	Radiations
rayonnements ionisants	radiations	éléments radioactifs
particules radio-actives	radiation	radioactivité artificielle
radioisotope	Rayonnement	ionizing radiation
radioisotopes	radioéléments	ionizing radiations

CHANGEMENTS-CLIMATIQUES@

GES	changements climatiques	changements du climat
gaz à effet de serre	Changements climatiques	changement du climat
modifications climatiques	répercussions climatiques	transformation du climat
évolution climatique	perturbations climatiques	réchauffement de la Terre
bouleversement du climat	effets climatiques	réchauffement de la planète
réchauffement du climat	CHANGEMENT CLIMATIQUE	évolution des climats
couche d'ozone	réchauffement climatique	effet de serre
changement climatique	détérioration du climat	

Quelques acteurs centraux

ANTI-NUCLEAIRES@

mouvement antinucléaire	Le mouvement antinucléaire	Les anti-nucléaires
lobby anti-nucléaire	Messieurs antinucléaires	Les antinucléaires
militants anti-nucléaires	certain anti-nucléaires	des anti-nucléaires
mouvements antinucléaires	certain antinucléaires	des antinucléaires
association anti-nucléaire	aux antinucléaires	les antinucléaires
réseau anti-nucléaire	ces antinucléaires	les anti-nucléaires
organisation anti-nucléaire	Les nucléophobes	entre antinucléaires
associations antinucléaires	un anti-nucléaire	les anti nucléaires
militants antinucléaires	aux anti-nucléaires	
associations anti-nucléaires	les anti-nucléaire	

PRO-NUCLEAIRES@

Lobby	internationale nucléaire	nucléaristes
dirigeants de l'industrie nucléaire	Internationale nucléaire	nucléariste
lobby nucléaire militaire	industriels de l'atome	nucléocratie
lobby nucléaire civil	Pronucléaires	nucléocrates
barons du nucléaire	adorateurs de l'atome	atomistes
réseaux de l'atome	promoteurs de l'énergie nucléaire	pronucléaires
nucléaristes entre eux	nucléocrate	pronucléaire
lobby pronucléaire	nucléophile	défenseurs de nucléaire
Lobby nucléaire	zéloteur inconditionnel de l'énergie nucléaire	comité de soutien à Superphénix
lobby nucléaire	prophète de l'atome	thuriféraires les plus en vue de l'énergie nucléaire
lobby du nucléaire	fanatique du nucléaire	partisans du nucléaire
lobby de l'atome	Homo nuclearus	nucléophilie
Lobby atomique	les tenants du nucléaire	nucléophile
lobby atomique		

ASSOCIATIONS@

générique

représentant associatif
associations
association
secteur associatif

mouvement associatif
représentants des associations
ASSOCIATION
ASSOCIATIONS

variétés

associations caritatives
associations de quartier
associations intermédiaires
régies de quartier

CITOYENS@

générique

citoyennes
citoyenne
citoyens
citoyen
peuple français
Peuple français

variations

compatriotes
le plus grand nombre
les civils
administrés
Le public
électeurs
électeur
grand public
le public
large public

au public
contribuable
contribuables
du public
concitoyen
concitoyens
commun des mortels
vulgum pecus
nos compatriotes
compatriote

EDF@

ÉDF
E . D . F
Électricité de France
EDF-GDF
Electricien national

Edf
EDF
Electricité de France
électricien national
E . D . F.

EdF
E . D . F .
eDF

Les débats publics et leurs instances

Parmi les acteurs se trouvent également la Commission Nationale du Débat Public et ses émanations, les commissions particulières créées pour chaque débat public. Nous en avons fait un personnage, qui s'exprime ou duquel on parle dans le corpus. Initialement, nous avons voulu traiter séparément la CNDP et les CPDP. Mais dans les textes leur désignation est parfois non spécifiée (« la commission du débat public »). Prenant acte de la relative non pertinence, dans les corpus externes tout au moins, de cette distinction, nous avons opté pour un traitement commun mais différenciable des instances organisatrices des débats publics. Nous avons donc créé un être-fictif commun mais qui comprend différentes sous-classes :

CNDP-CPDP@

CNDP

CNDP

endp

Commission nationale de débat public

commission nationale de débat public

Commission Nationale du débat public

Commission nationale sur le débat public

CPDP

CPDP

Commission Particulière

commission particulière

commission particulière de ce débat public

commission particulière de débat public

Commission Particulière de Débat Public

commission particulière du débat public

Projets

CPDP EPR

CPDP-THT

La commission particulière du débat public sur la gestion des déchets radioactifs

Ambigu

commission de débat public

commission du débat public

8.3. État des corpus au 20 novembre 2005 et éléments de comparaison

Auteurs du corpus générique sur le nucléaire

Auteur	textes	pages		
Le Monde	174	504	Bureau International du Travail.....	2 59
AFP	359	419	Barthe.....	2 57
Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques	16	348	Pignon	2 54
Libération	131	324	Anonyme XXème siècle.....	8 52
Rivasi et Crié.....	21	289	Duret.....	2 50
Réseau Sortir du nucléaire.....	100	238	République française.....	2 50
Commission Nationale d'Evaluation	3	223	Zerbib	3 49
Viel.....	22	212	Lefeuvre	2 49
CRII-RAD	25	182	Evénement du Jeudi	9 45
AFMT.....	11	182	Ledenvic.....	3 45
Schubert et Lapp.....	9	175	Bataille	8 44
Birraux.....	7	175	Zonabend.....	3 44
Greenpeace.....	94	173	L'Humanité.....	20 43
Science&Vie.....	15	155	L'Express.....	7 40
Charpak	6	155	Doniol-Shaw	2 40
Assemblée Nationale.....	4	153	Touraine	2 40
GSIEN	24	140	Amis de la Terre.....	3 39
Fontaine.....	1	120	Wynne	2 39
Le Figaro	45	119	Rousselet.....	3 38
Vrousos.....	1	117	Proust	2 37
ACRO.....	16	116	Grenier et Jolly.....	1 36
EDF@.....	11	115	Nouvel Observateur	7 35
Rouvillois	9	111	Wise	7 33
Comité Stop Nogent	18	104	Molisset.....	3 33
Le Monde diplomatique	13	100	Reuters	24 32
Besson	1	92	Hubert.....	1 32
Fagnani.....	3	84	Collignon.....	4 31
PMO	1	84	Strazzulla.....	1 31
Tanguy.....	7	83	Gauzit	1 30
Gendarme	7	77	Laurent.....	1 28
Anger.....	6	77	Faussat.....	4 27
Bessis.....	4	76	France Inter	3 27
IPSN	9	74	GEO	1 27
Lecerf et Parker	7	74	DE MONTGOLFIER D.....	1 26
Pharabod et Schapira.....	3	67	Schapira.....	1 26
Attali.....	4	65	La Croix	5 25
Ferrat	2	64	Courrier International.....	2 25
Chateauraynaud.....	1	64	Parti socialiste	4 24
ASN-DSIN@.....	37	63	Commission Turpin.....	2 24
Belbéoch.....	8	62	Le Parisien.....	9 23
			Voynet.....	6 23
			Pollak	1 23
			Dernières Nouvelles d'Alsace	16 22
			Les Echos.....	9 22
			Cour des Comptes.....	1 22
			Joliot-Curie	1 22
			Lhomme	1 22
			Finon	2 21
			La Gueule ouverte.....	1 21
			Sud-Ouest.....	10 20
			Combat.....	9 20
			Presse de la Manche.....	7 20
			IPSN-INVS.....	2 20
			Bonriot.....	1 20
			Thébaud-Mony.....	1 20
			Sciences et Avenir.....	1 19
			TchernoBlaye.....	8 18
			Foing	5 18
			CGT	2 18
			Jouve	1 18
			Associated Press.....	16 17
			L'Est Républicain.....	9 17
			La Tribune.....	8 17
			Areva.....	3 17
			Benoit.....	2 17
			Marignac	2 17
			CSIH	1 17
			Canard enchaîné.....	9 16
			Ouest France	8 16
			Colson	1 16
			Lacassagne.....	1 16
			Nelkin	1 16
			Les Verts.....	5 15
			Témoignage chrétien.....	4 15
			Boyer.....	3 15
			Lacoste.....	3 15
			de Marsily	1 15
			Field	1 15
			IRSN	5 14
			ANDRA	4 14
			Association Contre le Nucléaire et son Monde	2 14
			Témoignage Chrétien.....	2 14
			Lebreton.....	1 14
			Informations dieppoises.....	4 13
			Le Soir.....	4 13
			L'Information.....	4 13

POLITIS	4.....13	Rassemblement		Rencontres	
Politique Hebdo	1.....13	d'organisations anti-		Parlementaires sur	
LCR.....	4.....12	nucléaires	2.....6	l'Energie	1.....4
CNDP.....	3.....12	ALERT	1.....6	Scheer.....	1.....4
Gouvernement.....	3.....12	Arriti	1.....6	Stop EPR	1.....4
Académie de Médecine.....	1.....12	El Rubio.....	1.....6	Strauss-Kahn	1.....4
Henry	1.....12	EnerPress	1.....6	Süddeutsche Zeitung	1.....4
The Economist	1.....12	Gillet et al.	1.....6	Vrai Journal Papier	1.....4
Quotidien du médecin.....	4.....11	Guillemette	1.....6	WISE-Paris.....	1.....4
Mattiot.....	2.....11	Haignéré	1.....6	Collectif Girondin du	
Journal Officiel	1.....11	Mériel	1.....6	Réseau Sortie du	
Masse	1.....11	Pronost.....	1.....6	Nucléaire.....	2.....3
AEPN.....	3.....10	Site d'information sur		Collectif Meusien	2.....3
LCI.....	2.....10	l'énergie nucléaire	1.....6	Ouest-France	2.....3
Daniel.....	1.....10	Tribunal des conflits	1.....6	Sorin	2.....3
MNLE.....	1.....10	Tubiana	1.....6	ARKM.....	1.....3
Nénot et al.	1.....10	TF1	3.....5	Bachelot-Narquin	1.....3
Viva.....	1.....10	Canard Enchaîné.....	2.....5	Ball	1.....3
Cogema	7.....9	Collectif d'associations	2.....5	Correspondance	
Quotidien de Paris.....	4.....9	Gadonneix.....	2.....5	nucléaire.....	1.....3
Doss	2.....9	Quotidien du Peuple	2.....5	Dauphiné Libéré	1.....3
ONU.....	1.....9	Bure Zone Libre.....	1.....5	Dessus.....	1.....3
OPRI	5.....8	Collectif	1.....5	France 3	1.....3
Coordination nationale		Commission Européenne	1.....5	Gatignol	1.....3
des collectifs contre		Environnement et Santé.....	1.....5	Greenpeace, Amis de la	
l'enfouissement	4.....8	EPRINUC	1.....5	Terre, etc.	1.....3
Journal de la Haute-		Erwan.....	1.....5	Journal non identifié	1.....3
Marne	3.....8	Gazette de Lausanne	1.....5	La Croix Hebdo Haute-	
Paris-Normandie	3.....8	Gazette des communes	1.....5	Marne	1.....3
Est Républicain	2.....8	Hill	1.....5	La Dépêche du Midi	1.....3
Trittin	2.....8	Laugier.....	1.....5	La Presse	1.....3
Duclos	1.....8	Le Républicain Lorrain.....	1.....5	Labbé.....	1.....3
Revol.....	1.....8	Le Temps	1.....5	Lamoureux	1.....3
Sachs	1.....8	Nougayrede.....	1.....5	Le Bien Public	1.....3
Télérama	1.....8	Pieux-Gilède	1.....5	Le Télégramme.....	1.....3
Sud Ouest.....	3.....7	Que Choisir.....	1.....5	L'Interdit.....	1.....3
Journal du Dimanche	2.....7	Souleau	1.....5	Maillard	1.....3
Le Nouvel Observateur	2.....7	Vigne	1.....5	Mestrallet.....	1.....3
Réforme	2.....7	Attac	2.....4	Mnatsakanian.....	1.....3
ADSE.....	1.....7	CRILAN	2.....4	Mund	1.....3
ASN	1.....7	Mères en Colère.....	2.....4	Nucleonics.....	1.....3
Cardis	1.....7	SFEN	2.....4	Ortoli	1.....3
Castaing	1.....7	27 associations.....	1.....4	Révolution	1.....3
Crié	1.....7	AdHoc.....	1.....4	RIA-Novosti	1.....3
Der Spiegel	1.....7	Challenges	1.....4	Ristori	1.....3
Législateur	1.....7	Dessus, Lepage et Rivasi	1.....4	Rivasi.....	1.....3
Martin	1.....7	Experts de l'OMS.....	1.....4	Rouge	1.....3
Muller et Nury	1.....7	Faivet	1.....4	Roussely	1.....3
Quiénart	1.....7	Historia	1.....4	Skelton.....	1.....3
Spira et Collignon	1.....7	Hourcade.....	1.....4	Steinberger	1.....3
Avrillier.....	2.....6	L'Informateur.....	1.....4	SwissInfo.....	1.....3
Le Matin.....	2.....6	Mamère.....	1.....4	Tribune socialiste	1.....3
Le Point.....	2.....6	Mongnet.....	1.....4	Marianne.....	3.....2
Nice-Matin	2.....6			Decornoy	2.....2
				Afrik.com	1.....2

Alex W. du Prel	1	2	La Croix Hebdo de la			RFI	1	2
Amnesty International	1	2	Haute-Marne.....	1	2	RTL.....	1	2
Antolini	1	2	La Libre Belgique	1	2	Scientifiques biélorusses.....	1	2
Ben	1	2	L'Alsace.....	1	2	Stop Fessenheim	1	2
Bouchard	1	2	Laponche.....	1	2	Tageblatt	1	2
BZL	1	2	Lauvergeon.....	1	2	Télégramme de Brest	1	2
Chauvier	1	2	Le Déaut.....	1	2	Tribune de Genève.....	1	2
Chouchan.....	1	2	Lepage.....	1	2	UMP.....	1	2
Collectif d'organisations			Mandil	1	2	Van Parijs.....	1	2
écologistes.....	1	2	Maseeu-Arus	1	2	Vendryès	1	2
Comité de lutte			Mathieu	1	2	Vermeulen	1	2
antinucléaire.....	1	2	Merlin.....	1	2	Voix du Nord	1	2
Coordination nationale			Midi Libre	1	2	Wendland	1	2
des élus contre			Minc	1	2	Amis de la Terre,		
l'enfouissement	1	2	Mission Granite	1	2	Greenpeace, Réseau		
Dépêche du Midi	1	2	Nossent	1	2	Sortir du nucléaire	1	1
Destot	1	2	Nouvelle République du			de Fabiani.....	1	1
EUROPE 1	1	2	Centre-Ouest.....	1	2	EDF.....	1	1
Fédération Anarchiste.....	1	2	Nungesser	1	2	Edicom	1	1
Gonnot.....	1	2	Observatoire des armes			Novelli	1	1
Gouvernement Balladur.....	1	2	nucléaires françaises	1	2	Thuillier	1	1
Journal de Dieppe.....	1	2	ONG	1	2	Weber.....	1	1
Journal de			Origan.....	1	2			
l'Environnement.....	1	2	RBTF.....	1	2			
Kaluzny	1	2	Reeves	1	2			

Le corpus centré sur les débats publics

Supports de publication

Ouest-France.....	155	Commissariat à l'Energie	Elysee.....	1	
AFP.....	101	Atomique.....	3	Enviro2B.com.....	1
Réseau Sortir du nucléaire.....	40	Dernières Nouvelles d'Alsace.....	3	Environnement Magazine.....	1
Libération.....	38	EDF.....	3	epronmerci.free.fr.....	1
Greenpeace.....	29	La Dépêche du Midi.....	3	Europe Energie.....	1
Les Echos.....	27	La Gazette Nucléaire.....	3	France Nature Environnement....	1
Contrôle.....	26	Le Bien Public.....	3	IRSN.....	1
Le Figaro.....	26	Le Moniteur des Travaux		La Lettre de l'Expansion.....	1
Le Monde.....	24	Publics et du Bâtiment.....	3	La Lettre du Hérisson.....	1
La Presse de la Manche.....	20	Midi Libre.....	3	La Montagne.....	1
L'Humanité.....	14	Ministère de l'Industrie.....	3	La Nouvelle République.....	1
La Tribune.....	13	Sortir du nucléaire.....	3	La Vie Financière La Voix du Nord	1
Reuters.....	13	ACRO.....	2	L'Ardennais.....	1
(non codé).....	11	Journal Officiel.....	2	LCR.....	1
Le Berry Républicain.....	11	Le Dauphiné Libéré.....	2	Le Figaro Economie.....	1
L'Est Républicain.....	11	Le Journal de la Haute-Marne....	2	Le Figaro Entreprises et	
Le Nouvel Observateur.....	10	Le Journal du Dimanche.....	2	Emploi.....	1
CNDP.....	8	Le Parisien.....	2	Le Nouvel Economiste.....	1
Le Journal de Saône et Loire.....	8	Le Télégramme de Brest.....	2	Le Quotidien du Médecin.....	1
Le Républicain Lorrain.....	8	Nord Littoral.....	2	Les Verts.....	1
Les Cahiers de Global Chance....	8	Office Parlementaire		L'Etat de la Planète.....	1
La Croix.....	7	d'Evaluation des Choix		L'Indépendant.....	1
Agir Pour l'Environnement.....	6	Scientifiques.....	2	Livre blanc sur les énergies.....	1
La Manche Libre.....	6	Sauvons le Climat.....	2	Lyon Capitale.....	1
Le Progrès.....	6	Sud-Ouest.....	2	Ministère de la Recherche.....	1
Radio France Internationale.....	6	(Plusieurs sites internet		Ministère de la Recherche et	
Site Internet des Verts.....	6	d'associations).....	1	Ministère de l'Industrie.....	1
Associated Press.....	4	actu-environnement.com.....	1	Nord Eclair.....	1
Bure-Stop.....	4	AEPN.....	1	notre-planete.info.....	1
Le Canard Enchaîné.....	4	Attac.....	1	Politis.....	1
Le Journal du Centre.....	4	Aujourd'hui en France.....	1	Rapport de mission	
L'Express.....	4	Capital.....	1	parlementaire.....	1
NEWS Press.....	4	Charlie Hebdo.....	1	RTL.....	1
Alternative Santé.....	3	Commission Nationale		TF1.....	1
Areva.....	3	d'Evaluation.....	1	UMP.....	1
Assemblée Nationale.....	3	CRILAN.....	1	WWF.....	1
		Discours du Premier Ministre....	1		

Types de supports

	<i>Textes</i>	<i>Pages</i>		
Presse quotidienne régionale.....	259	306	News et Magazines.....	27.....63
Agence de presse.....	122	145	Périodique critique.....	21.....124
Presse quotidienne nationale.....	110	217	(non codé).....	9.....32
Site Internet.....	97	279	CNDP.....	6.....25
Presse économique.....	46	80	Rapport officiel.....	3.....326
Presse sectorielle.....	31	159	Rapport de mission parlementaire.....	3.....283
Communiqué de presse.....	29	70	Journal Officiel.....	2.....4
			Audiovisuel.....	2.....3

Types de documents

	<i>Textes</i>	<i>Pages</i>		
Article de presse.....	426	616	Presse électronique.....	3.....8
Communiqué.....	123	289	Pétition.....	2.....6
Dépêche d'agence.....	117	137	Audiovisuel.....	2.....3
Contribution à un dossier.....	36	244	Editorial.....	2.....9
Point de vue publié.....	17	42	Lettre non publique publiée par association.....	1.....3
Interview.....	13	29	Analyse technique.....	1.....14
Lettre ouverte.....	5	22	Document officiel.....	1.....3
Discours prononcé.....	4	38	Statuts d'association.....	1.....5
Rapport.....	4	484	Motion votée par un organe politique.....	1.....3
Analyse critique.....	3	30	Communication à un colloque.....	1.....6
Verbatim de réunion.....	3	8	Livre blanc.....	1.....120

<i>Statuts d'auteurs et nombre de textes</i>	<i>Auteurs et nombre de textes</i>			
Journalistes 427	Ouest-France	152	Le Journal du Dimanche	2
	Libération	34	Le Parisien	2
	Les Echos	24	Le Télégramme de Brest	2
	Le Figaro	23	Actu Environnement	1
	Le Monde	19	Aujourd'hui en France	1
	La Presse de la Manche	18	Charlie Hebdo	1
	L'Humanité	14	Enviro2B.com	1
	La Tribune	12	Environnement Magazine	1
	Le Berry Républicain	11	Europe Energie	1
	L'Est Républicain	11	La Lettre de l'Expansion	1
	Le Nouvel Observateur	8	La Montagne	1
	Le Républicain Lorrain	8	La Nouvelle République	1
	Le Journal de Saône et Loire	7	La Vie Financière	1
	La Croix	6	La Voix du Nord	1
	La Manche Libre	6	L'Ardennais	1
	Le Progrès	6	Le Figaro Economie	1
	RFI	6	Le Figaro Entreprises et Emploi	1
	Le Canard Enchaîné	4	Le Journal de la HauteMarne	1
	Le Journal du Centre	4	Le Nouvel Economiste	1
	Alternative Santé	3	Le Quotidien du Médecin	1
	Dernières Nouvelles d'Alsace	3	Lyon Capitale	1
	La Dépêche du Midi	3	MTPB	1
	Le Bien Public	3	Notre-planete.info	1
	L'Express	3	Politis	1
	Midi Libre	3	RTL	1
	Nord Littoral	3	Sud-Ouest	2
Le Dauphiné Libéré	2	TF1	1	
Agences de presse 118	AFP	100	Associated Press	4
	Reuters	13	NEWS Press	1
Militants antinucléaires 90	Réseau Sortir du nucléaire	39	Sené et Sené	2
	Greenpeace	26	Bonnemains	1
	Collectif d'associations	9	Collectif d'organisations écologistes	1
	CNCCEDR	4	CRILAN	1
	Anger	3	Sené	1
	Lhomme	3		
Experts indépendants 21	Dessus	3	Bonduelle	1
	GSIEN	3	Dessus, Lepage et Rivasi	1
	ACRO	2	IPPNW	1
	Dessus et Laponche	2	Rivasi	1
	Global Chance	2	Thierry Salomon	1
	Marignac	2	Zaleski et Meritet	1
	Balibar, Pomeau, Treiner	1		
Ministres et Ministères 15	Lacoste	2	Edmond	1
	Loos	2	Iglesias et Vincent	1
	Ministère de la Recherche	2	Ministères de la Recherche et de l'Industrie ..	1
	Ministère de l'Industrie	2	Sarkozy	1
	Devedjian	1	Vincent et Locufier	1
	Dupuy, Gupta, Perez	1		
Organes ou porte-parole politiques 14	Les Verts	8	Attac	1
	Wehring	2	LCR	1
	Allègre	1	UMP	1
CNDP / CPDP 13	CNDP	8	Mathieu	2
	Mansillon	2	Mercadal	1
Organisations écologistes 11	Greenpeace	4	Collectif d'associations	1
	Agir Pour l'Environnement	3	WWF	1
	France Nature Environnement	2		

<i>Statuts d'auteurs et nombre de textes</i>	<i>Auteurs et nombre de textes</i>
Parlementaires 10	Birraux et Bataille 3 Besson 1 Bataille 2 Birraux 1 Gatignol 2 Poignant 1
Acteurs publics du nucléaire 8	CEA 3 Chastagner 1 Carré 1 Jacq 1 Cénérimo, Rousseau, Jeffroy, Evrard 1 Jacq et Grevoz 1
Exploitants électriciens 7	EDF 4 Gadonneix 1 Dupraz, Leroy et Granger 1 Massart et Graillat 1
Instances et rapporteurs officiels 6	Assemblée Nationale 3 Gouvernement 1 Commission Nationale d'Evaluation 1 Tissot 1
Militants pronucléaires 6	EPR-BELLEVILLE@ 2 AEPN 1 Sauvons le Climat 2 Sorin 1
Organismes de contrôle officiel 6	Bodénez 2 Taniguchi et Louvat 1 Cour des comptes 1 Tiippana et Hyvärinen 1 IRSN 1
Industriels du nucléaire 6	Areva 3 Mestrallet 1 Estève 1 Seiler, Azarian, Chaumont, Dubail, Fischer . 1
(non codé) 2	MTPB 2
Elus régionaux 1	Le Grand 1
Présidence de la République 1	Elysée 1
Lecteurs 1	Jacques Bourdillon (lecteur Nouvel Obs) 1
Elus locaux 1	Conseil municipal du Creusot 1
Consultants 1	Pailliar et Zadjerman 1
Premier Ministre 1	Raffarin 1

Les 100 premières entités du corpus et leur nombre d'occurrences

LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@	3373	CHANGEMENTS-CLIMATIQUES@	378
EPR@	2990	entreposage	378
réacteur(s)	2358	programme	375
ETAT-CENTRAL@	1894	pays	357
DECHETS-RADIOACTIFS@	1668	euros	352
énergie	1449	eau	350
LA-FRANCE@	1418	Bure	340
EDF@	1291	gaz	334
DECHETS-EN-GENERAL@	1286	amendement	332
PARLEMENT@	1144	environnement	329
débat	1101	coût	325
projet	1084	conditions	311
électricité	929	industrie	296
stockage	770	installations	295
CNDP-CPDP@	766	RADIOACTIVITE@	291
construction	747	l'article	283
gestion	718	éléments	283
CENTRALE-NUCLEAIRE@	716	réunion	280
sûreté	691	prix	278
production	662	dossier	276
débat public	650	réunions	275
LA-PLANETE@	634	LES-COMMUNES@	272
Flamanville	624	travaux	272
étude(s)	602	questions	268
ASSOCIATIONS@	597	Manche	267
site	594	transmutation	266
EUROPE@	575	colis	265
risque(s)	529	activité	263
Commission	511	combustible	262
COGEMA-AREVA@	510	information	262
décision	510	PLUTONIUM@	259
CITOYENS@	494	solution	259
choix	489	base	250
ECOLOS@	488	temps	249
ENTREPRISES@	480	projet de loi	247
recherches	476	sujet	246
loi	463	CHERCHEURS@	242
LIGNES-HAUTE-TENSION@	459	installation	242
CEA@	453	document	241
rapport	452	JAPON@	240
énergies renouvelables	442	ETATS-UNIS@	240
ANDRA@	438	conception	236
recherche	428	résultats	235
TRANSPORTS@	421	consommation	235
développement	421	filière	232
parc	412	LOI-BATAILLE@	231
RESEAU-SORTIR-DU-NUCLEAIRE@	410	article	231
question	410	sécurité	231
ITER@	391	URANIUM@	230
GREENPEACE@	378	techniques	229

Le corpus interne du débat public EPR

Le corpus comprend 71 textes au 20 novembre 2005 : le dossier du maître d'ouvrage, le premier cahier collectif d'acteurs paru à l'été 2005 et les cahiers d'acteurs individuels parus peu avant l'ouverture du débat public.

Les contributions au premier cahier collectif d'acteurs étant présentées selon différentes problématiques, chaque contributeur a été l'auteur de plusieurs documents dans notre corpus interne comme dans ce cahier collectif dont voici le sommaire :

Acteurs	Numéros de pages	Présentation	Synthèses	Problématiques				
				Énergie	Coût / Indus / Age /	Risques	Coûts	Électricité
Collectif d'associations pour la protection de l'environnement	6	14	-	62	78	106	128	
Areva	6	17	38	65	81	108	130	
Administrations	7	18	40	66	83	110	131	
Global Chance	7	20	42	-	85	112	134	
Association des écologistes pour le nucléaire (AEPN)	8	22	45	67	88	114	137	
Réseau « Sortir du nucléaire »	8	24	47	69	90	117	139	
Sauvons le Climat	9	25	48	Ct. SFEN	Ct. SFEN	118	140	
Groupement des scientifiques pour l'information sur le nucléaire (GSIEN)	9	27	-	-	92	-	-	
Association pour la promotion du site de Flamanville (Proflam)	10	29	51	70	97	120	142	
Société française d'énergie nucléaire (SFEN)	10	31	52	72	98	121	143	
Collectif régional « L'EPR non merci, ni ailleurs, ni ici »	11	33	54	74	100	123	145	
NégaWatt	11	35	56	-	102	125	147	

Les auteurs du corpus, leur nombre de contributions et leur nombre de pages

Acteur du débat public EPR : 68					
PROFLAM.....	7.....	13	négaWatt.....	5.....	13
AEPN.....	6.....	17	Sauvons le Climat.....	4.....	12
Areva.....	6.....	12	SFEN.....	4.....	10
DGEMP - DGSNR - MEDD.....	6.....	15	GSIEN.....	2.....	12
EPR NON MERCI.....	6.....	14	SFEN et Sauvons le Climat.....	2.....	6
Réseau Sortir du nucléaire.....	6.....	9	ACRO.....	1.....	5
Collectif d'associations pour la protection de l'environnement.....	5.....	17	CESR-BN.....	1.....	6
Global Chance.....	5.....	17	CFDT.....	1.....	8
			CGT.....	1.....	5
Organisateur du débat public : 2					
CPDP-EPR.....	2.....	4			
Maître d'ouvrage du projet EPR : 1					
EDF.....	1.....	130			

Liste des textes du corpus interne EPR

AUTEUR	DATE	TITRE	SUPPORT
AEPN	30/06/2005	EPR : Coûts directs et indirects	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
AEPN	30/06/2005	EPR : Outil de production électrique	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
AEPN	30/06/2005	EPR et politique énergétique	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
AEPN	30/06/2005	EPR : projet industriel	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
AEPN	30/06/2005	Présentation et synthèse : Association des écologistes pour le nucléaire (AEPN)	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
AEPN	30/06/2005	EPR : Maîtrise des risques	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Areva	30/06/2005	L'EPR, outil de réduction des coûts	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Areva	30/06/2005	L'EPR, outil de production électrique	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Areva	30/06/2005	L'EPR, élément central de la politique énergétique française	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Areva	30/06/2005	L'EPR, outil de politique industrielle	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Areva	30/06/2005	Présentation et synthèse : AREVA	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Areva	30/06/2005	L'EPR, une avancée importante pour la maîtrise des risques	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Collectif d'associations pour la protection de l'environnement	30/06/2005	Aspects économiques	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Collectif d'associations pour la protection de l'environnement	30/06/2005	EPR et production électrique	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Collectif d'associations pour la protection de l'environnement	30/06/2005	EPR et politique industrielle	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Collectif d'associations pour la protection de l'environnement	30/06/2005	Présentation et synthèse : Agir pour l'environnement - Les Amis de la Terre - France Nature Environnement - Greenpeace - Réseau Action Climat-France - WWF-France	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Collectif d'associations pour la protection de l'environnement	30/06/2005	EPR et maîtrise des risques	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
CPDP-EPR	30/06/2005	Débat public EPR - Premier cahier collectif d'acteurs : Avant-propos	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
CPDP-EPR	30/06/2005	Débat public EPR - Premier cahier collectif d'acteurs : présentation et découpage thématique	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
DGEMP - DGSNR - MEDD	30/06/2005	L'équilibre électrique offre/demande : évolution de la consommation et du parc	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
DGEMP - DGSNR - MEDD	30/06/2005	Le nucléaire en France : l'outil majeur de la production d'électricité	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
DGEMP - DGSNR - MEDD	30/06/2005	L'EPR est un outil de politique industrielle dans le domaine du nucléaire	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
DGEMP - DGSNR - MEDD	30/06/2005	Présentation et synthèse : Administrations (DGEMP - DGSNR - MEDD)	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
DGEMP - DGSNR - MEDD	30/06/2005	L'EPR : un réacteur évolutionnaire, présentant un niveau de sûreté renforcé	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1

DGEMP - DGSNR - MEDD	30/06/2005	L'EPR est le moyen de production le plus compétitif en base	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
EPR NON MERCI	30/06/2005	Démythifier l'industrie nucléaire pour démystifier les populations	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
EPR NON MERCI	30/06/2005	Combien coûtera cet EPR inutile et dangereux ? Qui va payer ?	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
EPR NON MERCI	30/06/2005	L'EPR ne répond pas à l'équilibre de l'offre et de la demande	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
EPR NON MERCI	30/06/2005	L'EPR : un projet industriel dépassé !	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
EPR NON MERCI	30/06/2005	Présentation et synthèse : Collectif régional "L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici"	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
EPR NON MERCI	30/06/2005	Avec l'EPR, les risques ne sont pas maîtrisés	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Global Chance	30/06/2005	La compétitivité économique de l'EPR	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Global Chance	30/06/2005	Quelle urgence pour l'EPR ?	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Global Chance	30/06/2005	L'EPR, un élément de politique énergétique ?	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Global Chance	30/06/2005	Présentation et synthèse : Global Chance	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Global Chance	30/06/2005	EPR et matières nucléaires dangereuses	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
GSIEN	30/06/2005	Présentation et synthèse : Groupe de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN)	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
GSIEN	30/06/2005	La sûreté de l'EPR	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
négaWatt	30/06/2005	Bilans économiques et sociaux	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
négaWatt	30/06/2005	Equilibre offre-demande	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
négaWatt	30/06/2005	Politique énergétique : le scénario négawatt 2000-2050	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
négaWatt	30/06/2005	Présentation et synthèse : négaWatt	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
négaWatt	30/06/2005	La maîtrise des risques : scénario négaWatt contre EPR	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
PROFLAM	30/06/2005	Contribution au niveau des coûts	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
PROFLAM	30/06/2005	Contribution au niveau production électrique	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
PROFLAM	30/06/2005	Contribution au niveau politique énergétique	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
PROFLAM	30/06/2005	Contribution au niveau politique industrielle	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
PROFLAM	30/06/2005	Présentation et synthèse : Association pour la promotion du site de Flamanville (PROFLAM)	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
PROFLAM	30/06/2005	Contribution au niveau " maîtrise des risques "	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Réseau Sortir du nucléaire	30/06/2005	L'EPR : un flop financier	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Réseau Sortir du nucléaire	30/06/2005	Electricité nucléaire : une course perdue d'avance	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Réseau Sortir du nucléaire	30/06/2005	L'EPR n'est pas un élément de politique énergétique, mais le dernier avatar d'une idéologie nucléaire archaïque	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Réseau Sortir du nucléaire	30/06/2005	L'EPR n'est pas un projet de politique industrielle	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Réseau Sortir du nucléaire	30/06/2005	Présentation et synthèse : Réseau "Sortir du nucléaire"	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1

Réseau Sortir du nucléaire	30/06/2005	L'EPR : dépassé et dangereux	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Sauvons le Climat	30/06/2005	Le coût de l'EPR	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Sauvons le Climat	30/06/2005	L'EPR outil de production électrique	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Sauvons le Climat	30/06/2005	L'EPR élément de la politique énergétique	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
Sauvons le Climat	30/06/2005	Présentation et synthèse : Sauvons le Climat	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
SFEN	30/06/2005	Problématique "Coûts" - contribution SFEN, sans titre	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
SFEN	30/06/2005	Production électrique	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
SFEN	30/06/2005	Politique énergétique	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
SFEN	30/06/2005	Présentation et synthèse : Société française d'énergie nucléaire (SFEN)	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
SFEN et Sauvons le Climat	30/06/2005	Problématique "Outil industriel" : contribution commune SFEN et Sauvons le Climat (sans titre)	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
SFEN et Sauvons le Climat	30/06/2005	Problématique "Risques" : contribution commune SFEN et Sauvons le Climat (sans titre)	CPDP EPR : Cahier collectif d'acteurs n°1
EDF	01/07/2005	Projet Flamanville 3 : Construction d'une centrale électronucléaire "tête de série EPR" sur le site de Flamanville - Le dossier débat public 2005/2006	CPDP EPR : Dossier du maître d'ouvrage
ACRO	15/10/2005	L'EPR n'est pas justifié	CPDP EPR : cahier d'acteur individuel
CESR-BN	15/10/2005	Flamanville : l'EPR en questions	CPDP EPR : cahier d'acteur individuel
CFDT	15/10/2005	[EPR et politique énergétique française]	CPDP EPR : cahier d'acteur individuel
CGT	15/10/2005	[L'EPR : enjeu économique et social]	CPDP EPR : cahier d'acteur individuel
PROFLAM	15/10/2005	[L'EPR, facteur de développement régional]	CPDP EPR : cahier d'acteur individuel

Le corpus interne du débat public sur les déchets radioactifs

Comme nous l'avons déjà mentionné, ce corpus-ci ne contient pas encore de documents préparatoires au débat comme pour le corpus interne EPR, mais onze comptes-rendus exhaustif de réunions publiques tenues dans le cadre du débat sur la gestion déchets radioactifs :

12/09/2005	Débat public sur la gestion des déchets radioactifs : Audition du public du 12 septembre 2005 à Bar-le-Duc
13/09/2005	Débat public sur la gestion des déchets radioactifs : Réunion publique du 13 septembre 2005 à Saint-Dizier
15/09/2005	Débat public sur la gestion des déchets radioactifs : Réunion publique du 15 septembre 2005 à Pont-du-Gard
19/09/2005	Débat public sur la gestion des déchets radioactifs : Audition du public du 19 septembre 2005 à Cherbourg
01/10/2005	Débat public sur la gestion des déchets radioactifs : Réunion publique du 1er octobre 2005 à la Cité des Sciences et de l'Industrie - 1ère table ronde : Déchets nucléaires et matières radioactives
01/10/2005	Débat public sur la gestion des déchets radioactifs : Réunion publique du 1er octobre 2005 à la Cité des Sciences et de l'Industrie - 2ème table ronde : Les risques des déchets et matières nucléaires
01/10/2005	Débat public sur la gestion des déchets radioactifs : Réunion publique du 1er octobre 2005 à la Cité des Sciences et de l'Industrie - 3ème table ronde : Le problème de la gestion à long terme des déchets à MA/HAVL - Le processus défini par la loi de 1991
08/10/2005	Débat public sur la gestion des déchets radioactifs : Réunion publique du 8 octobre 2005 à la Cité des Sciences et de l'Industrie - 1ère table ronde : La composition des combustibles usés
08/10/2005	Débat public sur la gestion des déchets radioactifs : Réunion publique du 8 octobre 2005 à la Cité des Sciences et de l'Industrie - 2ème table ronde : Séparation-Transmutation
08/10/2005	Débat public sur la gestion des déchets radioactifs : Réunion publique du 8 octobre 2005 à la Cité des Sciences et de l'Industrie - 3ème table ronde : Scénarii pour un inventaire des matières et des déchets nucléaires à LT
09/11/2005	Débat public sur la gestion des déchets radioactifs : Réunion publique du 9 novembre 2005 à Joinville : Accompagnement économique local des expérimentations

Voici la liste des personnes qui ont pris la parole dans ces réunions, ordonnée par le nombre d'interventions qui leur sont attribuées :

Georges Mercadal	425	Romain Cailleton	4	M. Presta	1
Catherine Vourc'h	143	Pierre-Yves Guignard	4	Claude Barbier	1
Jean-Claude Darras	82	André Mourot	4	M. Ecosse	1
Salle	79	Virginie Siret	3	Robert Fernbach	1
Patrick Landais	55	Louis-Jacques Urvoas	3	M. Coudry	1
Transcripteur	54	Hervé Niefenecker	3	Daniel Jacomme	1
Philippe Pradel	51	Emilia Amaral	3	M. Poisson	1
Florence Fouquet	51	Pierre Paris	3	Joël Lancelot	1
Sylvain Granger	38	M. Blanchon	3	Melle Laurenty	1
Benjamin Dessus	32	Emmanuel Grenier	3	Mme Ceccaldi	1
« Un intervenant »	27	Raymond Barroux	3	Marie-Anne Sabatier	1
Arnaud Grévoz	25	Francis Sorin	3	Catherine Rabbe	1
Jean Lefèvre	24	Jean-Gabriel Maheo	3	Jean-Pierre Morichaud	1
Ghislain de Marsily	23	M. Godinot	2	Janie Arneguy	1
Yves Marignac	19	Jean-Marcel Lambinon	2	Michel Bouchon	1
Monique Sené	17	André Gérard	2	Louis Chinieu	1
Philippe Knoche	17	M. Allemeersch	2	Francis Fabre	1
Philippe Bodénez	17	Philippe Thil	2	Jean Arjona	1
Jean-Paul Schapira	15	Mme Lizambert	2	Jacques Izar	1
Bernard Laponche	15	Anne Flury-Hérard	2	Patrick Chapus	1
Jean-Luc Bouzon	15	M. Portier	2	Marc Faivet	1
Jérôme Joly	14	Jean Levèvre	2	Arnaud Prévost	1
Michèle Rivasi	14	Bruno Comby	2	M. Moulinier	1
François-Michel Gonnot	14	M. Philibert	2	Michel Dutzer	1
Jean-Marc Fleury	13	M. Amoravin	2	Mme Grévos	1
Arjun Makhijani	12	Michel Sesung	2	Marie Kirchner	1
Bruno Sido	12	Frédéric Marie	2	Jean-Paul Martin	1
Jean-Guy Devezeaux	11	Martine Cruaud	2	M. Alexandrini	1
Danielle Charlemagne	11	Serge Richard	2	Claude Jeandron	1
Michel Senez	10	M. Lhermet	2	Fanny Bazile	1
Sylvain David	10	Michel Jorda	2	Dominique Goutte	1
Maryse Arditi	10	Jean-Claude Bérard	2	Jean-Claude Autret	1
Bernard Bigot	9	Roger Siboul	2	Bruno Dupont	1
Frédéric Marillier	8	Jean Vidal	2	Alain Schmitt	1
Claude Valleix	7	M. Collignon	2	Jean Lemièrre	1
Yves Le Bars	7	Bernard Dutrillaux	2	M. Bellauque	1
Jean-Luc Lachaume	7	Agnès James	2	Pascal Fauchon	1
Claude Collin	7	Bernard Palengat	2	Bernard Cazeneuve	1
Stéphane Martin	6	Sophie Galey-Leruste	2	François Jacq	1
Jacky Bousset	6	Philippe Casanova	2	M. MacFarlan	1
Jean-Charles Bellot	6	Jean-Louis Furon	2	M. Bertrand	1
Loïck Martin-Deidier	6	M. Jouanneau	2	M. Legrand	1
Philippe Hubert	6	Mme Leblanc	2	M. Gervaise	1
Cyrille Vincent	6	M. Lombard	2	M. Gérard	1
M. Legay	6	M. Godenet	2	Mme Ronga	1
Francis Legrand	5	Jean-Paul Minon	2	M. Porte	1
Mme Labourot	5	M. Martin	2	Jean-Luc Diotisalvi	1
Professeur Estève	5	Noël Lebel	1	M. Bonnefoy	1
Pierre Barbey	5	Luc-Marie Chatel	1	André Jannot	1
M. Godineau	5	Jean Masson	1	M. Guyot	1
Francis Chastagner	5	Mme Lefèvre	1	M. Naegel	1
Marie-Claude Dupuis	5	M. Joseph	1	Mme Poirier	1
Roland Corrier	5	Mme Fisher	1	M. Pansin	1
Jean-Marie Brom	4	M. Bardot	1	M. Mousset	1
Monique Perrisol	4	M. Marchal	1	Marcel Sylvestre	1
Jean-Claude Artus	4	Pierre Blandin	1	Christiane Deschamps	1
François Rollinger	4				

Le corpus-témoin : le forum de Libération

Les auteurs de ce corpus sont des internautes aux pseudonymes parfois explicites. Certains ont été au centre des discussions, comme le montrent les deux listes suivantes :

1/ la liste des 304 auteurs, ordonnée par le nombre de leurs contributions ;

2/ la liste des destinataires des messages car, bien qu'on soit dans un forum, de nombreux « libénautes » précisent dans le sujet de leur message le nom de la personne à laquelle ils répondent.

Participants au forum

zeolien.....	343	Gotch.....	7	nakata.....	3	lovergna.....	1
Makoukoue.....	182	gbenard.....	6	raybout.....	3	Vincenzo.....	1
atomix.....	118	touloulou.....	6	gédéon nuke.....	3	Lobbyphobe.....	1
FB.....	111	yvegal.....	6	penser différemment.....	3	manueurope.....	1
davle fou.....	104	bussac.....	6	sessluis.....	3	JaiChaud.....	1
je.....	99	Dieu_le_Pere.....	6	jluk.....	3	Eneralt.....	1
legrosmatou.....	92	gut1bert.....	6	nucléophobic.....	3	André 13.....	1
jfs.....	86	Le nucléaire tue la		worldtour.....	3	Robatur.....	1
pir.....	68	planète.....	6	wéwé.....	2	nicolas.t.....	1
louis.....	59	stgrelotin.....	5	Carbonik.....	2	mphil.....	1
heuégalmcédeux.....	47	Beaushilom.....	5	sylrom.....	2	Kervan1.....	1
neutrino.....	45	Ladive.....	5	KERVEAN.....	2	Le.....	1
LeifayoSapetoku.....	43	Gwilherm.....	5	Nirgal.....	2	W.bush.....	1
ChrisMartin.....	42	Le voyant.....	5	carlinman.....	2	Baseler.....	1
sans.....	37	guitou.....	5	c_est_pas_lui_c_est_		goyo.....	1
nezophyte.....	37	Chevalier Jedi.....	5	moi.....	2	Mathiasse.....	1
le_kastor_magik.....	35	lou.lou.....	5	Belzebuth666.....	2	Filmayaa.....	1
PADIRAN.....	33	did29.....	5	Bodhie.....	2	pyc3003.....	1
agrajag.....	31	Périclès.....	5	AIGOUAL.....	2	Cedupeujoju.....	1
OMe.....	26	karva.....	5	wiltans.....	2	lachaume.....	1
sylvain du 13.....	22	ediris.....	5	Carbonikos.....	2	y a de la joie.....	1
HG.....	22	Missmilite.....	5	spacegonzo.....	2	lerouge1.....	1
benjamin974.....	21	nano.....	5	Gromiko.....	2	churchmachine.....	1
KTL.....	20	nak1neurone.....	4	aaaa_sumeur_de.....	2	Nathan10.....	1
Portezza.....	19	bfrederic.....	4	Logan.....	2	blurk.....	1
pourquoitesla?.....	16	aristeia.....	4	ELENDIL.....	2	TatariaForza.....	1
AMB.....	16	sky.....	4	lbrennet.....	2	Michalou.....	1
memere.....	16	cbernet.....	4	gudybas.....	2	Arthirne.....	1
Yenakin.....	16	chestnut.....	4	duschnocko.....	2	darj.....	1
Petrvs.....	16	Pouf.....	4	Filmaya.....	2	Politologue.....	1
zion008.....	16	loik.....	4	Saint.....	2	julier.....	1
walme.....	15	Kudbuloken.....	4	totoboubou.....	2	MYTHOS.....	1
nicolas78.....	15	DoNotFeedTheBaboon.....	4	Green House Effect.....	2	WasteAdmiral.....	1
Leinad3.....	15	aradrin.....	4	keiyan.....	2	magrenouille.....	1
Timoon.....	13	pierrejean.....	4	tryphonqc.....	2	disdonc.....	1
igloo.....	13	prout.....	3	Loic es Bordeaux.....	2	jim7.....	1
cyrano9000.....	12	duchamp.....	3	cesar84.....	2	martin01.....	1
TToon.....	11	oomboo.....	3	TorqueMulk.....	2	Petruk.....	1
meph.....	10	boust.....	3	nemesys.....	2	FbS2.....	1
Noufnouf.....	10	jean.....	3	ProfiteroleAuChocolat.....	2	cooli.....	1
PADIRAC.....	8	philevuor.....	3	clomani.....	2	sl.aswad.....	1
feebo.....	8	zdom.....	3	triban.....	2	fruitdemer.....	1
Renée Laroue.....	7	Lolo de la luna.....	3	muad.....	2	Nestor235.....	1
saoulie.....	7	Argyre.....	3	LosBanjos.....	2	jabberwock.....	1
JadotA.....	7	Jeddo.....	3	Cépasok.....	1	lion169.....	1
diletant.....	7	ram7.....	3	jonathan chabert.....	1	Franc.....	1
Reggio.....	7	berda.....	3	Orphée Delarue.....	1	tourist.....	1

MegaJoule.....1	LePetitPrince.....1	ouest.....1	Darthworld.....1
Zebo12.....1	Sarnapov.....1	Ancianw.....1	Gobmouch.....1
Stream.....1	superhétérodyne.....1	Rastacouère.....1	uncertain.....1
micmouc.....1	ababush.....1	kwizat.....1	cdv.....1
BlueSkies.....1	carbone.....1	Lamama007.....1	Tyler_Durden.....1
e.axxelman.....1	massouddevaitmourir.....1	Kastagnol.....1	Salvira.....1
WasteCaptain.....1	Carbonikoss.....1	Coriolan.....1	guiperi.....1
Grosam.....1	ermite.....1	mistinguett.....1	MathiasS.....1
charlesalex.....1	Phil38.....1	Layouka.....1	jamy94.....1
jibiji.....1	Electroman.....1	jeannine.....1	momoo.....1
pedro14.....1	truc78654654646354.....1	Reunet.....1	karamchand.....1
nicolas76.....1	madcow II.....1	Nanosec.....1	aloys.....1
abbe/busoni.....1	Bech.....1	Benergie.....1	clovisT.....1
haddok.....1	guits.....1	HWdoom.....1	LeCalc.....1
LOUPLI.....1	Pas Dupe.....1	footix.....1	Lecroy.....1
thd.....1	bouddha_66.....1	Delphinette.....1	Aqua.....1
Esbaudi.....1	Kervan.....1	Pasfouletype.....1	KingOfCarbon.....1
faro63.....1	DjamelBlack.....1	Tapioca.....1	Trocéto.....1
Orson.....1	thib0.....1	Sammy30.....1	infonucleaire.net.....1
lebof.....1	DURCHON.....1	forest.....1	le chinois 49.....1
templier.....1	RessourceRare.....1	damobou.....1	chen71.....1
gwen75.....1	emmab.....1	Tarl Xingi.....1	El lirón.....1
EPRofTheFuture.....1	kalcina.....1	Pandorre.....1	Synikou.....1
ito.....1	CitoyenPlanétaire.....1	cassandre57.....1	bakchich.....1
Nardac.....1	Iskandari.....1	titounos.....1	naut.....1
Etienne Platon.....1	Catalepsis.....1	Sanlitun.....1	GrandeQuiétude.....1
trallala.....1	kubiiii.....1	remii.....1	olivier84.....1
Nonchaman.....1	Jafèt.....1	Nabilpro.....1	AaronS.....1
dh.....1	laureve.....1	Zirconium.....1	
Robinet.....1	witchqueen.....1	brelos.....1	

Destinataires des messages du forum (quand spécifiés)

Zeolien.....271	Nicolas78.....6	Nakata.....2	Dieu.....1
Atomix.....61	Leinad3.....6	Sylvain du 13.....2	Iskandari.....1
FB-MTL.....59	Chris.....6	Le nucléaire tue la planète.....2	LeifayoSapetoku et Zeolien.....1
Makoukoue.....42	OMe.....5	Thd.....2	Philevuor.....1
Jesuispour.....38	Benjamin.....5	DoNotFeedTheBaboon..2	Triban.....1
Legrosmatou.....35	Tous.....5	Makou, Legrosmat, Dave.....2	C Martin.....1
Louis.....25	Cyrano9000.....5	Sylvain.....2	Renée Laroue.....1
Pir.....22	Prout.....4	Profïterole.....2	Stgrelotin.....1
LeifayoSapetoku.....20	Beaushilom.....4	Chevalier Jedi.....2	Guiperi.....1
jfs.....20	Sylvain13.....4	Orson-Ender.....2	BlueSkies.....1
Le_kastor_magik.....16	Yvegal.....4	Totoboubou.....2	Meph.....1
Heuégalmcédeux.....14	Pourquoitesla?.....4	Diletant.....2	Padirac.....1
ChrisMartin.....13	Phil.....4	Loik.....2	Belzebuth et FB-MTL...1
Nezophyte.....12	Timoon.....4	Nicolas.....2	Djamel.....1
Sans.....11	HG-DJ.....4	Damobou.....2	FB-MTL et Atomix.....1
Neutrino.....11	Ladive.....4	LeCalc.....2	Zeolien et NoufNouf...1
Davlefou.....11	Bussac.....3	Missmilite.....2	Orson.....1
Agrajag.....10	Duchamp.....3	AMB et Kastor.....1	e160c.....1
Mémère.....9	DjamelBlack.....3	Nonchaman.....1	Pierre-Jean.....1
Petrvs.....9	Pouf.....3	Saoulie.....1	Melph.....1
Portezza.....8	Igloo.....3	Baseler.....1	Zeolien et Mémère.....1
Padiran.....7	Madcow.....2	Loulou.....1	Delphinette.....1
TToon.....7	Dieu le père.....2	Walme.....1	Losbanjos.....1
Yenakin.....7	Carbonikos.....2	Duschnoko.....1	
AMB.....7	Nardac.....2		
KTL.....6	Touloulou.....2		

À l'intérieur des fils de discussion les internautes ont souvent modifié les titres des messages, aussi la liste des titres n'est-elle pas présentable ici (1260 titres différents après transfert des destinataires dans un champ spécifique et retrait des « Re: » et autres marques de conversation électronique). Cette habitude, non spécifique aux « libénautes », de modifier les titres et d'y spécifier à qui l'on s'adresse (par exemple en intervenant dans la discussion « Le bonheur est dans l'éolien » par un message intitulé « Tu as bien raison – à Untel ») nous inviterait à suggérer, dans le cas de forums électroniques organisés dans le cadre des débats CNDP⁷⁷, de cadrer ces deux aspects en rendant impossible la modification du titre d'un fil de discussion existant (cf. pour que le rapport titre / contenu reste cohérent, « parlant », bref exploitable par des analystes mais aussi par toute personne recherchant des informations sur de tels forums).

Outre le nucléaire en général, les objets placés au centre de ce forum sont les suivants (la valeur correspond au nombre de messages dans lesquels une entité est centrale) :

énergie.....	323	TRANSPORTS@.....	57	accident(s).....	36
LA-FRANCE@.....	257	VOITURE@.....	55	débat.....	36
LA-PLANETE@.....	191	ETAT-CENTRAL@.....	55	fusion.....	36
CHANGEMENTS- CLIMATIQUES@.....	187	PLUTONIUM@.....	53	coût.....	35
électricité.....	144	question.....	52	LE-CANCER@.....	34
CENTRALE-NUCLEAIRE@.....	134	VICTIMES@.....	50	DECHETS-RADIOACTIFS@.....	32
DECHETS-EN-GENERAL@.....	117	pétrole.....	49	étude(s).....	31
éoliennes.....	113	eau.....	46	EUROPE@.....	31
réacteur(s).....	102	scénario.....	46	EPR@.....	31
ECOLOS@.....	96	forum.....	44	charbon.....	30
CO2.....	89	ALLEMAGNE@.....	44	Zéolien.....	29
pays.....	87	solution.....	42	ELITES@.....	29
EDF@.....	84	RADIOACTIVITE@.....	41	CHINE@.....	28
éolien.....	79	chauffage.....	40	rapport.....	28
problème.....	74	vent.....	39	ENFANTS@.....	27
solaire.....	67	consommation.....	39	industrie.....	26
TCHERNOBYL@.....	62	gaz.....	39	rendement.....	25
production.....	60	éolienne.....	39	solutions.....	25
risque(s).....	60	prix.....	37	choix.....	25
		URANIUM@.....	36	recherche.....	25

⁷⁷ Exemple : on s'en approche quand, sur le site du débat public EPR, se trouve à côté de l'espace réservé aux questions-réponses un espace destiné à exprimer « un avis » : « *Si vous souhaitez donner votre avis (et non poser une question) sur ce débat ou sur le projet du maître d'ouvrage qui est soumis au débat, merci de remplir le formulaire ci-dessous. Cet avis sera consultable par tous en étant mis en ligne sur le site internet et conservé pour la "mémoire du débat" »* » (<http://www.debatpublic-epr.org/participer/votre-avis.html>).

Comparaison des objets d'alerte les plus présents dans les trois corpus indexés

<i>Corpus générique</i>		<i>Corpus Débats</i>		<i>Corpus Forum</i>	
déchets	2972	déchets	1111	déchets	500
radioactivité	1844	déchets nucléaires	350	CO2	489
déchets nucléaires	988	gaz à effet de serre	171	effet de serre	426
radon	313	radioactivité	138	radioactivité	138
incendie	249	effet de serre	92	déchets nucléaires	126
inondation	205	CO2	78	canicule	57
plomb	158	terroriste	39	OGM	29
séisme	156	attentat	30	<i>bruit</i>	27
effet de serre	141	canicule	28	gaz carbonique	25
sang	113	terroristes	24	méthane	25
terroristes	102	séisme	22	forêts	24
canicule	88	gaz carbonique	21	radon	21
amiante	87	plomb	18	terroristes	21
terrorisme	86	terrorisme	18	plomb	19
gaz carbonique	78	OGM	12	pollution atmosphérique	18
radiologie	68	sécheresse	12	inondations	17
intérimaires	66	attentats	12	terrorisme	17
radiothérapie	65	changements climatiques	9	diesel	14
sécheresse	61	champs électromagnétiques	8	terroriste	13
CO2	60	incendie	7	le bruit	12
inondations	59	bruit	5	tabac	12
terroriste	54	méthane	5	mercure	11
aérosols	51	inondations	5	métaux lourds	11
attentat	49	tremblement de terre	5	SO2	10
attentats	44	intérimaires	4	<i>amiante</i>	9
poussière	41	inondation	4	marées noires	8
tabac	36	radon	3	sécheresse	8
rayons cosmiques	35	pollution atmosphérique	3	incendie	8
bruit	35	SO2	3	gaz d'échappement	7
pesticides	32	<i>amiante</i>	3	changements climatiques	7
hormones	32	pollution de l'air	3	déforestation	6
vache folle	32	rejets chimiques	3	radiologie	6
diesel	31	nuisances sonores	3	pluies acides	6
tremblement de terre	31	forêts	2	radiothérapie	6
rejets chimiques	26	marées noires	2	marée noire	5
métaux lourds	26	incendies	2	manipulations génétiques	5
incendies	24	diesel	1	silicose	5
pollution atmosphérique	22	le bruit	1	poussière	5
forêts	18	métaux lourds	1	cyclone	5
changements climatiques	17	mercure	1	nitrites	4

En gras sont signalées les entités dont le rang est supérieur dans chacun des corpus, en italiques les entités qui se trouvent fortement décalées vers le bas par rapport aux autres corpus.

NB la référence au « bruit » est équivoque et devra sans doute être retirée de la liste des objets d'alerte lors de traitements ultérieurs – ou donner lieu à la création d'expressions ad hoc, comme celle-ci très répétée : « beaucoup de bruit pour rien ».

Les thèmes associés au climat et/ou à la pollution atmosphérique (CO2, gaz carbonique, méthane effet de serre, canicule, sécheresse, ...) sont nettement plus développés dans le forum Libération ainsi que dans le corpus centré sur les débats en cours. Cela recoupe les observations relatives au changement global de configuration qui accompagne la mise en place des débats. Le « risque »

terroriste est un peu plus saillant dans le corpus centré sur les débats, ce qui s'explique par l'importance prise par la clause de « secret-défense » dans les polémiques.

Parmi les thèmes qui disparaissent ou qui s'effacent, on note le radon et la radiothérapie, les rayons cosmiques, domaines connexes du dossier nucléaire mais très liés à l'histoire des alertes sur les effets de la radioactivité, l'amiante, le sang, les hormones et la vache folle (dossiers fortement émergents au moment des alertes des années 1994-1998 et auxquels se « substitue » le dossier des OGM dans les années 2000). On note également la forte présence du risque sismique dans les deux corpus principaux : la prise en compte de ce risque est assez décisive dans la promotion du nouveau réacteur. Il sera intéressant de regarder comment les séismes surgissent, ou non, dans les argumentaires internes aux débats CNDP.

Vues sur la comparaison des auteurs du corpus générique sur le nucléaire

(table des indices de rapprochement thématique)

ouvelle version

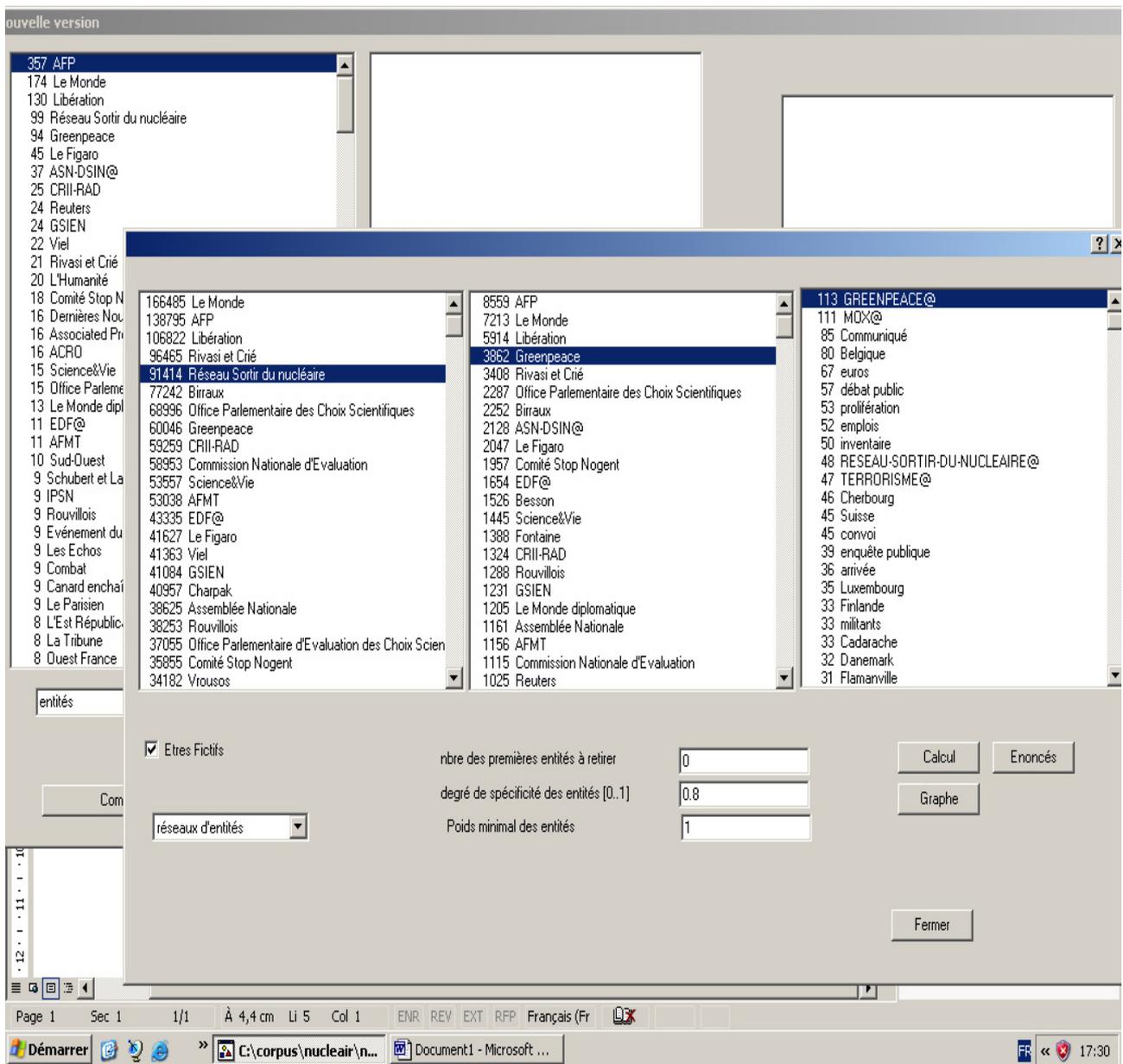
357 AFP 174 Le Monde 130 Libération 99 Réseau Sortir du nucléaire 94 Greenpeace 45 Le Figaro 37 ASN-DSIN@ 25 CRII-RAD 24 Reuters 24 GSIEN 22 Viel 21 Rivasi et Crié 20 L'Humanité 18 Comité Stop Nogent 16 Dernières Nouvelles d'Alsace 16 Associated Press 16 ACRO 15 Science&Vie 15 Office Parlementaire des Choix Scientifiques 13 Le Monde diplomatique	209 LEUCEMIE@ 171 ENFANTS@ 151 LA-HAGUE@ 149 LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@ 119 Viel 116 CORPS-MEDICAL@ 108 EPIDEMIOLOGIE@ 104 CHERCHEURS@ 101 étude(s) 92 recherche 91 risque(s) 91 RADIODACTIVITE@ 89 PRESSE-EN-GENERAL@ 83 LE-CANCER@ 78 enquête 75 LA-FRANCE@ 70 scientifique 65 article 64 résultats 62 ETAT-CENTRAL@	9 Levisalles 8 surdétermination 6 Keir 5 passeurs 5 Millington 5 Robillard 4 quadrivium 4 trivium 4 artefact 4 journal de 20 heures 4 technoscience 4 Canal+ 4 Epidemilogic 4 tirage au sort 4 disquette 4 non-hodgkiniens 3 stat
---	--	---

166485 Le Monde 138795 AFP 106822 Libération 96465 Rivasi et Crié 91414 Réseau Sortir du nucléaire 77242 Birraux 68996 Office Parlementaire des Choix Scientifiques 60046 Greenpeace 59259 CRII-RAD 58953 Commission Nationale d'Evaluation 53557 Science&Vie 53038 AFMT 43335 EDF@ 41627 Le Figaro 41363 Viel 41084 GSIEN 40957 Charpak 38625 Assemblée Nationale 38253 Rouvillois 37055 Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scien 35855 Comité Stop Nogent 34182 Vrousos	3908 Le Monde 2072 Rivasi et Crié 1714 AFMT 1597 IPSN 1577 AFP 1327 Libération 1288 CRII-RAD 1116 Chateauraynaud 1027 Vrousos 962 Science&Vie 802 Cardis 784 Greenpeace 722 Birraux 714 Schubert et Lapp 675 Réseau Sortir du nucléaire 628 Le Figaro 612 ACRO 573 Presse de la Manche 565 Charpak 561 IPSN-INV5 557 Gendarme 551 Collignon	215 EPIDEMIOLOGIE@ 174 Viel 85 Nord-Cotentin 77 le professeur 73 PLAGES@ 73 excès 70 Cherbourg 63 Souleau 61 CRIIRAD@ 61 GREENPEACE@ 60 PRODUITS-DE-LA-MER@ 52 DPRI@-(ex SCPRI) 52 publication 45 Lepage 43 IPSN@ 42 maladie 39 fréquentation 38 Sellafield 35 RADDON@ 33 Clavel 32 Voynet 32 canton
--	--	---

Etres Fictifs
 nombre des premières entités à retirer:
 degré de spécificité des entités [0..1]:
 P: réseaux d'entités

réseau...
 Word
 rage

Démarrer 17:34



Les captures d'écran ci-dessus, fournies ici à titre purement illustratif, montrent des opérations de comparaison à partir des auteurs-acteurs du corpus générique. Un algorithme fondé sur le croisement des réseaux d'entités communes à plusieurs auteurs permet au système d'effectuer des rapprochements. On voit par exemple, que si l'on retire virtuellement les supports de presse les plus « généralistes » - en tout cas les plus utilisés dans ce corpus – le Réseau Sortir du nucléaire est très proche de Greenpeace et de Rivasi et Crié (l'indice chute ensuite brutalement de plus de 1000 points...). Certes, ce n'est un « scoop » mais le but de cette procédure est surtout de faire apparaître, dans la colonne de droite, les thèmes qui ont un profil d'emploi très proche d'un auteur à l'autre

Comparaison des éléments engagés par les deux corpus principaux

The screenshot shows a software window titled "default.fig" with a status bar indicating "le corpus A : 9138 pages. le corpus B : 2107 pages." and a ratio "B/A : 0.23".

At the top, there are dropdown menus for "Corpus générique" (set to "Corpus Débats Publics") and "variations relatives recommandées!".

The main area contains three columns of results:

- CORPUS A:** A list of 19 items, with "Confédération paysanne" highlighted at the bottom.
- CORPUS B:** A list of 40 items, with "Confédération paysanne" highlighted at the bottom.
- RESULTATS:** A list of 1989 items, with "1359 CNDP@" highlighted. Other notable items include "haute tension", "débats publics", "maître d'ouvrage", "Loos", "RTE", "Mercadal", "tracé", "TVD", "ITER@", "CPDP", "ligne", "cahier", "Flamanville", "secret défense", "DGEMP", "finlandaise", "Global Chance", "Gassin", and "Confédération paysanne".

Below the columns are control panels:

- calculs relatifs au corpus A:** Radio buttons for "Eléments stables", "Eléments dont le poids augmente dans le corpus B" (selected), "Eléments dont le poids décroît dans le corpus B", and "Eléments absents du corpus B".
- éléments comparés:** A dropdown menu set to "entités".
- Intervalle de variation:** A text input field containing "10".
- Algorithme de comparaison:** A dropdown menu set to "variations relatives".
- Permutation des corpus:** A button.
- Compare les têtes de liste:** A checked checkbox.
- éléments à comparer:** A text input field containing "5000".
- Buttons:** "Calcul" and "Fermeture".

Les débats publics CNDP ont pour vertu de faire émerger dans le corpus des entités qui étaient jusqu'alors présente en mode mineur : c'est le cas des « lignes haute tension » ou THT (et de RTE) sur lesquelles il y avait encore assez peu de connexions au cœur du dossier. La notion de maître d'ouvrage signe évidemment la place des procédures CNDP (Mercadal, cahier, réunion publique). On voit aussi monter fortement ITER, le secret défense, Global Chance et la Confédération paysanne – ce qui est plus étonnant (mais il est vrai que les lignes THT sont réputées troubler voire rendre malades les bovins du bocage). Enfin on note le surgissement de la Finlande via en particulier TVO (l'électricien finlandais).

default.fig

Sélecteur de corpus le corpus A : 9138 pages. le corpus B : 2107 pages. B/A : 0.23

Corpus générique | Corpus Débats Publics | variations relatives recommandées!

CORPUS A	CORPUS B	RESULTATS
1058 LEUCEMIE@	3 Européische	-100 THYROIDE@
1026 THYROIDE@	3 Finanzen	-99 lait
1026 loi	3 Ministerium	-99 faibles doses
1023 développement	3 Valorisables	-99 EPIDEMIOLOGIE@
992 conditions	3 Kaname	-99 PRODUITS-DE-LA-MER@
991 ASSOCIATIONS@	3 MEXT	-99 OPRI@-(ex SCPRI)
989 problèmes	3 Solidaire	-98 Nogent
969 décision	3 Le Carré	-98 plainte
962 débat	3 Ruamps	-98 Biélorussie
961 article	3 marocain	-98 malades
955 sites	3 Saillard	-98 rayons
946 experts	3 trésorière	-98 Ukraine
945 fin	3 amphithéâtres	-98 becquerels
927 effets	3 Romagné	-97 Malville
916 SUPERPHENIX@	3 Desquibet	-97 nuage radioactif
915 recherches	3 Treiner	-97 Nagasaki
914 produits	3 Benele	-97 champignons
903 JAPON@	3 Danube	-97 Service
899 techniques	3 Volt	-97 hasard
890 domaine	3 Bif	-97 mutations
888 choix	3 Thermo-Nuclear	-97 RADON@
887 éléments	2 THYROIDE@	-97 excès
885 installation	2 COBALT@	-97 LE-CANCER@
878	2	07

calculs relatifs au corpus A

éléments comparés

Intervalle de variation 10

Algorithme de comparaison

variations relatives

Permutation des corpus

Compare les têtes de liste 5000 éléments à comparer. Calcul Fermeture

La chute de la thyroïde (ici THYROIDE@, et donc toutes variantes comprises) est plus que manifeste, ce qui témoigne d'une bifurcation très forte des branches du dossier : d'un côté on débat, on se tourne vers l'avenir, de l'autre on accuse et on exige réparation en faisant remonter les séries passées.

Éléments qui montent

LIGNES-HAUTE-TENSION@	1711 %	éolien	489 %
débats publics	1696 %	avion de ligne	488 %
débat public	1563 %	bouquet	487 %
Rennes	1553 %	Livre blanc	470 %
CNDP@	1402 %	Sortir du nucléaire	466 %
maître d'ouvrage	1332 %	Hélène	466 %
Loos	1240 %	CO2	463 %
RTE	1182 %	tête de série	460 %
Mercadal	1176 %	projet de loi	460 %
tracé	1157 %	annulation	454 %
TVO	1109 %	sobriété	453 %
CPDP	1098 %	consortium	450 %
ITER@	1077 %	pénalité	447 %
ligne	1016 %	Enel	442 %
cahier	953 %	Projet	439 %
Flamanville	952 %	FNE@	438 %
DGEMP	927 %	merci	437 %
secret défense	916 %	infrastructure	435 %
finlandaise	869 %	vulnérabilité	435 %
réunion publique	842 %	UMP	421 %
Global Chance	832 %	censure	420 %
Gassin	806 %	compte-rendu	420 %
Confédération paysanne	790 %	acronyme	410 %
pylônes	787 %	TVA	410 %
président de la Commission	767 %	intérêt national	410 %
EPR@	727 %	Fontaine	406 %
recupérateur	713 %	débat	404 %
crash	697 %	HAVL	402 %
Bar-le-Duc	685 %	Forum	398 %
Commission nationale	646 %	euros	397 %
Sarkozy	635 %	argilite	397 %
réunions	631 %	gestionnaire	397 %
président de la commission	626 %	photo	391 %
Dessus	622 %	pôle	386 %
volts	591 %	Colis	384 %
Loi	557 %	calendrier	383 %
actualisation	550 %	axes	381 %
ministre délégué	550 %	sub-surface	378 %
TWh	546 %	Eurodif	374 %
appels d'offres	539 %	ADS	373 %
Gatignol	535 %	ménages	369 %
séparation-transmutation	528 %	éolienne	367 %
Gadonneix	516 %	appel d'offres	364 %
démonstrateur	510 %	infrastructures	363 %
Finlande	505 %	tracts	359 %
Raffarin	503 %	Haute-Normandie	357 %
acteurs économiques	493 %	Yucca Mountain	355 %
Génération	489 %	hôte	354 %

Éléments qui chutent

THYROIDE@	-100 %	substances radioactives	-95 %
lait	-99 %	STRONTIUM@	-95 %
faibles doses	-99 %	rayons X	-95 %
EPIDEMIOLOGIE@	-99 %	bombe	-95 %
PRODUITS-DE-LA-MER@	-99 %	UNION-SOVIETIQUE@	-95 %
OPRI@-(ex SCPRI)	-99 %	LEUCEMIE@	-95 %
Nogent	-98 %	altitude	-94 %
plainte	-98 %	poudre	-94 %
Biélorussie	-98 %	zinc	-94 %
malades	-98 %	radiothérapie	-94 %
rayons	-98 %	marins	-94 %
Ukraine	-98 %	liquidateurs	-94 %
becquerels	-98 %	descendance	-94 %
Malville	-97 %	technicien	-94 %
nuage radioactif	-97 %	Valence	-94 %
Nagasaki	-97 %	nappe	-94 %
champignons	-97 %	tuyauteries	-94 %
hasard	-97 %	végétaux	-94 %
mutations	-97 %	légumes	-94 %
RADON@	-97 %	OMS@	-94 %
excès	-97 %	RADIOGRAPHIE@	-94 %
LE-CANCER@	-97 %	cellule	-94 %
dose(s)	-97 %	individus	-94 %
pluie	-96 %	facteurs de risque	-93 %
débit de dose	-96 %	missiles	-93 %
communiqués	-96 %	Rapporteur	-93 %
UNSCEAR	-96 %	vêtements	-93 %
NOGENT-SUR-SEINE	-96 %	marine	-93 %
poussières	-96 %	Pakistan	-93 %
maladies	-96 %	ukrainien	-93 %
maladie	-96 %	anglaise	-93 %
CIPR@	-96 %	aspersion	-93 %
contamination	-96 %	Dounreay	-93 %
Occident	-95 %	plantes	-93 %
recommandation	-95 %	sable	-93 %
TABAC@	-95 %	moyennes	-93 %
TCHERNOBLAYE@	-95 %	témoins	-93 %
importation	-95 %	décontamination	-93 %
relevés	-95 %	peau	-93 %
circuit secondaire	-95 %	Sellafield	-93 %
radionucléide	-95 %	IODE-129@	-93 %
pêcheurs	-95 %	LES-INTERIMAIRES@	-93 %
Vosges	-95 %	CORPS-MEDICAL@	-93 %
scandale	-95 %	Priorités	-92 %
désintégration	-95 %	argumentation	-92 %
causes	-95 %	corps humain	-92 %
COBALT@	-95 %	ISRAEL@	-92 %
rumeur(s)	-95 %	enregistrement	-92 %
organes	-95 %	systèmes de sécurité	-92 %
le professeur	-95 %		

Éléments présents dans le corpus sur les débats et absents du corpus de référence

Mathieu	93	Elec	10
Débat public	80	Ernée	10
confidentiel défense	59	SNCC	9
indépendance énergétique	58	Framatome-ANP	8
Vitré	40	Flers	8
Débat national	36	Frégeai	8
Confidentiel défense	19	Herz	8
Eole ou Pluton	16	Rafiot	8
Pertre	16	Nogrix	8
"Respecter le Bocage"	16	KWe	7
Cesson-Sévigné	15	SWR	7
Le Grand	14	NégaWatt	7
ESBWR	14	Vourc'h	7
Besoin	13	Chapon	7
\$/MWh	13	UniStar	6
Vent	13	IHM	6
Périers	13	Tore	6
Mans	12	EPR Belleville-Cap 2015	6
Domloup	12	Gisclon	6
CDP	12	Belene	6
Saint-Sever	12	Villedieu-les-Poêles	6
Sauvons	11	Corvec	6
Ppi	11		

Éléments présents dans le corpus de référence et absents du corpus sur les débats

Viel	476	gènes	66
mSv	403	effets biologiques	66
IODE-131@	273	MONTGOLFIER	65
Pellerin	189	Morestel	65
Proust	186	registre des cancers	65
sédiments	161	Londres	64
digue	153	glande	64
mortalité	153	adulte	64
rems	151	UA	63
MEDECINS-DU-TRAVAIL@	150	surrégénérateurs	63
tissus	149	millisievert	63
individu	144	rad	63
anomalies	143	JCO	63
Ledenvic	141	grossesse	62
TOKAIMURA@	137	NRPB	60
rem	135	Trittin	60
truc	128	Saint-Aubin	59
patients	122	mètre cube	59
os	122	foetus	58
Bq/l	120	poumons	58
SANG@	118	Gy	58
SANGLIER@	117	Bq/m	57
Ste Hélène	116	MF	57
Kiev	115	marée	57
ingestion	114	ukrainienne	57
curies	112	thyroïdiens	57
INSERM@	111	Perrin	57
Lefevre	110	Commission de recherche	56
Ferrat	108	désarmement	55
pathologies	108	RBMK	55
Windscale	107	mères	55
Sv	107	corps radioactifs	55
Souleau	101	symptômes	55
Bq/m2	98	suivi médical	55
génétique	96	LDA	54
Radiacontrôle	95	ARKM@	54
Molisset	94	becquerel	53
inhalation	93	microsieverts	53
sarcophage	88	BMJ	52
pollution radioactive	86	ionisation	52
réservoirs	82	digues	52
nombre de cas	78	causalité	52
millisieverts	76	films	52
Ci	73	neutrons rapides	51
panique	73	Pennsylvanie	51
COMITE-STOP-NOGENT@	73	routine	51
immersion	69	aérosols	51
pathologie	69	effets génétiques	50
Bq/m3	68	Hanau	50
radiologie	68	Comité Malville	49

Catégories qui augmentent dans le corpus sur les débats publics

Norme délibérative	527 %
Economie de l'énergie	143 %
Prospective	141 %
Concertation/Négociation	98 %
Sociologie politique	87 %
Logique de réseau	87 %
Logique financière	85 %
Secret/Confidentialité	73 %
Discours Ecologique	71 %
Logique de marché	68 %
Dispositifs gestionnaires	68 %
Mode de preuve expérimentale	64 %
Rhétorique du changement	62 %
Logique de décision et d'action	60 %
Formes juridiques	47 %
Authentification/Traçabilité	35 %
Espace de calcul	30 %
Durée/Temporalité	28 %
Déterminisme et Nécessité	26 %
Elaboration esthétique	24 %

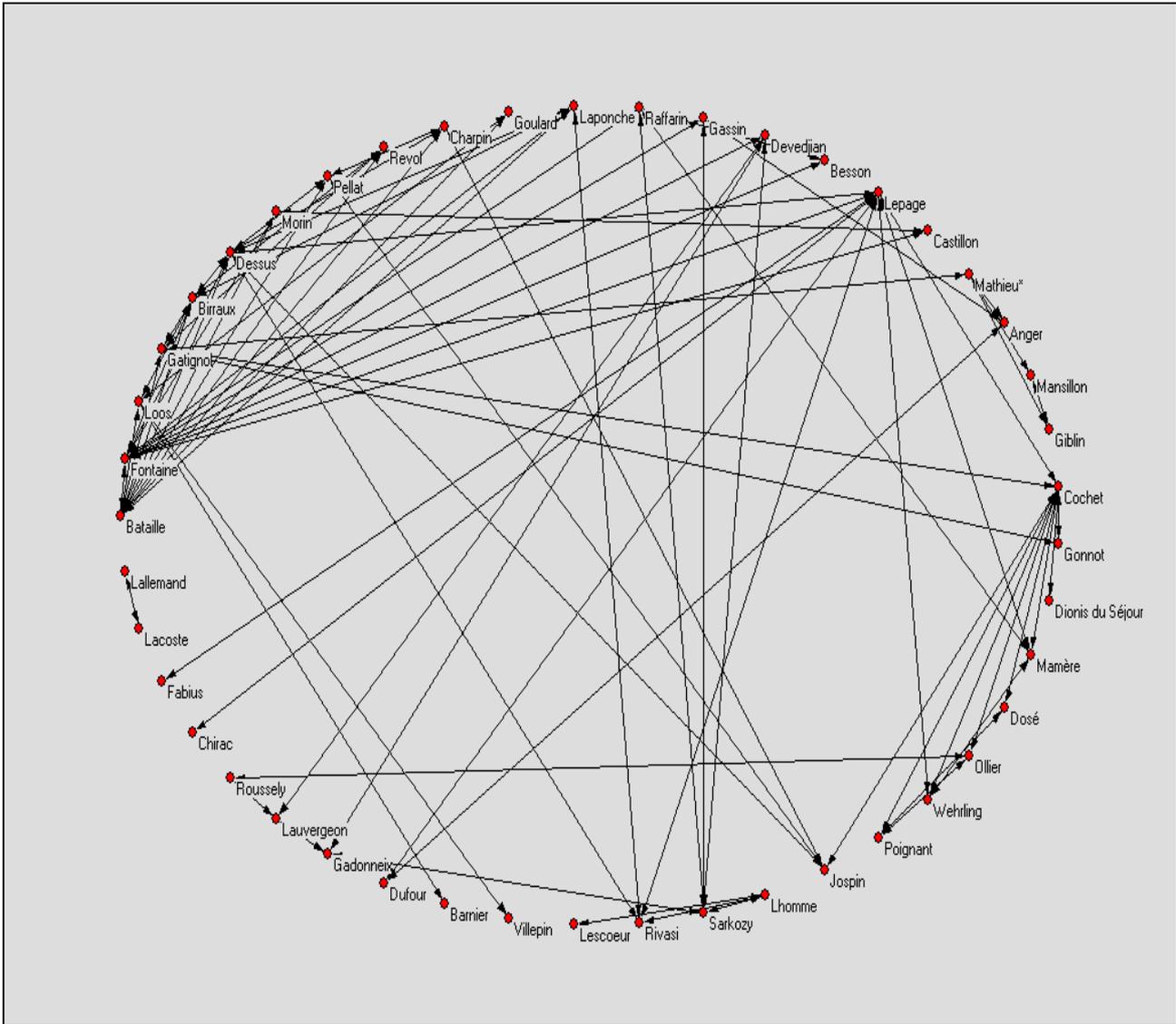
Catégories qui décroissent

Génétique	-94 %
Approche Epidémiologique	-85 %
Relations familiales	-82 %
Délinquance économique	-79 %
Logique de seuil	-70 %
Catastrophisme	-66 %
Enquête-Investigation	-66 %
Crises et Catastrophes	-66 %
Agir Stratégique Machiavélique	-57 %
Rumeur/Dissémination	-55 %
Processus de normalisation	-55 %
Contrôle et Vérification	-55 %
Logique judiciaire	-53 %
Géopolitologie	-52 %
Contamination/Transmission	-49 %
Logique-d-alarme	-48 %
Attention/Vigilance	-44 %
Inquiétude	-42 %
Régime de polémique	-40 %
Variations anthropologiques	-39 %

Catégories stables

Régime de controverse	+4 %
Logique de point de vue	+4 %
Modes de protestation	+4 %
Rhétorique scientifique	+4 %

Corpus centré sur les débats



Comparaison, dans le corpus centré sur les débats, des traitements de l'EPR par les supports de presse généralistes et économiques

Comme indiqué dans la troisième partie du rapport⁷⁸, nous nous proposons ici de comparer deux séries extraites du corpus centré sur les débats publics : les articles de la presse généraliste, à savoir la presse quotidienne nationale et la presse quotidienne régionale, et les articles publiés dans la presse économique. L'ensemble du corpus n'est donc pas repris ici, en outre les deux séries sont de tailles très différentes puisque la presse économique n'est présente dans le corpus externe qu'à concurrence de 46 articles (79 pages) alors que les presses quotidiennes régionale et nationale cumulées totalisent 369 textes et 521 pages. Le comparateur tient évidemment compte de cette différence de taille entre les deux séries.

On observe d'abord les entités le plus fortement engagées dans les deux sous-corpus, et l'on constate que si le nucléaire et l'EPR figurent en premières positions des deux listes, le débat occupe ensuite dans la série « généraliste » la place prise par EDF dans la série « économique ».

The screenshot shows a software interface for comparing two corpora. The window is titled "default.fig" and displays three columns of results: "CORPUS A", "CORPUS B", and "RESULTATS".

- CORPUS A (Généraliste):** 1077 EPR@, 996 LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@, 602 réacteur(s), 553 débat, 486 ETAT-CENTRAL@, 392 LIGNES-HAUTE-TENSION@, 377 Flamarville, 374 EDF@, 338 projet, 334 ASSOCIATIONS@, 331 débat public, 328 LA-FRANCE@, 324 DECHETS-RADIOACTIFS@, 315 CNDP-CPDP@, 266 PARLEMENT@, 261 DECHETS-EN-GENERAL@, 240 énergie, 234 CENTRALE-NUCLEAIRE@, 234 ECOLOS@, 212 construction, 182 site, 178 décision, 175 CITOYENS@.
- CORPUS B (Economique):** 152 EPR@, 131 LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@, 129 EDF@, 125 ETAT-CENTRAL@, 102 réacteur(s), 64 électricité, 60 LA-FRANCE@, 60 euros, 54 COGEMA-AREVA@, 52 projet, 50 CNDP-CPDP@, 46 débat, 42 construction, 41 DECHETS-RADIOACTIFS@, 39 ENTREPRISES@, 34 CENTRALE-NUCLEAIRE@, 33 DECHETS-EN-GENERAL@, 33 prix, 31 EUROPE@, 31 Flamarville, 31 énergie, 27 site, 26 risque(s).
- RESULTATS:** 990 investissement, 787 investissements, 699 fonds, 619 américain, 619 coûts, 554 Villepin, 503 CONSOMMATEURS@, 499 hausse, 468 Bretagne, 416 concertation, 408 statut, 390 dialogue, 390 route, 390 qualité, 384 CHINE@, 379 prix, 379 réalisation, 336 prêt, 336 régions, 316 rythme, 308 Bataille, 298 année, 292 tonnes.

Below the lists, there are settings for "calculs relatifs au corpus A" (radio buttons for "Eléments stables", "Eléments dont le poids augmente dans le corpus B", "Eléments dont le poids décroît dans le corpus B", "Eléments absents du corpus B"), "éléments comparés" (dropdown for "entités"), "Intervalle de variation" (input field with "10"), and "Algorithme de comparaison" (dropdown for "variations relatives"). At the bottom, there are buttons for "Calcul" and "Fermeture", and a checkbox "Compare les têtes de liste" with a value of "1000" and a label "éléments à comparer."

La colonne de droite montre l'importance prise, dans la série économique, par ce que l'on voit se traduire ci-dessous par l'importance des catégories relevant de l'économie, du marché et de la finance : les coûts, les fonds, les investissements, etc. Lorsqu'on réalise l'opération inverse (regarder les éléments dont le poids augmente dans la série généraliste), on voit « monter » fortement des entités directement liées au déroulement du débat public – telles que l'information,

⁷⁸ Et plus précisément à la page 49 lorsque nous évoquons les déclarations gouvernementales sur le projet EPR.

les réunions, les associations et les opposants, mais aussi le secret-défense – ou à son objet et à sa localisation (Cherbourg, le Cotentin, les lignes à haute tension).

default.fig

Sélecteur de corpus le corpus A : 79 pages. le corpus B : 521 pages. B/A : 6.54

Economique Généraliste variations relatives recommandées!

CORPUS A	CORPUS B	RESULTATS
143 Logique financière	1094 Norme délibérative	557 Vie quotidienne
137 Economie de l'énergie	670 Sociologie politique	557 Relations familiales
109 Prospective	662 Economie de l'énergie	465 Etats d'âme
94 Norme délibérative	612 Prospective	434 Modes de protestation
94 Logique de marché	510 Logique de décision et d'action	256 Violence et Mauvais traitement
72 Logique de décision et d'action	459 Concertation/Négociation	175 Météorologie/Climatologie
57 Rhétorique du changement	407 Opinion/Communication	152 Secret/Confidentialité
55 Concertation/Négociation	350 Modes de protestation	133 Modes-de-Dénonciation
52 Sociologie politique	333 Discours Ecologique	125 Géologie/Topologie
42 Dispositifs gestionnaires	295 Rhétorique du changement	96 Logique de seuil
42 Formes juridiques	287 Dispositifs gestionnaires	96 Sociologie politique
40 Raisonnement statistique	219 Logique de marché	93 Elaboration esthétique
36 Accord/Coopération	207 Logique financière	92 Inquiétude
36 Opinion/Communication	201 Rhétorique scientifique	80 Crises et Catastrophes
35 Espace de calcul	198 Secret/Confidentialité	77 Norme délibérative
34 Durée/Temporalité	184 Dispositif de rassemblement	75 Apprentissage/Compétence
33 Discours Ecologique	177 Gestion des risques	72 Opinion/Communication
33 Rhétorique scientifique	164 Formes juridiques	68 Décisions univoques et souveraines
32 Contraintes physiques	162 Déploiement de conséquences	57 Relations-personnelles
30 Logique de réseau	158 Raisonnement statistique	54 Discours Ecologique
26 Contrôle et Vérification	157 Accord/Coopération	29 Variations anthropologiques
26 Dispositif de rassemblement	148 Logique de réseau	27 Concertation/Négociation
23 Etats critiques et Défaillances	139 Etats critiques et Défaillances	27 Logique de point de vue

calculs relatifs au corpus A

éléments comparés

Intervalle de variation 10

Algorithmes de comparaison

variations relatives

Eléments stables
 Eléments dont le poids augmente dans le corpus B
 Eléments dont le poids décroît dans le corpus B
 Eléments absents du corpus B

catégories d'entités

Permutation des corpus

Comparer les têtes de liste 1000 éléments à comparer.

Calcul Fermeture

default.fig

Sélecteur de corpus le corpus A : 521 pages. le corpus B : 79 pages. B/A : 0.15

Généraliste Economique variations relatives recommandées!

CORPUS A	CORPUS B	RESULTATS
1094 Norme délibérative	143 Logique financière	351 Logique financière
670 Sociologie politique	137 Economie de l'énergie	273 Crise économique
652 Economie de l'énergie	109 Prospective	180 Logique de marché
612 Prospective	94 Norme délibérative	114 Espace de calcul
510 Logique de décision et d'action	94 Logique de marché	104 Critique évaluative
459 Concertation/Négociation	72 Logique de décision et d'action	86 Agir Stratégique Machiavélique
407 Opinion/Communication	57 Rhétorique du changement	78 Figures de réparation
350 Modes de protestation	55 Concertation/Négociation	68 Formes de responsabilité
333 Discours Ecologique	52 Sociologie politique	67 Formes juridiques
295 Rhétorique du changement	42 Dispositifs gestionnaires	66 Durée/Temporalité
287 Dispositifs gestionnaires	42 Formes juridiques	65 Raisonnement statistique
219 Logique de marché	40 Raisonnement statistique	63 Authentification/Traçabilité
207 Logique financière	36 Accord/Coopération	61 Déterminisme et Nécessité
201 Rhétorique scientifique	36 Opinion/Communication	50 Accord/Coopération
198 Secret/Confidentialité	35 Espace de calcul	50 Processus de normalisation
184 Dispositif de rassemblement	34 Durées/Temporalité	50 Contraintes physiques
177 Gestion des risques	33 Discours Ecologique	40 Contrôle et Vérification
164 Formes juridiques	33 Rhétorique scientifique	38 Emplois et Conditions de travail
162 Déploiement de conséquences	32 Contraintes physiques	38 Attention/Vigilance
158 Raisonnement statistique	30 Logique de réseau	36 Métalavage et distance théorique
157 Accord/Coopération	26 Contrôle et Vérification	35 Economie de l'énergie
148 Logique de réseau	26 Dispositif de rassemblement	32 Logique de réseau
139 Etats critiques et Défaillances	23 Etats critiques et Défaillances	30 Catastrophisme
139 Etats critiques et Défaillances	23 Etats critiques et Défaillances	29 Etats critiques et Défaillances

calculs relatifs au corpus A

Eléments stables

Eléments dont le poids augmente dans le corpus B

Eléments dont le poids décroît dans le corpus B

Eléments absents du corpus B

éléments comparés

catégories d'entités

Intervalle de variation 10

Algorithme de comparaison

variations relatives

Permutation des corpus

Compare les têtes de liste 1000 éléments à comparer.

Calcul Fermeture

Ces constats généraux effectués, comparons les réseaux dans lesquels est inséré l'EPR dans chacune de ces deux séries textuelles, la presse généraliste à gauche et la presse économique à droite :

EPR@	Réseau d'entités	1739	EPR@	Réseau d'entités	457
	782 réacteur(s)			103 réacteur(s)	
	563 LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@			55 LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@	
	477 Flamanville			43 ETAT-CENTRAL@	
	319 LIGNES-HAUTE-TENSION@			40 EDF@	
	260 EDF@			40 Flamanville	
	245 construction			34 construction	
	240 débat			28 projet	
	215 projet			27 COGEMA-AREVA@	
	197 ETAT-CENTRAL@			21 CENTRALE-NUCLEAIRE@	
	188 débat public			21 Manche	
	148 Manche			18 type	
	142 implantation			18 SIEMENS@	
	129 CENTRALE-NUCLEAIRE@			17 euros	
	122 CNDP-CPDP@			15 débat	
	114 LA-FRANCE@			15 décision	
	113 décision			14 Finlande	
	111 génération			14 génération	
	107 site			14 prototype	
	88 ASSOCIATIONS@			12 FRAMATOME@	
	87 PARLEMENT@			12 programme	
	83 DECHETS-RADIOACTIFS@			12 débat public	
	79 ECOLOS@			11 risque(s)	
	78 COGEMA-AREVA@			11 LA-FRANCE@	
	69 énergie			10 ENTREPRISES@	

Les deux corpus ne divergent pas totalement et on trouve de nombreux éléments communs aux deux réseaux. Mais en se focalisant sur leurs différences, on voit que le vocable « EPR » renvoie à deux réalités différentes. Pour la presse généraliste, il est fortement lié aux circonstances du débat public et à son implantation sur le site de Flamanville. En revanche, dans la presse économique, l'importance prise par l'État, ici majoritairement représenté par le gouvernement mais également par le mot « État » lui-même, marque l'insertion de l'EPR dans des énoncés comme ceux que l'on a vus à la troisième partie dans lesquels le gouvernement demande à EDF d'accélérer sa mise en chantier de l'EPR ou souhaite qu'une série d'EPR soit d'ores et déjà programmée. L'EPR n'est plus ici le réacteur territorialisé de Flamanville mais un dispositif producteur d'énergie générique susceptible d'être multiplié afin de répondre aux besoins.

Calcul automatique des grappes actancielles sur le corpus consacré aux différents débats

On a demandé à Prospéro de classer automatiquement (classification fondée sur les liens secondaires ie. sur les parties immergées des réseaux thématiques) les thèmes et personnages (actants) du corpus. On note dans le tableau ci-dessous que les différents dossiers tendent à s'autonomiser (la procédure étant discriminante de ce point de vue). Cela permet de souligner la spécificité assez forte des grandes lignes problématiques internes au dossier nucléaire.

LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@ LA-FRANCE@ choix risque(s) environnement industrie filière sécurité programme EPR@ réacteur(s) EDF@ CENTRALE-NUCLEAIRE@ LA-PLANETE@ question construction production parc ENTREPRISES@ COGEMA-AREVA@ base décision développement ETAT-CENTRAL@ projet sûreté EUROPE@ solution pays temps DECHETS-RADIOACTIFS@ GREENPEACE@ euros ETATS-UNIS@ électricité	35
DECHETS-EN-GENERAL@ DECHETS-RADIOACTIFS@ RADIOACTIVITE@ solution activité gestion colis stockage entreposage ANDRA@ URANIUM@ transmutation recherches LOI-BATAILLE@	14
Flamanville Manche LIGNES-HAUTE-TENSION@ EPR@ site construction EDF@ réunion ASSOCIATIONS@ GREENPEACE@ CENTRALE-NUCLEAIRE@ débat débat public ECOLOS@	14
énergies renouvelables développement énergie électricité CHANGEMENTS-CLIMATIQUES@ l'article consommation article production amendement LA-FRANCE@ LES-COMMUNES@	12
rapport étude(s) résultats ANDRA@ CEA@ DECHETS-RADIOACTIFS@ PARLEMENT@ gestion stockage recherches dossier	11
recherche recherches CEA@ travaux CHERCHEURS@ LOI-BATAILLE@ gestion résultats DECHETS-RADIOACTIFS@ ANDRA@ PARLEMENT@	11
conditions eau l'article électricité énergie production article amendement loi TRANSPORTS@ Commission	11
gaz électricité TRANSPORTS@ production prix énergie développement article CHANGEMENTS-CLIMATIQUES@ coût	10
installations l'article installation amendement Commission électricité production sécurité énergie article	10
conception sûreté installation réacteur(s) EPR@ étude(s) projet risque(s) parc	9
projet de loi ETAT-CENTRAL@ PARLEMENT@ loi énergie Commission article l'article décision	9
réunions réunion débat CNDP-CPDP@ LIGNES-HAUTE-TENSION@ débat public Manche projet information	9
Bure ANDRA@ site stockage travaux recherches résultats entreposage	8
document EPR@ RESEAU-SORTIR-DU-NUCLEAIRE@ débat ASSOCIATIONS@ EDF@ CNDP-CPDP@	7
questions question débat public débat projet information CITOYENS@ sujet CNDP-CPDP@	7
PLUTONIUM@ URANIUM@ combustible DECHETS-RADIOACTIFS@ éléments transmutation réacteur(s)	7
ITER@ JAPON@ EUROPE@ ETATS-UNIS@ projet site construction	7
président LES-COMMUNES@ ASSOCIATIONS@ débat public CNDP-CPDP@ ECOLOS@ décision	7

À partir du calcul des grappes, on peut visualiser les listes d'entités proches de EPR et déchets radioactifs. On note le faible recouvrement des listes :

Thèmes proches de EPR@	indice	Thèmes proches de DECHETS-RADIOACTIFS@	indice
réacteur(s)	127	DECHETS-EN-GENERAL@	122
construction	118	gestion	120
EDF@	117	entreposage	108
LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@	117	stockage	108
projet	102	RADIOACTIVITE@	98
COGEMA-AREVA@	94	ANDRA@	91
Flamanville	93	solution	91
décision	93	recherches	90
CENTRALE-NUCLEAIRE@	93	LOI-BATAILLE@	89
LA-FRANCE@	92	transmutation	86
ASSOCIATIONS@	87	PLUTONIUM@	84
ETAT-CENTRAL@	85	URANIUM@	83
débat	84	éléments	82
GREENPEACE@	79	CEA@	80
document	79	recherche	80
parc	79	LE-NUCLEAIRE-EN-GENERAL@	80
choix	79	étude(s)	79
risque(s)	77	colis	77
sûreté	76	activité	77
ENTREPRISES@	76	rapport	76
débat public	74	résultats	75
question	74	site	72
conception	72	combustible	71
RESEAU-SORTIR-DU-NUCLEAIRE@	71	questions	71
CNDP-CPDP@	71	installations	70
site	69	temps	69
réunion	67	question	69
ECOLOS@	67	sûreté	68
sécurité	67	développement	68
filière	66	réacteur(s)	68

8.4. Liste complète, ordonnée chronologiquement, des textes du corpus centré sur les débats publics

Auteur	Date	Titre	Support
Le Figaro	02/10/2003	ÉQUIPEMENT Lignes électriques, aéroport, et bientôt réacteur nucléaire : jamais les Français n'ont été autant consultés - Qui a peur du débat public sur les projets d'infrastructure ?	Le Figaro
Besson	08/10/2003	Une stratégie énergétique pour la France - Rapport de Jean Besson	Rapport de mission parlementaire
Reuters	08/10/2003	Nicole Fontaine favorable au choix du réacteur nucléaire EPR	Reuters
TF1	08/10/2003	Vers du nucléaire moins cher et "plus propre"	TF1
AFP	08/10/2003	Yves Cochet : lancer l'EPR est une "bêtise financière et énergétique"	AFP
Associated Press	08/10/2003	EPR : Nicole Fontaine satisfait "les intérêts du lobby nucléaire", selon Agir pour l'environnement	Associated Press
Associated Press	08/10/2003	Noël Mamère craint que la France ne se retrouve aux "mains du lobby nucléaire" avec le réacteur EPR	Associated Press
Greenpeace	08/10/2003	EPR : Nicole Fontaine entre mensonges et précipitation	Greenpeace
Les Verts	08/10/2003	EPR : L'Energie au service de qui ?	Site Internet des Verts
AFP	09/10/2003	Réacteur EPR : Jean-Pierre Raffarin veut se donner du temps	AFP
AFP	09/10/2003	Réacteur EPR : deux députés PS et UMP approuvent Nicole Fontaine	AFP
AFP	09/10/2003	Réacteur EPR : Corinne Lepage dénonce "l'absence de débat démocratique"	AFP
Libération	09/10/2003	Hulot pour une consultation sur le nucléaire de 3e génération	Libération
Libération	09/10/2003	Un réacteur classique à sécurité renforcée - Les principales innovations de l'EPR concernent la sûreté	Libération
Libération	09/10/2003	Le Nucléaire revient l'air de rien Nicole Fontaine s'est prononcée hier en faveur de l'EPR	Libération
Réseau Sortir du nucléaire	09/10/2003	EPR : le gouvernement relance le nucléaire	Réseau Sortir du nucléaire
RTL	09/10/2003	Les écologistes critiquent "la démarche"	RTL
UMP	09/10/2003	Nucléaire : pour un réacteur de transition	UMP
Libération	10/10/2003	Raffarin refroidit les ardeurs nucléaires de Nicole Fontaine	Libération
AFP	11/10/2003	Nucléaire : Nicole Fontaine propose de lancer début 2004 l'EPR	AFP
Dessus, Lepage et Rivasi	18/10/2003	EPR : il est urgent d'attendre	Le Monde
Dessus	22/10/2003	Nucléaire : la double manipulation	Les Echos
Le Figaro	22/10/2003	Nicolas Hulot : "Ne soyons pas dogmatiques" - NUCLÉAIRE La France doit-elle se doter d'un réacteur de troisième génération EPR ?	Le Figaro
Attac	29/10/2003	Demande de moratoire à la décision, en 2003-2004, de mise en chantier de nouvelles tranches électronucléaires	Attac
EDF	01/11/2003	Le nucléaire du futur	EDF
Greenpeace	05/11/2003	EDF, l'EPR de trop !	Greenpeace
AFP	06/11/2003	CGT : "urgent" de lancer la première tranche du réacteur nucléaire EPR	AFP
Ministère de l'Industrie	07/11/2003	Livre blanc sur les énergies - Présentation par Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie	Livre blanc sur les énergies
AFP	07/11/2003	Nucléaire : le gouvernement risque l'affrontement avec les écologistes	AFP
Reuters	07/11/2003	Energie : Nicole Fontaine veut garder l'option nucléaire ouverte	Reuters

Auteur	Date	Titre	Support
Collectif d'associations	07/11/2003	Contre de nouveaux réacteurs nucléaires - Pour la maîtrise de l'énergie	
Collectif d'associations	07/11/2003	Loi d'orientation sur les énergies : le Gouvernement ose imaginer un avenir sans nucléaire !	
Le Figaro	07/11/2003	Bercy slalome entre les lobbies de l'atome et de l'environnement	Le Figaro
Libération	08/11/2003	La France garde son exception nucléaire - Le gouvernement donne le feu vert à l'EPR, le nouveau réacteur européen	Libération
Libération	08/11/2003	Une filière toujours dangereuse - L'EPR pose les mêmes problèmes que les centrales actuelles, notamment sur les déchets	Libération
Libération	08/11/2003	Fait accompli (Editorial, par Patrick Sabatier)	Libération
Marignac	17/11/2003	L'EPR : un choix du passé qui fermerait l'avenir ?	Wise
Assemblée Nationale	19/11/2003	2 questions sur l'orientation énergétique	Assemblée Nationale
AFP	24/11/2003	Nucléaire : un document "confidentiel défense" montre les faiblesses de l'EPR	AFP
Réseau Sortir du nucléaire	24/11/2003	Le Réseau "Sortir du nucléaire" publie un document "Confidentiel défense" montrant les faiblesses du réacteur EPR	Réseau Sortir du nucléaire
Reuters	24/11/2003	L'EPR vulnérable à un attentat de type 11 septembre ?	Reuters
AFP	25/11/2003	Document "confidentiel défense" sur EPR : Patrick Ollier (UMP) demande une enquête	AFP
AFP	25/11/2003	Heure de vérité mercredi pour la candidature européenne au réacteur Iter	AFP
Le Figaro	25/11/2003	Un document "secret défense" dévoilé - Le futur réacteur EPR vulnérable aux chutes d'avions	Le Figaro
Libération	25/11/2003	Les écologistes attaquent EDF avec ses propres documents	Libération
Greenpeace	26/11/2003	L'Europe et la France continuent de soutenir les chimères nucléaires	Greenpeace
Greenpeace	26/11/2003	Fusion nucléaire	Greenpeace
Réseau Sortir du nucléaire	26/11/2003	Faire le choix de l'ITER c'est promettre la lune en utilisant le soleil comme caution	Réseau Sortir du nucléaire
Les Echos	02/12/2003	EDF se met en ordre de marche pour construire l'EPR	Les Echos
Les Echos	02/12/2003	Nucléaire : l'EPR au coeur du débat	Les Echos
L'Humanité	02/12/2003	L'EPR relance le débat sur l'avenir du nucléaire	L'Humanité
AFP	04/12/2003	EDF assume la probable relance du nucléaire en France	AFP
Greenpeace	04/12/2003	Greenpeace à la centrale de Penly : un vrai débat sur l'EPR va-t-il enfin être lancé ?	Greenpeace
Le Monde	05/12/2003	Des écologistes sont hostiles à la construction à Cadarache du réacteur ITER	Le Monde
IPPNW	09/12/2003	Les défauts techniques sur la sûreté du réacteur européen à eau pressurisée (EPR)	
AFP	11/12/2003	Déchets nucléaires : après les recherches, les choix reviendront aux politiques	AFP
Le Monde	11/12/2003	Le CEA se dit prêt pour le débat parlementaire sur les déchets radioactifs	Le Monde
Dessus et Laponche	12/12/2003	Note à Madame Nicole Fontaine sur le rapport Bataille Birraux	Les Cahiers de Global Chance
L'homme	15/12/2003	L'EPR Noël est une ordure	Sortir du nucléaire
AFP	21/12/2003	Iter : une organisation anti-nucléaire demande l'annulation du projet	AFP
Reuters	21/12/2003	Les antinucléaires saluent le report du choix du site pour Iter	Reuters
RFI	21/12/2003	Iter, le choix du site est reporté	Radio France Internationale

Auteur	Date	Titre	Support
RFI	09/01/2004	Nucléaire - Iter : les États-Unis soutiennent le Japon	Radio France Internationale
Sud-Ouest	10/01/2004	Noël Mamère : "mauvais signe pour les Verts"	Sud-Ouest
Le Journal du Dimanche	11/01/2004	Les taupes de l'atome	Le Journal du Dimanche
Ouest-France	12/01/2004	Sortir du nucléaire : petite manif	Ouest-France
Réseau Sortir du nucléaire	13/01/2004	Débat sur le nucléaire mystérieusement annulé sur Canal + (émission "Merci pour l'info") - Merci pour l'annulation !	Réseau Sortir du nucléaire
AFP	14/01/2004	L'EPR "inutile" et sans réel marché à l'étranger, selon une ONG spécialisée	AFP
Le Bien Public	15/01/2004	Pierre Bacher : "Sortir du nucléaire non, merci !"	Le Bien Public
Global Chance	15/01/2004	L'EPR qu'est-ce que c'est ?	Les Cahiers de Global Chance
Marignac	15/01/2004	Les risques du nucléaire français au temps de l'EPR	Les Cahiers de Global Chance
Global Chance	15/01/2004	Quelle place pour les EPR en France dans les 30 ans qui viennent ?	Les Cahiers de Global Chance
Dessus	15/01/2004	Le point de vue économique - Le coût du kWh EPR	Les Cahiers de Global Chance
Dessus	15/01/2004	Lettre d'un observateur français indépendant à ses amis finlandais	Les Cahiers de Global Chance
Bonduelle	15/01/2004	EPR ou renouvelables : un choix social	Les Cahiers de Global Chance
Dessus et Laponche	15/01/2004	Dernière minute - Commentaires et critiques du Livre blanc sur les énergies - Extraits concernant le nucléaire	Les Cahiers de Global Chance
Réseau Sortir du nucléaire	15/01/2004	Manifestation nationale du 17 janvier 2004, élargissement du front contre l'EPR	Réseau Sortir du nucléaire
AFP	17/01/2004	Manifestation samedi à Paris contre l'EPR et la "relance du nucléaire"	AFP
Greenpeace	17/01/2004	Manifestation Nationale contre le projet EPR	Greenpeace
Libération	17/01/2004	En réaction contre l'atome	Libération
Libération	17/01/2004	"Ce n'est pas un combat d'arrière-garde"	Libération
Ouest-France	17/01/2004	Nucléaire : le nouveau réacteur fait débat	Ouest-France
Le Parisien	17/01/2004	"Pourquoi je suis contre le nucléaire"	Le Parisien
Reuters	17/01/2004	Des milliers de manifestants contre le nucléaire à Paris	Reuters
AFP	18/01/2004	Réacteur nucléaire EPR : décision française en 2004 ou 2005	AFP
La Voix du Nord	18/01/2004	Le retour des opposants au nucléaire	La Voix du Nord
L'Humanité	19/01/2004	Énergie. - La CGT demande un référendum	L'Humanité
Thierry Salomon	19/01/2004	Thierry Salomon, président de l'association NègaWatt : "On pourrait fermer des centrales dès 2030"	Libération
Libération	19/01/2004	Défilé renouvelable	Libération
Sorin	19/01/2004	Non, l'EPR n'est pas "ringard"	Libération
Lyon Capitale	20/01/2004	Nucléaire : la droite contaminée, la gauche désagrégée	Lyon Capitale
Le Canard Enchaîné	28/01/2004	Les chercheurs nous embarquent pour ITER	Le Canard Enchaîné
AFP	30/01/2004	Le bien-fondé d'Iter contesté par le dernier prix Nobel de physique japonais	AFP
Réseau Sortir du nucléaire	09/02/2004	Recalé en Chine, mis en cause en Finlande, le réacteur nucléaire EPR doit être abandonné !	Réseau Sortir du nucléaire
AFP	14/02/2004	Nucléaire : manifestation d'opposants à l'implantation d'Iter en Provence	AFP
AFP	26/02/2004	EPR : les anti-nucléaires relancent leur campagne	AFP
IRSN	01/03/2004	Le réacteur EPR - La définition des objectifs généraux de sûreté	IRSN

Auteur	Date	Titre	Support
Agir Pour l'Environnement	25/03/2004	Le Gouvernement dirait-il trois fois "OUI" au nucléaire ? ! Lettre ouverte à l'attention de Nicole FONTAINE, Ministre déléguée à l'Industrie	Agir Pour l'Environnement
AFP	05/04/2004	EPR : Raffarin veut donner des gages aux salariés d'EDF (Greenpeace)	AFP
Raffarin	05/04/2004	Discours de politique générale, prononcé par le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin	Discours du Premier Ministre
Reuters	05/04/2004	Nucléaire / EPR - Des écologistes dénoncent la "surdité" de Raffarin	Reuters
Les Verts	05/04/2004	Annonce de L'EPR : Raffarin / Ubu fait dans "l'hénaurme"	Site Internet des Verts
AFP	06/04/2004	EDF et réacteur EPR : le gouvernement prend un risque social (Ayrault)	AFP
Agir Pour l'Environnement	06/04/2004	EPR / Nucléaire : On reprend les mêmes (ou presque)... et on recommence ?	Agir Pour l'Environnement
Les Echos	07/04/2004	L'EPR ne verra pas le jour avant 2007 au plus tôt	Les Echos
Les Echos	07/04/2004	La Commission nationale du débat public trouve son rythme	Les Echos
Collectif d'associations	13/04/2004	Lancement de la campagne : Face à l'EPR, d'autres choix énergétiques sont possibles !	Agir Pour l'Environnement
Collectif d'associations	13/04/2004	EPR : Les associations appellent les députés à boycotter le "débat" parlementaire jeudi 15 avril 2004 à 15h	Agir Pour l'Environnement
AFP	14/04/2004	Choix du site pour l'EPR : les écologistes dénoncent un "passage en force"	AFP
Agir Pour l'Environnement	14/04/2004	Un "débat" parlementaire sur l'électricité nucléaire ?	Agir Pour l'Environnement
Greenpeace	15/04/2004	Débat sans vote sur l'EPR à l'Assemblée Nationale : Elus Pour Rien !?	Greenpeace
Greenpeace	15/04/2004	L'EPR de trop ! Dossier de presse, avril 2004	Greenpeace
Libération	15/04/2004	L'énergie en France vaut un débat sans vote à l'Assemblée	Libération
Reuters	15/04/2004	Mobilisation des écologistes pendant un mois	Reuters
Sarkozy	15/04/2004	Débat sur l'énergie - Jeudi 15 avril 2004 - Assemblée nationale - Intervention de M. Nicolas Sarkozy, ministre d'État, ministre de l'Économie, des finances et de l'industrie	Ministère de l'Industrie
Les Verts	15/04/2004	FRANCE-NUCLÉAIRE Une nouvelle parodie de démocratie signée Raffarin	Site Internet des Verts
Libération	16/04/2004	Le nucléaire contre l'effet de serre	Libération
Le Monde	16/04/2004	La part du nucléaire restera majeure en France	Le Monde
Réseau Sortir du nucléaire	16/04/2004	Le Réseau "Sortir du nucléaire" demande aux vingt Présidents de Région, PS, de refuser le réacteur nucléaire EPR	Réseau Sortir du nucléaire
Dernières Nouvelles d'Alsace	23/04/2004	Energie nucléaire : un choix positif	Dernières Nouvelles d'Alsace
Les Echos	30/04/2004	Le gouvernement met le turbo sur le projet de loi énergie	Les Echos
Ouest-France	06/05/2004	Le projet de loi sur l'énergie du futur présenté hier - La filière nucléaire est confortée	Ouest-France
Gouvernement	13/05/2004	Le projet de loi d'orientation sur l'énergie	
L'Humanité	13/05/2004	Quel avenir énergétique pour la France et l'Europe ?	L'Humanité
Collectif d'associations	17/05/2004	100000 voix pour une autre politique énergétique	Agir Pour l'Environnement
AFP	18/05/2004	Projet de loi sur l'énergie : réserves et propositions du groupe UDF	AFP
Greenpeace	28/05/2004	Le nucléaire échappe à la rigueur budgétaire !	Greenpeace
Sené	15/06/2004	Sommes-nous condamnés à l'European Pressurized Reactor (EPR) ?	Sortir du nucléaire

Auteur	Date	Titre	Support
Libération	19/06/2004	A partir de lundi, trois militants cesseront de se nourrir pour réclamer l'abandon du nouveau réacteur et sensibiliser l'opinion	Libération
Greenpeace	22/06/2004	EPR : un éléphant blanc, ça trompe énormément...	Greenpeace
AFP	01/07/2004	Les anti-nucléaires manifesteront le 17 janvier leur opposition à l'EPR	AFP
Greenpeace	10/07/2004	EPR : les opposants marquent les sites !	Greenpeace
ACRO	12/07/2004	EPR mon amour	ACRO
Ouest-France	12/07/2004	Le réacteur EPR électrise les Normands - Fin juillet, gouvernement et EDF doivent annoncer son site d'implantation	Ouest-France
Ouest-France	12/07/2004	Les anti-nucléaires toujours sur le front	Ouest-France
Ouest-France	28/07/2004	EPR : la décision du site renvoyée à la mi-août	Ouest-France
France Nature Environnement	15/08/2004	Prochains combats...	La Lettre du Hérisson
Réseau Sortir du nucléaire	01/09/2004	Enrichissement de l'uranium : le "débat public" confié à AREVA ! Appel au boycott de cette parodie de démocratie	Réseau Sortir du nucléaire
Réseau Sortir du nucléaire	09/09/2004	Le changement de PDG d'EDF rend illégal l'appel d'offre du 28 juillet pour le réacteur nucléaire EPR	Réseau Sortir du nucléaire
Ouest-France	21/09/2004	EPR : les opposants sur le qui-vive	Ouest-France
Commission Nationale d'Evaluation	01/10/2004	Commission Nationale d'Evaluation relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs - rapport d'évaluation	Commission Nationale d'Evaluation
Le Figaro	01/10/2004	Iter : Cadarache et la région Paca en rêvent	Le Figaro
Greenpeace	01/10/2004	L'EPR : une technologie du passé pour une vision dépassée	Greenpeace
Les Verts	08/10/2004	L'implantation probable d'ITER à Cadarache	Site Internet des Verts
L'Est Républicain	14/10/2004	Déchets nucléaires : un rapport contesté	L'Est Républicain
Le Monde	16/10/2004	Le réacteur ITER au forceps	Le Monde
AFP	18/10/2004	Sortir du nucléaire lance un "blocage administratif" d'EDF contre l'EPR	AFP
Réseau Sortir du nucléaire	18/10/2004	Le Réseau "Sortir du nucléaire" lance un "blocage administratif" d'EDF pour obtenir l'annulation de la construction du réacteur nucléaire EPR	Réseau Sortir du nucléaire
AFP	20/10/2004	Le réacteur nucléaire EPR sera construit à Flamanville (presse)	AFP
AFP	20/10/2004	EDF devrait décider jeudi de construire l'EPR à Flamanville	AFP
Le Canard Enchaîné	20/10/2004	Les vraies-fausse raisons de relancer le nucléaire	Le Canard Enchaîné
Les Echos	20/10/2004	Nucléaire : le futur réacteur EPR sera construit à Flamanville	Les Echos
Greenpeace	20/10/2004	L'affaire EPR	Greenpeace
Ouest-France	20/10/2004	Le projet EPR - Une centrale de troisième génération	Ouest-France
Ouest-France	20/10/2004	Le réacteur EPR attendu à Flamanville	Ouest-France
CRILAN	20/10/2004	L'EPR À FLAMANVILLE !!!	CRILAN
AFP	21/10/2004	EPR : "on enferme la France dans le nucléaire"	AFP
Associated Press	21/10/2004	Flamanville, site d'implantation du réacteur nucléaire EPR	Associated Press
Areva	21/10/2004	EPR (European Pressurized water Reactor) : Le réacteur nucléaire avancé	Areva
CEA	21/10/2004	Un réacteur EPR à Flamanville	Commissariat à l'Energie Atomique
CNCCEDR	21/10/2004	Les déchets radioactifs n'ont pas de solution, le nucléaire n'est donc pas une solution, l'EPR est injustifiable !	Bure-Stop
Le Figaro	21/10/2004	EDF implante l'EPR à Flamanville	Le Figaro
Le Figaro	21/10/2004	EPR de troisième génération : des progrès importants pour la sûreté	Le Figaro

Auteur	Date	Titre	Support
Greenpeace	21/10/2004	EPR à Flamanville : Le choix clientéliste d'un lobby irresponsable !	Greenpeace
Libération	21/10/2004	Flamanville accueillera le réacteur nucléaire de troisième génération	Libération
Libération	21/10/2004	EDF voit son futur nucléaire dans la Manche - Consensus politique aidant, Flamanville accueillerait l'EPR, réacteur de 3e génération	Libération
NEWS Press	21/10/2004	EDF a confirmé ce matin sa décision d'implanter le futur réacteur nucléaire de troisième génération EPR dans la Manche	NEWS Press
Le Monde	21/10/2004	Le nouveau réacteur nucléaire EPR sera implanté dans le département de la Manche	Le Monde
Réseau Sortir du nucléaire	21/10/2004	EPR à Flamanville : le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce un repli dans la "République radioactive de la Manche"	Réseau Sortir du nucléaire
AFP	21/10/2004	EPR : les élus de Haute Normandie critiquent le choix de Flamanville	AFP
La Tribune	21/10/2004	EDF confie un gros contrat à Westinghouse	La Tribune
Areva	22/10/2004	EPR de Flamanville : le choix d'EDF confirme l'avance d'AREVA sur le marché de la génération III	Areva
Les Echos	22/10/2004	EDF investirait au moins 3,3 milliards par an de 2005 à 2012	Les Echos
Les Echos	22/10/2004	Nucléaire : "l'exception française"	Les Echos
L'Humanité	22/10/2004	Nucléaire - Pour l'EPR, EDF a choisi Flamanville (Manche)	L'Humanité
LCR	22/10/2004	Stoppons la nucléocratie	LCR
La Croix	22/10/2004	Nucléaire - Le premier EPR français verra le jour en 2012 dans la Manche. Le réacteur de nouvelle génération, qui coûtera 3 milliards d'euros, sera implanté à Flamanville.	La Croix
notre-planete.info	22/10/2004	Nouveau réacteur nucléaire EPR : entre espoirs et folie ?	notre-planete.info
Gadonneix	22/10/2004	Pierre Gadonneix confirme le choix de l'EPR et du Cotentin	Ouest-France
Ouest-France	22/10/2004	Le grand retour du nucléaire	Ouest-France
RFI	22/10/2004	Nucléaire - EPR : la France relance la filière	Radio France Internationale
Balibar, Pomeau, Treiner	25/10/2004	La France et l'énergie des étoiles	Le Monde
Ouest-France	25/10/2004	L'implantation du nouveau réacteur EPR à Flamanville - Toujours des réactions politiques	Ouest-France
Ouest-France	26/10/2004	L'implantation du nouveau réacteur EPR à Flamanville - Toujours des réactions politiques [suite]	Ouest-France
Europe Energie	05/11/2004	EDF décide du lieu d'implantation de l'EPR	Europe Energie
Ouest-France	06/11/2004	Le nouveau réseau à très haute tension pourrait rejoindre la Mayenne - Les anti EPR se battent sur la ligne	Ouest-France
Ouest-France	06/11/2004	"Une hypothèse parmi d'autres"	Ouest-France
AFP	08/11/2004	Greenpeace "choquée" par le décès d'un militant anti-nucléaire	AFP
Ouest-France	09/11/2004	EPR : la nouvelle ligne pourrait rejoindre la Mayenne	Ouest-France
Le Figaro	10/11/2004	L'immense défi de la maîtrise de l'énergie des étoiles - Des doutes scientifiques sur la fusion nucléaire	Le Figaro
RFI	10/11/2004	Nucléaire : La France et le Japon toujours en compétition pour Iter	Radio France Internationale
Birraux et Bataille	15/11/2004	Déchets radioactifs : des recherches en cours pour une loi avant la fin 2006	Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques
Les Echos	16/11/2004	Le réacteur nucléaire EPR, un projet pharaonique de plus	Les Echos
Ouest-France	17/11/2004	Réunion publique du collectif contre l'EPR, jeudi soir, salle de bal	Ouest-France

Auteur	Date	Titre	Support
Réseau Sortir du nucléaire	23/11/2004	Déchets nucléaires : les inventorier (enfin), ne pas les banaliser, et surtout arrêter d'en produire !	Réseau Sortir du nucléaire
Collectif d'associations	25/11/2004	Propositions pour un débat public exemplaire sur le projet de réacteur EPR	(Plusieurs sites internet d'associations)
France Nature Environnement	25/11/2004	FNE conteste, aux côtés de plusieurs grandes associations, le lancement par le gouvernement et EDF d'un nouveau réacteur nucléaire, l'EPR	France Nature Environnement
Le Nouvel Economiste	26/11/2004	Idées & Opinions - Expertises. Les analyses du Club Ulysse* EDF : beaucoup de bruit pour rien ?	Le Nouvel Economiste
Sené et Sené	30/11/2004	Sommes-nous condamnés à l'European Pressurized Reactor (EPR) ?	L'Etat de la Planète
Sauvons le Climat	01/12/2004	Le prix du pétrole et l'EPR à Flamanville	Sauvons le Climat
Ouest-France	04/12/2004	Un débat public national sur l'EPR à Flamanville	Ouest-France
Collectif d'associations	06/12/2004	Le tardif débat public sur l'EPR devra être exemplaire	
Les Echos	06/12/2004	Nucléaire : débat public sur le projet de réacteur EPR	Les Echos
La Tribune	06/12/2004	Un débat public va être organisé au sujet de l'EPR	La Tribune
Les Echos	13/12/2004	Quatre-vingts réacteurs nucléaires arrivent en fin de vie	Les Echos
Ouest-France	16/12/2004	En attendant le débat public, EDF lance un appel d'offres pour le réacteur EPR	Ouest-France
Greenpeace	17/12/2004	Inventaire des déchets nucléaires en France : un constat alarmant	Greenpeace
EDF	01/01/2005	Le nucléaire du futur	EDF
Ouest-France	03/01/2005	Chantier du Mont Saint-Michel, tracés des couloirs de lignes, haut débit... - Ce que 2005 réserve à la Manche	Ouest-France
Ouest-France	07/01/2005	Jean-Pierre Raffarin à Flamanville	Ouest-France
Collectif d'organisations écologistes	10/01/2005	Débat public sur l'EPR : une crédibilité à construire	Les Echos
EPR-BELLEVILLE@	13/01/2005	EPR BELLEVILLE - CAP 2015	
Libération	15/01/2005	L'avenir des déchets se teste sous terre	Libération
Les Verts	16/01/2005	ANTI-EPR - MOTION VOTÉE À L'UNANIMITÉ AU CNIR DES VERTS LES 15-16 JANVIER 2005	Site Internet des Verts
Ouest-France	17/01/2005	Appel à la mobilisation contre le réacteur nucléaire	Ouest-France
AFP	18/01/2005	Le Parlement se penche sur la gestion des déchets nucléaires	AFP
Réseau Sortir du nucléaire	18/01/2005	Déchets nucléaires : le Réseau "Sortir du nucléaire" boycotte les journées d'auditions à l'Assemblée nationale	Réseau Sortir du nucléaire
Le Figaro	20/01/2005	Les premières auditions parlementaires sur le devenir des déchets radioactifs débutent aujourd'hui	Le Figaro
CNCCEDR	21/01/2005	La transmutation et la radioactivité, une astuce pour faire croire que le nucléaire pourrait être propre ?	Bure-Stop
Ouest-France	21/01/2005	EPR : trois options pour la ligne 400 000 volts	Ouest-France
Ouest-France	21/01/2005	Réacteur EPR : 300 pylônes à installer	Ouest-France
AFP	27/01/2005	Les déchets nucléaires seront enfouis, mais des incertitudes demeurent	AFP
Libération	27/01/2005	Le coût des déchets du nucléaire inquiète la Cour des comptes	Libération
Le Nouvel Observateur	27/01/2005	Des experts défendent l'enfouissement au Parlement	Le Nouvel Observateur
Devedjian	27/01/2005	Auditions publiques de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques sur le thème de la gestion des déchets radioactifs. Discours de Patrick Devedjian, ministre délégué à l'Industrie	Assemblée Nationale

Auteur	Date	Titre	Support
Les Verts	27/01/2005	ACTION "DECHETS NUCLEAIRES : PAS DE CHAISES VIDES !"	Site Internet des Verts
Cour des comptes	31/01/2005	Le démantèlement des installations nucléaires et la gestion des déchets radioactifs	NEWS Press
Greenpeace	31/01/2005	Déchets nucléaires et démantèlement : la facture nucléaire se creuse !	NEWS Press
Associated Press	02/02/2005	Nucléaire : un rapport gênant sur les stockages	Associated Press
Réseau Sortir du nucléaire	02/02/2005	Deux grands rassemblements antinucléaires en 2005 et 2006	Réseau Sortir du nucléaire
Ministère de l'Industrie	03/02/2005	Serge Lepeltier et Patrick Devedjian annoncent l'organisation d'un débat national sur la gestion des déchets radioactifs	Ministère de l'Industrie
Le Figaro	04/02/2005	Un débat national sur les déchets	Le Figaro
Libération	04/02/2005	Débat public sur la gestion des déchets radioactifs	Libération
Bataille	06/02/2005	Trois questions à Christian Bataille	Le Monde
Le Monde	06/02/2005	Le destin des déchets radioactifs est encore incertain	Le Monde
Actu Environnement	08/02/2005	L'avenir de la gestion des déchets radioactifs suscite toujours autant de débat	actu-environnement.com
Anger	15/02/2005	EPR à Flamanville - La presqu'île du Cotentin : une île hors de l'Europe et de la démocratie	Sortir du nucléaire
Ouest-France	17/02/2005	Flamanville surveille toujours son tritium	Ouest-France
Ouest-France	21/02/2005	L'EPR Flamanville fournira la Bretagne	Ouest-France
Réseau Sortir du nucléaire	22/02/2005	Déchets nucléaires : 2005, une année capitale	Réseau Sortir du nucléaire
Areva	28/02/2005	AREVA remet une offre pour la construction de 4 réacteurs nucléaires de 3ème génération en Chine	Areva
CNDP	02/03/2005	COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 2 MARS 2005	CNDP
AFP	03/03/2005	Déchets nucléaires : débat public fin 2005 (CNDP)	AFP
Ouest-France	07/03/2005	Débats publics pour l'EPR et sa ligne très haute tension - Les enjeux distincts de l'électricité	Ouest-France
Enviro2B.com	08/03/2005	Un débat public sera organisé sur les déchets nucléaires par la CNDP	Enviro2B.com
L'Express	14/03/2005	Site mal classé - Quel avenir pour le centre d'études sur le stockage souterrain des déchets installé dans la Meuse ?	L'Express
Poignant	16/03/2005	Rapport fait au nom de la Commission des Affaires économiques, de l'environnement et du territoire sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n°1669), d'orientation sur l'énergie	Assemblée Nationale
AFP	16/03/2005	Déchets nucléaires : entreposage, stockage, transmutation recommandés (parlement)	AFP
Birraux et Bataille	16/03/2005	RAPPORT sur l'état d'avancement et les perspectives des recherches sur la gestion des déchets radioactifs	Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques
CNCEDR	17/03/2005	Déchets nucléaires, un rapport parlementaire pour enterrer la démocratie	Bure-Stop
L'Humanité	17/03/2005	La gestion des déchets radioactifs au rapport - Deux parlementaires ont rendu public, hier, un rapport sur le devenir des déchets nucléaires à haute activité	L'Humanité
Le Monde	17/03/2005	En France, une loi sur les déchets en 2006	Le Monde
Réseau Sortir du nucléaire	22/03/2005	Climat, prix, déchets, démocratie... : l'échec du nucléaire	Réseau Sortir du nucléaire
Réseau Sortir du nucléaire	23/03/2005	EPR et amendement "anti-éolien" à l'Assemblée nationale	Réseau Sortir du nucléaire
Ouest-France	24/03/2005	Les réponses aux questions de la gauche	Ouest-France

Auteur	Date	Titre	Support
AFP	30/03/2005	Ecologistes et professionnels de l'éolien protestent contre la Loi énergie	AFP
EPR-BELLEVILLE@	31/03/2005	E.P.R. BELLEVILLE - CAP 2015 (statuts)	
Le Figaro	31/03/2005	La loi sur l'énergie votée au Parlement	Le Figaro
Rivasi	03/04/2005	"Un vote politique plus que scientifique"	Le Journal de la Haute-Marne
Réseau Sortir du nucléaire	05/04/2005	Nucléaire - Rapport de sûreté 2004 : La transparence invisible... et la sûreté impossible !	Réseau Sortir du nucléaire
Ouest-France	12/04/2005	La ligne à haute tension controversée	Ouest-France
AFP	13/04/2005	Texte sur déchets nucléaires débattu "au second trimestre 2006" (Devedjian)	AFP
Ouest-France	13/04/2005	Ligne très haute tension : Fougères se mobilise	Ouest-France
Les Echos	14/04/2005	Déchets nucléaires : le bras de fer Cogema-Greenpeace continue	Les Echos
Ouest-France	14/04/2005	Les entreprises se préparent à l'EPR	Ouest-France
Ouest-France	23/04/2005	L'EPR, un chantier de 3 milliards d'euros	Ouest-France
Ouest-France	27/04/2005	Coeur d'Armor : promouvoir les alternatives énergétiques	Ouest-France
AFP	28/04/2005	Equipement : les débats publics ralentis par les élections en 2004 (rapport)	AFP
Ouest-France	28/04/2005	Des études géologiques pour l'EPR	Ouest-France
Les Echos	29/04/2005	Débat public : la commission nationale trouve son rythme de croisière	Les Echos
Les Echos	29/04/2005	Concertation locale à Cadarache sur un projet de réacteur nucléaire	Les Echos
Le Figaro	29/04/2005	Deux débats publics sur le nucléaire	Le Figaro
La Tribune	29/04/2005	Le CEA lance son projet de réacteur à Cadarache	La Tribune
AFP	04/05/2005	Iter : les anti-nucléaires dénoncent une "impasse technologique"	AFP
Ouest-France	04/05/2005	Les militants contre le couloir de ligne au départ du futur réacteur EPR	Ouest-France
Ouest-France	04/05/2005	Un ancien député européen anime une réunion d'information ce soir au Bourgneuf-la-Forêt	Ouest-France
RFI	05/05/2005	Energie nucléaire : Iter (presque) en France	Radio France Internationale
Le Monde	07/05/2005	ITER - Une "impasse", selon les antinucléaires	Le Monde
Lacoste	15/05/2005	[Dossier : "le réacteur EPR"] Éditorial	Contrôle
Dupuy, Gupta, Perez	15/05/2005	Projet EPR : rôle et point de vue de l'Autorité de sûreté nucléaire	Contrôle
Edmond	15/05/2005	Le contrôle de la conception et de la fabrication du réacteur EPR par l'Autorité de sûreté nucléaire	Contrôle
Cénérimo, Rousseau, Jeffroy, Evrard	15/05/2005	L'évaluation par l'IRSN de la sûreté du réacteur EPR	Contrôle
Seiler, Azarian, Chaumont, Dubail, Fischer	15/05/2005	La R&D en appui de l'EPR	Contrôle
Tiippana et Hyvärinen	15/05/2005	Présentation de l'analyse sur la sûreté de la conception du réacteur EPR effectuée par STUK	Contrôle
Zaleski et Meritet	15/05/2005	Point de vue sur l'EPR	Contrôle
Iglesias et Vincent	15/05/2005	La place de l'EPR dans la politique énergétique de la France	Contrôle
Massart et Graillat	15/05/2005	La place d'EPR dans la stratégie d'EDF	Contrôle
Estève	15/05/2005	EPR, fer de lance de la renaissance du nucléaire	Contrôle

Auteur	Date	Titre	Support
Mansillon	15/05/2005	L'EPR et le débat public	Contrôle
Gatignol	15/05/2005	Les enjeux locaux : l'implantation d'un EPR en France à Flamanville dans la Manche	Contrôle
Carré	15/05/2005	La recherche sur les réacteurs de quatrième génération : l'initiative Gen IV	Contrôle
Réseau Sortir du nucléaire	16/05/2005	A propos de la construction du Réacteur EPR à Flamanville... et de la ligne THT associée	Réseau Sortir du nucléaire
Ouest-France	20/05/2005	Flamanville : la centrale prête au débat	Ouest-France
AFP	26/05/2005	L'EPR sera livré en 2012 (EDF)	AFP
Libération	26/05/2005	Qui récolte le vent...	Libération
Ouest-France	26/05/2005	Les lignes à haute tension et la santé - Un colloque organisé samedi à Saint-Lô	Ouest-France
Ouest-France	26/05/2005	Des militaires à Flamanville pour sécuriser les fonds marins - Les plongeurs inspectent la centrale	Ouest-France
Ouest-France	27/05/2005	La construction du megaréacteur EPR à Flamanville décalée : EDF dément	Ouest-France
Anger	28/05/2005	Problèmes posés par les couloirs de lignes	eprnonmerci.free.fr
EDF	30/05/2005	Signature d'un accord de coopération entre EDF et ENEL	EDF
Allègre	30/05/2005	Iter - Beaucoup de bruit pour rien	L'Express
CNDP	01/06/2005	COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 1er JUILLET 2005	CNDP
Ouest-France	02/06/2005	La ligne à très haute tension cherche sa route en Mayenne	Ouest-France
L'Est Républicain	03/06/2005	Réacteur EPR : l'argument sécuritaire	L'Est Républicain
Ouest-France	07/06/2005	Réacteur EPR de la centrale de Flamanville : le débat public commencera le 19 octobre	Ouest-France
L'Humanité	08/06/2005	Basse-Normandie - Énergie	L'Humanité
Le Journal de Saône et Loire	08/06/2005	Le nucléaire et l'EPR mettent l'IUT du Creusot en ébullition	Le Journal de Saône et Loire
Réseau Sortir du nucléaire	08/06/2005	Débat public sur le réacteur nucléaire EPR : les questions du Réseau "Sortir du nucléaire"	Réseau Sortir du nucléaire
AFP	09/06/2005	Le débat public sur l'EPR devrait commencer aux alentours du 19 octobre	AFP
L'Humanité	10/06/2005	Un réacteur, des réactions	L'Humanité
Ouest-France	10/06/2005	Réacteur nucléaire EPR : débat national	Ouest-France
La Tribune	10/06/2005	Nucléaire : Débat public sur le futur réacteur EPR en octobre	La Tribune
Ouest-France	13/06/2005	Didier Anger sur le débat public EPR : "On décide en haut, on discute après en bas"	Ouest-France
La Croix	14/06/2005	En Bref - Le nucléaire en débat	La Croix
Le Monde	14/06/2005	Un débat public sur le nouveau réacteur nucléaire EPR débutera mi-octobre	Le Monde
AEPN	15/06/2005	Pourquoi la construction d'un EPR en France est indispensable et urgente	AEPN
CEA	15/06/2005	Gestion des déchets radioactifs au terme de la loi	Commissariat à l'Énergie Atomique
AFP	16/06/2005	EON en discussion avec EDF sur participation dans le réacteur EPR	AFP
Le Figaro	16/06/2005	Nucléaire : le débat n'est plus tabou	Le Figaro
Le Figaro	16/06/2005	Un réacteur à l'épreuve du débat public	Le Figaro
Le Figaro	16/06/2005	La Provence prête à accueillir le réacteur nucléaire expérimental Iter	Le Figaro
Réseau Sortir du nucléaire	16/06/2005	Sécheresse, Eolien, Procès de la Cogéma, Déchets nucléaires, ITER... Juin 2005 : l'avenir énergétique de la France se joue en 10 jours - Deux manifestations nationales annoncées	Réseau Sortir du nucléaire

Auteur	Date	Titre	Support
Ouest-France	18/06/2005	Un label "grand chantier" pour l'EPR	Ouest-France
AFP	21/06/2005	Accord en CMP sur les orientations de la politique énergétique	AFP
Le Journal du Centre	21/06/2005	Nucléaire - La ville de Cosne soutient l'EPR à Belleville	Le Journal du Centre
Greenpeace	22/06/2005	Nuit contre les Déchets Nucléaires : "Ca se Passe Près de Chez Vous !"	Greenpeace
AFP	23/06/2005	L'Assemblée adopte le texte de la CMP sur la politique énergétique	AFP
Greenpeace	23/06/2005	Loi d'Orientation sur l'Energie	Greenpeace
Mestrallet	23/06/2005	Gérard Mestrallet, PDG de Suez : "La vraie alternative à long terme, c'est le nucléaire"	Le Monde
Le Nouvel Observateur	23/06/2005	Plus sûr, moins polluant, mais discuté ; EPR : un réacteur pour rien ?	Le Nouvel Observateur
Ouest-France	24/06/2005	Voyage au pays des déchets nucléaires	Ouest-France
L'Express	27/06/2005	Le réacteur nucléaire EPR (Flamanville)	L'Express
Ouest-France	27/06/2005	Orne - Une nuit contre les déchets nucléaires	Ouest-France
Elysée	28/06/2005	Communiqué de la Présidence de la République relatif au choix du site de Cadarache (Bouches-du-Rhône), pour accueillir le projet ITER.	Elysee
Greenpeace	28/06/2005	Cadarache arrache l'ITER : Beaucoup de bruit pour rien !	Greenpeace
Le Journal du Centre	28/06/2005	Nucléaire : Belleville veut le réacteur de troisième génération - "L'EPR est une question de survie"	Le Journal du Centre
Libération	28/06/2005	Iter, un soleil à Cadarache - Le site de Cadarache, dans le sud de la France, a été choisi pour l'implantation du réacteur thermonucléaire expérimental Iter	Libération
Ouest-France	28/06/2005	Nucléaire : Flamanville se prépare à l'EPR	Ouest-France
Réseau Sortir du nucléaire	28/06/2005	"Sortir du nucléaire" presse le gouvernement français d'abandonner le projet ITER	Réseau Sortir du nucléaire
RFI	28/06/2005	Avec Iter, Cadarache aura son soleil	Radio France Internationale
AFP	29/06/2005	ITER : le MEI critique un "cocorico qui va coûter cher"	AFP
Le Figaro	29/06/2005	La Provence attend 4 milliards d'euros ; la région table sur d'importantes retombées économiques et sociales	Le Figaro
Le Journal du Centre	29/06/2005	Cadarache : un demi-siècle au coeur de l'atome	Le Journal du Centre
AFP	30/06/2005	Déchets radioactifs : dix ans de recherches encore nécessaires (ministres)	AFP
Les Echos	30/06/2005	Les élus provençaux veulent maîtriser les retombées d'Iter	Les Echos
Ministère de la Recherche et Ministère de l'Industrie	30/06/2005	Remise des rapports des "pilotes" de la loi de 1991 sur les recherches sur les déchets nucléaires	Ministère de la Recherche et Ministère de l'Industrie
Le Nouvel Observateur	30/06/2005	Nucléaire : Chirac en visite à Cadarache	Le Nouvel Observateur
Ouest-France	30/06/2005	Des déchets nucléaires encombrants - Quatorze ans après la Loi Bataille, toujours pas de solution	Ouest-France
Ouest-France	30/06/2005	Vent contraire pour l'implantation de trois éoliennes à Courvaudon	Ouest-France
Réseau Sortir du nucléaire	30/06/2005	Déchets radioactifs : en l'absence de solution, le Réseau "Sortir du nucléaire" demande l'annulation de l'EPR	Réseau Sortir du nucléaire
CNCCEDR	01/07/2005	Déchets nucléaires, "10 années de supercherie supplémentaires !"	Bure-Stop
La Dépêche du Midi	01/07/2005	Les recherches sur les déchets radioactifs rallongées - Encore dix ans de réflexion	La Dépêche du Midi
Les Echos	01/07/2005	Le projet de loi sur les déchets nucléaires prévu l'an prochain	Les Echos

Auteur	Date	Titre	Support
Environnement Magazine	01/07/2005	Nucléaire : L'EPR débattu à l'automne	Environnement Magazine
Le Figaro	01/07/2005	Débat public sur les déchets à l'automne	Le Figaro
Ministère de la Recherche	01/07/2005	Remise des rapports des "pilotes" de la loi de 1991 sur les recherches sur les déchets nucléaires	NEWS Press
Ouest-France	01/07/2005	De nouvelles réunions publiques sur la ligne à très haute tension	Ouest-France
Ouest-France	02/07/2005	Les Verts de Basse-Normandie veulent "empêcher la construction de l'EPR à Flammanville"	Ouest-France
Sauvons le Climat	02/07/2005	ITER à Cadarache	Sauvons le Climat
AFP	03/07/2005	Iter à Cadarache, un "défi" pour la France, selon M. Goulard	AFP
Le Figaro Entreprises et Emploi	04/07/2005	Nucléaire, oui merci	Le Figaro Entreprises et Emploi
CNDP	06/07/2005	COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 6 JUILLET 2005	CNDP
AFP	07/07/2005	Iter : Christian Estrosi a installé le comité de pilotage	AFP
Les Verts	07/07/2005	"La France championne du monde du tout nucléaire"	L'Indépendant
La Tribune	07/07/2005	Le projet de plan de gestion des déchets le 13 juillet	La Tribune
Les Echos	08/07/2005	EPR : les industriels ne participeront pas au tour de table du futur réacteur nucléaire	Les Echos
Greenpeace	08/07/2005	EPR, enfin le débat	Greenpeace
Ouest-France	09/07/2005	Réacteur EPR à Flamanville : le débat public débutera le 19 octobre et la plateforme arrive	Ouest-France
La Manche Libre	10/07/2005	Futur réacteur nucléaire EPR : renseignez-vous !	La Manche Libre
Réseau Sortir du nucléaire	10/07/2005	APPEL pour le NON à ITER et pour le OUI aux économies d'énergie, aux énergies renouvelables, et au choix démocratique des citoyens	Réseau Sortir du nucléaire
AFP	13/07/2005	Déchets radioactifs : un projet de plan national de gestion mis sur internet	AFP
AFP	14/07/2005	Chirac annonce la création d'un "Haut comité scientifique"	AFP
Le Dauphiné Libéré	14/07/2005	"Une nouvelle ère pour le Tricastin"	Le Dauphiné Libéré
Lacoste	15/07/2005	[Dossier : "La gestion des déchets radioactifs en France"] Éditorial	Contrôle
Bodénez	15/07/2005	Comment gérer tous les déchets radioactifs de façon sûre, claire et exhaustive	Contrôle
Jacq et Grevoz	15/07/2005	Méthodologie de l'inventaire national et principaux résultats	Contrôle
Birraux et Bataille	15/07/2005	Le moment est venu pour le Parlement de décider les principes d'une gestion durable des déchets radioactifs	Contrôle
Vincent et Locufier	15/07/2005	La préparation de la position du Gouvernement sur les déchets HAVL	Contrôle
Tissot	15/07/2005	L'avancement des recherches sur les déchets HAVL	Contrôle
Bodénez	15/07/2005	Le Plan National de Gestion des Déchets Radioactifs et des Matières Valorisables : un outil de cohérence pour la gestion des déchets radioactifs	Contrôle
Dupraz, Leroy et Granger	15/07/2005	Pour une gestion durable des déchets radioactifs : la question des responsabilités et du financement à long terme	Contrôle
Chastagner	15/07/2005	La prise en charge des déchets des producteurs hors électronucléaire	Contrôle
Taniguchi et Louvat	15/07/2005	Les travaux de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique en matière de sûreté de la gestion des déchets radioactifs	Contrôle
Sené et Sené	15/07/2005	Les déchets ne seront-ils pas toujours orphelins ?	Contrôle

Auteur	Date	Titre	Support
Jacq	15/07/2005	Orientations pour l'ANDRA en matière d'actions de service public	Contrôle
Bonnemains	15/07/2005	Le rôle du citoyen dans la mise en évidence des déchets radioactifs oubliés	Contrôle
Le Journal de Saône et Loire	15/07/2005	A l'IUT, pôle nucléaire rime avec nouvelles filières	Le Journal de Saône et Loire
Le Journal de Saône et Loire	15/07/2005	L'aboutissement d'un projet porté par un consensus	Le Journal de Saône et Loire
Le Berry Républicain	15/07/2005	Gardefort : Le oui du conseil à l'EPR	Le Berry Républicain
La Manche Libre	17/07/2005	Réacteur nucléaire EPR : premières études à Flamanville	La Manche Libre
Assemblée Nationale	19/07/2005	JO - Débats Assemblée Nationale - Question : Énergie et carburants	Journal Officiel
Pailliat et Zadjerman	20/07/2005	Le débat public, premier principe de précaution	Les Echos
Le Figaro Economie	20/07/2005	EDF déploiera ses nouveaux réacteurs EPR après 2020	Le Figaro Economie
Greenpeace	20/07/2005	Quelques questions à EDF dans la perspective du débat public	Greenpeace
WWF	20/07/2005	Actualité : débat sur la politique énergétique en France	WWF
AFP	21/07/2005	EPR : action de Greenpeace sur une barge d'EDF à Flamanville	AFP
Greenpeace	21/07/2005	eDF méprise le débat public	Greenpeace
Le Nouvel Observateur	21/07/2005	Nucléaire - Ces risques dont on ne parle jamais	Le Nouvel Observateur
AFP	22/07/2005	EPR : une plate-forme d'EDF à Flamanville occupée par Greenpeace depuis jeudi	AFP
L'Ardennais	22/07/2005	Greenpeace sur une barge d'EDF à Flamanville	L'Ardennais
Midi Libre	22/07/2005	Nucléaire : Greenpeace contre l'EPR	Midi Libre
Ouest-France	22/07/2005	EPR : Greenpeace investit la barge - Protestation contre la décision d'EDF d'entamer des études géologiques	Ouest-France
AFP	23/07/2005	Plate-forme EDF occupée : Greenpeace quitte les lieux après injonction	AFP
Ouest-France	23/07/2005	Greenpeace campe sur ses positions - Les militants occupent la barge d'EDF depuis 48 heures à Flamanville	Ouest-France
La Manche Libre	24/07/2005	Réacteur nucléaire EPR : débat public en octobre	La Manche Libre
Aujourd'hui en France	25/07/2005	Basse Normandie - Greenpeace sur terre	Aujourd'hui en France
Greenpeace	25/07/2005	EDF veut interdire à Greenpeace de s'opposer à l'EPR pour l'éternité !	Greenpeace
Greenpeace	25/07/2005	Greenpeace - assignation en référé	Greenpeace
AFP	26/07/2005	Greenpeace interdit d'approcher la plate-forme EDF de Flamanville	AFP
Greenpeace	26/07/2005	Résultats de l'ordonnance de référé pour l'injonction d'EDF	Greenpeace
Assemblée Nationale	26/07/2005	JO - Débats Assemblée Nationale - Question : Énergie et carburants	Journal Officiel
Le Berry Républicain	26/07/2005	Ménétréol : Le conseil dit non à l'EPR	Le Berry Républicain
Ouest-France	26/07/2005	Les militants de Greenpeace au tribunal de Cherbourg - EDF demande 75000 euros d'astreinte	Ouest-France
AFP	27/07/2005	Déchets nucléaires et EPR : calendrier du débat public	AFP
CEA	28/07/2005	Débat public sur les déchets radioactifs	Commissariat à l'Énergie Atomique
Le Berry Républicain	28/07/2005	Montigny : Le conseil soutient l'EPR	Le Berry Républicain

Auteur	Date	Titre	Support
Ouest-France	28/07/2005	Déchets, réacteur EPR et lignes à très haute tension - Les dates du débat public sont fixées	Ouest-France
Le Bien Public	29/07/2005	Henri Revol : Plaidoyer pour le pôle nucléaire Bourgogne	Le Bien Public
Conseil municipal du Creusot	30/07/2005	Le pôle nucléaire et l'appel à l'État, un voeu unanime	Le Journal de Saône et Loire
La Manche Libre	31/07/2005	Centrale nucléaire de Flamanville : à l'assaut de la plate-forme	La Manche Libre
La Manche Libre	31/07/2005	Nouveau réacteur nucléaire et ligne très haute tension : toute l'information à Saint-Lô	La Manche Libre
Libération	01/08/2005	A Bure, la lutte contre les déchets s'inscrit dans la pierre - Trois jours de manifestations étaient organisés devant le site de recherches sur l'enfouissement	Libération
Le Berry Républicain	02/08/2005	Saint-Symphorien : Oui à l'EPR et... aux barbecues	Le Berry Républicain
Libération	02/08/2005	Atome : l'illusion du débat public	Libération
Mathieu	02/08/2005	Jean-Luc Mathieu, chargé d'organiser le débat dans l'Hexagone : "La culture du secret, ça doit changer"	Libération
Ouest-France	03/08/2005	Visites buissonnières - La Cogéma se dévoile côté jardin	Ouest-France
Ouest-France	03/08/2005	Un toit pour un débat à haute tension - Les locaux de la commission sur la ligne THT sont en place	Ouest-France
Ouest-France	04/08/2005	300 pylônes pour la ligne 400 000 volts - Débat public d'octobre à février sur le tracé Manche, Mayenne, Ille-et-Vilaine	Ouest-France
Ouest-France	05/08/2005	Pour mieux comprendre l'actualité à venir, retour sur celle du mois dernier	Ouest-France
Ouest-France	11/08/2005	Une nouvelle association contre la ligne à très haute tension	Ouest-France
Ouest-France	12/08/2005	"Le Pylône" s'élève face au projet de ligne haute tension	Ouest-France
AFP	16/08/2005	Villepin : "préparer la nouvelle génération de centrales" nucléaires	AFP
Le Berry Républicain	16/08/2005	Subligny : Soutien à l'EPR	Le Berry Républicain
Ouest-France	17/08/2005	Contre le nouveau réacteur nucléaire, "EPR non merci" a distribué des tracts au Mont	Ouest-France
Les Echos	19/08/2005	La Bretagne trop dépendante pour son approvisionnement électrique	Les Echos
Ouest-France	19/08/2005	Lignes THT : les opposants mobilisés - "Respecter le Bocage" milite pour l'enfouissement des lignes à 400 000 volts	Ouest-France
La Manche Libre	21/08/2005	Le Crilan surveille Flamanville	La Manche Libre
AFP	23/08/2005	Le nucléaire ne doit pas être un sujet "tabou" (François Loos)	AFP
Loos	23/08/2005	Intervention de François Loos, ministre délégué à l'Industrie, à la Préfecture de la Meuse (Bar-le-Duc)	Ministère de l'Industrie
La Tribune	23/08/2005	Areva prêt à se retirer de la course au rachat de Westinghouse	La Tribune
AFP	24/08/2005	Bure : un laboratoire pour déchets radioactifs au tréfonds de la Terre	AFP
AFP	24/08/2005	Le laboratoire de Bure plonge à près de 500 m pour les déchets radioactifs	AFP
Réseau Sortir du nucléaire	25/08/2005	Le Réseau "Sortir du nucléaire" réserve sa participation au "Débat public" sur les déchets radioactifs	Réseau Sortir du nucléaire
Réseau Sortir du nucléaire	25/08/2005	Marcoule, que cache l'inauguration officielle du Visiatome ?	Réseau Sortir du nucléaire
Réseau Sortir du nucléaire	25/08/2005	Prix du pétrole, réchauffement climatique : le nucléaire est hors jeu	Réseau Sortir du nucléaire
Le Télégramme de Brest	25/08/2005	Déchets radioactifs : Bure plonge encore plus profond	Le Télégramme de Brest

Auteur	Date	Titre	Support
AFP	26/08/2005	François Loos inaugure un musée controversé sur les déchets nucléaires	AFP
Le Berry Républicain	26/08/2005	Menetou-Ratel : Le conseil apporte son soutien à l'EPR	Le Berry Républicain
La Croix	26/08/2005	Environnement : Remous autour du débat sur les déchets nucléaires - "Sortir du nucléaire" a annoncé son refus de participer au débat national sur les déchets, lancé le 12 septembre	La Croix
La Tribune	29/08/2005	Économies d'énergie : un abaissement de la vitesse sur autoroute à l'étude	La Tribune
L'homme	30/08/2005	Le nucléaire : une réponse fallacieuse à la crise pétrolière	Le Monde
AFP	01/09/2005	Gestion des déchets nucléaires : ouverture le 12 septembre du débat public	AFP
AFP	01/09/2005	L'organisation du débat public sur la gestion des déchets nucléaires	AFP
Mercadal	01/09/2005	Débat public sur déchets nucléaires : donner la parole à tous (président)	AFP
Alternative Santé	01/09/2005	Nucléaire - Les mensonges d'ITER	Alternative Santé
Mestrallet	01/09/2005	Gérard Mestrallet : "Le risque de pénurie d'électricité est très sérieux"	Capital
L'Est Républicain	01/09/2005	Les déchets nucléaires en débat citoyen	L'Est Républicain
Bataille	01/09/2005	"EDF ne doit plus assumer le service public des déchets radioactifs"	La Tribune
Le Figaro	02/09/2005	NUCLÉAIRE : Le débat public est lancé - Les déchets radioactifs entrent en démocratie	Le Figaro
L'Humanité	02/09/2005	Société - Nucléaire - Les déchets en débat	L'Humanité
La Croix	02/09/2005	Le débat public sur les déchets radioactifs débutera le 12 septembre	La Croix
Libération	02/09/2005	Energie : Un tour de France pour le devenir des déchets nucléaires - Le débat public sur leur gestion démarre le 12 septembre à Bar-Le-Duc	Libération
Nord Littoral	02/09/2005	Gestion des déchets nucléaires - Ouverture le 12 septembre du débat public	Nord Littoral
Le Journal de Saône et Loire	03/09/2005	Un chantier qui témoigne d'une bonne santé	Le Journal de Saône et Loire
Le Monde	03/09/2005	Lancement du débat public sur les déchets nucléaires	Le Monde
Ouest-France	03/09/2005	Un week-end pour s'informer sur les énergies	Ouest-France
Gatignol	03/09/2005	Les dossiers de rentrée des parlementaires - Claude Gatignol : "Je travaille à la préparation du chantier de l'EPR"	La Presse de la Manche
Ouest-France	07/09/2005	Débat public : collectif anti-EPR inquiet	Ouest-France
La Presse de la Manche	07/09/2005	Le Collectif contre l'EPR dénonce un débat "faussetment démocratique"	La Presse de la Manche
La Presse de la Manche	08/09/2005	Débat national sur les déchets nucléaires : réunion publique à Cherbourg	La Presse de la Manche
La Tribune	08/09/2005	Le débat sur les déchets nucléaires refait surface	La Tribune
La Tribune	08/09/2005	Unanimité sur le stockage profond	La Tribune
La Tribune	08/09/2005	Typologie des déchets	La Tribune
AFP	09/09/2005	Greenpeace réclame le gel du chantier de l'EPR Olkiluoto 3 en Finlande	AFP
Réseau Sortir du nucléaire	09/09/2005	Déchets radioactifs - NON au Débat public officiel, OUI au Débat AVEC le public	Réseau Sortir du nucléaire
AFP	11/09/2005	Areva et Siemens posent lundi en Finlande la première pierre d'un réacteur EPR	AFP

Auteur	Date	Titre	Support
AFP	12/09/2005	Ouverture du débat public sur la gestion des déchets nucléaires	AFP
AFP	12/09/2005	Les antinucléaires contestent la validité du débat sur les déchets radioactifs	AFP
AFP	12/09/2005	Greenpeace va engager un recours contre le réacteur EPR en Finlande	AFP
AFP	12/09/2005	La Finlande met en chantier le tout premier réacteur nucléaire EPR	AFP
La Croix	12/09/2005	Que faire des déchets nucléaires ?	La Croix
Wehrling	12/09/2005	Rebonds Sans eau, sans coeur, sans pétrole, sans perspective, la France se trouve dans une impasse - Triste politique courttermiste	Libération
Midi Libre	12/09/2005	Déchets nucléaires : quel devenir, quel avenir ? Pour les associations, le débat est moral et sociétal avant d'être technique	Midi Libre
Le Parisien	12/09/2005	Déchets nucléaires : vous avez la parole	Le Parisien
Le Républicain Lorrain	12/09/2005	Premier réacteur EPR en Finlande	Le Républicain Lorrain
Reuters	12/09/2005	Nucléaire - Areva (CEPFI.PA) confiant dans le succès de l'EPR	Reuters
AFP	13/09/2005	Débat public sur l'EPR : Sortir du Nucléaire affirme avoir été "censuré"	AFP
Dernières Nouvelles d'Alsace	13/09/2005	Déchets radioactifs : le débat public démarre	Dernières Nouvelles d'Alsace
L'Est Républicain	13/09/2005	Déchets nucléaires : savoir la vérité	L'Est Républicain
L'Est Républicain	13/09/2005	La Finlande au banc d'essai nucléaire	L'Est Républicain
L'Est Républicain	13/09/2005	Un recours de Greenpeace	L'Est Républicain
Birraux	13/09/2005	"Oui, cela réduit considérablement les volumes de déchets"	La Croix
Le Monde	13/09/2005	Et le premier ministre, théorisant sur la crise, a dû revenir à la réalité	Le Monde
Le Progrès	13/09/2005	La Finlande met en chantier le premier réacteur EPR	Le Progrès
Le Républicain Lorrain	13/09/2005	Stockage des déchets nucléaires : le débat s'ouvre à Bar-le-Duc	Le Républicain Lorrain
Le Républicain Lorrain	13/09/2005	Bure en question à Bar-le-Duc	Le Républicain Lorrain
Le Républicain Lorrain	13/09/2005	"Arrêter de produire"	Le Républicain Lorrain
Réseau Sortir du nucléaire	13/09/2005	Débat public sur le réacteur nucléaire EPR : la contribution du Réseau "Sortir du nucléaire" censurée	Réseau Sortir du nucléaire
La Tribune	13/09/2005	ÉNERGIE La Finlande offre sa première vitrine au réacteur nucléaire EPR	La Tribune
AFP	14/09/2005	Débat public sur l'EPR : Greenpeace suspend toute participation	AFP
Greenpeace	14/09/2005	Le débat public sur le Nucléaire sous contrôle militaire !	
Le Monde	14/09/2005	Déchets nucléaires : les populations réclament un référendum local	Le Monde
Ouest-France	14/09/2005	Les élus s'opposent au passage de la ligne à très haute tension	Ouest-France
AFP	15/09/2005	France : Loos se félicite du "succès" remporté par Areva aux USA sur l'EPR	AFP
GSIEN	15/09/2005	DÉBAT PUBLIC : EPR, DÉCHETS, ITER : Un moyen pour faire passer un message ou un effort pour rien ?	La Gazette Nucléaire
GSIEN	15/09/2005	DÉBAT PUBLIC I- DOSSIER DÉCHETS - INTRODUCTION AU DÉBAT	La Gazette Nucléaire
GSIEN	15/09/2005	DÉBAT PUBLIC II- DOSSIER EPR - INTRODUCTION AU DÉBAT	La Gazette Nucléaire

Auteur	Date	Titre	Support
Le Monde	15/09/2005	Nucléaire - Quand le débat public rencontre le secret-défense	Le Monde
Ouest-France	15/09/2005	Débat public sur la ligne à très haute tension	Ouest-France
Ouest-France	15/09/2005	La ligne 400 000 volts doit passer par la Mayenne	Ouest-France
Ouest-France	15/09/2005	Débat sur l'EPR : les antinucléaires censurés	Ouest-France
La Presse de la Manche	15/09/2005	EPR : précisions du président de la commission particulière du débat public	La Presse de la Manche
La Presse de la Manche	15/09/2005	Ligne THT Cotentin-Maine : le débat public lancé à Saint-Lô	La Presse de la Manche
Le Quotidien du Médecin	15/09/2005	Déchets nucléaires - Le débat public est contesté	Le Quotidien du Médecin
Reuters	15/09/2005	Areva s'allie à Constellation aux USA, vise 4 EPR au moins	Reuters
AFP	16/09/2005	M. de Villepin salue l'alliance Areva-Constellation Energy	AFP
Libération	16/09/2005	Nucléaire - Le débat public sur les déchets radioactifs a débuté dans l'est de la France "On va mettre dans ma terre quelque chose qui me fait peur"	Libération
Libération	16/09/2005	L'autre débat qui tombe à plat	Libération
AFP	17/09/2005	Plusieurs responsables des Verts à la manifestation de Bar-le-Duc le 24/09	AFP
Ouest-France	17/09/2005	Tout le monde peut s'exprimer lundi	Ouest-France
La Presse de la Manche	17/09/2005	Flamanville : la Commission d'information prépare les débats nucléaires	La Presse de la Manche
AFP	19/09/2005	Cherbourg : un débat trop pointu sur la gestion des déchets nucléaires	AFP
Collectif d'associations	19/09/2005	Lettre au Premier Ministre - Objet : Censure des travaux de la Commission Particulière du Débat Public EPR tête de série	
AFP	20/09/2005	Débat public sur l'EPR et secret défense : la CNDP recherche une solution	AFP
CNDP	20/09/2005	Commission Nationale du Débat Public - communiqué du 20 septembre 2005	CNDP
La Presse de la Manche	20/09/2005	Les déchets radioactifs au coeur du débat	La Presse de la Manche
Les Verts	20/09/2005	Les français sont opposés au nucléaire civil - Sondage IFOP pour Les Verts	Les Verts
AFP	21/09/2005	EPR : Greenpeace dénonce auprès de Villepin "une censure" des débats publics	AFP
Greenpeace	21/09/2005	Face à la contre-attaque de l'Empire atomique, Greenpeace lance la rébellion énergétique	Greenpeace
L'Humanité	21/09/2005	Débat sur l'EPR : Mauvais départ	L'Humanité
L'Humanité	21/09/2005	"Faire un choix éclairé"	L'Humanité
Le Nouvel Observateur	21/09/2005	Censure sur l'EPR : Greenpeace écrit à Villepin	Le Nouvel Observateur
L'homme	21/09/2005	Le débat public sur le nucléaire : "La vulnérabilité de l'EPR aux attaques est reconnue"	Le Nouvel Observateur
Ouest-France	21/09/2005	Ligne très haute tension : les opposants ne croiseront pas les bras	Ouest-France
Réseau Sortir du nucléaire	21/09/2005	Réacteur EPR - Document confidentiel défense - LE RESEAU "SORTIR DU NUCLEAIRE" PUBLIE LA LETTRE D'EDF	Réseau Sortir du nucléaire
EDF	21/09/2005	Lettre d'EDF jointe au document confidentiel défense sur le réacteur nucléaire EPR (2003) publiée par le Réseau Sortir du nucléaire	Réseau Sortir du nucléaire
Reuters	21/09/2005	France - Sortir du nucléaire affirme que l'EPR est vulnérable	Reuters
AFP	22/09/2005	Nucléaire : les Verts se réjouissent de la désaffection des Français	AFP
Greenpeace	22/09/2005	Déchets nucléaires : n'empoisonnez pas la Terre	Greenpeace

Auteur	Date	Titre	Support
Ouest-France	22/09/2005	Les Verts : "Le débat arrive après la bataille"	Ouest-France
Ouest-France	22/09/2005	"Le nucléaire ? Un sujet tabou chez nous" - Le débat public sur les déchets radioactifs laisse Cherbourg de marbre	Ouest-France
Ouest-France	22/09/2005	Des montagnes de résidus radioactifs	Ouest-France
Le Républicain Lorrain	22/09/2005	Greenpeace : lever le secret défense	Le Républicain Lorrain
Le Républicain Lorrain	22/09/2005	Bar-le-Duc carrefour des antinucléaires	Le Républicain Lorrain
Reuters	22/09/2005	Nucléaire / EPR - Un mouvement écologiste veut alerter Chirac	Reuters
AFP	23/09/2005	EPR : un document "secret défense" remis à l'Elysée par les anti-nucléaires	AFP
Le Journal de Saône et Loire	23/09/2005	Areva : belle performance du pôle réacteurs et services	Le Journal de Saône et Loire
Le Républicain Lorrain	23/09/2005	Besoin de représentants au débat public - La commission spéciale et permanente d'information peine à en trouver	Le Républicain Lorrain
Wehring	24/09/2005	Le débat ne doit pas être enterré	Le Figaro
Loos	24/09/2005	Déchets radioactifs : penser l'avenir	Le Figaro
Réseau Sortir du nucléaire	24/09/2005	Plus de 6000 manifestants contre l'enfouissement des déchets nucléaires	Réseau Sortir du nucléaire
Reuters	24/09/2005	Manifestation à Bar-le-Duc contre les déchets nucléaires	Reuters
Dernières Nouvelles d'Alsace	25/09/2005	L'enfouissement des déchets radioactifs contesté à Bar-le-Duc	Dernières Nouvelles d'Alsace
L'Est Républicain	25/09/2005	Marée antinucléaire à Bar-le-Duc	L'Est Républicain
Le Journal de la Haute-Marne	25/09/2005	Les anti-Bure ont de l'énergie	Le Journal de la Haute-Marne
Le Républicain Lorrain	25/09/2005	Les antinucléaires disent non à l'enfouissement des déchets	Le Républicain Lorrain
AFP	26/09/2005	Des associations écologiques favorables au stockage souterrain des déchets	AFP
Le Monde	28/09/2005	A la veille de sa privatisation partielle, EDF prévoit "au moins 2,6 milliards d'euros" de profits en 2005	Le Monde
Ouest-France	29/09/2005	Déchets nucléaires : 60 militants normands ont manifesté dans la Meuse	Ouest-France
AFP	30/09/2005	Le débat public sur les déchets nucléaires à la Cité de La Villette	AFP
AFP	30/09/2005	Des associations acceptent de reprendre le débat sur le nucléaire	AFP
CNDP	30/09/2005	Commission Nationale du Débat Public Vendredi 30 Septembre 2005 COMMUNIQUÉ	CNDP
Greenpeace	30/09/2005	Les avancées obtenues sur le secret défense ramènent les associations dans les débats publics	Greenpeace
AFP	01/10/2005	Étape parisienne pour le débat public sur les déchets nucléaires	AFP
Alternative Santé	01/10/2005	Environnement - Débat public sur les déchets nucléaires	Alternative Santé
Le Dauphiné Libéré	01/10/2005	Le député en visite	Le Dauphiné Libéré
Le Berry Républicain	02/10/2005	Comprendre l'EPR	Le Berry Républicain
AFP	03/10/2005	France/électricité : capacités de production insuffisantes sur dix ans (RTE)	AFP
Le Journal de Saône et Loire	03/10/2005	Portes ouvertes le samedi 8 octobre	Le Journal de Saône et Loire
Ouest-France	03/10/2005	« Saint-Hilaire sous tension » rassemble de plus en plus contre la THT	Ouest-France

Auteur	Date	Titre	Support
Ouest-France	03/10/2005	Aujourd'hui - Conférences	Ouest-France
Le Berry Républicain	04/10/2005	Les travaux du conseil municipal	Le Berry Républicain
Ouest-France	04/10/2005	Des communes disent non aux pylônes	Ouest-France
Le Canard Enchaîné	05/10/2005	Avis de déchets - Le "grand débat national" sur les déchets nucléaires n'est pas une mince affaire	Le Canard Enchaîné
CNDP	05/10/2005	COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 5 OCTOBRE 2005	CNDP
La Dépêche du Midi	05/10/2005	Déchets nucléaires : des Lotois à Bar-le-duc	La Dépêche du Midi
Les Echos	05/10/2005	ÉNERGIE - RTE recommande la mise en service de 1000 à 1200 MW par an à partir de 2010	Les Echos
Ouest-France	05/10/2005	Réunions d'information sur les énergies renouvelables	Ouest-France
Ouest-France	05/10/2005	Conseil municipal de Flamanville - Location des salles	Ouest-France
Ouest-France	05/10/2005	Didier Anger mobilise contre le réacteur nucléaire EPR prévu à Flamanville	Ouest-France
Les Echos	06/10/2005	La SNET reste soumise à un "processus compétitif"	Les Echos
Le Journal du Centre	07/10/2005	Conférence sur l'EPR à Beaulieu-sur-Loire	Le Journal du Centre
MTPB	07/10/2005	Le débat public commence pour l'EPR	Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment
Ouest-France	07/10/2005	Ligne à très haute tension : les élus réservés	Ouest-France
La Lettre de l'Expansion	10/10/2005	Nucléaire : Villepin veut lancer quatre nouveaux EPR	La Lettre de l'Expansion
AFP	13/10/2005	Débat public sur le nouveau réacteur nucléaire EPR : la transparence en jeu	AFP
Collectif d'associations	13/10/2005	Le Gouvernement refuse la transparence sur les risques nucléaires - Les associations refusent un débat tronqué	Greenpeace
Le Nouvel Observateur	13/10/2005	Bure, son clocher, sa poubelle nucléaire...	Le Nouvel Observateur
Ouest-France	13/10/2005	Respecter le Bocage : réunion publique vendredi à 20h30 à Saint-Sever	Ouest-France
Réseau Sortir du nucléaire	13/10/2005	Sa contribution écrite restant censurée, le Réseau "Sortir du nucléaire" refuse de participer au débat public sur l'EPR	Réseau Sortir du nucléaire
Les Echos	14/10/2005	ÉNERGIE - Les associations antinucléaires bouddent le débat public sur le réacteur EPR	Les Echos
Les Echos	14/10/2005	Le projet de ligne Cotentin-Maine, l'autre débat du moment	Les Echos
Le Figaro	14/10/2005	Nucléaire - Grâce aux avancées du débat public, des experts indépendants pourront avoir accès au dossier de sûreté du futur réacteur EPR	Le Figaro
L'Humanité	14/10/2005	Les associations claquent la porte	L'Humanité
La Vie Financière	14/10/2005	Areva : le nucléaire à la fête	La Vie Financière
MTPB	14/10/2005	La centrale nucléaire de Flamanville attise les convoitises	Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment
MTPB	14/10/2005	COTENTIN-MAINE : La ligne très haute tension en débat	Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment
Ouest-France	14/10/2005	Vent de fronde autour de l'EPR	Ouest-France
Mathieu	14/10/2005	Jean-Luc Mathieu : "Le débat sur l'EPR est d'une grande ampleur"	La Presse de la Manche
Reuters	14/10/2005	2E LEAD EDF - Villepin lève un préalable à la mise en Bourse	Reuters

Auteur	Date	Titre	Support
L'Est Républicain	15/10/2005	Le nucléaire en panne de transparence - Les associations écologistes claquent la porte du débat public sur le futur réacteur EPR	L'Est Républicain
Libération	15/10/2005	Mamère dénonce "une mascarade" sur l'EPR	Libération
Le Monde	15/10/2005	Les écologistes se retirent du débat public sur l'EPR	Le Monde
La Presse de la Manche	15/10/2005	EPR : et si le débat était repoussé ?	La Presse de la Manche
La Presse de la Manche	15/10/2005	Choix énergétiques : Claude Gatignol organise le débat à l'Assemblée	La Presse de la Manche
Le Journal du Dimanche	16/10/2005	Le débat sur le réacteur nucléaire du futur est mal parti	Le Journal du Dimanche
Ouest-France	16/10/2005	Lignes à très haute tension : 200 personnes pour l'enfouissement	Ouest-France
ACRO	17/10/2005	Débat sur l'EPR : le secret est inacceptable	ACRO
AFP	17/10/2005	Débat public sur le nouveau réacteur nucléaire EPR : 1ère réunion annulée	AFP
AFP	17/10/2005	EPR : M. Loos regrette le retrait des associations du débat public	AFP
AFP	17/10/2005	L'arrivée d'Iter exige "une révision des transports" en PACA (préfet)	AFP
Collectif d'associations	17/10/2005	Débat public EPR - Communiqué de presse de Global Chance et du GSIEN	
Ouest-France	17/10/2005	EPR : la réunion inaugurale annulée	Ouest-France
Ouest-France	17/10/2005	Très haute tension : les élus s'engagent	Ouest-France
La Presse de la Manche	17/10/2005	EPR : le débat n'aura pas lieu mercredi	La Presse de la Manche
Réseau Sortir du nucléaire	17/10/2005	Le Réseau "Sortir du nucléaire" demande l'annulation du Débat public... et de la construction de l'EPR	Réseau Sortir du nucléaire
AFP	18/10/2005	Le Japon songerait à son ambassadeur en Croatie pour diriger ITER	AFP
AFP	18/10/2005	EPR : la CGT demande l'ouverture d'un débat public "sans tarder"	AFP
L'Humanité	18/10/2005	Pas (encore) de débat sur l'EPR	L'Humanité
La Nouvelle République	18/10/2005	Les chutes d'avions planent sur le débat de l'EPR Les parties sensibles de l'EPR "bunkérisées"	La Nouvelle République
Ouest-France	18/10/2005	Nucléaire : le débat sur l'EPR tourne court	Ouest-France
Ouest-France	18/10/2005	Le nucléaire en Bretagne : l'impact de Plogoff	Ouest-France
La Presse de la Manche	18/10/2005	EPR : le flou ne sera levé que demain	La Presse de la Manche
La Presse de la Manche	18/10/2005	La polémique est lancée	La Presse de la Manche
AFP	19/10/2005	Débat public sur le réacteur nucléaire EPR : maintien de la 2e réunion	AFP
Le Canard Enchaîné	19/10/2005	Nucléaire : des hauts et débats	Le Canard Enchaîné
CNDP	19/10/2005	COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 19 OCTOBRE 2005	CNDP
Libération	19/10/2005	En France, le grand raout sur le réacteur EPR atomisé	Libération
Nord Littoral	19/10/2005	Nucléaire : 4 mois de débats sur l'EPR	Nord Eclair
Ouest-France	19/10/2005	La LCR balaye les dossiers de rentrée	Ouest-France
Ouest-France	19/10/2005	L'actualité vue par le député R. André	Ouest-France
Ouest-France	19/10/2005	Aron Solidaire met l'accent sur les énergies renouvelables	Ouest-France
Ouest-France	19/10/2005	Réacteur EPR : rectificatif	Ouest-France
L'Express	20/10/2005	Nucléaire - Une poubelle pour un million d'années	L'Express
Le Figaro	20/10/2005	Nucléaire - Le débat public sur l'EPR est maintenu	Le Figaro

Auteur	Date	Titre	Support
Greenpeace	20/10/2005	Débats publics avortés et simulacre d'accident à La Hague : le lobby nucléaire cache les risques et montre enfin son vrai visage !	Greenpeace
L'Humanité	20/10/2005	Le débat sur l'EPR n'a pas eu lieu	L'Humanité
La Croix	20/10/2005	Les débuts difficiles du débat sur le futur réacteur	La Croix
Midi Libre	20/10/2005	Énergie : Opposés au nucléaire, ils simulent une catastrophe	Midi Libre
Le Monde	20/10/2005	ÉNERGIE	Le Monde
Ouest-France	20/10/2005	Ligne à très haute tension : débats reportés	Ouest-France
Ouest-France	20/10/2005	Nucléaire : le débat continue sans les associations	Ouest-France
La Presse de la Manche	20/10/2005	EPR : débat maintenu mais réunions reportées	La Presse de la Manche
La Presse de la Manche	20/10/2005	Port de Cherbourg : un accord attendu entre la région et le département	La Presse de la Manche
Politis	20/10/2005	Le secret nucléaire	Politis
Le Berry Républicain	21/10/2005	Scénario catastrophe dans La Hague	Le Berry Républicain
Ouest-France	21/10/2005	René André attentif au problème de la THT	Ouest-France
Ouest-France	21/10/2005	Ligne à Très haute tension : nouveaux rendez-vous pour le débat public	Ouest-France
Ouest-France	21/10/2005	Ligne à très haute tension : débat public le 14 novembre	Ouest-France
La Presse de la Manche	21/10/2005	Lignes très haute tension : deux réunions annulées	La Presse de la Manche
La Presse de la Manche	21/10/2005	EPR : la commission du débat public relativise la crise	La Presse de la Manche
Le Télégramme de Brest	21/10/2005	Sortir du nucléaire	Le Télégramme de Brest
Le Berry Républicain	22/10/2005	NUCLÉAIRE La polémique de Cherbourg trouve un écho à Belleville Le débat sur l'EPR en suspens	Le Berry Républicain
Le Monde	22/10/2005	Le débat sur le futur réacteur nucléaire d'EDF s'ouvre dans la confusion	Le Monde
Ouest-France	22/10/2005	Lignes haute tension : les études à la trappe	Ouest-France
Ouest-France	24/10/2005	Une association contre la ligne à très haute tension	Ouest-France
Ouest-France	24/10/2005	Quatre-vingts personnes au débat public sur le projet de ligne THT	Ouest-France
Ouest-France	25/10/2005	EPR : pour un vrai débat public	Ouest-France
Ouest-France	25/10/2005	Lignes à très haute tension : les réunions du débat public reportées en novembre	Ouest-France
Ouest-France	26/10/2005	Le conseil municipal s'oppose au projet de ligne THT	Ouest-France
Le Progrès	26/10/2005	Nucléaire : exposition et débat avec Greenpeace	Le Progrès
Ouest-France	27/10/2005	Une caravane contre la ligne à très haute tension	Ouest-France
Réseau Sortir du nucléaire	27/10/2005	Privatisation d'EDF et crash suicide sur le réacteur nucléaire EPR	Réseau Sortir du nucléaire
AFP	28/10/2005	Finlande / nucléaire : menace de grève sur le chantier de la centrale EPR	AFP
L'Humanité	29/10/2005	Débat public à Paris - La "gouvernance" en discussion	L'Humanité
Ouest-France	29/10/2005	De nouvelles associations contre la ligne très haute tension	Ouest-France
Réseau Sortir du nucléaire	30/10/2005	Information Réseau "Sortir du nucléaire" : EDF a lancé avant le débat public des appels d'offre pour la construction de l'EPR !	Réseau Sortir du nucléaire
Libération	31/10/2005	EPR : les appels d'offre avant le débat	Libération
Libération	31/10/2005	Une évolution technique contestée	Libération
Ouest-France	31/10/2005	Lignes à très haute tension : réunions du débat public les 8 et 14 novembre	Ouest-France
Ouest-France	31/10/2005	Chailland Environnement et la ligne à très haute tension	Ouest-France
Ouest-France	31/10/2005	Débat public sur les projets EPR et THT Cotentin-Maine (brève)	Ouest-France

Auteur	Date	Titre	Support
Réseau Sortir du nucléaire	31/10/2005	[Réseau Sortir du nucléaire : lettre ouverte à Jean-Luc Mathieu]	Réseau Sortir du nucléaire
AFP	01/11/2005	Ouverture jeudi d'un débat public contesté sur le réacteur nucléaire EPR	AFP
Alternative Santé	01/11/2005	EPR : La censure à l'oeuvre	Alternative Santé
La Presse de la Manche	01/11/2005	EPR : le débat commence dans la tourmente	La Presse de la Manche
La Presse de la Manche	01/11/2005	A Saint-Lô, deux réunions en une	La Presse de la Manche
AFP	02/11/2005	Finlande / nucléaire : grève écartée sur le chantier de la centrale EPR	AFP
Le Bien Public	02/11/2005	EPR : Un débat public sur fond de contestation	Le Bien Public
CNDP	02/11/2005	COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 2 NOVEMBRE 2005	CNDP
Les Echos	02/11/2005	EDF s'engage contre le risque de fracture énergétique du territoire	Les Echos
L'Est Républicain	02/11/2005	Ouverture du débat public sur le réacteur EPR	L'Est Républicain
Libération	02/11/2005	Nucléaire : Lyon débat de l'EPR	Libération
La Montagne	02/11/2005	Le courant ne passe pas Nucléaire : débat contesté sur les réacteurs EPR	La Montagne
Ouest-France	02/11/2005	Ligne très haute tension : les opposants sur le terrain	Ouest-France
Ouest-France	02/11/2005	Les cent panneaux de "Saint-Hilaire sous tension"	Ouest-France
Sud Ouest	02/11/2005	Électricité : Le nucléaire revient	Sud Ouest
AFP	03/11/2005	Manifestation à Lyon en marge d'un débat public sur le réacteur nucléaire EPR	AFP
AFP	03/11/2005	Exceptionnelle soirée commune des deux débats publics sur le nucléaire	AFP
AFP	03/11/2005	Projet EPR : "Sortir du nucléaire" manifeste en marge du premier débat à Lyon	AFP
AFP	03/11/2005	Débat public EPR : un dialogue entre passionnés et experts à Lyon	AFP
Charlie Hebdo	03/11/2005	Nucléo-démocratie, la fusion impossible	Charlie Hebdo
La Dépêche du Midi	03/11/2005	Projet de centrale EPR : débat national à Pamiers	La Dépêche du Midi
Jacques Bourdillon (lecteur Nouvel Obs)	03/11/2005	"Il est écologique de choisir le nucléaire"	Le Nouvel Observateur
Le Nouvel Observateur	03/11/2005	De la difficulté de débattre du nucléaire en public	Le Nouvel Observateur
Ouest-France	03/11/2005	Collectif régional contre l'EPR : mobilisation devant les salles de débat	Ouest-France
Ouest-France	03/11/2005	Le secrétaire national des Verts vient en Mayenne	Ouest-France
Ouest-France	03/11/2005	Réacteur nucléaire EPR : place au débat	Ouest-France
Ouest-France	03/11/2005	Décrit comme plus puissant, sûr, économique...	Ouest-France
Le Progrès	03/11/2005	Le débat sur le nucléaire débute à Lyon	Le Progrès
Le Progrès	03/11/2005	Un débat avant le débat	Le Progrès
L'Est Républicain	04/11/2005	Greenpeace et "l'Empire atomique"	L'Est Républicain
Nord Littoral	04/11/2005	Débats publics sur le nucléaire : une soirée commune exceptionnelle	Nord Littoral
Ouest-France	04/11/2005	"Mayenne SurVolTée" s'oppose à la haute tension	Ouest-France

Auteur	Date	Titre	Support
Ouest-France	04/11/2005	Réacteur nucléaire EPR : les commissions particulières du débat public, à Caen le 14	Ouest-France
Le Progrès	04/11/2005	"Un débat bidon et tronqué"	Le Progrès
Le Progrès	04/11/2005	La promesse d'une énergie propre et moins chère	Le Progrès
La Tribune	04/11/2005	Le débat public sur le réacteur EPR à l'épreuve de la transparence	La Tribune
Le Figaro	05/11/2005	NUCLÉAIRE : Le débat public sur l'EPR s'est ouvert à Lyon	Le Figaro
Mansillon	05/11/2005	Yves Mansillon : "On n'est pas un loueur de salle qui enregistre ce qui se dit"	Le Figaro
Le Monde	05/11/2005	EDF défend son nouveau réacteur nucléaire au cours du premier débat public sur l'EPR	Le Monde
Ouest-France	05/11/2005	THT : le débat débute mardi à Saint-Lô	Ouest-France
Ouest-France	05/11/2005	Actions contre la ligne très haute tension	Ouest-France
Le Monde	06/11/2005	Qui a peur de la démocratie ?	Le Monde
Ouest-France	07/11/2005	Mamère et Wehring aux débats EPR et THT	Ouest-France
Ouest-France	07/11/2005	"Deux fois 400 000 volts sur nos têtes !"	Ouest-France
Ouest-France	07/11/2005	"Non" à la ligne THT et au nucléaire	Ouest-France
Ouest-France	07/11/2005	Et "nos" élus, qu'en pensent-ils ?	Ouest-France
Ouest-France	07/11/2005	Fougères : mobilisation contre la THT et l'EPR	Ouest-France
Ouest-France	07/11/2005	THT, EPR : cent panneaux pour dire non	Ouest-France
AFP	08/11/2005	L'ingénieur et diplomate japonais Kaname Ikeda nommé directeur d'ITER	AFP
Ministère de la Recherche	08/11/2005	Satisfaction de François Goulard à l'issue de la réunion des partenaires ITER le 7 novembre à Vienne	Ministère de la Recherche
Ouest-France	08/11/2005	Future ligne à très haute tension entre Cotentin et Maine : 300 pylônes à implanter en rase campagne	Ouest-France
Ouest-France	08/11/2005	Ligne haute tension : une association s'inquiète	Ouest-France
Libération	09/11/2005	Les déchets radioactifs ont rendez-vous avec les citoyens	Libération
Ouest-France	09/11/2005	Haute attention sur les pylônes	Ouest-France
Ouest-France	09/11/2005	Ligne THT et EPR : l'avis du sénateur Philippe Nogrix	Ouest-France
Ouest-France	09/11/2005	Mouvement de blocage à la centrale de Flamanville	Ouest-France
Ouest-France	09/11/2005	Demain, conférence contre la Ligne très haute tension	Ouest-France
Ouest-France	09/11/2005	Le "Non à la Très Haute Tension" expliqué à la population	Ouest-France
Ouest-France	09/11/2005	Les élus se prononcent contre la ligne à haute tension	Ouest-France
Le Nouvel Observateur	10/11/2005	Rendez-vous manqué - EPR : premier débat, cahin-caha	Le Nouvel Observateur
Ouest-France	10/11/2005	EPR : un débat sans les écologistes - Deuxième réunion publique hier soir à Flamanville	Ouest-France
Ouest-France	10/11/2005	Très haute tension : le courant passe mal	Ouest-France
La Presse de la Manche	10/11/2005	Les antinucléaires veulent réunir plus de dix mille personnes à Cherbourg	La Presse de la Manche
Ouest-France	11/11/2005	"Volt'orte sous tension" mène ses premières actions	Ouest-France
Ouest-France	12/11/2005	Ligne THT : une nouvelle association est créée	Ouest-France
AFP	14/11/2005	Réunion exceptionnelle à Caen autour du projet de réacteur EPR	AFP
AFP	14/11/2005	Le secret-défense au centre du débat public sur le projet de réacteur EPR	AFP
Ouest-France	14/11/2005	Nucléaire : secret défense en question. Après la ligne THT à Saint-Lô, l'EPR à Flamanville, les déchets à Caen ce lundi	Ouest-France
Ouest-France	14/11/2005	La Mayenne va débattre de la ligne à très haute tension	Ouest-France
Ouest-France	14/11/2005	La Confédération paysanne est contre le projet	Ouest-France
Ouest-France	14/11/2005	"Non à l'EPR et à la THT"	Ouest-France
Ouest-France	14/11/2005	Guillaume Garot : "La THT ne s'impose pas"	Ouest-France
Ouest-France	14/11/2005	C. Gourvil (Verts) : "Un symbole du tout nucléaire"	Ouest-France

Auteur	Date	Titre	Support
Réseau Sortir du nucléaire	14/11/2005	Réchauffement climatique : La France échouera tant qu'elle croira au "miracle nucléaire"	Réseau Sortir du nucléaire
Réseau Sortir du nucléaire	14/11/2005	Nucléaire - Débat public national sur la "transparence" aujourd'hui à Caen - "Sortir du nucléaire" dénonce une parodie de démocratie	Réseau Sortir du nucléaire
Libération	15/11/2005	Le site www.sortirdunucleaire.org pour connaître les horaires et le parcours du prochain train chargé de déchets nucléaires retraités qui doit partir de La Hague le 19 novembre	Libération
Ouest-France	15/11/2005	La ligne à 400 000 volts débattue dans une ambiance électrique	Ouest-France
Anger	15/11/2005	Nucléaire, transparence et démocratie	Ouest-France
Ouest-France	15/11/2005	La Commission particulière du débat public sera, mercredi, à Cesson-Sévigné, pour parler de la ligne THT Cotentin-Maine	Ouest-France
Réseau Sortir du nucléaire	15/11/2005	Train nucléaire France-Allemagne les 19 et 20 novembre - Le Réseau "Sortir du nucléaire" enfreint le "secret-défense" en publiant sur le web les horaires et le parcours du convoi	Réseau Sortir du nucléaire
AFP	16/11/2005	Nucléaire : La Suisse soutiendra financièrement la construction d'ITER	AFP
Le Figaro	16/11/2005	Le secret défense sur le nucléaire remis en cause	Le Figaro
Le Figaro	16/11/2005	L'administration, acteur unique	Le Figaro
Ouest-France	16/11/2005	Nucléaire : jusqu'où va le secret-défense ? Un tabou freine le débat public sur le futur réacteur	Ouest-France
Ouest-France	16/11/2005	Rude ambiance à Laval pour la THT	Ouest-France
Ouest-France	16/11/2005	La ligne THT inquiète les habitants du Genest	Ouest-France
Le Journal de Saône et Loire	17/11/2005	Le nucléaire "bon pour la planète et pour Chalon"	Le Journal de Saône et Loire
Le Berry Républicain	17/11/2005	Atomes crochus en Bulgarie	Le Berry Républicain
Libération	17/11/2005	Quand le secret défense se cogne au droit à l'information	Libération
Ouest-France	17/11/2005	Faut-il une ligne à très haute tension ? Le débat public navigue entre choix techniques et positions de fond	Ouest-France
Ouest-France	17/11/2005	Soirée débat vendredi 18 à Malguénac	Ouest-France
Les Echos	18/11/2005	Nucléaire : Areva devrait se contenter d'un seul réacteur en Chine	Les Echos
Ouest-France	18/11/2005	EPR, THT : "Et le citoyen lambda ?"	Ouest-France
L'Est Républicain	19/11/2005	Débat "tronqué" à Nancy	L'Est Républicain
Le Grand	19/11/2005	Le débat public, la chance de s'exprimer	Ouest-France

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Arrêté du 26 janvier 2004 relatif à la protection du secret de la défense nationale dans le domaine de la protection et du contrôle des matières nucléaires pris pour l'application du décret n°98-608 du 17 juillet 1998 relatif à la protection des secrets de la défense nationale

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu le code pénal, et notamment son article 413-9 ;

Vu l'ordonnance n° 58-1371 du 29 décembre 1958 tendant à renforcer la protection des installations d'importance vitale ;

Vu l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 modifiée portant organisation générale de la défense, et notamment son article 1er ;

Vu la loi n° 80-572 du 25 juillet 1980 sur la protection et le contrôle des matières nucléaires ;

Vu le décret n° 81-512 du 12 mai 1981 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires, et notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 98-608 du 17 juillet 1998 relatif à la protection des secrets de la défense nationale ;

Vu l'arrêté du 26 mars 1982 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires en cours de transport ;

Vu l'arrêté du 16 mars 1994 fixant les conditions techniques du suivi et de la comptabilité des matières nucléaires, et notamment son article 3 ;

Vu l'arrêté du 25 août 2003 relatif à la protection du secret de la défense nationale,

Arrête :

Art. 1^{er} – Les renseignements, procédés, objets, documents, données informatisées ou fichiers relatifs à la protection et au contrôle des matières nucléaires fusibles, fissiles ou fertiles mentionnées à l'article 1er de la loi du 25 juillet 1980 susvisée - et précisées par l'article 1er du décret du 12 mai 1981 susvisé - en cours de transport ou détenues au sein des établissements ou des installations des titulaires d'autorisations mentionnées au chapitre II du décret du 12 mai 1981 précité présentent un caractère de secret de la défense nationale lorsque leur divulgation est de nature à nuire ou à nuire gravement à la protection physique de ces matières nucléaires dans les domaines de la prévention de la malveillance et de la prolifération.

Ces dispositions s'appliquent :

- aux mesures de surveillance, confinement, protection physique, suivi et comptabilité des matières nucléaires mentionnées au précédent alinéa ;
- aux systèmes et processus permettant la mise en oeuvre de leur protection et de leur contrôle ;
- aux mesures de sécurité et de protection physique qui leur sont appliquées en cours de transport ;
- aux exercices relatifs à leur protection physique, sur sites ou en cours de transport.

Art. 2 – Conformément aux dispositions du décret du 17 juillet 1998 susvisé et de l'arrêté du 25 août 2003 susvisé, les informations et supports protégés mentionnés à l'article 1er du présent arrêté doivent faire l'objet d'une classification et de mesures de protection adaptées destinées à restreindre leur diffusion.

Art. 3 – L'arrêté du 24 juillet 2003 relatif à la protection du secret de la défense nationale dans le domaine de la protection et du contrôle des matières nucléaires est abrogé.

Art. 4 – Le haut fonctionnaire de défense placé auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 26 janvier 2004.

Pour le ministre et par délégation :
Le haut fonctionnaire de défense,
D. Lallemand

Table des matières

1.	LES CORPUS ÉTUDIÉS : UNE ACCUMULATION DOCUMENTAIRE CONTINUE _____	7
2.	PROCESSUS DE TRANSFORMATION ET CONTEXTE DE L'OUVERTURE DES DÉBATS PUBLICS _____	13
3.	LE DÉBAT SUR LE PROJET EPR _____	25
3.1.	Pourquoi l'EPR ? _____	27
	Des impératifs de sûreté et de sécurité _____	28
	Énergie nucléaire et préservation de l'environnement _____	31
	Du rendement économique de la filière nucléaire _____	37
	Le devenir économique de la France et de ses régions repose-t-il sur la filière nucléaire ? _____	38
	Le souci de l'indépendance énergétique _____	39
3.2.	Politique énergétique, processus industriel et débat public _____	43
	Le gouvernement se prononce à plusieurs reprises en faveur de l'EPR _____	43
	Le choix du site d'implantation interroge quant à ses critères et relance la critique d'EPR _____	50
	La décision d'organiser un débat public est l'occasion de revenir sur ce processus _____	51
	En attendant le débat, EDF prépare le terrain pour l'EPR _____	53
	La référence à un document confidentiel défense met le débat public en péril _____	54
	Le débat public rebondit sur cet épisode et travaille la tension information/confidentialité _____	55
3.3.	La ligne à très haute tension associée au projet EPR _____	57
4.	PENDANT CE TEMPS, LE PROJET ITER _____	59
	« Le soleil sur la Terre » _____	59
	Avenir énergétique ou chimère ? _____	60
	Un débat public en préparation _____	61
	Les bienfaits économiques attendus par les régions _____	62
	Des séries parallèles _____	62
5.	LE DÉBAT SUR LES DÉCHETS RADIOACTIFS _____	65
6.	DES RAPPORTS DE FORCE ET DE LEUR TRADUCTION ARGUMENTATIVE _____	77
7.	CONCLUSION : POUR UN OBSERVATOIRE CRITIQUE ET COOPÉRATIF _____	83
	Contraintes de mise à jour et de distribution des connaissances _____	84
	Un socle disponible pour évaluer dynamiquement la portée des événements, des rapports et des déclarations _____	85
	Une collection de corpus dans un espace relationnel _____	85
	Une communauté interprétative ouverte _____	86
	Un intervenant virtuel dans les discussions : le logiciel Marlowe _____	86
	Les résultats envisagés du suivi informatisé des débats publics _____	87
	Le dispositif partenarial à mettre en place pour produire ces résultats _____	89

8.	ANNEXES	91
8.1.	Un essai de modélisation de l'argumentation sous MRLW	91
8.2.	Éléments de langage « prospérologique » et contenus des principaux concepts utilisés pour cette étude	109
	Dossier, corpus, références externes	109
	Dans les textes : éléments de base	111
	Concepts : Catégories, Personnages, Collections	112
8.3.	État des corpus au 20 novembre 2005 et éléments de comparaison	123
	Auteurs du corpus générique sur le nucléaire	123
	Le corpus centré sur les débats publics	126
	Le corpus interne du débat public EPR	131
	Le corpus interne du débat public sur les déchets radioactifs	135
	Le corpus-témoin : le forum de Libération	137
	Comparaison des objets d'alerte les plus présents dans les trois corpus indexés	140
	Vues sur la comparaison des auteurs du corpus générique sur le nucléaire	142
	Comparaison des éléments engagés par les deux corpus principaux	144
	Comparaison, dans le corpus centré sur les débats, des traitements de l'EPR par les supports de presse généralistes et économiques	153
	Calcul automatique des grappes actanciennes sur le corpus consacré aux différents débats	157
8.4.	Liste complète, ordonnée chronologiquement, des textes du corpus centré sur les débats publics	159
	Arrêté du 26 janvier 2004 relatif à la protection du secret de la défense nationale dans le domaine de la protection et du contrôle des matières nucléaires pris pour l'application du décret n°98-608 du 17 juillet 1998 relatif à la protection des secrets de la défense nationale	183

